

La médecine curative, prouvée et justifiée par les faits ... Avec une dissertation sur la fièvre jaune / [Louis Le Roy].

Contributors

Le Roy, Louis

Publication/Creation

Paris : [Nicolas Vaucluse for The author], 1821.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/rwjebhun>

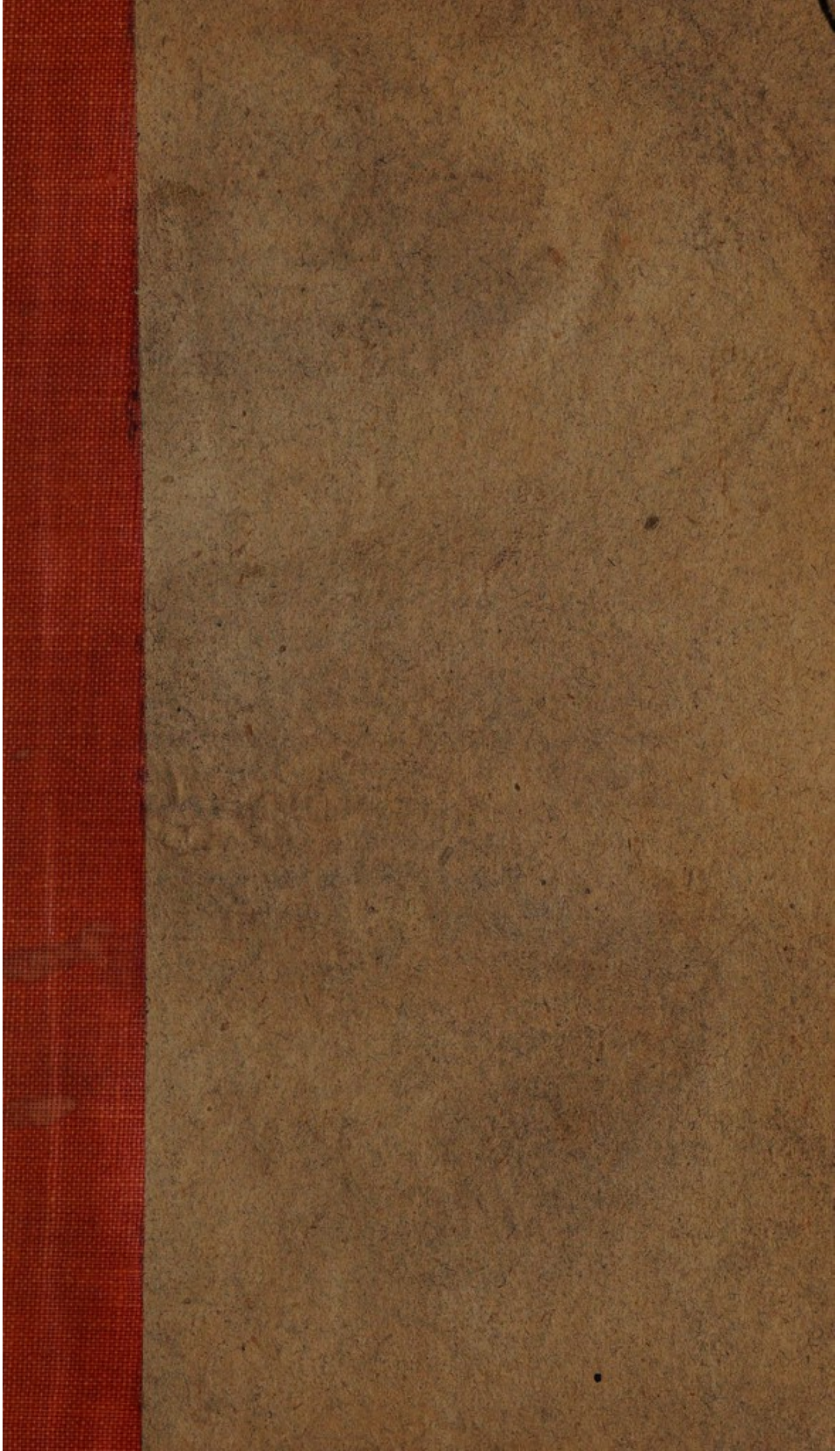
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



A. XLII

9/10

33209/A

J'ai lu la seconde édition du *Charlatanisme* de *Démouque*. Cet ouvrage confond la jactance, la supercherie, l'impéritie des médecins qui osent

but d'humanité. Je ne doute pas combien votre méthode serait efficace pour la fièvre jaune; des expériences en font foi. Le gouvernement finira par ouvrir les yeux, je crois. Les hôpitaux cesseront alors d'être des tombes certaines. Je ne négligerai aucune occasion de concourir à ce grand

L'humanité à vos propres intérêts. la médiocrité heureuse à la fortune, le bien de peut-être qui comme vous, Monsieur, préférerez qu'à l'argent calculent mal. Le temps en créera les souffrances? Ainsi, les médecins qui ne visent plutôt que de languir toute sa vie dans de cruelles préférences payer considérablement un médecin, dernière réputation? Quel est le malade qui ne beau, ne serait-il pas plus lucratif d'avoir celle qui tue médecin qui guérit. N'est-il pas plus à le suivre. Je l'ai invité à devenir de médecin ouvrage; je l'ai engagé à le lire, à le méditer, ici un médecin qu'en lui faisant cadeau de votre Martinique. Je n'ai consenti une seule fois à voir gation de votre méthode est extraordinaire à la à secouer vos vues pour l'humanité. La propagation. Je me suis donc appliqué, avec mon frère, méthode, j'ai titre pour être écouté, pour faire D'antagoniste devenu panégyriste de votre in'assiégent depuis dix ans.

maux de reins et d'une foule de mal-aises qui ment d'être débarrassé d'étourdissements, de pratique votre méthode, et je me trouve au mo-

50667

LA MÉDECINE

CURATIVE,

*Prouvée et justifiée
par les faits.*

OU

Recueil de pièces authentiques, constatant de nombreuses guérisons opérées par la MÉDECINE CURATIVE du Chirurgien LE ROY, dans tous les cas de maladies, même réputées incurables ou mortelles.

Avec une Dissertation sur la FIÈVRE JAUNE, des Notes instructives sur le traitement, et des Preuves de réussites dans ce même cas de maladie. (Voir, de ce Recueil, le n°. 149, page 256; le n°. 20, page 29; le n°. 30, page 40; le n°. 69, page 76; le n°. 97, page 142; le n°. 114, page 194; le n°. 115, page 196.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR DE LA MÉDECINE CURATIVE,
RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N°. 49.

~~~~~  
1821.

## A MON CORRESPONDANT.

Je vous envoie la Médecine curative *prouvée et justifiée par les faits*. Cet ouvrage est destiné à être la seconde partie de la 10<sup>e</sup> édition de la *Médecine curative*, quand elle paraîtra. En attendant, et provisoirement, il faut le faire connaître; la vérité et l'intérêt de la classe malade l'exigent. Vous saurez, après avoir pris lecture de mon Appel aux amis de l'espèce humaine, ce qu'il reste encore à faire pour que cette production soit au point où elle doit parvenir. Je compte sur vos soins à cet égard. Vous pouvez faire annoncer cette brochure dans les journaux de votre ville, avec l'indication qu'elle se trouve chez vous, parce que je vous commets à l'effet de la transmettre aux personnes qui seraient dans l'intention de m'écrire pour se la procurer, comme à celles qui me l'ont déjà demandée.

J'ai l'honneur de vous saluer affectueusement.



A handwritten signature in dark ink, reading 'De Roy' in a cursive script. Below the name is a large, decorative flourish.

---

### *Prix de cet Ouvrage, broché.*

Onze feuilles et demie, 1 fr. 75 centimes.

Les feuilles qui paraîtront à l'avenir pour faire suite à cette Brochure, et y être ajoutées, seront livrées comme celles-ci, à raison de 15 centimes chacune.

Il y aura 5 centimes de plus à ajouter par feuille, pour l'envoi par la poste.

---

# A P P E L

AUX AMIS DE L'ESPÈCE HUMAINE ,  
EN FAVEUR D'UNE VÉRITÉ UTILE , QUI EST EN  
CE MOMENT AUX PRISES AVEC L'ERREUR.

PAR LE ROY ,

AUTEUR DE LA *Médecine Curative*.

---

LA vérité ne se prouve que par des faits palpables , notoires , avérés ou incontestables. Les faits se prouvent par leur propre manifestation , et sont constatés par le témoignage libre ou dégagé de toute influence , que les hommes animés de principes judicieux , doivent en rendre toutes les fois qu'ils en sont requis.

Depuis longues années , la *Médecine curative* , dont je suis l'auteur , produit beaucoup de bien. La notoriété publique , en différentes contrées de la France et même du globe , en fait foi. Ses antagonistes en disent et lui attribuent beaucoup de mal.

Il y a un terme à tout ici-bas.

L'homme qui n'a eu d'autres vues que d'alléger le poids des maladies , d'épargner des maux

à ses semblables , d'éloigner la mort prématurée du plus grand nombre d'entr'eux , et qui pour les avoir tant de fois réalisées , a éprouvé toutes sortes de troubles et de persécutions , par suite des instigations des ennemis de la vérité , ne peut , s'il en est le véritable défenseur , l'abandonner à leur discrétion , ou il ne serait pas ce qu'il se dit être.

Persuadé comme je le suis , que cet appel trouvera autant d'amis de la vérité que de lecteurs , j'interpelle , et si je puis ainsi m'exprimer , je somme au nom de la justice , de l'humanité , et des idées saines qui inspirent l'homme de bien , toutes les personnes qui doivent à ma méthode et aux médicamens qu'elle indique , soit un notable soulagement , soit leur guérison radicale.

En conséquence , je les supplie de vouloir bien se donner la peine , pour l'amour du bien public , de rédiger un **PRÉCIS** des faits qui sont à leur connaissance et tels qu'ils se sont passés ; de noter l'état de maladie , son origine , les traitemens antérieurs , le nombre des doses évacuantes qui ont été prises , les accidens survenus , et toutes les circonstances relatives au traitement , le succès , et même le non succès qui s'en sont suivis.

Elles voudront bien aussi m'adresser leur travail aussitôt qu'il sera préparé ; travail que j'ai

droit d'attendre de la reconnaissance des uns , de la justice des autres et de l'impartialité de tous.

Le but que je me propose par le moyen de pièces authentiques , c'est de mettre la vérité dans tout son jour , ou l'erreur à sa plus haute évidence. Je projète en conséquence un Recueil de déclarations , attestations , lettres ou titres quelconques, lequel, livré à l'impression, pourra faire un *colosse* de preuves , un volume des plus intéressans, tant pour la génération présente que pour celles qui la suivront.

Toutes ces pièces devront être signées , et autant qu'il sera possible les signatures légalisées. Elles devront m'être envoyées par les occasions que l'on pourra se procurer , car on conçoit que devant m'en être adressé un grand nombre, il me serait impossible de les recevoir autrement que *franc de port*.

Les personnes qui ne voudront pas que leur signature soit connue , n'auront qu'à en marquer la défense ; alors il n'en sera employé que la lettre initiale.

---

### SUPPLÉMENT A L'APPEL.

Que les personnes qui se sont fait un devoir de répondre à mon appel aux amis de l'humanité,



veuillent bien recevoir ici l'expression de toute ma gratitude. C'est plutôt au nom de cette même humanité, qu'elles ont bien servie, qu'au mien en particulier que je leur fais mes sincères remerciemens, parce que je les considère comme des collaborateurs dans l'œuvre utile que j'ai entreprise et qu'elles m'ont aidé à réaliser. Je les prie de compter sur mes sentimens particulièrement dévoués.

Que les partisans zélés de la *médecine curative* soient satisfaits : eux qui m'ont tant de fois blâmé de ce que je ne livrais pas à l'impression les faits de pratique qui m'étaient certifiés, et m'ont reproché de les abandonner à leurs seules assertions devant les contradicteurs de ma méthode.

Pour arriver à l'accomplissement de mes vues d'utilité générale, j'en ai appelé à la reconnaissance des uns, à la justice des autres, et à l'impartialité de tous ; et, jusqu'à présent, cet appel a produit l'effet que je devais en attendre, comparativement au peu de temps qui s'est écoulé depuis qu'il est répandu dans le public.

De la *reconnaissance* ? Pour qui ? Pour moi ? Non. Je n'en demande point ; il ne m'en est point dû ; je n'ai assigné de capitation sur aucun de mes malades. Ceux qui ont été guéris par ma méthode doivent tout à leur sage jugement, à leur persévérance, à leur courage. Je les félicite de n'avoir point manqué de ces choses essentielles, notamment dans les cas difficiles. Je triomphe avec eux. Voilà toute ma récompense, plus belle que les trésors de tous les potentats ! Mais la reconnais-

sance ne reste pas moins due, et c'est la vérité qui la réclame au nom de l'humanité souffrante et pour son soulagement.

De la *justice!* Y en a-t-il dans les circonstances où la vérité n'a point reçu le témoignage qui lui est dû, qu'elle attend, qu'elle demande avec tout l'accent de la supplique.... ?

De l'*impartialité*.... Elle caractérise indubitablement la juste répartition de droits, d'éloges, et de blâmes. J'ai demandé qu'elle présidât à la rédaction du récit des faits tels qu'ils ont eu lieu.

Parmi les personnes qui sont en retard de produire leur déclaration, les unes allégueront, peut-être, que, n'étant point lettrées ou suffisamment instruites, elles ne sont pas capables de faire une lettre qui puisse remplir l'objet. Les autres, en cédant à la crainte de blesser certaines convenances ou certaines personnes, garderont le silence. Il en est aussi pour lesquelles l'insouciance, l'indolence sont, sans parler de leur égoïsme, le suprême bonheur.

Les premiers voudront bien reconnaître en réfléchissant, que la vérité n'a point besoin de parure. Son langage n'en exige point; il suffit qu'elle soit racontée avec toute l'exactitude qu'elle exige. Qu'ils la disent donc, *tant bien que mal*, puisqu'ils la doivent à celui qui la leur demande au nom de tout ce qu'il a invoqué dans son appel.

Que les autres daignent rentrer en eux-mêmes et en appeler à leur conscience. Elle leur dira, j'en suis sûr, qu'il ne faut jamais retenir captives

les vérités utiles. Peut-être même un jour, lorsque rencontrant sur leur chemin la chétive dépouille de malades allant au dernier asile, leur conscience, en leur faisant de vifs reproches, leur dira encore que ces victimes de la mort n'attendaient que leur témoignage pour user des moyens de se sauver ; car, enfin, n'existe-t-il pas des êtres à qui il faut non-seulement mille preuves pour se résoudre à croire, mais encore une de plus ? et ce sera le défaut de ce témoignage qui sera pour ces mêmes individus, la cause de leur mort, parce qu'ils ne l'auront point trouvé dans le recueil parmi les autres, qui en auraient été corroborés s'il y eût été.... ! Hommes sourds à la voix de la vérité, de la justice, de l'impartialité, réfléchissez ! l'honneur vous y convie. Encore un mot. N'avez-vous pas été bien satisfaits de ce que l'on vous a fait connaître le moyen de qui vous tenez la conservation de votre vie et la santé dont vous jouissez, sans lequel vous seriez grabataires, sans lequel il serait fait de vous, sans lequel des enfans, des épouses seraient dans les douleurs, et, peut-être, dans les anxiétés du besoin.... ?

Par l'effet de l'indifférence des uns, de l'ingratitude des autres, de la négligence de ceux-ci, et de toutes les allégations de ceux-là, les préjugés, l'ignorance, la cupidité, la mauvaise foi, bien d'accord dans cette grande affaire, triompheraient infailliblement ; et les maux divers, près de rentrer dans la boîte à Pandore, en ressortiraient de nouveau, et plus nombreux et plus meurtriers que jamais.

*La médecine curative est le bien de tous. Je l'ai*

donnée à l'humanité entière , et c'est sa propriété. Mais , par l'indifférence de ceux-ci , par la manie des systèmes dans ceux-là , et par les calculs de l'égoïste esprit de métier , elle peut lui être ravie. Il est donc de l'intérêt de tous de la défendre. Et comment la défendre ? C'est en faisant parler les faits , c'est en proclamant toutes les vérités qui s'y rattachent , c'est enfin , en déployant une activité qui surpasse celle de ses détracteurs : non pas en en faisant retentir les papiers publics , mais en les consignnant dans le Recueil qui leur est destiné. Il faut laisser à ses ennemis, l'ignoble ressource des journaux qui ne craindront point de compromettre les bienséances, en accueillant des diatribes et de fausses imputations, ou autres productions également nuisibles au bien général.

Si l'on en croyait les bruits qui circulent *de par le monde* ESCULAPIEN, les ennemis de la *médecine curative* provoqueraient contre elle ce qu'ils appellent un coup d'autorité. Lisez leurs espèces d'imprécations , dans les journaux qui ont bien voulu les accueillir, et vous verrez comme ils s'établissent les délateurs du bien , après l'avoir habillé à leur manière. Remarquez que jamais on n'a trouvé, à côté de leurs mensongères assertions, un seul aveu qu'un grand nombre de malades traités inutilement par ces mêmes détracteurs , pendant des années entières , ont été guéris , et quelques fois en peu de temps , par la *médecine curative*. Cependant le fait est vrai ; il est prouvé , et dix mille fois prouvé dans le Recueil que je donne au public. Vous trouverez au con-

traire dans ces tissus d'impostures et de colomnies , un appel à l'autorité..... (1)

(1) On peut voir à cet égard , un journal de Bordeaux ( la Ruche d'Aquitaine ), date du 24 octobre 1821. « Nous avons parlé , il y a peu de jours , dit l'auteur de l'article , de l'aliénation mentale d'un cordonnier , causée par le remède du docteur Le Roy. Il est bien certain que ce remède , dont l'autorité devrait enfin surveiller l'usage , a produit de nouveaux malheurs. Un grand nombre de personnes , après l'avoir pris , sont devenues beaucoup plus malades qu'auparavant , et nous pouvons assurer que le vomipurgatif a causé la mort de M. Ducimetière , de M. N. , et du sieur Pourcin. Ce dernier a réclamé , mais trop tard , les secours de M. Dazet , chirurgien et son parent. »

On peut aussi voir le *Drapeau Blanc* , journal de Paris. Le même jour que la *Ruche* , dont il a été le digne écho , il a répété le premier article de celle-ci , en disant : « un habitant de Bordeaux , ayant pris une assez forte dose d'un médicament appelé vomipurgatif , qui a déjà été débité avec une dangereuse profusion , comme une panacée universelle , par un sieur Le Roy , a été presque aussitôt atteint d'une aliénation mentale , qui a résisté aux remèdes employés jusqu'à présent.... »

Je puis répondre à l'auteur de cet article , qu'il a parlé d'une chose sans la connaître , et que tout fait présumer qu'il a été circonvenu. Je puis lui dire encore , que j'aurais le droit de me plaindre , et de prétendre à une juste réparation , pour m'avoir imputé le délit de débiter un remède ; délit que je n'ai pas commis. Mais , je puis l'assurer que je ne suis point guerroyeur , et que je serai suffisamment vengé , si l'occasion se trouve qu'il lise la *Médecine curative prouvée et justifiée par les faits* , car je ne le suppose pas un homme de caractère à contester une vérité démontrée. Il en est d'autres que lui , qui ont reconnu les torts qu'ils avaient eu de dénigrer la chose qu'ils ont été fort heureux de trouver après , et il en est encore qui se sont repentis de ne point l'avoir appréciée plutôt.

Quant à l'auteur des articles de la *Ruche d'Aqui-*

L'autorité!.... Comme bon citoyen je la respecte. Que veut-elle? le bien public : le bien-être de ses administrés. Eh! qui plus que moi veut ce bien-être? J'ai tout fait pour qu'il se réalise. J'ai tout abandonné. Je n'ai rien réservé. Je n'ai rien demandé à l'autorité pour avoir donné le moyen de guérir des milliers de malades incurables jusqu'à ma méthode! Je n'ai rien reçu pour avoir fait connaître ce qui peut prévenir les maladies chroniques qui couvrent la terre entière d'une peuplade d'infirmes! Et je prouve que je

---

*taine*, il est libre de prendre sa part dans les petites observations que je me permets de faire à son confrère de Paris. En citant le nom d'un chirurgien, parent d'un des défunts, il ne laisse pas ignorer le bras qui a pu lancer la pierre; c'est plus que montrer un bout d'oreille.... Toutefois je rends justice aux rédacteurs de la *Ruche*, et les remercie de leur impartialité. Ils avaient accueilli l'attaque; ils ont aussi accueilli la défense, que je vais rapporter ici, mais seulement par extrait à défaut de place.

« Ce n'est pas à ce remède qu'il faut imputer l'aliénation mentale dont se trouve atteint le cordonnier; cet homme en était déjà atteint avant d'en faire usage, et une cause toute différente l'a déterminée. Un matin qu'il avait pris une forte dose d'émétique, il apprit qu'il était menacé de perdre une certaine quantité de cuirs, qu'il avait livrée et dont il n'avait pas touché le prix. Les intérêts de son commerce lui firent oublier ceux de sa santé; il sortit précipitamment, courut, eut une contestation violente avec son débiteur. Le grand air, l'agitation physique et morale arrêterent l'effet de l'émétique; dès lors, tout annonça le dérangement de sa raison. Ce n'est que quelque temps après que le remède lui fut administré; il en usa cinq à six fois, et le jour qu'il n'en avait point pris, la folie se manifesta de nouveau. Il demanda du tabac dont il n'avait point l'habitude, et en quelques heures, il en consuma plusieurs onces, qui augmentèrent le transport

ne me sers point d'assertions vagues , puisque je mets les faits à l'appui ; de plus ils sont nombreux, nul ne peut marcher qu'il n'en rencontre sur son passage. Ai-je fait un secret ? Moins encore j'ai tenté de le vendre, ni d'obtenir un privilège en ma faveur , ou en faveur de mes enfans , comme ont fait tant d'autres..... Fallait-il , pour ne pas déplaire à quelques-uns, faire ce que l'on appelle un *spécifique* , dissimuler que par les révélations de la Nature , ma méthode est applicable à tous les genres de maladies ?

Que les vérités , que j'ai fait connaître , soient triomphantes, et ma belle Patrie sera plus belle encore !!!

( *Voyez, s'il vous plaît, la note au n<sup>o</sup>. 120 , page 202 , et la note au n<sup>o</sup>. 148 , page 251.* )

---

au cerveau. Voilà des faits positifs que je tiens de ses plus proches voisins, et de ses parens qui l'ont assisté dans sa maladie. M. Ducimetière, vieillard septuagénaire, était depuis plus de dix ans, en proie aux douleurs les plus cruelles d'une rétention d'urine. Il y a environ six semaines qu'il prit, une fois le vomî-purgatif et quatre fois le purgatif ; il s'en trouva fort bien : satisfait de ce mieux, qui ne pouvait être que momentané, il cessa tout à fait le traitement. Douze jours après, il fut attaqué de nouveau ; il appella un médecin, et mourut sans avoir repris le remède de M. Le Roy. Je tiens ces détails de la dame chez laquelle le défunt était en pension. Le nommé Pourcin, déjà presque gangrené, fut visité par M. Leymonerie, qui déclara, à deux reprises différentes, qu'il n'y avait aucun espoir ; il était à l'agonie lorsqu'on lui administra le remède, qui fut impuissant. A l'égard d'un M. N. ; je ne puis fournir aucun renseignement sur cet inconnu. L'incognito ne peut être admis quand on accuse....

Signé ; GASSER.

---

# LA MÉDECINE

## CURATIVE.

PROUVÉE ET JUSTIFIÉE PAR LES FAITS.

---

N<sup>o</sup>. 1<sup>er</sup>.

ARRÊT

RENDU EN LA COUR SUPRÊME D'ÉPIDAURE , EN FAVEUR  
DES MÉDECINS ET PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ EN  
LA FACULTÉ DE MÉDECINE ;

CONTRE

UNE INTRUSE SE FAISANT APPELER *la Médecine  
Curative.*

Vu par la cour la requête présentée par les docteurs et professeurs en la faculté de médecine , tant en leur nom que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine de M.<sup>e</sup> Hipocrate ; expositive que depuis quelques années , une inconnue , nommée la *médecine curative* , aurait entrepris d'entrer par force dans le domaine de la dite faculté , et pour cet effet , à l'aide de certains quidams , de tous âges et de toutes conditions , tels que : artisans , négocians , prêtres , cultivateurs , hommes de lettres , avocats , magistrats , colonels , généraux , chevaliers , barons , ducs et pairs , tous gens sans aveu , se serait mise en état d'expulser la doctrine dudit M.<sup>e</sup> Hipocrate et de ses ayant-cause , sur l'usage de la saignée , des sangsues , de la diète , etc. , contre laquelle dite doctrine , ladite *médecine curative* , et ses adhérens et consorts , au-



raient déjà publié plusieurs livres, traités et dissertations diffamatoires, voulant assujettir ledit M<sup>e</sup>. Hipocrate à subir devant elle l'examen de sa dite doctrine; ce qui serait directement opposé aux lois, us, et coutumes de ladite faculté, où le dit M<sup>e</sup>. Hipocrate aurait toujours été reconnu pour juge sans appel et non comptable de ses opinions; plus, par attentat et voie de fait énormes contre ladite faculté de médecine, se serait ingérée, ladite *médecine curative*, de guérir, et aurait réellement et de fait guéri quantité de malades à l'aide de certains médicamens connus sous les noms de *vomi-purgatif* et *purgatif*; mais sans saignée ni sangsue, se fondant sur ce que la vie est indubitablement dans le sang, et qu'il ne peut dans aucun cas être cause de maladie; ce qui est non-seulement irrégulier, mais tortionnaire et abusif; ladite *médecine curative* n'ayant jamais été admise ni agrégée au corps de ladite faculté, et ne pouvant par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été; nonobstant quoi, et malgré les plaintes et oppositions des sieurs A. S. I. N. O. D. O. C. T. O. R. U. M., et autres défenseurs de la bonne doctrine, ladite *médecine curative* n'aurait pas laissé de se servir toujours de ses purgatifs, et aurait eu la hardiesse de les faire employer, même par des médecins, ce qui est d'un exemple très-dangereux; et non contente de ce, aurait entrepris de diffamer la saignée, les sangsues comme meurtrières, et de bannir le mercure comme ennemi de l'espèce humaine, le quinquina comme cause d'une infinité d'accidens souvent irrémediables, l'émétique en lavage et les tisannes à profusion comme renouvelant le supplice de la question par l'eau, les rafraichissans comme éteignant la chaleur naturelle, les bains comme dangereux, les eaux minérales

comme inutiles ; ce qui porterait un préjudice notable et causerait la totale subversion de ladite faculté, qui tire de tous ces moyens toute sa subsistance, s'il n'y était par la cour pourvu.

Vu par la cour les neuf éditions du livre du chirurgien Le Roy, dit la *médecine curative*, montant à plus de quarante mille exemplaires ; les trois éditions du *charlatanisme démasqué*, ou la *médecine appréciée à sa juste valeur*, et autres pièces attachées à la dite requête, signée : *Chicanneau*, procureur de ladite faculté.

Oui les conclusions du commissaire rapporteur, tout considéré ; la Cour ayant égard à ladite requête, fait expresse inhibition et défense au sang de prétendre être la cause de la vie, et de se regarder comme le *voiturier* des humeurs gâtées ou corrompues renfermées dans les corps malades, ni de les transporter avec lui pour les déposer à l'effet de caractériser les diverses maladies ; comme aussi défend à la dite *médecine curative*, et à ses adhérens et fauteurs, de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les malades avec les médicamens ci-dénotés, quoique compris au *codex medicamentarius*, et approuvés par la faculté elle-même ; et en cas de guérison irrégulière par les préparations d'icelle *médecine curative*, permet aux médecins de ladite faculté, de rendre aux malades, suivant leur méthode ordinaire, les maux dont l'art fait son domaine, et de remettre lesdits malades en tel et semblable état qu'ils étaient auparavant, pour être ensuite traités selon les règles et formules en vigueur.

Donnant acte aux sieurs A. S. I. N. O. D. O. C. T. O. R. I. B. U. S. de leur opposition à la *médecine curative*, a banni à perpétuité cette dite *médecine* des écoles de la faculté et de toute pratique médicale ; lui fait défense d'y entrer, troubler ni inquiéter.

ter ses élèves, non plus que les praticiens dévoués aux bons principes d'icelle faculté, à peine d'être déclarée révolutionnaire et amie des nouveautés; et à cet effet, sera le présent arrêt lu et publié à la première séance académique, et affiché à toutes les portes des comités médicaux, et partout où besoin sera. Fait et prononcé, à huis-clos, le 39<sup>e</sup>. jour du mois d'avril 11671.

Collationné en l'original.

Un pharaphe.

Pour copie conforme,

Signé : BRISERAISON, greffier en chef.

N<sup>o</sup>. 2. *Appel d'un philanthrope à la conscience, à l'honneur et à l'humanité de messieurs les docteurs des facultés de médecine, au sujet de la médecine curative du chirurgien Le Roy.*

L'homme commet des erreurs, mais  
le sage en convient et s'empresse de  
les réparer.

Messieurs,

Depuis long-temps des plumes infiniment plus éloquentes que la mienne, n'ayant rien omis pour faire briller à vos yeux le flambeau de la vérité, et leurs efforts héroïques n'ayant pas été couronnés par le succès, je devrais, étant convaincu de la faiblesse de mes talens, me réduire au silence; cependant, comme il s'agit de plaider la cause sacrée de l'humanité souffrante, je ne puis m'empêcher de tenter un dernier effort en faisant un appel public à votre conscience, à votre honneur et à votre humanité.

Dans cette noble entreprise je ne suis guidé que par l'amour de la vérité et de la justice, car je n'ai pas l'honneur d'être connu de M. le Roy, ni n'ai été

encore dans le cas de recourir à ses moyens curatifs ; bien plus , j'étais , naguère , un de ses plus grands antagonistes. Mais mes préjugés se sont dissipés ; ils ont cédé à une cure presque miraculeuse dont j'ai été le témoin , qui a été opérée par une suite des ordonnances et des remèdes de L'ESCULAPE FRANÇAIS , et qui a désillé mes yeux : semblable à Thomas , je n'ai cru qu'*après avoir vu et examiné*.

Loin de moi , messieurs , l'intention de blesser votre amour-propre , et de vous dire des vérités trop dures ; le langage de la raison et de la philanthropie est , du moins j'aime à m'en flatter , le moyen le plus sûr de vous convaincre et de toucher vos cœurs ; ainsi , sans plus long préambule j'entre en matière.

L'auteur de la *médecine curative* affirme et démontre que toutes les maladies du corps humain dérivent d'une cause unique , qui est la dépravation et la corruption des humeurs plus ou moins grande , et que toutes les maladies peuvent être détruites par des évacuans proportionnés à l'intensité des humeurs , à moins que par le laps de temps , ou par une suite de remèdes mal administrés , ils ne soient devenus incurables. (1)

Bien loin d'adopter la méthode curative de M. le Roy , vous vous élevez , messieurs , avec force contre les moyens curatifs qu'il indique , les envisageant comme très-dangereux , et comme les fruits de l'imposture et de la charlatannerie. Le conseil de santé du canton de Vaud a déclaré dans la gazette de Lausanne , que ces remèdes n'étaient autre chose qu'un composé de violens purgatifs et vomitifs , dangereux par leur nature même , et surtout par la manière dont

---

(1) Lisez et sur-tout méditez le premier chapitre de la *Médecine Curative* , de même que la page 303 et suivantes de la neuvième édition de cet Ouvrage.

leur auteur veut qu'on en fasse usage ; il ajoute à cette diatribe , que les journaux de médecine contiennent plusieurs exemples de personnes auxquelles les susdits remèdes ont causé des inflammations d'entrailles, la gangrène et la mort au milieu de cruelles agonies.

L'auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Le Charlatanisme démasqué*, ou la Médecine appréciée à sa juste valeur , a trop bien réfuté diverses assertions mensongères de cette force pour qu'il soit nécessaire de les répéter ici , d'autant plus que ce moderne Juvenal a réduit au silence les détracteurs de la *médecine curative* , puisqu'ils n'ont été tentés ni de se justifier des reproches qu'il leur a adressés , ni d'accepter son défi (1) , ni de prouver qu'il fût un calomniateur. Il n'entre pas non plus dans mon plan d'examiner les principes de M. le Roy, et la nature de ses remèdes ; l'essentiel est de prouver irrésistiblement qu'ils atteignent leur but , qui est celui de guérir , et que par conséquent *ils sont excellens*. D'ailleurs sa cause a acquis force de *chose jugée* , puisqu'il est sorti victorieux des plaintes qui ont été portées contre lui et ses agens devant les tribunaux de Paris , Orléans , et Amiens (2). Ses adversaires ont été écrasés sous le poids des preuves qui militaient en sa faveur ; la chose est trop notoire pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici des détails.

Cependant, ce qui a droit de surprendre toute per-

(1) Voyez la page 86 de cet Ouvrage , qui passera certainement à la postérité et qui a fait réfléchir et sourire plus d'un lecteur. Lisez les pages 74 et 88 , elles vous feront apprécier à leur juste valeur les diatribes dirigées contre M. Le Roy.

(2) Voyez page 35a de la neuvième édition de la *Médecine Curative* , et les pages 206 et 319 de la troisième édition du *Charlatanisme démasqué*.

sonne qui réfléchit, vous persistez, messieurs, à dénigrer la méthode curative de M. le Roy, et vous ne cessez de terroriser les malades qui voudraient y avoir recours. Quel est maintenant le juge suprême qui doit prononcer en dernier ressort sur une cause célèbre qui intéresse le monde entier? C'est L'EXPÉRIENCE, ce maître des maîtres, que nulle personne de bon sens et de bonne foi ne peut recuser....

Ouvrez, messieurs, les œuvres de M. le Roy, et le *Charlatanisme démasqué*, qui sont actuellement dans les mains de toute personne éclairée, impartiale, amie de la vérité, et qui désire conserver ou rétablir sa santé. C'est dans ces ouvrages que vous trouverez et que vous pourrez lire l'arrêt de l'*expérience*, que vous êtes trop sages pour dédaigner et dont vous ne pouvez appeler; c'est là que vous trouverez un concert unanime de malades Européens et Américains, abandonnés de leurs médecins, qui dans leurs transports de la plus juste et de la plus vive reconnaissance, proclament M. le Roy COMME LEUR SAUVEUR ET COMME LE BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ SOUFFRANTE! (1)

Mais vous ne trouverez dans ces livres précieux qu'un commencement de cet arrêt qui doit vous éclairer et changer votre critique en applaudissemens. M. le Roy a fait un appel à tous les malades qu'il a ou soulagés ou guéris : *ils les supplie de vouloir bien se donner la peine, pour l'amour du bien public, de rédiger un précis des faits qui sont à leur connaissance, et tels qu'ils se sont passés; de noter l'état de maladie, son origine, les traitemens antérieurs, le nombre de doses évacuantes qui ont été prises, les accidens survenus et toutes les circonstances relatives au*

---

(1) Donnez-vous la peine de lire les lettres qui composent ce volume. *Note de l'auteur de la Médec. eur.*

*traitement, le succès ET MÊME LE NON SUCCÈS qui s'en sont suivis; son but est de mettre la vérité dans tout son jour ou l'erreur à sa plus haute évidence* (1). Du recueil de toutes ces déclarations, il en fera un *colosse* aussi inébranlable que les pyramides d'Égypte. Vous ne pourriez, messieurs, le renverser qu'en prouvant que M. le Roy, qui offre de vous montrer les originaux des pièces qu'il a reçues ou qu'il recevra, est un *faussaire*, et que les malades que vous avez abandonnés, ou déclarés incurables, qui reconnaissent et certifient qu'ils sont redevables de leur santé et de leur vie, après Dieu, à l'auteur de la *médecine curative*, sont des *échappés des petites maisons*.

Vous êtes, messieurs, trop éclairés pour tenter une entreprise aussi ridicule et aussi impossible que celle de trouver le mouvement perpétuel.... Vous n'essaierez pas de renverser un respectable monument, dont la *vérité, les faits et l'expérience* sont les architectes; car Minerve, armée de pied en cap, le couvre de son égide, et pulvériserait les téméraires qui oseraient porter une main profane sur l'arche sacrée, qui est l'espoir et la consolation de l'humanité souffrante.

O vous! respectables disciples d'Hipocrate et de Galien, qui avez été induits en erreur par d'anciennes maximes et par des préjugés enracinés, cessez de combattre le MODERNE ESCULAPE, qui après avoir pris la Nature sur le fait, vous indique la route la plus courte et la plus sûre pour guérir les malades et reculer les bornes de la vie; cessez, l'honneur vous y invite, une lutte qui maintenant ne peut avoir d'autre

---

(1) Vous voyez qu'un assez bon nombre de personnes ont déjà répondu à cet appel; prenez patience, le volume se grossira. *Note de l'aut. de la méd. cur.*

but que celui de mettre la lumière sous le boisseau et d'étouffer la voix de la vérité. Posez vos armes puisqu'elles se sont émoussées contre le bouclier de Pallas, et illustrez-vous en domptant vos passions et en couronnant le BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ SOUFFRANTE !

Ah, messieurs ! ne vous laissez pas retenir par un faux amour-propre ; ne craignez pas de vous dégrader et de vous décréditer dans l'opinion publique en rendant hommage au mérite et à la vérité ; au contraire, il prouverait la grandeur de vos âmes et ceindrait vos têtes de nouveaux lauriers. Les plus grands hommes ont été comme vous induits en erreur, ou aveuglés par les préjugés qui sont les plus grands obstacles au progrès des lumières et au perfectionnement de l'entendement humain.

Quelques théologiens catholiques n'ont-ils pas étrangement erré en persécutant et en condamnant comme hérétique le célèbre Galilée, qui avait démontré le mouvement de la terre autour du soleil ? Après avoir nié cette vérité mathématique, ils ont fini par la reconnaître.

L'histoire ne nous a-t-elle pas transmis ce beau trait d'un roi de Macédoine donnant gain de cause à une femme, qui quoique condamnée, en appela de *Philippe ivre à Philippe à jeun*.

Enfin le plus illustre des Romains, ne s'est-il pas immortalisé encore plus que par ses conquêtes, par la justice qu'il rendit à cette femme intrépide, qui osa en appeler de *César mal informé à César bien informé* ?

Ces beaux exemples seraient-ils perdus pour vous, messieurs ? Seriez-vous sourds à la voix de l'humanité gémissante, qui, *les faits et l'expérience à la main*, fait un appel solennel à votre conscience.

Daignez, messieurs, considérer encore qu'une plus



longue résistance serait inutile; car la vérité, fille du temps, triomphe tôt ou tard et finit par dissiper les prestiges. Votre intérêt même exige que vous vous empressiez de vous rallier à la bonne cause pour prévenir une désertion totale qui aura lieu lorsque les yeux de tous les malades seront dessillés. En vain, pour disputer le terrain, citeriez-vous quelques personnes ignorantes ou pusillanimes, ou imprudentes, ou attaquées de maladies mortelles qui auraient succombé parce qu'elles ne se seraient pas conformées exactement aux préceptes de la *médecine curative*, ou y auraient eu recours intempestivement et lorsqu'il n'y avait plus d'huile à la lampe. Tous ces faux-fuyants ne sont plus de saison; un célèbre écrivain en a fait justice (1). Pour un malade dont l'espoir aurait été trompé, M. le Roy vous en citerait mille, victimes de vos erreurs, de la saignée, des sangsues, des bains et même des meilleurs remèdes de la médecine palliative. C'est encore envain que vous voudriez rivaliser avec cet homme énorgueilli des plus beaux faits de pratique, parce que ses principes sûrs et invariables ont mis au grand jour la marche simple et uniforme de la Nature, pendant que vos principes et vos systèmes varient presque tous les jours et vous font tomber d'erreurs en erreurs, ce que démontrent l'histoire et les annales de la médecine. La méthode que vous suivez est si incertaine et si bornée, qu'une multitude de malades que vous aviez abandonnés, après les avoir accablés de mauvais traitemens, ont été sauvés par la *médecine curative*. En échange il vous serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de produire un seul malade que vous auriez guéri après qu'il aurait été déclaré *incurable* par votre célèbre rival.

---

(1) L'auteur du *Charlatanisme démasqué*.

Tout en rendant justice au mérite de M. le Roy, je suis bien éloigné de chercher à ternir la gloire de ces médecins savans, intègres et désintéressés, qui, en suivant l'ancienne méthode, ont rendu la santé et sauvé la vie à des malades dont on désespérait, tari les larmes d'une famille désolée, et tendu à l'indigence une main secourable. Honneur et respect à ces hommes illustres et sensibles, dont le pauvre conserve la mémoire, et dont le nom et les œuvres seront transmis à la postérité la plus réculée !

Mais combien il est difficile à un médecin de se distinguer, et surtout de réussir en suivant les maximes antiques ? Les plus grands docteurs ont eux-mêmes reconnu que la médecine, telle qu'on s'obstine à la pratiquer, n'est qu'un art conjectural (1). Pour ne pas s'égarer et pour parvenir à distinguer le vrai du faux, ce qui est la pierre philosophale de l'entendement humain, il faut pâlir sur les livres, consacrer presque toute sa vie à l'étude et avoir un cerveau parfaitement organisé.

Mais toutes ces incertitudes, toutes ces difficultés ont disparu depuis que PELGAS et Le Roy, à qui les anciens auraient élevé des autels, ont découvert, indiqué et tracé la marche de la Nature. Pour devenir son propre médecin et même celui des autres, il ne faut plus que savoir lire, avoir du bon sens et de l'énergie ! En se conformant exactement aux conseils et aux prescriptions de la *médecine curative*, on rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, on fait marcher droit les boiteux, on guérit les paralytiques, les hydropiques, les ulcères réputés incurables, etc., etc. (2) Cette facilité d'apprendre à guérir, que la ja-

---

(1) Voyez pages 12 et suivantes, 47 et à la suite du Char. dém.

(2) Voyez page 443 de la neuvième édition et dans ce recueil, *Note de l'auteur de la Médec. cur.*

lousie a osé critiquer, est le plus grand service que M. le Roy ait pu rendre à l'univers ; elle est le résultat des conceptions d'un génie qui a élagué tout ce qui était superflu ou dangereux ; qui n'a conservé sagement que le strict nécessaire, et qui était en rapport et en harmonie avec la Nature.

Cependant, quoique M. Le Roy ait rendu les plus grands services à l'humanité souffrante, vous êtes, Messieurs, bien loin d'être devenus des ouvriers inutiles ; elle implore encore votre secours, et c'est de vous qu'elle attend le complément de son bonheur. L'ignorance, les préjugés et la malveillance se réunissent pour nuire à la précieuse découverte de PALGAS, qu'ils peignent des couleurs les plus sombres. Il vous reste la glorieuse tâche de mettre en fuite cette tourbe ténébreuse qui fait tous ses efforts pour entraver la marche triomphante de la *Médecine curative* (1) En effet, combien dans les campagnes et même dans les villes, n'y a-t-il pas d'individus indigents qui n'ont pu apprendre à lire ? Combien d'autres, dépourvus de bon sens, de jugement ou d'énergie, substituant leur volonté imbécile à la prescription du médecin, deviennent par là les artisans de leur propre malheur et nuisent aux progrès de la vérité ? Enfin pour terminer ce triste tableau, combien n'existe-t-il pas de malvaillans, montrant aux malades avec une perfidie sans égale, du poison dans cette coupe salutaire qui contient le remède à toutes leurs infirmités ?

Voilà, Messieurs, une bien faible esquisse des

---

(1) Les médecins et les chirurgiens éclairés et impartiaux se sont bien gardés de coopérer à ces odieuses machinations ; ils se bornent à méditer ; ils prêtent une oreille attentive à la voix de *l'expérience*, et ils n'en sont que plus estimés.

maux auxquels vous pourriez remédier, en rendant hommage à la vérité et en reconnaissant franchement l'efficacité de la méthode et des remèdes de M. Le Roy. Si vous daigniez diriger les malades qui voudraient y avoir recours, tout en remplissant votre devoir vous vous couvririez de gloire, et la postérité reconnaissante, assignerait une place dans le temple de l'immortalité aux auteurs d'une réconciliation franche et sincère entre les partisans d'Hippocrate et de Le Roy. Ah ! Messieurs, c'est un philanthrope qui vous en conjure ; cessez d'être rebelles à la voix de votre conscience et de méconnaître des vérités incontestables, confirmées par l'expérience, et auxquelles les Américains comme les Européens rendent un témoignage éclatant. ( 1 ).

Votre intérêt ne serait pas autant froissé que vous le redoutez peut-être. Les *bons* médecins réuniraient autour de leur char les partisans de l'ancienne et de la nouvelle méthode de guérir. Les personnes qui n'auraient pas le courage de suivre la route épineuse, mais sûre que M. Le Roi à tracée, ne cesseraient pas d'avoir recours à vos bons offices, et vous rassureriez et consoleriez celles qui chanceleraient dans la route âpre de la *médecine-curative*, faute de bon sens, de courage et d'énergie.

Je m'arrête ; il serait superflu, Messieurs, de vous en dire d'avantage. Vous êtes trop éclairés pour n'avoir pas compris et senti la force des raisons que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que de deux partis il vous faut choisir l'un : ou de démontrer par les voies qu'approuvent la bonne foi, la justice et la loy-

---

(1) Voyez-en la preuve dans la neuvième édition de la *Médecine Curative*, et dans le corps de ce Recueil d'attestations. *Note de l'aut. de la méd. cur.*

auté que l'expérience n'est réellement point en faveur de la méthode de M. Le Roy, ou si la chose ne vous est pas possible, de céder à la voix de l'*expérience*. En persistant dans votre opinion, malgré les preuves qui lui sont contraires, vous vous exposez à être comparés à de soi disans aveugles qui ne veulent pas voir, et à de prétendus sourds qui ne veulent pas entendre. Bien plus, vous seriez infailliblement prévenus et même convaincus du crime affreux de *lèse humanité*, parce que plutôt que de lui tendre une main secourable, vous auriez préféré de faire fumer votre encens sur l'autel de Mammon. Non, Messieurs, du moins tout concourt à me le persuader, vous ne consentirez point à cet opprobre; vous avez pu errer, puisque c'est le sort de l'homme, mais vous ne pouvez risquer de vous avilir. Je vous considère trop, Messieurs, pour ne pas être persuadé que vous préférerez la gloire de céder aux voix toutes-puissantes de l'*expérience* et de l'*humanité*, à la honte de leur fermer vos oreilles; les bénédictions de vos contemporains aux malédictions de la postérité, et que vous ajouterez un nouveau lustre à ce siècle de lumières, en foulant aux pieds les antiques erreurs et préjugés de l'art médical et en engageant par cette noble conduite, la vérité à sortir de son puits. Tels sont les vœux sincères et ardens de.

Signé : C. H. C.

*Ancien officier d'artillerie.*

N<sup>o</sup> 3.

Paris, le 10 mai 1821.

J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, un exemplaire de votre Ouvrage, portant en titre : *Médecine Curative*. Je suis peu en état de juger de son mérite, mais il ne me paraît pas que ce livre doive vous attirer des persécutions

de la part de messieurs vos collègues ; chacun doit chercher à faire de son mieux , sans inquiéter les autres. Vous avez pour principe qu'il faut évacuer les humeurs qui vicient le sang ; d'autres soutiennent qu'il faut tirer le sang vicié ou trop abondant. Je suis peu en état , je le répète , de prononcer sur de tels débats ; mais il doit m'être permis de croire que la vérité pourrait bien se trouver entre les deux systèmes , plus près du votre sans doute.....

J'ai l'honneur d'être , etc.

Signé: C. L.

*Lettres de Médecins ou Chirurgiens.*

N°. 4.                      Saint-Laurent , 15 janvier 1818.

. . . . L'expérience , plus que tout autre chose , fera connaître les bons effets de votre méthode ; mais je prévois que votre système s'établira difficilement : il est à croire cependant qu'il prévaudra un jour ; car tout le mal que l'on en dit ne peut se prouver d'une manière raisonnable. On finira par voir les résultats tels qu'ils doivent être vus pour être appréciés. Ils n'est sorte d'absurdités inventées pour empêcher qu'on en adopte l'usage.

N°. 5.                      *Le même.* 28 mai 1818.

. . . . Mes confrères ont un peu crié , [ainsi que je pouvais m'y attendre ; mais ils commencent à croire que votre méthode n'est pas aussi préjudiciable qu'ils ont voulu se le persuader et le faire accroire dès le principe. Il en est un qui ne s'est pas opposé à son usage , et un autre l'a conseillée , en recommandant qu'on ne le dise pas , et les deux malades s'en sont bien trouvés. Je ne doute plus que , par une expérience méthodique , non-seulement ils n'en défendront pas l'usage , mais

je puis croire qu'ils pourront l'employer. J'espère, au surplus, beaucoup du temps, qui en justifiera l'emploi, surtout lorsqu'il sera fait en temps utile. . . . .

N<sup>o</sup>. 6.

*Le même.* 30 août 1818.

. . . . . La jeune personne pour laquelle vous avez bien voulu me répondre, qui avait une toux des plus continues, à la suite d'une gale répercutée, se trouve parfaitement bien de l'usage de votre méthode. Sa persévérance, ou plutôt celle de sa mère, a été, non pas couronnée d'un succès complet, mais la toux est diminuée jusqu'à ce jour assez pour faire croire qu'à la fin de l'automne elle en sera totalement guérie. C'est encore une note à donner aux détracteurs de votre composition. Mes confrères ne savent que me répondre quand je leur donne de pareilles questions à résoudre. J'en ai encore bien d'autres, que je rédigerai quand mes occupations me le permettront. . . . .

N<sup>o</sup>. 7.

*Le même.* 6 septembre 1820.

. . . . . Je croyais vous avoir déclaré dans le temps, que la jeune malade était parfaitement guérie, au grand étonnement des personnes qui blâmaient hautement la mère sur l'usage de votre méthode. Elle y a maintenant une si grande confiance qu'elle ne veut point d'autres remèdes.

[ N<sup>o</sup>. 8.

Chomerae, 2 avril 1819.

. . . . . Un de mes amis m'ayant procuré votre *Médecine curative*, et l'ayant lue avec beaucoup d'attention, j'ai vu, et mon expérience me l'a prouvé, que votre manière de raisonner sur la cause matérielle des maladies est très-juste, et s'accorde parfaitement avec les moyens qu'emploie la Nature

dans certains cas particuliers ; c'est ce qui m'a en-  
 gagé , Monsieur , à vous prier de m'envoyer votre  
 ouvrage par la poste , avec le prix que l'apothicaire  
 dont vous vous servez fait payer les médicamens que  
 vous indiquez dans votre méthode. J'en veux essayer  
 l'usage sur moi. Je me trouve atteint depuis douze à  
 quinze ans d'une affection à la peau qui me fatigue  
 beaucoup : c'est une démangeaison extrême , joint à  
 cela , des fluxions aux dents qui m'ont mis dans la  
 dure nécessité d'en faire arracher un grand nombre.  
 Au moment où je vous écris , je suis forcé de me  
 faire tirer la dent canine du côté gauche. A la suite  
 d'une forte fluxion portée sur elle , sont survenus  
 deux dépôts qui ont été ouverts. Malgré l'issue du  
 pus , il a resté à l'entour de la dent malade un déco-  
 lement qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la racine. Il  
 sort même d'une des ouvertures une espèce de ma-  
 tière sanieuse.....

N<sup>o</sup>. 9.

*Le même.* 25 juillet 1819.

. . . . . Vous m'avez demandé mon âge : j'ai  
 trente-trois ans. Votre traitement m'a beaucoup sou-  
 lagé ; j'espère , en en continuant l'usage , obtenir ma  
 guérison. Les agitations sont beaucoup moins vives.  
 Les fluxions aux dents se font sentir de temps  
 à autres , mais légèrement. Celle que j'avais lorsque  
 j'eus l'honneur de vous écrire , disparut entièrement  
 pendant l'usage des purgatifs. L'appétit va bien. J'ai  
 même engraisé. Depuis lors , plusieurs personnes  
 auxquelles j'ai conseillé votre méthode s'en trouvent  
 fort bien. Une demoiselle de treize à quatorze ans ,  
 atteinte du rachitis , et qui avait subi un traitement  
 conseillé par un chirurgien fameux de Lyon ( M. B. ),  
 qui a duré un an et sans aucun succès , se trouve  
 presque guérie depuis qu'elle fait usage de votre  
 méthode. Si le temps me le permettait , je pourrais



vous citer des fluxions de poitrine, des pleurésies bilieuses fort graves, des douleurs rhumatiques extrêmement aiguës, guéries par votre méthode.....

N°. 10.

*Le même.* 8 octobre 1819.

. . . . . Je continue l'usage de votre traitement avec succès. Je me trouve en voie de guérison. Les démangeaisons ont presque disparu. Le sommeil est plus tranquille. Les mouvemens involontaires que j'éprouvais sont peu de chose. J'éprouve encore des cuissons sur différentes parties du corps, les jours surtout que je prends le purgatif. Je pense que pour hâter ma guérison j'ai besoin de plusieurs doses du vomipurgatif. Lorsque j'ai pris de ce dernier, je m'en suis bien trouvé.

Plusieurs personnes à qui j'ai conseillé l'usage de votre méthode, en ont éprouvé un grand soulagement dans leurs maux; et je ne doute pas un instant que si elles eussent continué comme il convenait, elles ne se fussent guéries radicalement; mais les préjugés auxquels la majeure partie des hommes se trouvent malheureusement enclins pour leurs propres intérêts, les empêchent d'en continuer l'usage. Je viens de guérir une jeune femme d'une pleurésie bilieuse très-grave, avec le seul usage des évacuans de votre méthode, tandis que nos doctes médecins n'auraient pas manqué de saigner, d'appliquer les vésicatoires et de prescrire un régime antiphlogistique joint aux béchiques. Je ne doute pas qu'une pareille méthode n'eût été pernicieuse à cette malade. Les symptômes les plus graves qu'elle éprouvait étaient: douleur à la tête, oppression considérable dans le thorax, de manière que la malade respirait difficilement; joint à cela des crachemens de sang et une fièvre des plus violentes.

N<sup>o</sup>. 11.*Le même*, 8 décembre 1820.

. . . . . Votre méthode est la seule qui soit basée sur des principes vrais ; d'accord avec la Nature, quoiqu'en puissent dire certaines personnes d'après les médecins. Il n'est pas toujours facile de détruire les anciens préjugés , surtout quand ils sont soutenus par des hommes de l'art.....

N<sup>o</sup>. 12.      Lucenay-l'Evêque, 23 novembre 1819.

. . . Zélé partisan de votre méthode , j'en achetai un exemplaire , et j'y ai reconnu que vos principes sont les meilleurs et les seuls pour détruire la plupart des causes des maladies qui affligent l'espèce humaine. J'en suis un exemple. Je portais un mal d'estomac depuis environ six ans. A cette époque , ayant employé tous les moyens que la médecine ordonne pour cela, et ne m'en étant pas rapporté à moi seul, je consultai plusieurs de nos docteurs des environs , et toujours sans succès. A la fin , l'on me répondit que malheureusement il y avait des maladies qu'on ne pouvait radicalement guérir , qu'on ne pouvait que pallier. Enfin , dans ce moment-là , ayant lu votre ouvrage , et pénétré de vos principes , je pris la résolution de suivre l'article 4 de l'ordre de votre traitement. J'ai éprouvé du soulagement , j'ai continué le traitement et m'en suis bien trouvé. Ma femme , mes enfans , ont été malades dans le même temps , je les ai traités de même , et aussi mes domestiques : tout me réussit. Après ce , je hasardai ; je traitai plusieurs malades , toujours avec le même succès. Toute maladie récente cède de suite. Mais malheureusement il se trouve beaucoup de malades que l'on ne peut persuader ; mais par la suite la vérité se fera connaître.

Si j'osais , je vous ferais part de beaucoup de gué :

risons opérées par votre méthode, contrariée dans ses effets par nos docteurs, qui, quoiqu'ils eussent échoué dans leurs traitemens, publiaient que les vôtres étaient un *poison*. Cependant, il faut que je vous fasse part de l'altercation que j'ai eue avec un d'eux ; celui qui me dit que je ne pouvais guérir, que mon affection d'estomac était incurable. Étant avec lui, je l'apostrophai de cette manière : « Vous rappelez-vous de ce que vous m'avez dit ? Eh bien ! aujourd'hui vous me voyez ; à quoi ai-je l'obligation de ma guérison ? aux remèdes de cette méthode. Voilà une femme que vous venez de traiter, vous n'avez pu réussir ; vos calmans n'ont fait que du mal. Je la traite selon cette méthode ; la voilà presque guérie. — Elle ne guérira pas, j'en répons, dit le docteur. Au bout de quinze jours elle fut guérie. Elle était enceinte de deux enfans : elle a accouché heureusement, et elle jouit d'une bonne santé.

Cette femme avait une éruption depuis la région de l'estomac jusqu'à la tête. Le purgatif ne passait point ; j'ai été obligé de lui donner le vomî-purgatif en cinq reprises différentes ; elle a pris neuf doses purgatives ; on ne pouvait s'imaginer le volume d'humeurs que son corps renfermait. Les boutons diminuèrent graduellement à mesure que les humeurs s'évacuaient. Le même docteur eut la curiosité de l'aller voir durant le traitement, et ce fut pour en blâmer la méthode ; mais elle lui répondit : « J'ai trouvé du soulagement toutes les fois que j'ai pris les doses ; aujourd'hui, je me crois guérie. — Vous avez l'estomac perdu, ma chère. — Tout ce que je prends ne me fait point de mal. » Vous ferez une fausse couche, dit le docteur. Je l'avais vue et rassurée sur ces sorties si peu modérées, pour ne pas dire plus qu'inconvenantes.....

*Lettres de particuliers.*

N<sup>o</sup>. 13. St-Pierre, île Martinique, 5 septembre 1819.

M. Leroy, permettez à un inconnu, séparé de vous par l'immense Océan, et par un trajet de dix-huit cents lieues, de vous exprimer sa vive reconnaissance sur les bienfaits qu'il a retiré de l'usage des précieux évacuans de votre composition, à qui il est redevable du retour d'une santé ruinée par six ans de maladie.

J'abrègerai, Monsieur, des détails fastidieux. L'air à la fois chaud, humide et variable des colonies me fut nuisible : ma santé s'affaiblissait graduellement ; une constipation perpétuelle, rebelle à tous les traitemens de l'ancienne méthode, se trouva bientôt accompagnée de pituite, de rhumatisme, de démangeaisons fatigantes, et d'une sensibilité à l'air, aux fraîcheurs et à l'humidité, au point d'être obligé de me couvrir, dans ces pays brûlans, avec des flanelles, de la tête aux pieds. J'étais de plus, menacé de la pulmonie, familière à ces régions ; j'éprouvais un mal-aise indéfinissable ; le travail m'était pénible à l'excès : j'étais sans appétit, sans sommeil, sans aucune jouissance. La transpiration, signal de la santé aux îles, était tour-à-tour arrêtée, suspendue ou forcée. La faiblesse de mon tempérament était extrême : ma maladie, évidemment chronique et repoussant les secours de l'art, avait été augmentée par des attaques de gravelle, par des coliques de néphrésie très-violentes, et par une fluxion de poitrine, traitées avec les saignées, les loks et autres choses impuissantes. Des humeurs froides et tenaces dominaient la masse de mon système ; je devenais sourd, je perdais la vue, j'avais le moral affecté. Je ne donne qu'une faible idée de mes maux ; je passais pour incurable : ajoutez à cela que j'étais qualifié de

malade imaginaire, comme s'il était naturel de se plaindre d'affections qu'on ne ressentirait pas. Je ne savais à quel saint me vouer ; j'avais inutilement essayé de tout. Les eaux minérales seules avaient momentanément ralenti ou pallié mes souffrances. J'étais depuis six ans dans des alarmes continuelles. Malgré des soins, de la prudence et un sage régime, je désespérais de mon rétablissement ; un avenir triste s'ouvrait devant moi. J'étais désorganisé ; on m'appelait la momie ambulante ; bref, je m'acheminais au tombeau..... Dans cet état de choses, je ruminais un voyage en Europe pour dernière ressource, lorsqu'un heureux hasard fit tomber en mes mains, à la fin de 1818, votre excellent ouvrage, la *Médecine curative*. Je ne lus point votre livre, Monsieur, je le dévorai ; plus je l'étudiai, plus je fus convaincu. J'aborde le résultat de ses irrécusables assertions. J'y reconnus l'unique cause des maladies, qu'elle avait été méconnue jusqu'à nos jours, et que cette unique cause, devait être détruite par un unique remède. La commotion que je reçus des évacuans ne me découragea point ; une trentaine de doses vomitives et purgatives, prises d'après l'indication des maladies chroniques, m'ont procuré au bout de quatre mois, un soulagement notable ; pendant ce temps, j'ai évacué de soixante à quatre-vingt livres de matières humorales, acqueuses et fétides. L'équilibre de mon système s'est rétabli ; mon affection nerveuse a disparu ; j'ai quitté mes vêtemens épais ; je suis content de mes fonctions naturelles ; j'ai le corps plus léger ; j'ai les idées plus nettes ; le physique et le moral ont repris leur aplomb primitif : je jouis d'une nouvelle existence.

Alors que je fis usage de votre méthode simple, naturelle et salutaire, on voulut m'effrayer sur les suites. Je restai ferme dans ma résolution. Armé de

la *Médecine curative*, dont j'avais fait un petit précis pour ma gouverne particulière; nourri des triomphantes maximes de cet écrit clair, succinct et méthodique; fort surtout de la solidité des raisonnemens de ce *livre sauveur*, que je consultais souvent, et qui était pour mon corps ce que l'évangile est à l'âme, j'eus la gloire d'être moi-même mon médecin. Identifié avec les principes que vous y développez, j'ai combattu audacieusement la mort, et la victoire m'est restée. Plus de migraine! Plus de pituite! Plus de vapeurs! L'amélioration de ma santé frappa d'étonnement mes amis; séduits par mon exemple, plusieurs d'entre eux essayèrent; ils s'en trouvèrent bien. A part le cas rare d'incurabilité, toutes les expériences faites ont été couronnées d'un brillant succès. Vos purgatifs deviennent indispensables à la Martinique, pour satisfaire aux besoins de l'archipel américain. L'impulsion est donnée, la confiance s'accroît journellement. Avant un an, le quart de la population de ce pays y aura recours; et avant deux, votre méthode sera généralement adoptée par les îles voisines.

Je me félicite, Monsieur, d'avoir été le premier blanc des Antilles qui ait fait personnellement usage de vos bienfaisants purgatifs, au même moment où M. Morestin, mon ami, faisait des essais fructueux sur les nègres de son habitation. Il vous fit une demande, et c'est avec les évacuans que vous lui fîtes expédier que j'ai continué mon traitement et complété ma guérison. Je suis charmé d'avoir aidé à la réputation de votre méthode, si utile à l'humanité souffrante. J'ai senti les effets merveilleux des évacuans que vous prescrivez à vos malades; leur éloge est facile à faire; ils réunissent agrément, économie et prompt réusite. Ils conviennent aux blancs, aux noirs, aux métis. J'avoue qu'ils sont souverains. Par leur action, ils purifient le corps de

ses impuretés. Privé d'eux, je souffrirais; avec eux j'ai cessé de souffrir. J'ai donc reculé les bornes de ma vie. De plus, mon tempéramment recouvre par degrés sa première vigueur. Avec l'ancienne méthode, je dépensais en vain beaucoup d'argent; avec la nouvelle, j'en ai été quitte pour la modique somme d'un doublon. Voilà des vérités incontestables.

La postérité n'oubliera point, Monsieur, d'être juste à votre égard; une noble célébrité vous attend; votre belle découverte, ornant les fastes de la médecine, vous assure l'immortalité. Les amis de la vérité blâment vos ennemis. A l'imitation de Socrate, de Colomb, de Descartes, d'Arvey et autres grands personnages qui ont agrandi la sphère de nos connaissances, vous êtes en butte au courroux de l'envie qui voudrait arrêter le cours rapide de votre illustration; mais l'histoire impartiale appréciant vos talents, votre urbanité et votre généreux désintéressement, vous assignera le haut rang que vous méritez. Je me complais dans cette prophétie. Au total, vous avez perfectionné l'art difficile de guérir. Grâce à vos principes, la médecine flottant depuis quatre mille ans dans le vague des conjectures, repose actuellement sur une base fixe et immuable. Puissiez-vous jouir long-temps, vous et M. Cottin, votre enfant adoptif et votre digne collaborateur, de tout le bonheur que mon cœur vous souhaite.

Dénué de talent épistolaire, j'ai la modestie de convenir que ma lettre n'est digne ni des honneurs de l'impression, ni de ceux de la publicité; mais si, telle qu'elle est, vous la croyez utile, comme certificat, à la plus belle, à la plus noble, à la plus juste des causes, je vous autorise à en faire l'usage que vous jugerez convenable. Au reste, nul doute que votre correspondance, mise sous les yeux du public, n'atteste et ne prouve sans réplique que votre commode

procédé , à la fois *curatif* et *préservatif* , s'applique à tous les âges , à tous les climats , à tous les tempéramens ; employé avec précaution , sagesse et discernement ( comme vous le prescrivez ) , on peut , sans être taxé d'exagération , lui accorder l'infailibilité. Je déclare n'avoir dit que la vérité.

J'ai l'honneur d'être , etc.

Signé , B. CAZENEUVE de Tallard , négociant , rue du Précipice , à Saint-Pierre , île Martinique.

N<sup>o</sup>. 14.

Creil , 3 juillet 1812.

*M. Leroy , chirurgien , à Paris.*

. . . . Vous seriez assez content de votre ouvrage , non que je sois entièrement quitte du diable qui s'est attaché après moi depuis un temps trop considérable , mais vous verriez un mieux sensible écrit sur ma figure , qui n'est plus celle du fantôme que vous avez vu une fois. Enfin , voilà quelque temps que je n'éprouve pas de crise à fond , j'entends avec perte de connaissance ; mais comme je ne m'en crois pas tout-à-fait quitte , je continue mon traitement par trois , quatre ou cinq doses chaque quinzaine ou par trois semaines. Eh bien ! croiriez-vous , Monsieur , qu'à la suite de si beaux résultats , il se trouve encore des gens ici qui préfèrent la méthode ancienne , qui les conduit promptement à la vallée de Josaphat. En voilà de suite plusieurs , et des jeunes gens , traités par la saignée et les bouillons de veau , qui sont morts en moins de huit jours , plutôt que de prendre quelques purgatifs qui les auraient sauvés , puisque l'expérience n'en est pas douteuse , ayant vu des êtres tomber-là , et tirés d'affaire en deux ou trois jours. Oui , Monsieur , c'est comme cela ; l'espèce humaine est faible. Je suis donc un héros , car en



commençant je n'avais personne de mon avis ; l'un voulait jeter mes bouteilles par la fenêtre ; l'autre me traitait de fou , un autre de frénétique ; et malgré tout cela , j'allai toujours mon train : si bien que pour mon début j'ai pris soixante doses sans laisser un seul jour d'intervalle : ensuite je n'ai plus compté , mais j'ai mené cela vigoureusement , parce que vous m'aviez dit que le compte ne faisait rien à l'affaire. J'ai l'honneur d'être , Monsieur , avec une parfaite reconnaissance , etc.

H...

N<sup>o</sup>. 15.

Le même 17 novembre 1812.

M. Leroy , croirez-vous ce que je vais avoir l'honneur de vous dire ? Un événement singulier et pour ainsi dire incroyable. Moi , si long-temps la proie de la mort , si souvent parti pour le royaume de Pluton ; eh bien ! je suis marié. Enfin , grâce à vos soins si heureusement couronnés , j'espère me rendre encore utile à mon pays en quelque chose que ce soit ; en vain on en voudrait douter , j'ai pardevers moi une expérience qui me suffit. Je suis cependant assez mécontent de ma personne pour avoir négligé de vous annoncer une victoire aussi brillante ; mais on espère toujours mieux que ce que l'on a : je la voulais complète et exempte de retour facheux : c'est ingratitude et je me repens de l'exigeance ; la raison veut que je me trouve satisfait de mon sort. En échange des remercimens que j'aurai le plaisir de vous faire verbalement , je recevrai sans doute vos félicitations sur mon changement d'état , et je pense que vous serez très-satisfait d'un résultat aussi avantageux , obtenu sur un être dévoué et condamné à mort par ordonnance de médecins. En vain on voudrait vous contester un pareil miracle ; je suis trop plein

de cette persuasion pour n'en pas prouver à force ouverte la vérité. Oui, Monsieur, vous êtes mon sauveur, rien n'est plus certain. C'est avec une reconnaissance biensincère que je vous fais mes remerciemens et mes salutations respectueuses, en attendant que ma bouche ratifie cette assurance de mon profond respect et attachement.

H.....

N<sup>o</sup>. 16. *Le même.* Choisy, 1<sup>er</sup> décembre 1820.

. . . . . Vous m'avez sauvé la vie. Ce bienfait m'est devenu plus précieux depuis quelque temps, parce que j'ai une petite famille qui fait mon bonheur; et aussi parce que ma santé est meilleure que jamais. Vos divins avis seront toujours la règle, pour moi et ceux qui me sont chers et qui ont été témoins de ma résurrection, qui tient vraiment du prodige.....

Signé, H.....

N<sup>o</sup>. 17. *Moussy-le-Neuf*, 22 mai 1817.

*M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine Saint-Germain.*

. . . . . Tout m'a réussi jusqu'à présent, et me fait espérer le même succès pour l'avenir. Deux jeunes gens, à huit jours l'un de l'autre, d'une vingtaine d'années, tous deux manouvriers de ma paroisse, avaient gagné une fluxion de poitrine. Le premier a été parfaitement guéri en cinq jours, et le second en trois seulement. Du temps de nos ancêtres, on eût crié miracle! On ne doit pas être moins étonné du nôtre.....

D....., *curé de Moussy-le-Neuf.*

N<sup>o</sup>. 18. *Le même.* 7 février 1819.

Monsieur, vous avez témoigné trop d'intérêt au

rétablissement de ma santé pour que je néglige un seul instant de vous en donner des nouvelles. Dans les premières trente-six heures de ma maladie, qui ma paru être une fluxion de poitrine, je me suis purgé selon l'article 3 de l'ordre du traitement de votre méthode; ce qui a dissipé de suite tous les symptômes allarmans de cette maladie. Depuis ce moment, je n'attends plus que des forces; et au grand étonnement et mécontentement de la séquelle médicale et chirurgicale, les *cuillerées* triompheront. Je ne voulus appeler que le médecin de mon âme, et vous, Monsieur, comme ami, si vos occupations l'eussent permis. Tout va bien, Dieu merci; je n'ai plus que de la faiblesse et un peu de toux. Adieu, Monsieur, recevez toute ma reconnaissance et croyez-moi pour la vie votre ami.

D.....

*P. S.* C'est une main étrangère qui a écrit cette lettre; mais c'est moi qui l'ai signée.

N°. 19.

*Le même.* 14 février 1919.

M. Leroy, c'est avec la plus vive satisfaction que j'ai reçu et lu votre lettre du 8 du présent. L'intérêt que vous prenez à ce qui concerne le rétablissement parfait de ma santé me pénètre de la plus vive comme de la plus franche reconnaissance pour vous. Veuillez vous rassurer; après m'être conformé à l'art. 3, j'ai suivi l'art. 2 de votre ordre de traitement. Le jour même que votre dernière m'est parvenue, j'étais en pleine évacuation. J'en ai ressenti tous les effets les plus satisfaisans. L'appetit n'est que trop grand; il faut que je le modère. Aujourd'hui pour la première fois j'ai chanté la messe. J'étais faible, mais cela venait de ce que j'étais obligé d'être à jeun. A onze heures j'ai mangé la soupe et le bouilli avec

le meilleur appetit. Je m'en trouve bien , et à deux heures je chanterai vêpres. Adieu, etc. Signé : D....

N<sup>o</sup>. 20. St-Pierre-Martinique , 1<sup>er</sup> avril 1820.

*M. Leroy , chirurgien-consultant , à Paris.*

. . . . Je puis vous assurer , sans flatterie , que vous êtes en vénération à la Martinique. Votre nom , et parfois le mien volent de bouche en bouche dans nos salons , aux promenades et surtout dans les réunions de famille. Et les dames créoles , revenues de leur première frayeur , bénissent l'heureuse découverte qui favorise leur beauté , alimente l'éclat de leurs appas et procure santé et vigueur à leurs époux , à leurs enfans....

A votre exemple , par mon canal et celui des autres , je tâche d'augmenter la masse des heureux..... Ah ! Monsieur , que ne suis-je monarque ! tous les hôpitaux de mon empire seraient régis par vos procédés curatifs ; il en résulterait pour mes sujets la santé , pour les malades un soulagement certain , et pour la caisse une grande économie.

. . . . Je vous avais parlé , Monsieur , dans ma première , de ma longue et désolante maladie , des divers traitemens inutilement tentés , et de ma notable amélioration par l'usage continu des évacuans. Mettant à profit vos sages avis , j'ai poursuivi le mal dans ses derniers retranchemens. Vainqueur d'une répugnance extrême , j'ai poussé dans quinze mois jusqu'à cent doses , tant en vomipurgatif qu'en purgatifs ; et aujourd'hui , je vous annonce avec plaisir ma guérison radicale.

Les progrès dont je parle ont été rapides à la Martinique , où votre méthode produit des effets merveilleux. L'idée d'abord répandue que les évacuans étaient un poison , s'affaiblit tous les jours. Je

suïs pour ces régions la preuve vivante du contraire. J'abrégèrai le récit des faits qui se sont passés sous mes yeux. Plusieurs ont été guéris comme moi de maladies chroniques invétérées, par l'usage constant de vos purgatifs. D'autres, affligés de maladies siphilitiques, dites INCURABLES, se sont débarrassés de leurs souffrances. D'autres, sujets aux coliques néphrétiques, ont rendu du gravier et de petites pierres. Et d'autres, enfin, ont été sauvés par vos procédés curatifs, en dépit des incrédules, de l'ASSOMMANTE FIÈVRE JAUNE, LA PESTE DES ANTILLES! Quel riche présent pour les régions américaines!! (1).

IRMA, fille de votre serviteur, jolie comme un bijou, et âgée de deux ans, doit le jour à l'usage des purgatifs qui m'ont rendu la santé. Une fièvre lente, d'un caractère sérieux et tendante à la putridité, s'était emparée d'elle. Des bains, des tisannes, des calmans avaient été ordonnés; son état devenait plus alarmant. Je me rappelai que trois ans auparavant, j'avais perdu, par suite des mêmes symptômes, un intéressant petit garçon; je raisonne avec ma femme, et il fut décidé de suivre pour Irma la méthode curative. Un vomipurgatif lui fut administré le lendemain; il produisit par le haut et par le bas, douze évacuations abondantes; c'étaient des humeurs verdâtres, infectes; trois ou quatre purgatifs, premier degré, furent donnés; mêmes résultats. Au bout de huit jours, Irma fut sauvée. Depuis lors,

---

(1) Je ne doute nullement qu'avec la défiance que ce fléau doit exciter chez tous les hommes, et avec les précautions qu'ils doivent prendre en pareil cas, d'après ce que j'ai dit dans ma méthode à l'égard des épidémies et des maladies violentes, la *Médecine curative* ne soit en effet un riche présent pour les régions exposées aux fléaux de ce genre.

rien de plus gai , rien de mieux portant que notre intéressante Irma.

Pour vous mettre , Monsieur , totalement au cours des rapides progrès de la méthode curative , je vous informe que ma prédiction faite depuis moins d'un an , et renfermée dans ma lettre du 5 septembre dernier , est accomplie. Déjà elle est en pleine vigueur en ville , à la campagne , et dans les îles voisines. Je continue à publier que je dois à votre méthode l'exil de mes maux , le rappel de mes forces et une solide santé.

Pardon , Monsieur , des détails qui grossissent ma lettre ; ils prouvent que ma famille vous chérit , et que mon cœur aime à s'épancher dans le vôtre. Je parle d'ailleurs au meilleur de mes amis , au restaurateur de ma santé , au sauveur de mon intéressante Irma.....

Adieu , Monsieur , continuez à m'honorer de vos chères nouvelles , si vous en avez le temps ; présentez mes hommages respectueux à vos aimables alentours ; et n'oubliez point que je ne cesserai d'être , ici et ailleurs , avec une affection sans borne , votre , etc. , etc.

*Signé* CAZENEUVE DE TALLARD , négociant.

N<sup>o</sup>. 21.

Croizilles , 3 juillet 1817.

*M. Leroy , chirurgien-consultant , rue de Seine , n<sup>o</sup>. 49 , faubourg St.-Germain , à Paris.*

Voilà très-long-temps que vous n'avez pas reçu de mes nouvelles ; j'ai sans doute mis votre bonté à l'épreuve la plus complète. J'ai eu , comme vous le savez , au mois d'octobre dernier , une maladie si cruelle que les fameux champions de Galien et d'Esculape auraient eu de la peine à s'en tirer avec hon-

neur, parce que ces Messieurs craignent la super-  
 purgation. J'ai été accablé pendant plusieurs jours  
 de la maladie appelée à juste titre, le *tenesme*,  
 avec des épreintes si fortes, si terribles, si cruelles,  
 qu'à chaque instant je pensais que le fondement de  
 la machine humaine allait s'écrouler. Dégoûté de tous  
 les alimens pendant dix-neuf jours, excepté le bouil-  
 lon gras; n'ayant pas cinq minutes, jour et nuit,  
 sans être sur le *pot*, ou dans l'impossibilité de m'y  
 rendre. Vers le neuvième jour de ma maladie, crai-  
 gnant qu'il ne fallût *déloger*, je fis dire à M. P. que  
 lorsqu'il passerait à Croizilles, en qualité de mé-  
 decin, d'avoir la complaisance d'entrer chez moi,  
 que je le verrais volontiers. Il vint, en effet, le  
 lendemain. Ce n'était pas pour lui demander des  
 avis, ni des remèdes que je le faisais venir; mais,  
 si j'avais eu le malheur de succomber, on n'aurait  
 pas manqué de dire que le *poison lent*, le *poison*  
*actif* avait envoyé le curé de Croizilles au pays des  
 taupes; car il répétait avec l'écho le plus fidèle, que  
 les remèdes dont je me servais étaient trop violens.  
 Hé! lui répliquai-je, il y a environ dix minutes  
 que vous êtes entré, voilà cependant trois selles co-  
 pieuses depuis votre arrivée. Le bruit du tonnerre  
 n'a pu vous rendre sourd; car, quoiqu'attaqué sé-  
 rieusement, et plus près que vous pour l'entendre,  
 je ne l'ai pas entendu gronder. C'était à sa seconde  
 visite; lui ayant demandé ce qu'il pensait de ma ma-  
 ladie, il me dit que c'était une maladie endémique  
 c'est-à-dire pestilentielle, et que j'étais le seul en  
 France qui l'avait. Hé! M. le docteur, vous avez eu  
 bientôt fait la visite de tous les malades de France;  
 et en combien de temps? en moins de deux jours:  
 un capitaine de hussards ne rejoint pas son poste  
 avec plus de célérité que vous. Il m'offrit ensuite  
 quelques gouttes de laudanum pour adoucir mes hu-

meurs ; en lui témoignant ma reconnaissance , je lui répondis que tout cela était dans ma bouteille (1). Il revint encore deux fois me voir. « Hé ! bien , M. le curé , comment cela va-t-il , aujourd'hui ? » comme un homme qui a une médecine dans les entrailles. « Vous vous ferez mourir avec vos médecines ! » Je ne suis tranquille que pendant le temps qu'elle se dispose à opérer ; et je préfère vingt purgations à la corruption de mes humeurs. Les unes rendent la santé , les autres donnent la mort , parce que la mort n'est autre chose que la même corruption de nos humeurs , toutes les fois que la maladie provient de l'intérieur. Et en effet , ce principe reconnu , je pris vingt-deux purgations dans l'espace de trente-trois jours que je fus malade. Vous voyez donc que je n'ai pas négligé l'usage de la découverte de défunt PELGAS , votre très-honoré beau-père.

Cette maladie m'a rajeuni de vingt ans (2). Si je vieilliss plus tard , comme cela pourrait arriver , j'aurais soin de me servir de vos remèdes ; car je suis sûr , à présent , que la fontaine de Jouvence n'était qu'une prophétie des évacuans de la *médecine curative* de M. Leroy , qu'il devait publier au dix-neuvième siècle du christianisme. Je ne puis plus complètement ni plus cordialement vous exprimer les sentimens dont je suis pénétré pour la découverte précieuse que le grand médecin des corps et des âmes a réservée au père de madame Leroy.

Je suis etc. *Signé* : B.

(1) C'était d'une bouteille de purgatif dont il parlait.

(2) Il en avait alors plus de soixante-douze.



N<sup>o</sup>. 22. St.-Pierre Martinique , 4 fév. 1820.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine , à  
Paris.*

. . . . . J'ai remis à M. D. l'exemplaire à son adresse. Si ce monsieur , comme vous voulez bien avoir la bonté de me le dire , vous a procuré la satisfaction de correspondre avec moi , je déclare lui être redevable d'une reconnaissance éternelle pour m'avoir fait connaître une méthode si utile que pour la moitié de ma faible fortune je ne voudrais pas l'ignorer , et pour l'auteur de laquelle je conserverai tant que je vivrai une profonde vénération.

Avant de terminer ce long griffonnage , je suis bien aise de vous parler un peu de mes succès en médecine. Je vous dirai d'abord que les maladies ne sont presque plus connues sur mon habitation , que j'ai augmentée de dix nègres. Je vais vous faire connaître , par le prix qu'il m'ont coûté , s'ils étaient bien portans ou non. Le prix d'un nègre , lorsqu'il est passablement en santé , est de 3,000 livres ; et les miens m'ont coûté l'un dans l'autre 900 liv. chacun , tous âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans ; ayant un excellent appétit , mais maigres , couverts de gale , scorbutiques jusqu'aux os , les dents ne tenant presque plus aux mâchoires , et les yeux chassieux et très-rouges. On m'a cru propre à habiter les petites maisons lorsque j'ai fait cet achat. Je ne les ai pas moins conduits chez moi , où , pendant quarante jours , je les ai traités d'après l'article 2 , l'article 3 , et l'article 4 de l'ordre du traitement de votre méthode , et suis parvenu à les rendre aussi bien portans que le premier de mes autres cent dix nègres ; au point que personne ne veut

plus les reconnaître. Ils ont tous rendu pendant leur traitement une grande quantité de vers. Deux d'entre eux qui étaient les plus maigres , et qui avaient les yeux dans le plus mauvais état , ont rendu chacun un *taenia* en entier. L'un de ces vers , que j'ai mesuré, et que je conserve dans l'esprit de rhum, a trente pieds de long. Je n'en finirais plus si je vous disais tous les services que m'a rendus votre méthode ; il en est de même chez tous les habitans qui en font usage ; je vous citerai par exemple l'habitation St.-J. Il y a sur cette propriété six cents nègres ; il est notoire que l'on perdait ordinairement vingt-sept nègres , grands ou petits , années communes , et que , pendant l'an 1819 que votre méthode a été employée, on n'a perdu qu'un seul enfant naissant, et qu'on a dépensé 2000 liv. de moins en médicaments , et , de plus , économisé les visites de médecins. Je vous en dirai autant de diverses autres propriétés considérables , et qui n'emploient que vos évacuans.....

M....., habitant caféier à la Martinique.

N°. 23.

Mirambeau , 14 mai 1820.

*M. Leroy , chirurgien-consultant , rue de Seine-St-Germain , n. 49 , à Paris.*

Je suis le premier de ce pays-ci qui ai mis en usage votre médecine pour détruire une colique de reins qui m'incommodait depuis huit ans. J'en ai obtenu tous les avantages que je pouvais en espérer, puisqu'il est vrai que voilà onze mois que je ne m'en suis ressenti. Satisfait du bonheur d'une aussi bonne rencontre , j'ai employé tous les moyens qui étaient en mon pouvoir pour donner à votre méthode la plus grande publicité , et la confiance qu'elle mérite , ce qui ne m'a pas été difficile d'après sa grande vertu,

au point qu'à sept ou huit lieues à la ronde, beaucoup de personnes l'ont mise en usage et s'en sont toutes aussi bien trouvées que moi.....      Signé : G.

N°. 24.      St-Pierre, île Martinique, 20 avril 1820.

Monsieur Leroy, je m'en réfère, dans tout son entier, à ma lettre du 1<sup>er</sup>. de ce mois. J'ai eu le plaisir de présenter M. G., à M. D. R. Après les civilités d'usage, la conversation roula sur les brillans progrès de votre méthode curative. Peu après entra dans le salon, M. B...; il sortait de chez M. D. L. « Je » viens d'assister, nous dit-il, à une discussion animée sur les purgatifs de M. Leroy; je vois que » vous vous occupez du même objet, et je suis charmé de siéger à côté de personnes qui peuvent en » raisonner avec connaissance de cause. » M. D. R. émit une opinion favorable; M. G. l'appuya fortement; et moi, consulté à mon tour, je déroulai mes idées. Je passai en revue la foule des maux auxquels j'étais en proie depuis six à sept ans, l'insuffisance des divers traitements de l'ancienne méthode, et les bienfaits que j'avais retirés de la nouvelle, source de ma guérison radicale. Frappé des arguments victorieux opposés à ses objections, M. B..., convaincu, nous quitta en déclarant qu'il allait ordonner aux géreurs de ses habitations, de traiter d'après vos procédés curatifs, ses ateliers agricoles. C'est une conquête marquante. Le jour où je fis ma visite à M. D. R. avec M. G., est au nombre de ceux utilement employés pour la Médecine curative.

Fidèle à ma promesse de vous mettre au cours de ce qui se passe ici concernant l'objet en question, je vous informe que la méthode curative se ramifie dans toutes les directions, que, triomphant de mille obstacles, elle va toujours de l'avant, et que déjà

plusieurs médecins reconnaissent la solidité de ses principes. C'est une véritable *révolution médicale*, dont je suis, un des premiers pivots. A dire vrai, ce que j'ai fait à ce sujet est l'unique ouvrage de la reconnaissance.

Les antagonistes de la Médecine curative auront bientôt usé ce grand ressort, *que vos purgatifs sont dangereux*: ressort mis en jeu pour effrayer les imaginations. Un malade vient-il à mourir? on affirme que vos évacuants l'ont tué. Prend-on des informations? on s'assure que le décédé n'a pas même fait usage de ce moyen de salut. Au reste, le public, souvent induit en erreur, n'ajoute plus foi à ces alarmes banales, dont l'expérience atteste la fausseté.

..... Comptez que pour la propagation de la Médecine curative, je ne négligerai rien de ce qui sera en mon pouvoir, et aussi long-temps que le mot reconnaissance existera dans mon cœur, dans le dictionnaire et dans les âmes bien nées.

*Signé* CAZENEUVE DE TALLARD.

N<sup>o</sup>. 25.

Montpellier, 29 avril 1820.

*Monsieur Leroy, chirurgien-cousultant, rue de Seine, n. 49, faubourg St-Germain.*

Depuis long-temps je fais usage de votre médecine, qui m'a produit, ainsi qu'à plusieurs de mes officiers, les effets les plus salutaires. C'est pour en continuer les bienfaits, que je vous prie de m'en envoyer six volumes, et un volume du *Charlatanisme démasqué*. C'est à ma sollicitation et à mon exemple que mon ami intime, le colonel H....., s'est guéri avec votre traitement. Je sens qu'il est difficile que la grande masse en fasse usage, par rapport au froissement de grands intérêts, qui se trouveraient de suite anéantis,

et que des préjugés soutiennent souvent contre toute raison. Il faut espérer qu'à force d'expériences et d'exemples sous les yeux, la vérité l'emportera sur l'habitude de la routine. Veuillez me croire, pour mon particulier, votre reconnaissant et très humble serviteur,

Le colonel chevalier de G....

*P. S.* Ce qui vous paraîtra singulier, c'est que j'ai traité par force mon chirurgien major, qui aujourd'hui me demande quand il pourra s'en servir de nouveau.

N<sup>o</sup>. 26.

Le même, 21 juin 1820.

..... Quoi qu'en disent tous les médecins à la mode, nous ne changerons pas nos habitudes. Pour vous prouver combien nous tenons à chasser toutes les vieilles iniquités que nous avons depuis longues années, je vous prie de nous faire expédier par le pharmacien Cottin, votre gendre, un nouvel envoi de vomipurgatif et purgatifs deuxième et troisième degrés, conformément à votre dernière prescription. Sans doute que M. le chef d'escadron de P... fait tout ce qu'il peut pour propager votre méthode; il désire, comme moi, que toute l'humanité souffrante se soulage et se guérisse par elle. Nous aurions moins d'estropiés et moins de mourants, si elle était plus généralement adoptée. Adieu, Monsieur, veuillez croire à la considération de votre tout dévoué,

Le colonel chevalier de G....

N<sup>o</sup>. 27.

St-Pierre-Martinique, 2 juin 1820.

*M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine-St-Germain, n. 29, à Paris.*

Ayant éprouvé les meilleurs effets possibles de

votre purgatif , tant sur moi-même en me guérissant  
 de plaies aux jambes , que neuf mois de remèdes  
 de la pharmacie ordinaire n'avaient pu seulement  
 faire détourner , que par la guérison d'un de mes es-  
 claves perclus d'écrouelles, je m'adresse à vous pour  
 me faire confectionner, par M. Cottin, votre gendre,  
 les médicamens nécessaires aux soins de ma santé,  
 d'après votre méthode, la *Médecine Curative*, qui  
 m'a rendu de signalés services. Le manque de vos  
 évacuans chez beaucoup de personnes qui, comme  
 moi, vous adressent leurs demandes au même effet,  
 est la cause que certains individus les ont contrefaits;  
 et pour les débiter avec plus d'impunité et d'impu-  
 dence, ils font acheter les vases qui ont contenu les  
 vôtres, garnis de l'étiquette de M. Cottin; et c'est  
 dedans qu'ils distribuent leur contrefaçon aux per-  
 sonnes confiantes, ce qui ne donne que très-mauvais  
 résultats.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite  
 considération, T

N<sup>o</sup>. 28.

Blois, 15 mai 1820.

*M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-  
 Germain, n. 49.*

Permettez-moi de vous entretenir de l'état où se  
 trouve une de mes petites filles, qui, depuis trois  
 mois, a une toux qui me fait peine à entendre. Lors-  
 que les quintes la prennent, elles ne finissent pas;  
 elle n'a point d'appétit du tout. A l'aide des secours  
 de votre médecine, elle a passé le développement  
 du tempéramment. Souvent elle est nécessitée de  
 garder le lit, elle souffre des coliques si aiguës,  
 qu'elle en perd quelquefois connaissance, ou elle  
 éprouve un tremblement général, dont elle n'est  
 pas maîtresse. La peine comme le plaisir influent

sur ses nerfs d'une manière trop sensible. Comme j'ai perdu une de ses sœurs , à l'âge de quinze ans , je vous avoue que ce que je vois à celle-ci m'effraie. Dites-moi , en honnête homme , ce que vous pensez de celle là.

Votre très-humble servante ,

Signé : R.

N°. 29.

La même. 26 juin 1820.

M. Leroy, je vous dois des remerciemens ; je vous en fais de bien sincères. Nous avons suivi avec la plus grande exactitude votre traitement , pour notre malade , qui aujourd'hui est très-bien portante. Je vous avoue même qu'elle a mis plus de courage , que peut-être je n'en aurais eu à sa place. J'ai été effrayée d'un crachement de sang qu'elle a eu pendant cinq jours ; mais elle a mitigé le vomipurgatif avec du thé , de manière que les évacuations par haut et par bas se sont faites sans trop d'efforts. Elle est aujourd'hui très-bien ; l'appétit a repris ; elle a encore pris le purgatif hier , et comme elle est parfaitement bien aujourd'hui , nous allons , pendant les chaleurs de l'été , la laisser tranquille , à moins qu'elle n'éprouve quelques ressentimens.

Agréez, Monsieur, les remerciemens de notre chère enfant , ainsi que ceux de sa mère.

Signé : R.

N°. 30.

St-Pierre-Martinique, 25 avril 1820.

*M. Leroy , chirurgien-consultant, rue de Seine-St-Germain , n. 49 , à Paris.*

Mon frère m'a présenté M. G....., et je me fais un plaisir de vous exprimer avec lui , Monsieur , l'intérêt que nous inspire ce jeune homme. C'est

de cœur que nous lui avons offert nos bons offices, surtout à votre recommandation. M. Caze-neuve m'a entretenu de sa reconnaissance pour votre obligeante correspondance. Vos bienfaits sont ici, Monsieur, une seconde Providence. Je me mets aussi au nombre de ceux qui vous doivent des témoignages de gratitude. J'étais jadis votre antagoniste, j'imitais ceux qui ne lisent point votre ouvrage, qui ne suivent pas le traitement indiqué. J'étais, à la vérité, un peu encouragé dans mon aveuglement par la vue de mon frère, qui est difficile à guérir de sa mauvaise santé. Cependant j'ai voulu juger par moi-même. Depuis le mois de juin 1819, jusqu'à présent, j'ai pratiqué votre méthode, et je me trouve au moment d'être débarrassé d'étourdissemens, de maux de reins et d'une foule de malaises qui m'assiègent depuis dix ans.

D'antagoniste devenu panégyriste de votre méthode, j'ai titre pour être écouté, pour faire loi. Je me suis donc appliqué, avec mon frère, à seconder vos vues pour l'humanité. La propagation de votre méthode est extraordinaire à la Martinique. Je n'ai consenti une seule fois à voir ici un médecin qu'en lui faisant cadeau de votre ouvrage; je l'ai engagé à le lire, à le méditer, à le suivre. Je l'ai invité à devenir de médecin qui tue médecin qui guérit. N'est-il pas plus beau, ne serait-il pas plus lucratif d'avoir cette dernière réputation? Quel est le malade qui ne préférerait payer considérablement un médecin, plutôt que de languir toute sa vie dans de cruelles souffrances? Ainsi, les médecins qui ne visent qu'à l'argent calculent mal. Le temps en créera peut-être comme vous, Monsieur, qui préférez la médiocrité heureuse à la fortune, le bien de l'humanité à vos propres intérêts.

Je ne doute pas combien votre méthode serait



efficace pour la fièvre jaune ; des expériences en font foi. Le gouvernement finira par ouvrir les yeux , je crois. Les hôpitaux cesseront alors d'être des tombes certaines. Je ne négligerai aucune occasion de concourir à ce grand but d'humanité.

J'ai lu la seconde édition du *Charlatanisme démasqué*. Cet ouvrage confond la jactance, la supercherie, l'impéritie des médecins qui osent recuser votre méthode. Je la prône dans le beau monde, dont la mollesse et l'insouciance sont si difficiles à vaincre.

Je désirais depuis long-temps, Monsieur, m'associer à mon frère dans le plaisir de cultiver votre connaissance. Je vous prie de me permettre de recourir à vos lumières, de reconnaître vos bienfaits, de vous donner quelquefois de mes nouvelles, et de vous faire agréer mes vœux pour la longue conservation de vos jours, si précieux à l'humanité.

Signé : D. R.

N<sup>o</sup>. 31.

Agen, le 2 mars 1821.

*M. Leroy, Chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n<sup>o</sup>. 49.*

. . . Etant attaqué d'une maladie de poitrine depuis quinze ans, venue à la suite d'une maladie v. , j'ai éprouvé des maux de gorge, ou l'esquinancie ; ma maladie a changé en épilepsie, en mouvemens convulsifs ; je fus sang-sué, à demi-purgé ; j'ai été envoyé aux eaux de Barrèges ; j'ai pris huit bains ; en 1819, ma maladie devint plus violente que jamais ; j'eus des attaques de nerfs, des faiblesses d'estomac que j'éprouvais presque toutes les heures, c'est-à-dire, nuit et jour, continuellement, et pendant cinq mois ; je

n'attendais plus que le dernier moment pour aller au tombeau. Quelle cruelle souffrance ! mon agonie était si longue que si j'avais eu la force de me détruire je l'aurais fait volontiers. Un jour, un de mes amis vint me voir et me dit : « Tu ne peux « donc pas te remettre malgré tous les soins que « tu prends pour ta santé ; il faut que tu prennes « la médecine curative de M. Leroy ; je connais « une personne qui en fait usage et qui s'en « trouve bien, « Depuis quatre mois, je suis le traitement, et depuis un mois et demi j'ai recouvré le sommeil et l'appétit, que j'avais perdus depuis long - temps. Il est à observer que depuis deux ans, je n'avais pu dormir ni sur le côté droit ni sur le côté gauche ; mais depuis l'époque où j'ai recouvré le sommeil, je dors fort bien sur les deux côtés. Je suis l'article 4 de l'ordre du traitement ; je prends les doses deux jours de suite, et me repose le troisième. Je continue dans cette proportion pendant dix, quinze et jusqu'à vingt jours ; je me repose autant que possible à-peu-près autant. J'espère que vous voudrez bien me tracer la véritable marche à suivre, si je n'étais pas dans la bonne voie.           Signé : C.

N<sup>o</sup>. 52.

Le même, 15 avril 1820.

M. Leroy, j'ai reçu votre lettre, qui m'a fait autant de plaisir que si j'avais reçu une forte somme en numéraire ; et d'après ce que vous me dites, j'ai pris quatre doses quatre jours de suite et me suis reposé ; c'est-à-dire, que j'ai pris huit doses en dix jours. Ma douleur existe encore, mais elle est bien moins forte qu'elle n'était. Je ne ressens plus ces faiblesses qui m'occasionnaient des évanouissemens à toutes les heures du

jour et de la nuit. Je vous assure que j'aurais dépensé beaucoup plus d'argent en eau de Cologne ou éther, que l'on était obligé de me faire sentir continuellement pour relever mes forces, qu'il ne m'en a coûté depuis que je suis votre traitement. Je crois que les attaques de nerf ont disparu, puisque je n'en ai point encore ressenti de cette année.

Signé : C.

N<sup>o</sup>. 33. St.-Pierre-Martinique, 1<sup>er</sup>. avril 1820.

*A M. Leroy, chirurgien-Consultant.*

. . . . . Aujourd'hui, Monsieur, je me félicite de pouvoir correspondre avec vous ; mes expressions seront au-dessous de l'hommage que je vous dois, de la reconnaissance profonde que je ressens pour vous et pour la mémoire de M. votre beau-père. Vos purgatifs m'ont délivré des souffrances cruelles, occasionnées par de violentes épreintes que j'éprouvais depuis long-temps et qui se renouvelaient tous les six mois. Pressé de profiter de la bonne occasion que me procure M. Cazeneuve, par le prompt départ de la gabarre *le Golo*, je vous ferai l'historique de ma maladie et de mon entière guérison par ma prochaine lettre. Celle-ci est seulement destinée, Monsieur, à vous témoigner la sincère gratitude, ou pour mieux dire, la vénération que je porte à votre méthode curative, et à vous prier d'acquiescer les vérités exprimées dans le DOUBLE QUATRAIN que j'ai l'honneur de vous adresser. Agréez, Monsieur, l'assurance de la considération distinguée de votre, etc;

Signé : R., négociant.

N°. 34.

Epernay, 21 janvier 1820.

*Monsieur Leroy, chirurgien-consultant, rue de  
Seine-St.-Germain, n. 49.*

J'ai l'honneur de vous adresser la présente pour vous consulter sur la maladie de mon épouse. Il y a environ vingt-sept ans qu'elle accoucha d'un fils qui ne vécut que quinze jours ; elle eut un lait épanché, et toutes les drogues qui lui ont été administrées lui ont tellement abîmé l'estomac, qu'elle y a toujours eu mal jusqu'à présent.

Signé : Ph., propriétaire, rue du Moulin.

N°. 35.

*Le même.* 1<sup>er</sup>. février 1820.

J'ai reçu en son temps les médicamens que vous m'avez fait adresser par M. Cottin. Ils me sont parvenus bien à propos. Une de mes sœurs, dans un état à donner de l'inquiétude pour ses jours, en fit aussitôt usage d'après votre prescription ; elle a rendu une abondance d'humeurs qui l'étouffaient ; elle va continuer le traitement.

Quant à mon épouse, dont je vous ai fait le détail de sa maladie de vingt-sept ans, elle a rendu des morceaux d'humeur recuites de couleurs brunes et roussâtres ; elle continue le traitement.

A l'égard de mon ami dont je vous ai fait le détail de la maladie, qui consiste en des pustules malignes ou charbonneuses, il a commencé par étudier la méthode. Il y a quatre jours qu'il a pris un cuillerée de vomipurgatif mélangée avec deux cuillerées de thé ; cette dose a produit tout son effet par le haut et par le bas ; il s'est trouvé mal deux fois. Le lendemain il prit le purgatif à trop faible dose, qui ne produisit aucun effet. Il augmenta la suivante, mais moins qu'il ne fallait et que vos instructions ne le

portent ; il disait qu'il *n'avait point d'humeurs* puisque rien ne venait. Il avait pris des lavemens ainsi que votre méthode l'indique. Les humeurs détachées par les effets des doses évacuantes et les lavemens qui aidèrent , le malade poussa une selle abondante ; mais la seconde fut si forte qu'elle pouvait contenir trois pintes ( cet homme qui croyait ne point avoir des humeurs ) ; il tomba en faiblesse ; les évacuations continuèrent et le malade fut soulagé.

J'ai pris il y a cinq jours une dose de vomipurgatif, pour un rhume que j'avais depuis huit semaines ; le lendemain j'ai pris le purgatif ; une douleur violente m'est survenue dans la cuisse et dans le mollet. Aujourd'hui j'ai répété le vomipurgatif , je me porte bien , plus de toux , plus de crachement.

N<sup>e</sup>. 36.

*Le même* , 25 mars 1820.

Voilà un mois que je tarde à vous écrire pour répondre à votre lettre datée du 24 janvier dernier , par laquelle vous marquez le désir d'apprendre le soulagement et la guérison des deux malades pour lesquels je vous avais écrit. Le prompt soulagement qu'ils ont éprouvé étonna toutes les personnes qui s'intéressaient à eux ou qui étaient instruites de leur situation , et leur guérison ne fut pas longue.

Mon épouse se trouva soulagée après avoir pris cinq doses , et après la neuvième elle fut guérie. Il y aura demain quatre semaines qu'elle coupa un croûton de pain et qu'elle me dit : « Voilà mon déjeûner  
« avec un verre de vin chaud ; je ne veux plus de  
« ces déjeûners au lait dont j'ai fait usage pendant  
« vingt-cinq ans , tels que café , chocolat , bouillie ,  
« etc. » Et ce même déjeûner est suivi avec goût et grand appétit ! Ce fut le 27 février qu'elle commença

son premier repas , tel que depuis vingt-sept ans elle n'avait pas fait le pareil ; elle ne buvait pas douze bouteilles de vin par an ; quoique coupé avec de l'eau et même sucré , il lui faisait mal ; aujourd'hui elle boit trois verres de vin par jour , elle n'a plus aucun mal.

Quel bonheur pour nous d'avoir eu le temps de faire votre connaissance au moment encore propice ; car un peu plus tard , il pouvait n'en être plus temps ! Nous ne pouvons , Monsieur , nous empêcher de vous *condamner* pour ne pas vous être fait connaître il y a vingt-cinq ans , non que nous comptions sur une somme immense que nous avons dépensée mal-à-propos ; mais combien de victimes qui ont perdu la vie faute d'avoir connu les vérités que vous avez mises au jour ! C'est au nom de toutes les personnes à qui j'ai procuré votre méthode que je vous remercie ; c'est au mien et en celui de mon épouse que nous vous remercions un million de fois de l'avoir délivrée d'un ennemi aussi puissant. La pituite , qu'elle avait tous les jours , et même jusqu'à trois fois par jour avec des efforts terribles , est réduite à peu près à une fois par semaine et sans douleur. Depuis cinq à six ans , elle ne pouvait faire en promenade , que tout au plus un quart de lieue ; aujourd'hui , marchant droite , elle peut faire trois à quatre lieues.

Quant à cet ami , qui n'était pas moins malade que ma femme , puisque à peine s'il pouvait se soutenir seul ; après avoir pris quatre ou cinq doses , il dit à son chirurgien , en se relevant sur son séant et sans nullement s'aider de ses bras : *Voilà comme je me lève*. Deux jours après , en jetant ses deux jambes en bas du lit , il dit au même chirurgien : *Voilà comme je me tourne*. Jugez de la surprise de ce dernier ; il est vrai qu'il ignorait que le malade suivait votre

traitement. Voilà un mois qu'il sort et se promène , et , grâce à votre méthode , il est guéri !

Quant à ma sœur , elle a pris trois doses de suite qui l'ont sauvée ; dans l'espace de huit jours elle a été guérie.

Je ne sais si quelqu'un vous a instruit des bruits que fait votre méthode dans notre ville. Je vous dirai qu'un de mes amis , ayant pris une dose de vomipurgatif , a commis une grande imprudence. Il faisait très-froid , et sous prétexte de ne pas gêner son épouse , il traversa sa cour et son jardin pour aller à la garde-robe ; il répéta deux fois ce même voyage , les jambes nues et mal vêtu. Il lui prit comme des attaques de nerfs , la peau de ses mains était crispée. Je suis empoisonné , dit-il , il faut que je meure. Son épouse se moquait de lui ; mais les personnes qui l'avaient vu dans cet état ne tardèrent pas de le publier , et toute la ville en fut imbue , ce qui fit que des médecins et des chirurgiens en tirèrent parti. Quelques jours après , un autre particulier qui n'était pas plus familier avec votre méthode que celui dont je viens de parler , éprouva une commotion si violente qu'il dit être empoisonné ; il fit porter les bouteilles chez un pharmacien , qui les décomposa de suite , et celui-ci reconnut qu'il n'y avait aucun poison ; mais il a dû dire que ces évacuans étaient trop forts : c'est le *vocabulaire adoptif*. Malgré , et depuis ces aventures , ces mêmes personnes ont continué leur traitement et elles ne sont plus *empoisonnées* : elles se portent bien ( 1 ).

---

(1) Il ne manque peut-être nulle part de ces êtres auxquels on ne peut pas donner la qualification qu'ils méritent ; mais on peut dire d'eux qu'ils compromettent la chose utile , en se compromettant eux-mêmes , et donnent par leurs bévues , des armes à ses ennemis , qui en sont ardemment désireux.

Une chose qui nous a paru bien extraordinaire , c'est un de nos amis qui se traitait d'après votre méthode , pour cause d'humeurs abondantes , et qui fut guéri à la troisième dose ; mais ce n'est pas tout : il avait une hernie , et il en est guéri !.....

N<sup>o</sup>. 37.

T..... , 31 décembre 1819.

*M. Leroy , Chirurgien-consultant , rue de Seine  
Saint-Germain , n<sup>o</sup>. 49 , à Paris.*

Il y a quelque temps que j'entendis parler de votre Médecine Curative ; comme j'étais occupé de quelque chose , je pris peu de part à la conversation. J'ai vu tout récemment chez moi une personne qui ma raconté les prompts guérisons qu'elle avait opérées sur plusieurs malades de la ville de Pons , dont je suis peu éloigné. J'ai voulu vérifier les faits et je me suis convaincu de leur vérité. Un marchand de faïence de cette ville avait trois ulcères à une jambe , que tous les médecins et chirurgiens n'avaient pu guérir ; quatre doses de vos purgatifs l'ont guéri. Une jeune dame qui passait la moitié de l'année dans son lit à cause de migraines affreuses qu'elle éprouvait , qui ne mangeait presque pas , et à qui on défendait toute espèce de remède par rapport à ses affections nerveuses , etc. , se détermina avec la plus grande répugnance à suivre votre méthode. Depuis trois mois elle n'a pas eu une seule migraine , et mange très-bien. Une jeune fille , qui depuis un an avait eu des attaques de folie , commençait pour la troisième fois à avoir la tête prise et à faire des extravagances ; dès le commencement du traitement elle a été délivrée de son affection , et sur la fin elle a fait une quantité prodigieuse de vers qui avaient résisté jusqu'alors au remède. Voilà , Monsieur , ce que j'ai



vérifié moi-même; j'ai appris en même temps qu'un vieux curé de quatre-vingts ans, à quatre lieues de chez moi, qui depuis long-temps ne pouvait plus sortir de sa chambre, marche à présent. Je pense que ces faits ne vous étonneront pas, mais qu'ils vous feront plaisir..... Signé : B...., curé de T....

N<sup>o</sup>. 38.

Tours, 21 décembre 1819.

M. Leroy,

..... Mais voici un fait tout particulier : un nommé M...., âgé à peu près de quarante ans, a attrapé, il y a environ huit mois, le mal v. ; il a passé trois fois les remèdes ordinaires, et au lieu d'en avoir été guéri, il a actuellement à l'aîne un chancre qui est si grand que l'on pourrait y mettre le poing. Marquez-moi je vous prie, la conduite à tenir dans un cas aussi périlleux. Ce malade est abandonné; non pas qu'il soit abattu, car ayant un état qui exige qu'il soit toujours à cheval, il fait encore ses affaires...

Signé : R....

N<sup>o</sup>. 39.

Le même, 13 avril 1821.

..... Je vous dirai que M\*\*\*, dont je vous ai entretenu dans ma lettre du 21 décembre dernier est guéri; et vous pouvez mettre au nombre de vos belles cures celle-ci, car ni lui, ni la faculté, ne comptaient sur la guérison. J'ai montré à M. D. la copie que vous m'avez fait passer d'une lettre de la Martinique; il en a été enchanté et m'a dit que vous deviez la rendre publique, que l'humanité souffrante exigeait cela de vous, et qu'elle vous blâmerait de votre modestie mal entendue, si vous ne le faisiez pas..... Signé : R.

N°. 40.

Montmorillon , 27 mai 1820.

*M. Leroy , Chirurgien-consultant.*

..... Vous apprendrez avec bien du plaisir , sans doute , que M. G..... , directeur de la poste aux lettres , à Lisle..... , âgé de 52 ans , dont je vous ai entretenu plusieurs fois , est totalement guéri d'un asthme accompagné d'un mal d'estomac toujours croissant depuis près de vingt ans. Il me marque par sa lettre du treize de ce mois que l'un et l'autre mal ont disparu après cinq ou six prises de vomipurgatif et quarante-cinq à cinquante prises de purgatif. Cet estimable citoyen a eu à lutter constamment , pendant son traitement , contre sa femme , ses enfans , ses amis , et les esculapes de son pays. Prêt à jeter le manche après la coignée , il m'écrivit , il y a environ deux mois , sa triste et fâcheuse situation. La crainte et la colère s'emparèrent de moi ; je pris la plume et lui écrivis : « gardez vous bien , Monsieur , d'interrompre votre traitement ; vous touchez au port , armez-vous de courage. » Il a repris son énergie , et sa lettre du treize mentionnée ci-dessus , en est le résultat. Il me charge de vous adresser ses remerciemens les plus sincères. Je suis heureux d'être auprès de vous , Monsieur , l'interprète de ses sentimens et de toute sa gratitude.....

Signé : C.....

N°. 41.

Amiens , le 14 mai 1820.

Votre méthode a conservé l'existence à un grand nombre de personnes que je connais , et pour lesquelles vous êtes le sauveur , par l'usage qu'elles ont fait des vomipurgatif et purgatifs que vous leur avez prescrits. Ces personnes étaient même abandonnées par nos médecins. Avant de faire usage de

voire mode de traitement, et pour l'appliquer d'une manière certaine, je prends la liberté de vous consulter pour moi et deux amis.....

*Signé* : F., place de l'Hôtel-de-ville.

N<sup>o</sup>. 42.

*Le même*, 3 août 1820.

Je peux vous appeler le *sauveur*, puisque depuis plusieurs années je souffrais, et que j'aurais été victime des maux auxquels je résistais avec peine, mais que j'ai vu disparaître et emportés comme par enchantement. Il y a quatre ans environ que j'éprouvai les premières difficultés dans l'écoulement de l'urine. Cette maladie ne fit que croître, et depuis quelques mois sur-tout, elle devenait insupportable. A chaque moment j'avais envie d'uriner, je rendais peu, quoiqu'avec efforts. A cette affection se joignit celle d'un relâchement, d'après lequel je ne pouvais plus contenir l'urine, quoique la rendant également en petite quantité. J'ai rendu par le canal urinaire une substance semblable à une glaire d'œuf corrompu. C'est dans cette situation que j'ai commencé votre traitement. J'ai pris cinq doses dans l'espace de cinq jours; elles m'ont fait évacuer une énorme quantité de matières bien corrompues, et voici ma situation: Je n'urinai plus, cette fonction se fait maintenant librement; je ne dormais plus, je repose bien depuis les évacuations; je ne mangeais que par contrainte, mon estomac désire et reçoit à présent les alimens avec plaisir.

Ma fille âgée de vingt-ans, avait perdu l'appétit depuis un an; elle dépérissait, sa poitrine paraissait souffrir, tout nous annonçait de tristes suites. Elle s'est courageusement déterminée; et pendant quatre jours de suite, au moyen du vomî-purgatif et du purgatif, elle a éprouvé environ cent cinquante évacua-

tions , composées souvent d'humeurs noires et infectes. Après quelques jours de repos , le traitement fut recommencé ; toujours des évacuations abondantes , mais de plus belle couleur. Maintenant le TABLEAU DE LA SANTÉ se reproduit dans cette jeune personne : bon appétit , sommeil tranquille , teint clair , vivacité , elle est sauvée.

Mon épouse a commencé le traitement ; son état est : constipation , douleurs considérables dans le corps , maux d'estomac , vents , violents maux de tête , de dents , et enfin , souffrances continuelles de l'un ou de l'autre de ces maux. Le bien se fait sentir ; mais il faudra continuer le traitement.

Déjà un nombre considérable de malades ont recouvré la santé. Encore quelque mois , et vous compterez dans chaque quartier de la ville un père ou une mère de famille que la *Médecine Curative* aura arrachés à la cruelle mort , et des enfans chéris qu'elle aura conservés à la tendresse des auteurs de leurs jours (1).  
Signé : F.

N<sup>o</sup>. 43.

Amiens , 16 août 1820.

*A M. Leroy , chirurgien-consultant , rue de Seine , n. 49 , à Paris.*

J'ai laissé écouler deux mois depuis mon entière guérison , quoique chaque jour je me proposais de vous écrire pour vous témoigner ma reconnaissance. Il y a cinq ans environ , qu'à la suite d'un saisissement j'eus la tête remplie de mal , ne formant qu'une plaie , tous mes cheveux tombèrent. L'estomac fut bientôt aussi le siège de mes plus grandes douleurs , et pas une seule partie de mon corps ne fût exempte

---

(1) Dieu le veuille ; mais ce sera la source , la cause de diatribes , de chicanes ou de procès, *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

de souffrance. Envain les secours de l'art me furent prodigués ; en dernier lieu je consultai le célèbre docteur L. G. ; son premier mot fût : il est trop tard, je ne puis vous guérir. Il m'administrait quelques adoucissemens , lorsqu'en janvier dernier , je fus encouragée par quelqu'un que vous veniez de traiter avec succès , à faire usage de votre médecine. N'espérant plus à la vie je m'y décidai facilement et promptement. Ayant éprouvé du soulagement des premières évacuations , je suivis le traitement avec confiance. Je m'aperçus que j'y mettais trop de lenteur , et j'activai la marche , tellement que je pris pendant six jours de suite une dose de vomipurgatif , et le septième un purgatif. Je me décidai à répéter le vomipurgatif jusqu'à ce que je rendisse la bile naturelle, et ce ne fut qu'au sixième que cet heureux effet eut lieu. Les cinq précédens n'évacuèrent que la *bile bleue*. Ces évacuations produisaient une fumée , et elles avaient une odeur de soufre ; j'en ressentis une chaleur insupportable qui me consumait. Vers le quinzième jour du traitement , après avoir éprouvé quatorze ou quinze évacuations d'une dose de purgatif , un bruit semblable à une bouteille que l'on vide se fit entendre dans mon ventre. Ce glou-glou dura plusieurs minutes. Je sentis bientôt un pressant besoin d'évacuer. Le vase fut de suite rempli d'une matière blanche. Quelques heures après je pris un lavement qui me fit rendre plusieurs morceaux de *peau*, grands comme la main , remplis de sang. Huit jours après cette remarquable évacuation , un jour que je n'avais pas purgé , après mon souper, que j'avais fait avec appétit , je vis s'écouler doucement par ma bouche, une substance sanguinolente ; pendant cette légère évacuation du haut , je sentis quelque chose tomber comme goutte à goutte dans les voies basses ; c'était probablement une partie de ce que

j'évacuais par les voies supérieures. Le lendemain je pris une dose de vomipurgatif, qui me fit rendre une matière blanche très corrompue, je rendis aussi des *peaux* qui étaient extraordinairement fines. Enfin, depuis quatre mois je me trouve dans l'état de santé. Seulement il y a quelques jours, j'ai pris, par précaution, un vomipurgatif et un purgatif; j'ai rendu sans efforts des humeurs naturelles. Recevez, M. Leroy, les nouveaux témoignages de ma reconnaissance. Mes jeunes enfans vous doivent aussi beaucoup. L'un deux âgé de six ans, a rendu quatorze vers à la seconde dose de purgatif. J'ai reconnu que ce n'est que par un application bien raisonnée des deux évacuans de votre méthode qu'on peut obtenir une guérison complète.

Signée : femme J., rue de Narines.

N°. 44.

Amiens, 12 novembre 1820.

Monsieur Leroy,

Moi et toute ma famille nous vous devons une nouvelle existence. C'est à la confiance dans votre méthode et à la rigoureuse exécution de vos ordonnances qu'un succès si prompt s'est fait remarquer. Il y a cinq semaines environ que mon épouse s'est trouvée attaquée tout-à-coup d'un mal de gorge tel que rien ne passait plus; la plus petite portion de bouillon était rendue par le nez. Elle s'est traitée de suite d'après l'article 3 de votre ordre de traitement. A cinq heures du soir elle prit un vomipurgatif: grande évacuation, mais point de soulagement. Le lendemain à cinq heures du matin, autre vomipurgatif; même effet et même situation. Le lendemain, autre vomipurgatif; point de soulagement. Enfin, le quatrième, un vomipurgatif a tout déterminé; vomissement sanguinolent, et même évacuation par le bas.

Cette secousse a été violente et a causé une grande commotion , transport , faiblesse , etc. ; mais une heure après , plus de mal de gorge , la boisson passa parfaitement , le bien être a continué. Elle termina quelques jours après par un vomî-purgatif et un purgatif , dont les effets ont été ordinaires. Moi et mes trois enfans , avons éprouvé le même mal , mais avec moins de violence ; nous nous traitâmes selon l'article 3 et l'article 4 ; nous avons également recouvré la santé. Recevez , Monsieur , pour un si grand bienfait , nos sincères remerciemens et l'assurance d'une éternelle reconnaissance.

Signé : JORON. ( 1 ).

N°. 45,

Amiens , 30 janvier 1821.

Je, soussigné , certifie avoir fait usage depuis deux ans du vomî-purgatif , et du purgatif , alternativement , suivant la méthode de M. Leroy , chirurgien consultant , à Paris. J'ai par ce moyen recouvré la santé et je me suis débarrassé de toutes mes douleurs chroniques. De plus , je certifie que mon fils , âgé de neuf ans , a été entièrement guéri par cette méthode , d'une coqueluche qui avait résisté pendant quatre ans aux traitemens ordinaires.

Signé : C. , de T. , rue de Metz , n°. 15.

N°. 46.

Angers , 11 décembre 1819.

*A M. Leroy , chirurgien-consultant.*

Si la renommée fait des ennemis de la vérité , plus souvent encore elle fait connaître l'auteur du bien ; et tel qui par son mérite a des antagonistes ,

---

(1) C'est le mari de la malade de la précédente lettre.

anéantit leurs vains discours par ses prosélytes. Je me trouve heureux, Monsieur, d'avoir entendu parler de vous par des personnes qui n'ont qu'à se louer de votre méthode. Je vous avoue que l'obscurité de la médecine m'a dégoûté, si je puis le dire, de la professer. Comme vous, j'ai toujours pensé que l'art de guérir devait se rattaché à une base uniforme et qu'une savante nomenclature ne faisait qu'embrouiller les jeunes médecins, dont les malades étaient victimes.....                    Signé : G.....

N<sup>o</sup>. 47.

Angers, 7 janvier 1821.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.*

..... Madame veuve B. m'a chargé de vous témoigner sa reconnaissance pour la guérison de son fils, qu'elle regarde comme miraculeuse. Il était tout penché d'un côté, et il ressentait des douleurs si vives qu'il lui semblait recevoir des coups d'épées. Il est actuellement bien droit et parfaitement guéri. Il est entré au collège pour y faire ses classes. Je vous citerais bien d'autres malades guéris, mais beaucoup ne veulent pas être connus. Ce qui constate bien l'efficacité de votre traitement, c'est ma bonne santé peinte sur ma figure; et ce n'est qu'après avoir pris à peu près cent cinquante doses de vos médicaments, et des plus volumineuses, que je suis arrivé à ce point. J'ai fait mieux que beaucoup de nos médecins qui veulent guérir les autres sans pouvoir le faire pour eux-mêmes, car la plus grande partie continue même à ne pas laisser douter qu'ils ne doivent point jouir d'une bonne santé: aussi commencent-ils à ne pas crier si haut contre votre traitement. Un particulier de ce pays-ci, qui vient d'arriver de la Martinique, où il a habité pendant quinze années, con-



finme ce que vous marquez dans votre sixième édition à l'égard de ce pays.

Signé : A. M. , rue Baudrière.

N°. 48.                      Chaussin , 18 décembre 1820.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant.*

Votre méthode a de si grands succès dans mon village , que tous les jours elle trouve de nouveaux partisans ; ma guérison miraculeuse a décidé toutes les personnes pour lesquelles je vous adresse des consultations.....

Signé : F.

N°. 49.                      Comps , 25 octobre 1820.

*A M. Leroy, Chirurgien consultant, rue de Seine n°. 49, faubourg Saint-Germain.*

Il faut que vous sachiez que la docte secte , qui n'a jamais trouvé dans sa profonde science le moyen de me guérir, est indignée de ce que j'ose vouloir le faire par votre judicieuse méthode. Ils ne cessent de sémer dans le public différents rapports qui tous tendent à détourner l'attention que méritent les effets merveilleux que votre méthode a opérés sur moi. Mes amis l'ont comme moi embrassée avec confiance par la raison qu'elle est le vrai et l'unique art de guérir.

Signé : Rox.

N°. 50.                      Le même , décembre 1820.

Je crois à cause que c'est votre ouvrage , que vous apprendrez avec intérêt que j'ai abandonné mes béquilles, et que ma guérison à en juger par le passé , est comme certaine. Lorsqu'elle sera mieux déterminée , je vous détaillerai les circonstances plus ample-

ment, car ma maladie était de nature à faire désespérer de ma guérison : aussi j'annonce par-tout que vous m'avez ressuscité ; c'est-à-dire que je vous dois la vie, ce qui est de la plus grande vérité, Je ne m'étends pas sur les sentimens d'une reconnaissance éternelle ; ils sont au fond de mon cœur mieux sentis que je ne puis les exprimer. Mon frère, capitaine de navire, s'était pourvu par précaution et d'après ma recommandation, pour un voyage qu'il fit à la Guadeloupe, l'été dernier, dévacuans de votre méthode. Dans la traversée, un matelot était traité vainement pour une maladie.... qui lui rongait.... et le menaçait de *tout perdre*, il faisait horreur. Mon frère qui pour ses propres besoins tenait sa provision secrète, fut touché de compassion, et lui administra vôtre méthode ; en quatre jours il fut notablement soulagé, et dans une semaine ce malade fut guéri....

Signé : Roy-

N<sup>o</sup>. 51.

Dôle, 8 janvier 1821.

Je soussigné, Joseph Belin, charron, demeurant à Dôle, certifie à qui il appartiendra, qu'étant sous le poids d'une sciatique, dont j'ai ressenti les premières atteintes il y a environ onze ans, et pour le traitement de laquelle j'ai dépensé à diverses époques une somme totale de cinquante louis; maladie dont la malignité avait tellement augmenté que depuis deux mois environ, j'étais étendu sur un lit où pendant trois semaines je n'ai pu bouger la jambe ni la cuisse gauche; sans manger depuis sept semaines et ayant perdu la parole pendant les quatre jours qui ont précédé mon traitement; atteint de convulsions, sans connaissance; ma respiration étant à peine remarquée des personnes qui m'entouraient, enfin réduit dans un tel état de détresse et même de désespoir que déjà considéré comme inanimé, mes amis

n'osaient plus venir me voir , lorsque dans un moment lucide , ayant entendu parler par hasard des purgatifs de M. Leroy , je désirai de mettre en pratique de suite cette dernière ressource , avec autant d'empressement qu'un individu qui se noye saisit avidement une branche qui doit l'aider à sortir du danger le plus imminent. Après avoir fait usage , en ma malheureuse position , des purgatifs de M. Leroy , à vue de la méthode curative , j'ai ensuite d'évacuations extrêmement abondantes de matières corrompues au dernier degré , et seulement après un traitement de huit jours , j'ai , dis-je , recouvré ma santé si précieuse pour ma famille et pour moi , et qui me met à même de pouvoir par mon travail subvenir à ses besoins. Animé d'une reconnaissance sans borne pour un bienfait qui n'a point d'égal et qui m'a arraché des portes du tombeau , c'est avec le plus grand plaisir et la plus vive satisfaction que je signe le présent certificat , que je destine pour M. Leroy , faible tribut de ma reconnaissance , et n'étant pas à même de rien faire qui puisse lui être plus agréable ; le priant de recevoir mes remerciemens bien sincères , ceux de mon épouse , et ceux de mon enfant , qui sans lui seraient peut-être aujourd'hui privés de leur appui , de leur soutien , en proie à toutes les anxiétés du besoin et de l'infortune. J'atteste de plus que par suite des mêmes remèdes administrés comme il est dit plus haut , j'ai encore eu le bonheur d'être délivré d'un rhume que je portais depuis environ vingt ans. Signé : Joseph BELIN , charron. Les sous-signés , tous habitans de Dôle , voisins et amis du sieur Belin , certifient la vérité des faits mentionnés dans le présent certificat , comme ayant été témoins oculaires des faits qui y sont mentionnés et de tout ce qui y est relaté. A Dôle , le 8 janvier 1821 : suivent quinze signatures , légalisées par le premier adjoint

du maire , le 17 du même mois. De plus , légalisé en sous-préfecture de Dôle , mêmes jour , mois et an. (1)

N<sup>o</sup>. 52.

Epernay , 18 Janvier 1821.

*A M. Leroy , chirurgien-consultant.*

Je vous apprends encore une nouvelle cure remarquable ; elle ne vous surprendra pas , mais elle vous fera plaisir. La femme d'un maçon du village de Quis , étoit malade depuis trois ans à ne pouvoir se soutenir ; elle étoit attaquée de pulmonie , de paralysie , et avait les jambes enflées. Traitée pendant long-tems inutilement , par les moyens ordinares , elle a employé les vôtres ; après avoir pris trois doses évacuantes , elle fut soulagée au point de pouvoir faire tout son ouvrage de ménage ; elle a continué le traitement , et elle est guérie.

Signé : Ph.....

N<sup>o</sup>. 53.

Orléans , 6 octobre 1820.

*A M. Leroy chirurgien-consultant.*

Cher et digne ami.... à propos de médecine curative , savez-vous que vous avez opéré un miracle et bientôt deux. M. C... , âgé de soixante-quatre ans , percepteur de la commune de St.-M. , sourd depuis huit ans , mais sourd , ce qui s'appelle sourd , il falloit crier à tue tête pour se faire entendre , a recouvré l'usage de l'ouïe plein et entier. Il a lui-même entrepris la guérison d'un jeune homme de la même commune , sourd depuis plusieurs années , et son infirmité est déjà sensiblement diminuée.

Signé : M.

---

(1) Qu'a produit ce certificat à l'auteur de la *Médecine curative* ? beaucoup de jouissance sans doute ; mais il lui a valu une longue diatribe dans le Journal du pays ; et c'est comme cela en beaucoup d'autres endroits.

N<sup>o</sup>. 54.

Le même , 12 janvier 1821.

. . . . Depuis huit mois , notre jeune épileptique n'a pas ressenti le plus léger accident ; ce témoignage est celui de sa mère , et , partant , point suspect.

Signé : M.

N<sup>o</sup>. 55.

Rouen , 16 janvier 1820.

*A. M. Leroy , chirurgien-consultant , rue de Seine-Saint-Germain , n<sup>o</sup>. 49 , à Paris.*

. . . . Il y a environ dix mois que j'éprouvai une maladie dans les voies urinaires ; c'était la *strangurie* ou la *dysurie*. Je me fis traiter pendant deux mois par plusieurs praticiens , et leurs prescriptions ne firent qu'aggraver mon mal. J'eus l'occasion de prendre connaissance de votre méthode ; je l'adoptai , persuadé que j'étais qu'elle me guérirait. J'ai pris vingt-deux doses évacuantes en vingt-six jours , tout en voyageant ; j'en étais quitte pour arrêter mon cabriolet à chaque fois que le besoin d'évacuer l'exigeait ; et je me suis parfaitement guéri. — Mon épouse depuis long-temps était sujette à la migraine , elle approchait de son temps critique ; et par cette cause probablement , la douleur se reproduisait tous les huit jours , et avec un caractère tellement grave que le délire s'en suivait. Je lui administrai votre méthode d'après l'article 4 de l'ordre de son traitement ; elle a pris environ quarante doses , tant vomis purgatives que purgatives ; elle s'est guérie , et ne s'est jamais si bien portée qu'à présent. — Ma fille , mon unique enfant , fut prise d'une fluxion à la tête ; elle devint en deux jours enflée à faire peur. Je m'aperçus qu'il allait se former un dépôt près du nez ; eh bien ! avec deux doses de vomis-purgatif et autant de purgatif , tout a disparu. Agée de treize

ans et demi , elle n'avait pas encore éprouvé la révolution de cet âge ; elle s'est opérée par suite de son traitement, sans en avoir ressenti aucune douleur.

Signé : C. , rue du Chemin-Neuf , n<sup>o</sup>. 32 ,  
faubourg Martainville.

N<sup>o</sup>. 56.            *Le même* , 23 novembre 1820.

. . . . Si je n'avais pas peur de vous ennuyer , je vous citerais toutes les guérisons opérées , à ma connaissance , par votre méthode , depuis ma lettre du 15 janvier dernier , telles que d'hydropisie , de fièvre , pleurésie , fluxion de poitrine , et autres maladies chroniques. A Hesdin , M. B. qui avait épuisé toutes les ressources des médecins du pays , était resté avec des infirmités de toutes espèces ; en faisant usage de votre méthode et après avoir pris soixante-dix doses évacuantes , il s'est trouvé guéri. A Blangy , M. C. avait des ulcères aux jambes ; il avait fait tout ce qui était en son pouvoir sans aucun succès ; en suivant votre méthode et après avoir pris douze ou quatorze doses évacuantes , il a été guéri. Plusieurs personnes ont été guéries , les unes du mal v. , les autres de migraines ou violens maux de tête. Plusieurs enfans ont été traités avec succès ; un entr'autres , à Boulogne , chez M. H. , une petite fille âgée de vingt-un mois , de la coqueluche , abandonnée d'un des premiers médecins de la ville. Cet enfant , était dans un état tel que les père et mère n'en espéraient plus rien , puisqu'ils le veillaient croyant qu'il allait trépasser . Avec deux doses de vomipurgatif et une dose de purgatif cet enfant a été guéri ! Les matières qu'il a évacuées étaient la putridité toute pure. M. B. , dans la même ville , fort malade depuis long-temps , était sujet à ce qu'on appelle vulgaire-

ment coup-de-sang. Son médecin ne trouvait d'autre remède que de lui faire de fortes saignées. Il ne pouvait supporter d'alimens, pas même le bouillon; quand il en voyait sur table, il était prêt à vomir; il s'affaiblissait tous les jours, les jambes ne pouvaient plus porter le corps. Il a pris alternativement pendant quatre jours le vomipurgatif et le purgatif; il a éprouvé environ quatre-vingt évacuations de matières vertes, noires et très-infectes. Après les effets terminés de la première dose, il prit deux forts bouillons, une soupe copieuse, mangea *deux* cotelettes, *deux* œufs, but une *bouteille de vin* avec autant d'eau; et son repas terminé, il s'écria: « ma foi, je suis guéri; maintenant je n'ai plus d'inquiétude. » Il y a un an que cette cure s'est opérée. et M. B., déclare à qui veut l'entendre, qu'il ne s'est jamais mieux porté qu'à présent. M. D., de Fruges, était malade depuis trois semaines; son épouse ennuyée de ne voir de changement qu'en plus mal, se mit en chemin pour aller requérir un autre médecin que celui qui avait jusqu'alors traité son mari; une de ses amies qu'elle rencontra, lui vanta le traitement de la médecine curative, en lui citant des personnes guéries par cette méthode. Il s'agissait d'une pleurésie; le traitement a été commencé le mardi, et le dimanche suivant le malade était à ses affaires! A Abbeville, une demoiselle, M., atteinte d'une maladie chronique depuis trois ans, ayant consulté tous les médecins de la ville, sans oublier les apothicaires; en cinq jour de traitement par votre méthode, elle s'est guérie. A Neuf-Châtel, la maîtresse de la poste aux chevaux était malade depuis huit ans; son médecin attribuait sa maladie à un lait épanché. La saignée, les sangsues, les bains, les vésicatoires ne furent point épargnés. La malade était restée avec des douleurs insupportables, et dans un état impotent qui la privait de

usage de ses jambes. Après avoir pris une douzaine de doses, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement de votre méthode, elle s'est trouvée guérie. Elle n'est pas la seule dans la même ville qui a été dans la même situation, ou à peu de chose près; plusieurs autres malades ont été guéris par votre méthode. Je n'en finirais pas si je voulais vous rapporter tout ce qui est à ma connaissance. Au moment où je vous écris, j'apprends qu'une femme de Desvres, hydro-pique, abandonnée de ses médecins, a éprouvé au moyen de sept doses évacuantes qu'elle a prises, un soulagement tel que ses cuisses et ses jambes sont désenflées et qu'elle espère dans peu de temps être rendue à la santé. Mad. C., à Aire, avait depuis longtemps des varices aux jambes, avec d'autres incommodités auxquelles beaucoup de femmes sont exposées vers l'âge critique. Son mari m'écrit qu'elle n'a plus rien aux jambes et qu'elle est en voie de guérison; il ne sait de quels termes se servir pour faire l'éloge de la médecine curative.

Signé : C., rue du Chemin-Neuf, n°. 32,  
Faubourg Martinville.

N°. 57. St.-Jean de l'Osne, 29 août 1820.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.*

Si parmi vos nombreux clients, vous avez pu vous rappeler de moi, depuis votre lettre du 19 octobre 1819, vous avez probablement pensé d'après mon silence, que ma maladie m'avait fait succomber. M'étant trouvé à portée de converser avec plusieurs personnes qui avaient embrassé votre méthode, j'ai reconnu qu'indépendamment de la conduite des praticiens qui ne cessent de la dénigrer, il existe encore deux puissans motifs qui s'opposent à sa propagation. Parmi les malades, les uns manquent de courage



pour continuer les doses pendant le temps nécessaire, sur-tout dans les maladies chroniques ; les autres font beaucoup de fausses applications, ce qui produit nécessairement des résultats dont vos détracteurs s'empres- sent de tirer parti, ou au moins ils affaiblissent la confiance de beaucoup de personnes qui ne veulent pas se donner la peine de lire. Mon épouse, tourmentée et fatiguée depuis long-temps par mon état de souffrance, a été sur le point, à deux époques différentes, de faire une maladie grave puisqu'il y avait fièvre, toux, douleur à la tête, à l'estomac, aux intestins, aux côtés, absence totale d'appétit, dégoût et mauvais sommeil : je me suis empressé de lui proposer d'user de votre méthode. Aussi docile et confiante en mes conseils qu'elle est active à me prodiguer des soins que personne ne pourrait remplacer, elle s'est laissé traiter. A la première époque, trois doses ont été suffisantes ; mais il lui en a fallu sept à la seconde pour lui rendre la santé. Jugez de ma joie ! Maintenant je vais parler de moi. Il y a un an que j'ai commencé votre traitement. Pendant ce temps j'ai pris 282 doses telles que vous les indiquez dans votre méthode. Pendant les premiers mois j'ai rendu abondamment de la sérosité âcre, chaude et corrosive, d'une couleur qui présentait les troisième et quatrième degrés de corruption tels que vous les désignez. Dans l'effet des doses j'éprouvais une soif ardente, souvent aussi j'avais un extinction de voix ; tout cela a diminué progressivement. Dans le cours de mon traitement je me suis trouvé dans trois positions graves dont je crois devoir vous rendre compte relativement à la conduite que j'ai tenue. A l'époque des grands froids de janvier, il m'est survenu un catarre des mieux conditionnés sur la poitrine, avec suffocation et impossibilité de tenir le lit, passant les jours et les nuits dans mon fauteuil. Je n'en

fus débarrassé qu'au bout de vingt-un jours à l'aide  
 de dix-sept doses, dont environ les deux tiers admi-  
 nistrés d'après l'article 3 de votre ordre de traite-  
 ment. Par les froids du mois de mars pareil accident  
 m'est survenu, cependant d'une manière un peu moins  
 grave, mais il a duré plus long-temps que le premier.  
 Traité avec autant de persévérance qu'il avait d'opi-  
 niâtreté, il a enfin cédé. Il y a deux mois, le soir, à  
 la suite d'une dose de purgatif qui avait bien opéré,  
 j'éprouvai tout-à-coup un mal-aise, un affaissement,  
 enfin, c'était comme un anéantissement de toutes mes  
 facultés physiques. Une révolution générale s'opéra  
 chez moi; les humeurs se portèrent aux intestins, au  
 foie, à la rate, aux deux côtés et à l'estomac. Je vous  
 avoue que je croyais toucher à ma dernière heure.  
 Pendant plusieurs jours pas d'appétit, dégoût com-  
 plet et mauvais sommeil. Eh bien, monsieur,  
 sans autre consultation que celle de mon *docteur-  
 imprimé*, je rentrai de suite dans l'ordre de l'ar-  
 ticle 3, suivi rigoureusement jusqu'à soulagement sen-  
 sible. Je fus sur le point d'apposer les vésicatoires aux  
 deux jambes, qui de très-enflées qu'elles étaient devin-  
 rent sèches comme ma canne. heureusement j'ai pu  
 m'en dispenser. J'avais toujours oublié de vous pré-  
 venir que depuis vingt-cinq ans je ne buvais que du  
 vin blanc, ayant été obligé de quitter le rouge que  
 je ne pouvais plus digérer et qui m'incommodait  
 beaucoup. Envain j'essayai souvent d'en reprendre  
 l'usage; j'éprouvais les mêmes effets, tandis que le  
 blanc passait très-bien. A l'époque de la crise dont  
 je viens de vous rendre compte, j'éprouvai tout-à-  
 coup une répugnance pour le vin blanc. Je saisis cet-  
 te circonstance pour faire un nouvel-essai de vin rou-  
 ge; il passa très-bien alors, et depuis deux mois j'en  
 fais usage sans éprouver la moindre incommodité.  
 Mon état actuel est: appétit raisonnable, trouvant

le goût naturel à tous les alimens ; sommeil paisible, plus d'intermittence dans le pouls , qui n'est même entrecoupé que quand l'affection à la poitrine augmente et que le besoin de purger se renouvelle ; plus d'extinction de voix à la suite des doses ; plus d'altération extraordinaire pendant ni après les effets desdites doses ; point de fièvre , n'en ayant ressenti pendant mon année de traitement que deux ou trois petits mouvemens qu'on ne peut appeller des accès ; les selles aussi naturelles que régulières , même dès le premier jour de suspension du traitement. Je vous ai rendu compte , Monsieur , des améliorations que j'éprouve , qui , sans contredit , sont considérables ; mais je sens qu'il y a encore beaucoup à faire.

Signé : D. géomètre. (1).

N<sup>o</sup>. 58.            Saint-Omer , 15 novembre 1820.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant , à Paris.*

Je viens d'être témoin d'une cure que votre méthode a opérée sur une dame nommée C. , hôtel d'Angleterre à Aire. Cette dame , à la suite d'une fausse couche , à trois mois de grossesse , qu'elle fit il y a six ans , fut atteinte d'un mal de jambe que les

---

(1) Agé de 50 ans ; d'artre vive dès sa jeunesse , qu'il a portée pendant environ vingt ans : asthmatique depuis le même nombre d'années ; saigné quarante ou quarante-cinq fois , et des sangsues en sus ; fréquens catares ; battemens précipités du cœur jusqu'à suffocation à chaque fois qu'il voulait se coucher sur le côté droit , et cela depuis si long-temps qu'il ne se souvient pas de l'époque où cette gêne a commencé ; forcé d'abandonner son état pour cause de suffocations réitérées ; menacé d'hydropisie de poitrine et autre , etc., etc [ Lettre du 24 août 1819. ]

médecins de la ville n'ont pu guérir, quoique traitée pendant sept mois. M. C., commerçant de Rouen, arrivant dans cet hôtel, fit connaître votre méthode à cette malade, qui après huit jours seulement qu'elle a fait usage du vomî-purgatif et du purgatif de votre composition, a recouvré l'usage de sa jambe et jouit à présent d'une parfaite santé....

Signé : C. R., négociant, à Rheims.

N<sup>o</sup>. 59. St.-Jean-d'Angely, 29 septembre 1820.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.*

. . . Une lingère étant à travailler chez un propriétaire zélé partisan de votre méthode, tombe tout-à-coup, et aussitôt se déclare une fièvre putride. La frayeur s'empare de tout le monde; M. M. ferme comme un roc, lui administre la médecine; huit jours de traitement sans interruption, ont rendu la vie et la santé à cette jeune fille, qui ainsi que tout le village témoin de sa cure bénit votre nom. Depuis cette époque les personnes qui redoutaient le plus les médicamens de votre méthode, y recourent avec empressement. Une femme nouvellement accouchée est jugée à mort par le docteur qui la voit; une demoiselle aussi belle que bonne lui administre les remèdes de votre prescription; à midi la condamnation est prononcée, à deux heures la malade est sauvée! Si je vous racontais tout ce dont je suis journellement le témoin, vous seriez étonné. Puisse le ciel vous conserver pour le bonheur de l'humanité.

Signé : BERTRAND aîné.

N<sup>o</sup>. 60.

*Le même*, 11 novembre 1820.

.... Encore un nouveau miracle; la cure que je vous ai annoncée par ma précédente n'est rien auprès

de celle-ci ; M. M., curé d'une petite commune près de Pons , me l'a racontée chez moi. Un enfant âgé de huit à neuf ans , demeurant dans sa paroisse , tombe tout à-coup-dans un état à étonner grandement tous ceux qui l'ont vu : tous ses membres deviennent contournés , ses bras , ses jambes *ratatinés* ; jetant des cris et courant sur les pieds , qui paraissaient être attachés à son derrière. On rassemble plusieurs hommes de l'art , ils n'ont rien vu de pareil ; beaucoup de paroles et point d'effet ; ils s'en retournent comme ils sont venus ; le cas est extraordinaire , le mal inconnu , et par surcroît de malheur , les parens de l'enfant sont pauvres. L'un de ces Messieurs cependant , demande seul qu'on lui assure 300 fr. , et il entreprendra de guérir le malade. La mère cherche partout et ne trouve pas les 300 fr. Un zélé partisan de votre méthode , habitant de Pons , promet à cette bonne mère d'aller voir son enfant ; et d'accord ensemble , il est administré une dose de vomipurgatif au malade ; elle fait merveille , les bras retournent à leur place ; le lendemain , une dose de purgatif évacue abondamment ; le troisième jour une semblable dose est donnée , et l'enfant est guéri ! Docteurs , qui que vous soyez , l'auriez-vous sauvé en trois jours ?..... Signé : B. aîné.

N<sup>o</sup>. 61.

Moreuil, 6 janvier 1821 (1).

. . . . . Attaqué depuis dix-huit mois comme vous le savez , d'un rhumatisme goutteux qui m'occasionnait de grandes douleurs dans l'intérieur , le médecin de Montdidier , après plus de quarante bains de moutarde , me fit placer un cautère à la jambe gauche , qui s'enfla et me rendit malheureux comme vous l'a-

---

(1) Lettre communiquée.

vez appris. Deux mois après, la cuisse, la jambe du côté opposé, enflèrent d'une manière effrayante. Je fus trois mois au lit, et après quelques petits soulagemens, il me vint à la jambe cautérisée un érésipèle, qui peu à peu entreprit toute cette jambe. Mon médecin et M. S. m'ont dit enfin que c'était une dartre; ils ne m'ont rien ordonné dans toute la maladie. Cette dartre m'a causé des douleurs inouïes, une chaleur cruelle, une démangeaison... Ah! toujours coulante, pleine de sérosité, de sang, et plusieurs fois dans un état de corruption qui épouvantait les gens de l'art; (1). C'est dans ce malheureux état que j'ai eu recours aux avis et enfin à la médecine curative de M. Leroy. Je m'en suis bien trouvé: j'en ai reçu tant de soulagement que j'en ai pris plus de cinquante doses en moins de trois mois. Ma jambe se dépouille de plus en plus (2); les grandes douleurs ont disparu; le sommeil est revenu et je continue un traitement qui m'est si favorable et qui fait merveille à bien d'autres qu'à moi dans ce pays. J'espère donc encore aller à Amiens prendre possession de mon canonicat et avoir le plaisir de vous voir....

Signé : D. curé de Moreuil.

N°. 62. St-Pierre-Martinique, 27 septembre 1820.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.*

Votre méthode qui par mon entremise a percé et fait les plus grandes cures dans l'île Ste-Lucie, y est très-demandée. Un de mes amis qui y exerce la médecine, après avoir lu votre médecine curative, me mande ce qui suit : « Vous voyez que je ne ferme

(1) Il fut question d'amputer.

(2) Elle fait peau nouvelle.

» pas les yeux à la lumière ; le bien que vous avez  
 » éprouvé de cette méthode m'engage à l'essayer sur  
 » moi et sur plusieurs malades ». Dans une autre lettre  
 il me marque : « Si je vous disais que les aveugles  
 » voyent, que les boiteux marchent droit, vous di-  
 » riez que j'exagère un peu ; mais des personnes  
 » dont la vue était affaiblie, d'autres qui avaient des  
 » ulcères qui les empêchaient de marcher droit, ont  
 » été très-soulagés et presque guéris au bout de qua-  
 » tre ou cinq purgations. » Voilà, Monsieur, un zélé  
 partisan de votre méthode.

Signé : Th.

N<sup>o</sup>. 63.

Limoges , 5 mars 1821.

*A M. Leroy , chirurgien-consultant , à Paris.*

. . . . Votre médecine curative a produit sur ma-  
 dame Brasset, un effet particulier et extraordinaire ;  
 d'incurable qu'elle était réputée et condamnée en  
 novembre dernier , elle est en ce moment en bonne  
 et très-honne santé , quoiqu'elle n'ait pris que quinze  
 doses d'une cuillerée chacune. Il ne se passe pas de  
 jour qu'elle et son mari ne bénissent votre nom.....

Signé : Pierre B.

N<sup>o</sup>. 64. Saint-Pierre-Martinique, 18 octobre 1820.

*A M. Leroy , chirurgien-consultant , à Paris.*

. . . . . La médecine curative acquiert ici et dans  
 les îles voisines une faveur qui passe toute croyance.  
 Ce n'est point un conte , c'est une vérité que vous  
 pouvez hardiment affirmer aux incrédules de la ca-  
 pitale et de toute l'Europe. J'alimente un enthousias-  
 me si utile à l'humanité.....

Signé : CAZENEUVE de TALARD.

N<sup>o</sup>. 65.

Toulon , 7 novembre 1820.

*Monsieur le Roy.*

.... L'empressement que ma femme et moi avons mis à vous en faire la demande, prouve combien nous en avons obtenu de salutaires effets. C'est à votre méthode, Monsieur, que je dois le retour d'une santé jusque alors altérée par des paroxismes de goutte fréquens et douloureux. C'est à elle que mon épouse doit le calme sanitaire dont elle jouit, et que je suis peut-être redevable de l'existence d'un de mes enfans. Les miracles opérées par votre méthode sont trop nombreux, Monsieur, pour que la renommée ne les ait pas publiés. La sottise et le charlatanisme, son frère, pâliront devant l'éclat de la vérité qui jaillit de chacune des lignes de votre ouvrage. La faculté en frémit de dépit, mais la vérité demeurera triomphante, et votre méthode s'établira sur les ruines de..... de..... et de mille charlatans anciens et modernes.....

J'ai l'honneur, etc.

Signé : le vicomte de la .... capitaine de frégate.

N<sup>o</sup>. 66. St.-Pierre-Martinique , 14 novembre 1820.

....., La médecine curative ne connaît plus de borne dans ses progrès. Que de paroles n'a-t-il pas fallu dire pour persuader les incrédules de son efficacité ! Que d'obstacles n'a-t-il pas fallu vaincre pour renverser des contradictions variées à l'infini, et des oppositions sans cesse renaissantes ! Que de personnes venues aux renseignemens dans mon salon, entraînées par mon exemple comme dans un tourbillon, et néanmoins retenues par la chaîne des considérations, m'ont recommandé le secret sur une démarche si simple, si naturelle et tendante à les débar-



passer de leurs vieilles infirmités ! J'aurais un volume à faire....

Signé : CAZENEUVE de TALARD,

N<sup>o</sup> 67.

*Le même.* 1<sup>er</sup>. décembre 1820.

..... Au milieu des nombreuses cures opérées par la médecine curative, j'en citerai trois extraordinaires ; j'abrège le détail des faits dont je garantis l'authenticité. Une négresse, âgée de 27 ans, tombée dans un état de folie, et privée depuis 15 mois de la parole, fut traitée d'après la médecine curative. La malade s'en trouva si bien qu'au bout d'un mois, ayant recouvré l'usage de la parole et son bon sens qu'elle avait perdu par le ravage que ses humeurs avaient exercé sur ses facultés, elle appela sa maîtresse par son nom, et demanda si c'était Le... qui était l'auteur d'une si précieuse méthode ? On a beaucoup ri de la question ingénue de la pauvre négresse, mais on a pris un intérêt marqué à l'événement vraiment miraculeux. — Un officier des troupes du pays, n'allait à la selle, depuis trois ou quatre ans, que tous les quinze jours. Cette indisposition lui causait des maux de cœur, des faiblesses et mille autres souffrances. Toutes les ressources avaient été vainement employées. Il s'est traité d'après votre procédé ; il a rendu des humeurs vertes, noires et cristallisées. Depuis lors la grande constipation a cessé, ses fonctions se font, il éprouve un bien-être sensible, et il est fortement persuadé, en continuant le traitement, de sa guérison radicale — Un enfant d'environ douze ans était tourmenté depuis plusieurs années de douleurs de tête affreuses ; il devenait sourd, ses oreilles suintaient, il ne dormait ni ne mangeait. Tous les soins avaient échoué, sa famille était désolée. Son père s'étant imbu des saines maximes de la médecine curative, le traita, et à la deuxième pur-

gation , il est sorti de son oreille *un morceau d'humours durcies, ressemblant à un peloton de chair, mêlé de cartillages* , de la grosseur d'une fève. Aussitôt cette expulsion faite , les douleurs ont cessé , l'enfant a recouvré l'ouïe , et dort bien , mange de même ; il se trouve guéri. — Voici une particularité. Un colon de ce pays , M. C. , avait un enfant malade , à Paris , depuis deux ans ; rien n'avait été négligé pour sa guérison. Le père , dans ses lettres à son fils , lui parla de ma grave maladie et de ma guérison. Muni de cet éveil salutaire , le fils s'administre votre méthode ; il opère sa guérison , et mande à son père : « Grâce à la Martinique , d'ou m'est venue la  
« connaissance de la médecine curative , j'ai recou-  
« vré ma santé. J'ignorais à Paris , les bienfaits de la  
« nouvelle méthode médicale ; puisse-t-elle parcourir  
« les quatre régions du globe !..... »

N<sup>o</sup>. 68.*Le même.* 12 décembre 1820.

..... Quel dommage que les praticiens n'aient point de prime-abord adopté votre méthode ! Quels soulagemens ne procureraient-ils pas à la classe souffrante ! Quelle foule de bénédictions ne recevraient-ils pas de l'humanité entière ! Le temps et l'expérience , ces deux grands maîtres , prôneront indubitablement ces bienfaits si désirables. Les préjugés céderont à la persuasion , et toutes les classes de la société jouiront des avantages attachés à la nouvelle découverte médicale. Permettez-moi , Monsieur , une comparaison. Alors que j'étais couché sur mon lit de douleur , les idées les plus tristes , les pensées les plus sombres , les réflexions les plus déchirantes m'assiégeaient. Quel heureux changement dans ma situation ! Aussitôt que mes afflictions physiques et morales cessèrent , un nouvel ordre de choses revint

pour moi ; tout ce qui m'environnait prit un aspect plus riant ; la Nature me parut plus aimable ; je caressais mes enfans avec plus d'ardeur. Grâces soient rendues à l'auteur de toutes choses pour ce signalé bienfait !.....

N<sup>o</sup>. 69.

*Le même*, 2 janvier 1821.

..... Permettez-moi, M. Le Roy, de vous citer quelques cures surprenantes faites sur des personnes de ma connaissance. Madame veuve R., européenne, jeune encore, logeant dans ma rue, et venue aux colonies depuis vingt ans, en comptait dix écoulés dans un état constamment maladif. A ses souffrances journalières, se joignaient la perte de la vue, des douleurs rhumatismales, et le manque de moyens pécuniaires. Tout avait été infructueusement tenté. Elle passait pour malade imaginaire. Cette malade *imaginaire*, *imagina*, à mon exemple, d'essayer la médecine curative. Elle déploya dans son traitement, un courage qui fait honneur à son sexe. Une soixantaine d'évacuans ont rétabli sa santé délabrée : C'était naguère un squelette ; c'est aujourd'hui une très-agréable femme ; elle a acquis un embonpoint dont elle se félicite. La tristesse qui la dominait, a fait place à une gaieté inaltérable. Cette aimable voisine dort bien, mange d'un bon appétit, et ses autres fonctions sont régulières. Elles vous aime autant que je vous aime moi-même ; c'est-à-dire qu'elle vous aime beaucoup. Elle vous adresse par mon intermédiaire son petit tribut de gratitude et vous souhaite toutes sortes de bénédictions. — Une négresse de mon quartier, âgée d'environ 50 ans, avait depuis long-temps une plaie énorme à une jambe. Percluse depuis un an, elle passait ses tristes journées assise sur deux chaises. Elle avait usé d'une infinité de remèdes. Une vingtaine d'évacuans d'après

votre méthode lui ont été administrés ; avant deux mois la plaie s'est fermée ; la négresse marche , vaque joyeusement à ses travaux , et récite tous les jours un *pater* et un *ave* , en mémoire de sa parfaite guérison. — Un nègre avait été piqué à la cuise par un gros serpent. A la suite des procédés d'usage , une plaie très-sérieuse s'était prononcée. Aucun remède n'avait réussi. Depuis long-temps la putréfaction s'était emparée de cette partie de son corps. Il était alité , souffrant , et répandait une odeur insupportable. On le traita conformément à votre procédé curatif ; peu-à-peu la plaie a disparu ; l'appétit est revenu et les forces l'ont accompagné. Enfin le nègre a recouvré une santé superbe , qu'il consacre à faire une guerre active aux serpens , qui par leur venin mortel , sont comme la fièvre jaune , un des grands fléaux de la Martinique. — Un nègre , esclave du Fort-Royal , avait depuis long-temps une plaie partant des côtes jusqu'au jarret , recouverte d'une croûte épaisse de deux doigts et dont la putréfaction était pestiférante. Son maître l'a traité d'après votre méthode. Trois doses de purgatif lui ont fait rendre un ver solitaire aplati , large de deux doigts , dentelé des deux côtés et de trois aunes et demie de longueur. Avec une quinzaine d'évacuans , ce nègre qui allait périr , s'est netoyé de ses impuretés , a vu disparaître son colossal *malingre* , et a recouvré la force , la vigueur et une parfaite santé. — Un grand planteur de la colonie termine la lettre qu'il m'écrit en ces termes : « Mon fils était attaqué depuis long-  
 « temps d'une maladie de poitrine , il a été guéri par  
 « l'emploi qu'il a fait de la médecine curative de  
 « M. Le Roy. » — Je vous dirai avec l'accent de la vérité , que des lépreux abandonnés ont été guéris par l'usage de vos évacuans ; que des hydropiques tombés dans un état affreux , jouissent d'une flo-

rissante santé par le même traitement ; de même que des individus de tous sexes , affligés d'ulcères , perclus depuis longues années , ont recouvré le libre exercice de leurs membres , qu'ils boivent , mangent , dansent , travaillent à la perfection.

La médecine curative, cet ouvrage précieux , jadis dédaigné et aujourd'hui apprécié , se trouve actuellement dans les mains de tout le monde. C'est le *bréviaire* des malades ; les hommes qui ne le sont pas s'en munissent pour quand ils le deviendront ; c'est un meuble indispensable dans le ménage. — Je pense que vous ne lirez pas avec indifférence l'extrait d'une lettre de date récente , que je reçois de M. M., mon ami , du Fort-Royal , dans laquelle j'apprends que le beau sexe de cette ville rafole de votre méthode. C'est mon ami qui parle : « En arrivant de St-  
« Pierre , je suis allé faire une visite à Madame de B.  
« C'est une européenne. Je l'ai trouvée battant la  
« campagne d'une fièvre putride et maligne , des  
« plus fortes ; elle descendait tout droit au tambeau.  
« Je suis allé de suite emprunter de Madame de C.  
« le vomit-purgatif que j'avais fait venir pour elle. J'en  
« ai fait prendre à ma malade une forte cuillerée mé-  
« langée avec deux cuillerées de thé. Une heure après  
« elle vomit deux gorgées de glaires bilieuses. Elle a  
« repris sa connaissance aussitôt et a fait quatorze selles  
« extrêmement copieuses , d'une humeur noire , horri-  
« blement infecte. Il était midi ; à 5 heures du soir elle  
« n'avait presque plus de fièvre. Un purgatif , deuxiè-  
« me degré , fut avalé le lendemain , à la dose de deux  
« cuillerées , qui lui ont fait rendre des matières sem-  
« blables aux premières ; elle en a pris deux pareils  
« les jours suivans qui lui ont produit une quarantaine  
« d'évacuations , dont les dix dernières ressemblaient  
« à de l'eau trouble. Elle se porte mieux , dit-elle , au-  
« jourd'hui qu'elle ne s'est portée de sa vie , et elle

« prétend que je suis le meilleur *médecin* de la colonie.  
 « A son invitation plusieurs dames malades, qui sont  
 « venues la visiter, vont se *passer M. Leroy* ».... (1)

N<sup>o</sup>. 70. St-Pierre-Martinique, 1<sup>er</sup>. juillet 1820.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, à Paris.*

..... Mes nègres vous remercient des souhaits

---

(1) Cet homme désigné ici par la lettre M. ; cet homme zélé pour ses semblables, qui a coopéré à sauver la vie d'un grand nombre de malades; cet homme justement estimé de tous ceux qui l'ont connu; considéré de même par des personnes revêtues du pouvoir dans la colonie; cet homme, disons-le, n'existe plus; la *fièvre jaune* l'a enlevé à ses concitoyens qui le regrettent autant que j'ai été affligé de sa mort. Mais d'après les renseignements non suspects qui m'ont été donnés sur la fin de cet homme bienfaisant, ne pourrai-je pas, en signalant une méprise ou des fautes graves qui ont été commises, donner un avertissement salutaire pour tous ceux qui peuvent comme lui être atteints de cette maladie évidemment meurtrière jusqu'à présent? Avis d'autant plus efficace que j'ai par devers moi la preuve qu'on en peut triompher. Voici ce qui se rattache à la situation de ce malade. Depuis quelques jours il était dans un état de souffrance, signe avant-coureur de la maladie qui a été la cause de sa mort. Il a négligé d'évacuer les humeurs malfaisantes que son corps renfermait. Lorsque la maladie à eu atteint certain degré de malignité, il a recouru à ma méthode, mais le mal allant toujours croissant il a négligé de s'attacher fortement à la stricte exécution de l'article 3 de l'ordre du traitement. Alors le malade, trop affaibli dans ses facultés pour se suffire à lui-même, et entouré d'êtres pusillanimes, qui l'ont remis entre les mains des médecins, il a succombé sous les traits de la maladie. Il en sera toujours de même lorsqu'on emploiera des procédés qui ne sont point en harmonie avec les besoins de la Nature.

que vous faites pour eux ; ils me chargent de vous dire qu'ils ne vous oublient jamais dans leurs prières. C'est seulement de cette manière, disent-ils , qu'ils peuvent vous témoigner leur reconnaissance pour tout le bien que leur ont fait vos évacuans.....

Signé : M.

N<sup>o</sup>. 71.

Agen, 5 septembre 1821.

*M. le Roy, chirurgien-consultant, à Paris.*

J'ai eu l'honneur d'écrire à M. Cottin en le priant de vous communiquer ma lettre, dans laquelle je vous donnais les détails d'un mal, dont mes jambes étaient attaquées depuis mon enfance ( J'ai actuellement trente-six ans ). J'ai la satisfaction de vous apprendre que mon mal, que tout le monde regardait comme incurable, a cédé à vingt-cinq doses évacuantes. Plus de plaie, plus d'enflure, plus de douleur. Je me conformerai à votre méthode ; je prendrai quelques doses de temps en temps, et j'espère, moyennant cette précaution, prévenir le retour d'une infirmité qu'il était pénible de porter à mon âge. Veuillez, Monsieur, agréer le témoignage de ma vive reconnaissance pour les bienfaits que j'ai reçus de votre méthode, qui m'a délivré d'une infirmité grave, et qui faisait le chagrin de ma vie.

D'après les observations que j'ai faites, tous ceux qui font usage des évacuans de votre méthode et qui ne s'écartent point des règles qu'elle prescrit, guérissent, ou ils éprouvent un soulagement sensible dans leurs maladies chroniques, invétérées ou réputées incurables. Mais, malheureusement beaucoup de personnes qui ne s'appliquent pas à bien connaître votre méthode, s'arrêtent après avoir mis leurs humeurs en mouvement, et lorsque l'instant est arrivé de vaincre leur résistance, ou de lutter contre toute

autre difficulté, étonnées qu'elles sont par les *foudres* lancés contre votre médecine, elles appellent à leur secours des médecins qui ne manquent pas de la blâmer. Ils administrent des calmans, et concentrent, par ce moyen, les humeurs dépravées, tandis qu'ils devraient en activer l'évacuation, seul moyen de délivrer les malades de la *cause* de leurs malaises, et par la conséquence qui en dérive, de leurs maladies : ce qui ne peut pas être par leurs procédés tout opposés aux besoins de la Nature.

Un de mes enfans, âgé de quatre ans, malade depuis sa naissance, vomissait presque à chaque fois qu'il prenait quelque aliment. Gêné dans sa respiration, une figure presque toujours plombée, de fréquentes attaques de nerfs, n'ayant jamais pu se développer ni grandir, puisqu'il n'a que la taille d'un enfant de deux ans, ne pouvant marcher, à peine même pouvait-il se tenir quelquefois debout contre une chaise : telle était la position de cet enfant. Il n'annonçait pas être en état de supporter la commotion que devait naturellement produire l'évacuation de ses humeurs, aussi dépravées qu'elles l'étaient. Quoique cela, je me décidai à lui faire prendre la dose de purgatif indiquée pour son âge. Cette commotion a eu lieu; une seconde dose a produit le même effet, ainsi qu'une troisième. Enfin, cinq doses ont produit un effet merveilleux; une quantité de vers a été évacuée, ainsi qu'une infecte corruption. Depuis deux mois il marche bien, et il a grandi de deux pouces au moins. Je crains de perdre cet enfant, vu les difficultés de lui faire prendre les doses évacuantes, qu'il rejette toujours.

Sa sœur, âgée de cinq ans et demi, attaquée d'une forte coqueluche depuis trois mois, a été guérie avec deux doses seulement. Je ne vous cite que ce qui s'est passé chez moi. J'aurais trop à m'étendre si je



vous faisais part de ce qui est à ma connaissance hors de ma maison.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Signé : G. fils.*

N<sup>o</sup>. 72.

Amiens, 6 avril 1821.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant, à Paris.*

Alité par une toux des plus sèches, et une fièvre brûlante qui m'avait jeté dans un délire approchant de la furie; M. S., médecin, fut appelé pour me donner les secours de son art; il déclara que j'étais dans le cas d'une maladie dangereuse et de longue durée. Ma compagne chérie, alarmée, ayant entendu parler de votre méthode, se procura de suite le vomipurgatif et le purgatif. Aidée de quelques amis, elle me fit prendre une dose du premier évacuant, qui produisit l'effet désiré; pendant cinq jours de suite, je pris le purgatif, et me trouvai parfaitement guéri. Je fus tellement soulagé dès le quatrième jour, que j'allai me promener à mon jardin; en rentrant chez moi, M. S., médecin, y entra aussi; sa surprise fût grande de me voir sur pied et bien portant. Je lui dis que je m'étais guéri en suivant votre méthode, et j'ajoutai qu'il était à désirer que les médecins vous imitassent, puisque votre procédé est tout à la fois prompt et économique. M. S., ayant d'autres visites à faire, rompit la conversation et s'en alla.

Mon enfant, âgé de quatorze mois, par les souffrances qu'il endurait, me privait souvent ainsi que sa mère, du repos pendant la nuit. Je l'ai purgé plusieurs fois de suite; délivré de ses souffrances, son sommeil s'est rétabli, et le mien et celui de mon épouse ont cessé d'être troublés. A chaque fois que mon enfant éprouvait le travail de la dentition, et

que je redoutais la douleur, je la prévenais par quelques doses que je lui faisais prendre, et les dents sont poussées sans douleur, ou au moins sans que l'enfant ait versé de larmes.

La mère, enchantée de voir croître son enfant, qui représentait journellement le *tableau de la santé*, se décida, pour elle-même, d'entreprendre une cure qui n'était pas sans apparence de grandes difficultés, car vous saurez qu'il y a peu de personnes du sexe qui soit plus susceptible du côté du genre nerveux que mon épouse. Elle a donc entrepris son traitement, qui a duré six semaines, pendant lesquelles elle a pris alternativement le vomipurgatif et le purgatif. Elle a été assez heureuse pour se délivrer de ses contractions de nerfs que lui occasionnait la moindre contrariété, et depuis huit mois, elle se trouve parfaitement guérie.

Le 22 mars dernier, je fus attaqué d'une fluxion de poitrine, qui fit des progrès capables d'alarmer tout autre que moi; mais je n'appréhende plus les longues maladies depuis que j'ai chez moi la *médecine curative* et ses médicamens. L'humeur m'ayant monté à la tête, je devins extraordinairement sourd; je souffrais, une forte fièvre me faisant la guerre. J'attaquai mes ennemis avec le vomipurgatif et le purgatif, et les forçai à la retraite, tant par les voies hautes que par les voies basses: huit jours ont suffi pour rétablir ma santé, et je me porte bien. Je dois ajouter que souvent tourmenté par des douleurs rhumatismales très aiguës, depuis environ vingt ans, je ne m'en suis point senti depuis que je pratique votre méthode. Je ne cesse, ainsi que ma bien bonne et chère moitié, d'adresser des vœux au ciel pour la conservation de vos jours, et ceux de M. Cottin vous êtes nos libérateurs.

Signé : C.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant.*

C'est la femme âgée de soixante ans, dont la cure vous a été annoncée au mois de janvier dernier, lors de votre séjour en notre ville, qui va vous rendre compte elle-même des circonstances de sa *résurrection*, et vous confirmer qu'elle continue à se bien porter. De plus elle désire aider à couvrir de fleurs la carrière qui vous reste à parcourir ; et pour sa prolongation, elle ne cesse de faire des vœux dans l'intérêt de ses semblables. Le 30 août dernier, au soir, je me couchai avec la fièvre. Le premier septembre, je me levai comme à mon ordinaire, sans fièvre, mais avec un grand mal de tête, qui était toute gonflée ; la nuque n'était que douleurs. Je m'aperçus que j'étais constipée ; les lavemens ne m'aidèrent point. Le 2, la fièvre me reprit ; je me sentais un besoin de vomir. Je trouvai utile de consulter le docteur \*\*\*. L'émétique qu'il m'ordonna, en lavage, ne produisit que des efforts, sauf quelques mauvais crachats. Le 5, jour du troisième accès de fièvre, je pris une médecine, qui ne produisit pas plus d'effet que le vomitif. Une deuxième dose d'émétique me fut prescrite pour la suite du quatrième accès, et ce n'a été que le lendemain, jour de fièvre, que j'évacuai par le haut seulement. De ce moment je ne cessai plus de vomir, jours et nuits, et beaucoup plus les jours de fièvre, dont chaque accès ne durait pas moins de douze heures entières. Le même docteur ne négligeait pas de me faire prendre bols, médecine, quinquina, des tisannes, des limonades, quelque jus de raisin. Malgré le secours des lavemens, rien ne sortait par le bas : tout se portait sur le haut. Deux mois se sont écoulés dans ce fâcheux état. Je souffrais horriblement de la poitrine, du dos, du cou et de la tête. Je

vomissais de toutes couleurs ; mes crachats étaient aussi puants que mauvais à la bouche. La fièvre avait été *coupée*, mais elle ne m'avait quitté que pendant huit jours. Le 29 octobre, je priai mon docteur de me faire connaître ce qu'il espérait de ma pitoyable position. Il ne me cacha pas qu'il ne pouvait réussir à arrêter les vomissemens. Le lendemain et jours suivans, je fus abandonnée comme sans ressource, et le bruit était répandu que mes vomissemens détruisaient mes poumons et me les faisaient rendre. C'est ce que j'appris après que je fus sauvée du danger. Privée de visites de mon docteur, j'attendais mon dernier jour avec résignation. Je me préparais au fatal moment au lieu de céder aux exhortations qui m'étaient faites pour faire au moins l'essai de votre méthode, que je traitai de *selle à tous chevaux*. Néanmoins, m'entendant taxer de manquer de courage, je me déterminai à écouter la lecture de quelques passages de votre livre de Médecine curative. Heureusement ils ne tardèrent point à me convaincre. Le 2 novembre, je commençai le traitement par le vomipurgatif, que je continuai alternativement avec le purgatif, de douze heures en douze heures, jusqu'à ce que les voies hautes furent reconnues dégagées, qu'alors je m'en tins au purgatif, à raison d'une dose par vingt-quatre heures ; en sorte que pendant quarante-six jours, sauf six jours pour toute suspension, j'ai pris quarante-quatre doses. Dès le second jour du traitement, je m'aperçus avec satisfaction, que le bouillon passait bien. Je ne tardai pas à reconnaître que les alimens me restaient dans le corps. La fièvre diminua de jour en jour, si bien qu'au bout de quinze jours, je ne la ressentis plus. A la fin de mes quarante-six jours, je me trouvai débarrassée. Jusque-là, Monsieur, il m'a fallu rassembler tout le courage que vous savez si bien recom-

mander dans les maladies inquiétantes. La mienne était mortelle sans votre méthode de traitement, et mes voisins et voisines, etc., furent bien surpris de me revoir sur pied. Ni l'eau panée, ni l'eau rougie ne pouvaient étancher la soif que me causait le mouvement des humeurs. Je m'adonnai à la petite bière, jour et nuit; c'est ma boisson habituelle dans l'état de santé.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : femme D, rue Gresset, n°. 22.

Vu pour valoir de légalisation de la signature de la femme D. Amiens, le 26 mai 1821 Le commissaire de police du troisième arrondissement.

Signé : POURCHET.

N°. 74.

Amiens, 4 juin 1821.

M. le Roy, vers le 13 octobre dernier, je fus tout-à-coup attaqué de douleurs qu'on appelle rhumatisme universel. Je fus enlevé à mon travail, laissant six malheureux enfans; sans autre secours que l'hospice, j'y fus conduit et traité sans autre résultat jusqu'au quinze janvier de cette année. J'en ai été renvoyé comme incurable, après avoir pris quatre-vingt bains, et une infinité de médicamens. Un de mes voisins qui avait fait usage de votre *médecine curative*, m'engagea à l'imiter; il me dirigea et maintint ma persévérance dans le traitement, qui ne put avoir lieu qu'au moyen d'acte de bienfaisance dont je fus l'objet. Du dix mars, époque à laquelle je commençai le traitement, jusqu'à la fin d'avril qu'il cessa, j'ai pris quarante purgatifs et neuf vomipurgatifs. Insensiblement j'ai recouvré l'usage entier de mes membres, dont j'ai été privé pendant cinq mois, au point de rester au lit et sans qu'il me fut possible de prendre seul un verre de boisson. Depuis la fin d'avril, que

j'ai cessé de me traiter, je suis en parfaite santé, je me livre au travail; ma malheureuse famille, qui a tout sacrifié pour moi, a cessé de souffrir avec moi; le produit de mon travail, comme tonnelier, lui porte le strict nécessaire. Votre médecine a sauvé un père de famille abandonné de la médecine ordinaire; je vous dois la vie; mon épouse vous doit le bonheur, et mes six enfans ont vu disparaître le tableau de la misère; ma reconnaissance sera éternelle, etc.

Signé : MANTEAU, rue du Bas-Vidam, n°. 18.

N°. 75.

Amiens, 4 juin 1821.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant, à Paris.*

J'étais par état dans l'obligation d'avoir souvent les jambes dans l'eau stagnante. En juin 1817, je fus attaqué de *fraîcheurs* dans ces parties. L'enflure et la rougeur s'y firent remarquer. Il me devint impossible de marcher. En juillet, j'entrai à l'hospice; j'y restai pendant trois mois. Les sangsues, les vésicatoires, plus de quarante bains furent le traitement suivi à mon égard. Je sortis de l'hospice soulagé, mais loin d'être guéri; Je marchais, mais en éprouvant toujours des douleurs. Je vis bientôt à ces douleurs se joindre d'autres souffrances; une humeur appelée scorbutique s'empara de mes gencives, et la lèvre inférieure fut tellement attaquée qu'elle en fut rongée, et que j'en porterai toujours les marques. Dans cet état affligeant j'eus recours à la faculté, qui opéra comme précédemment, par des bains, des sangsues, des tisannes. Je fus deux ans et plus dans cet état de souffrances, ne pouvant pas donner le quart de mon temps au travail; lorsque enfin, en novembre 1820, j'ai connu et fait usage de votre *médecine curative*. Jusqu'à ce jour je n'ai cessé de me l'administrer; j'ai, en six mois, pris cinquante doses,

qui ont fait disparaître mes douleurs de jambes , de corps même et les affections de la bouche. Je me porte bien maintenant et me livre au travail journalier. J'aurais en trois mois obtenu le même résultat qu'en six, si l'obligation du travail ne m'avait contraint d'ajourner souvent la prise des doses , car je suis convaincu que c'est en suivant rigoureusement et avec peu d'interruption votre traitement, que l'on peut obtenir un prompt et heureux résultat. J'ai pensé, Monsieur, que je ne vous désobligerai pas en prenant la liberté de vous adresser le détail des circonstances de ma maladie, ne doutant pas du plaisir que vous éprouvez lorsque vous apprenez que votre méthode a rendu un être souffrant à la santé.

Je suis avec reconnaissance, etc.

*Signé* : PECQUET, faubourg de Ham.

N<sup>o</sup>. 76.

Amiens, 21 août 1821.

Monsieur Le Roy, je continue à me traiter suivant votre méthode; et samedi dernier j'ai pris ma quarante-quatrième dose de purgatif. En commençant votre traitement, mon intention était de ne me procurer qu'un peu de soulagement dans mes douleurs; s'il était encore possible, et mon espoir se bornait à cela, tant j'étais persuadé que je ne me guérirais jamais. Mais aujourd'hui je porte mes prétentions plus haut, et je veux pleine et entière guérison, d'après le soulagement presque incroyable que j'éprouve. A peine si autrefois je pouvais faire un quart de lieue, mais, dimanche dernier, je suis sorti de chez moi à six heures du soir pour aller à la promenade avec ma femme et mes enfans. Je suis rentré à huit heures, et j'ai fait, dans ce court espace de temps, environ une lieue et demi sans me reposer. Mon épouse ne pouvait en croire ses yeux, et ne

se lassait pas d'admirer la manière presque leste avec laquelle je marchais. Mon projet était de ne vous donner ces détails qu'à mon prochain voyage à Paris, mais connaissant tout l'intérêt que vous prenez aux malades qui emploient votre méthode, je n'ai pu résister aux desirs de vous donner ces petits détails, qui j'aime à le croire, vous feront plaisir. J'avais déjà pour vous la plus sincère amitié, mais je crois vous aimer encore davantage depuis que je vous dois le bonheur inespéré de vaquer plus librement à mes affaires. Pardon de la manière libre dont je vous écris, mais c'est l'effusion d'un cœur reconnaissant, et je crois que le vôtre n'y sera pas insensible. Il faut avoir souffert comme moi pour savoir apprécier les services que peut rendre votre méthode à l'humanité souffrante. Veuillez agréer les civilités de ma femme, qui ne trouve pas, dit-elle, de termes assez expressifs pour vous témoigner toute sa reconnaissance, d'avoir rendu l'usage de sa jambe à celui qu'elle appelle son *vieux*, et me croire avec le plus sincère amitié, etc.

Signé : D. B, place Périgord.

N<sup>o</sup>. 77 Breilly, près Amiens, 24 juin 1821.

Monsieur, n'attendez de moi qu'une faible démonstration de remerciemens, quoique je vous en doive de bien grands; mon cœur sent autrement que je ne puis m'exprimer. Cependant je puis dire avec sincérité que depuis plusieurs années je me sentais rongé d'un mal dans le corps, tel qu'il était pour ainsi dire sans exemple. Après divers remèdes par différens docteurs, je n'ai pu éprouver le moindre soulagement; mais, grâce au ciel, qui vous en a fait découvrir d'aussi efficaces, je puis assurer qu'aussitôt qu'ils m'ont été procurés, ils m'ont, quoique pris négligemment par défaut de fortune, procuré de grands



soulagemens. Je vous regarderai toujours comme le bienfaiteur de l'humanité souffrante, et doublement, puisque par votre recommandation j'ai obtenu quelques médicamens eu égard à mon état d'indigence. J'ai l'honneur, etc. Signé : PERSONNE. Vu à la mairie de Breilly, signé : PECQUET, maire.

N<sup>o</sup>. 78. Prouzelles, près Amiens, 30 août 1821.

*A M. Le Roy, chirurgien-consultant, à Paris.*

Monsieur, j'ai lu votre appel aux amis de l'humanité, en faveur d'une vérité utile aux prises avec l'erreur. Le but que vous vous y êtes proposé tend encore à rendre un service de la plus haute importance à une foule de malades que cette vérité n'a encore pu pénétrer, de même qu'à ceux qui peuvent ignorer ou avoir quelque doute sur les soulagemens ou sur les cures étonnantes qui sont dûs à votre précieuse découverte. Que je plains les gens qui comme moi, pour avoir eu trop de confiance en la médecine palliative, sont restés courbés sous le poids d'infirmités de tous genres ! Ils sont encore bien plus à plaindre de n'oser ouvrir les yeux sur une découverte qui nous présente tant de ressources contre d'anciennes maladies de toutes espèces. D'ailleurs il n'est plus question de toutes ces dénominations de maladies qui demandent une étude particulière, mais une étude sans but utile, reposant uniquement sur le sophisme. Avec la médecine-curative nous avons l'avantage d'être à nous mêmes notre médecin. Ces Victimes de l'erreur repoussent, la plupart, votre main bienfaisante, qui leur offre toutefois l'ancre de miséricorde, sans lequel il n'y a plus de salut. Jaloux aussi de coopérer au bien-être de mes semblables, je m'empresse, Monsieur, de satisfaire au vœu que vous avez manifesté dans votre Appel. En vous retra-

çant l'historique des traitemens qui ont eu , et qui ont encore lieu sous mes yeux , depuis dix mois que je suis moi-même en traitement d'après votre méthode , j'emploie mes faibles capacités pour vous rapporter les faits tels qu'ils se sont passés , ainsi que vous le recommandez , revêtus de la signature des malades en traitement , et de celles de leurs parents qui les ont assistés dans leurs besoins. Je pourrais administrer cent preuves à l'appui de celles que je vous fournirai , et on ne peut aller contre l'évidence. Je reviens à ce qui me concerne directement. A l'âge de douze ans je ne présentais qu'un être bien chétif. J'étais des plus souffrans , ma santé était des plus altérées par une quantité de gros vers qui gênaient sans doute le développement de mes facultés. Je les rendis morts par l'usage réitéré de la mousse de corse , jusqu'à l'âge de quatorze ans. De quatorze à dix-sept ans j'ai joui en apparence de la santé ; mais mon corps ne présentait pas grand signe de vigueur. A cet âge j'eus la petite vérole qui faillit me mettre dans la tombe ; elle m'a laissé sur la figure l'empreinte d'un masque que l'on peut justement appeler hideux. A dix-huit ans je fus attaqué d'une maladie contagieuse , dite de feu , que j'eus encore le bonheur de surmonter ; mais cette époque me fut bien préjudiciable , puisque la contagion de cette maladie m'enleva prématurément l'auteur de mes jours ! Quel sujet d'affection morale !! Ma croissance était arrêtée au point qu'à l'âge de dix neuf ans , que mon sort fut d'être militaire , ma taille ne portait que quatre pieds neuf pouces ; aujourd'hui j'en ai vingt-sept , et ma taille n'est que de quatre pieds dix pouces et demi. A vingt-un ans , une galé acquise , me dura dix mois. Je me crus hors de danger ; il me survint un dépôt au genou , dans l'articulation , laquelle est restée avec roideur et douleur momentanée. Tout fut

mis en usage contre ce dépôt : pilules , bains aromatiques , bains à l'eau tiède et les émoulliens furent employés tour à tour sans pouvoir me procurer une guérison radicale. Pour dernière ressource on m'ordonna la boue de Saint-Amand, qui est en réputation dans nos environs , et je ne sais pourquoi. Je ne voulus point me déplacer pour en faire usage ; j'en restai donc là. Mais depuis deux ans, nouvelles souffrances ; le volcan fait éruption : gonflement dans le bas-ventre , tension , vents , tympanite , digestions laborieuses , constipation , souvent couvert de clous , ou de gros boutons pleins de feu ; telles étaient les marques et le caractère de cette nouvelle maladie , qui fut appelée flatuosités. On me traita en conséquence ; les tisanes , les bains à l'eau chaude me soulagèrent encore pour quelques mois ; le volcan assez comprimé encore , n'avait pas achevé toutes ses démonstrations , et aussi n'étais-je pas en sécurité. Je m'aperçus bientôt que j'éprouvais un affaiblissement notable dans mes facultés. De ce moment on ne manqua pas de me qualifier de malade imaginaire , tant l'ignorance est grande. Ensuite on voulut me persuader que ma pesanteur de tête , ma mélancolie , enfin l'état de stupidité dans lequel je me trouvais ne pouvait provenir que de l'usage immodéré des F., quoique je vécusse en Caton. D'un côté , c'était que j'avais les passions très-vives ; d'une autre , c'était la bile noire. Je repris encore un traitement qui me fut conseillé ; c'étaient des pilules , des tisanes , et ce fût encore sans succès pour ma guérison.

Alors les symptômes de ma maladie s'aggravèrent , en se multipliant ; des points de côté , des mouvemens convulsifs sur toutes les parties du corps , un sommeil interrompu , des rêves fatigans , une fluxion scorbutique aux gencives , etc. , etc. , en furent le caractère. Je fus forcé de cesser mes travaux ; je des-

cendais d'un pas rapide *aux sombres bords*. Il me fut encore appliqué six belles sangsues au fondement, qui sucèrent mon sang avec délices. C'est pitoyable dans nos contrées, de voir comme ces reptiles s'abreuvent du sang humain ! Je ne savais à quel saint me vouer. Toutefois, plein de résolution, je ne me déconcertai pas encore. Je consultai de nouveau. Ma maladie avait changé de nom, à mon avantage, me dit-on. Il ne s'agissait plus de rien autre chose pour me faire recouvrer une bonne santé, que de rester tranquille, de vivre comme à la campagne, me récréer avec de bon vin pour bannir la tristesse, attendu que j'étais, disait-on, hypochondriaque, et que la purgation n'avait point d'action contre l'hypochondrie. Il fallut donc s'en tenir là, et suivre ce régime tout à fait agréable, ce que je fis pendant quatre mois sans succès. J'étais toujours à peu près dans mon état ordinaire, en proie aux douleurs, mais obligé de fuir la société, privé de tous mes amis, quand tout-à-coup un rayon de lumière me fit découvrir la *médecine curative*, cinquième édition, que des entraves connues de ses amis, et provenant du fait de ses ennemis, avaient empêché de parvenir jusque dans nos campagnes. J'empruntai d'abord cet ouvrage de M. Diot, qui venait de vous consulter sur une maladie de deux ans, appelée *ischurie*, contre laquelle la faculté d'Amiens s'était épuisée envain. Cet homme estimable me conseilla l'usage de votre médecine. Peu de temps après, et à son exemple, je commençai mon traitement d'après l'article 4. D'après les développemens de la *cause* des maladies, et l'ordre du traitement, que j'avais lus ; je pris pendant les trois premières semaines, dix-huit doses des deux évacuans, alternativement, ainsi qu'il est dit de l'affection nerveuse, contre laquelle je dirigeai le traitement pendant sept mois. Après avoir pris quarante et quel-

ques doses je rendis un gros ver qui portait quinze pouces de longueur. J'étais bien loin de croire à l'existence de cet animal dans mes entrailles, d'après tant d'évacuations réitérées. J'évacuai par le haut et par le bas, des humeurs de la nature, au moins, de celles que vous désignez dans votre méthode par le troisième degré de corruption. Je me trouvai moins lourd qu'à l'ordinaire, les membres moins engourdis, mais la tête était encore aussi malade qu'avant le traitement. Jusqu'à la soixantième dose mes humeurs furent d'un vert très-foncé, ne changeant point de couleur. Je me tourmentais en m'étonnant d'un si mince soulagement. D'un autre côté, mes parens, mes amis, même des chirurgiens, aussi imbus les uns que les autres de préjugés contre la purgation, usaient de tout leur ascendant sur moi pour me faire cesser un traitement, aussi violent, aussi long et qui me tuerait infailliblement, disaient-ils. J'avais l'esprit faible comme il peut être dans les affections nerveuses ; cependant je restai inébranlable. J'avais pris confiance en votre livre et j'avais juré de vaincre ou mourir dans l'emploi des procédés curatifs.

Agissant ici dans le sens de votre appel, où vous manifestez le désir que l'on fasse connaître le mal comme le bien, survenus durant le cours du traitement, je vous dirai, Monsieur, que pendant le mien, j'ai éprouvé des douleurs auxquelles je n'étais point assujetti, et des maux ou malaises que je n'avais jamais ressentis. A ma cinquantième dose, c'était un vomipurgatif, il me survint, après ses effets terminés, une douleur aux reins, si vive, qu'il me fut impossible de me tenir droit ; je fus bien souffrant et très abattu pendant tout le jour et la nuit suivante, ayant même eu la fièvre. Je pris, le lendemain, une dose de purgatif, qui produisit d'abondantes évacuations, et tout mon mal disparut. Une autre fois,

une douleur assez violente me prit dans la cuisse ; il en fut de même que dans le premier cas ; une dose prise aussitôt , fit disparaître cette douleur , incontestablement parce que la purgation déplaça la fluxion qui me faisait éprouver ces souffrances. J'ai été assez souvent tourmenté de crampes ; m'étant bien rendu compte de leur cause efficiente je ne m'en suis point inquiété. Parvenu au nombre de quatre-vingt-dix doses , le purgatif ne produisait plus d'effet comme de coutume quoique chaque potion fût portée jusqu'à la quantité de cinq cuillerées ; je devins constipé , et obligé d'user de lavemens émoulliens. Arrivé à la centième dose , je perdis ma sensibilité presque toute entière ; ma constipation alla croissant. Je me trouvais embarrassé , l'expérience me manquait. Je fus trouver M. Rose , à Amiens , que je savais avoir pris un grand nombre de doses au sujet d'une maladie scorbutique très-invétérée et dont il avait complètement triomphé. Ce brave homme , vraiment complaisant et compatissant , m'apprit que plusieurs malades ayant perdu leur sensibilité interne , usèrent du purgatif en substance dont vous parlez en quelque part de votre méthode , sous la forme de *bol* , et qu'ils s'en trouvèrent bien. Je vous écrivis et vous me conseillâtes l'usage de ce purgatif , de même que celui de lavemens émoulliens pour combattre ma presque insensibilité et ma constipation. Je me trouvai bien de ce traitement ; mes humeurs changèrent de nature après en avoir évacué de très-brûlantes. Alors j'éloignai davantage les purgations , et pris de plus longues suspensions qu'auparavant. Mes humeurs ont commencé à se régénérer ; je dors d'un sommeil plus tranquille. Me voilà à ma cent cinquantième dose au moins , depuis dix mois ; je n'ai rien perdu de mes forces : au contraire , je fais lestement six lieues dans un jour , tandis qu'avant mon traitement ,

j'avais peine à en faire seulement trois. Il est vrai que je n'ai pas négligé *le pot au feu* ; mais des eaux acides dans l'estomac m'empêchent l'usage de bon vin. J'ai encore éprouvé de nouveaux obstacles pour les évacuations , même avec les bols purgatifs ; les premières voies s'engagèrent fortement. Alors j'usai du vomipurgatif pendant plusieurs jours de suite, et le résultat fut que j'avais bien saisi l'indication. Mes humeurs ont continué de s'améliorer ; mon sommeil est encore plus tranquille , ma respiration moins gênée , ma tête moins embarrassée ; enfin me voilà beaucoup soulagé , et j'attends sous peu , un mieux plus sensible , vu le caractère satisfaisant de mes humeurs. Je vous prie, Monsieur , d'agréer mes remerciemens bien sincères et de croire à mon parfait dévouement.

Nous , soussignés, habitans de la commune de Prouzelle , certifions que Jh. FICQUET , dudit lieu , n'a exposé dans le contenu de sa lettre à M, Le Roy , que l'exacte vérité dans la déclaration de toutes ses souffrances et dans la marche de son traitement curatif. Nous certifions en outre , qu'à son exemple nous avons pris aussi la Médecine curative , et que nous en avons été bien soulagés.

Signé : Louis Devillers , Pierre Devillers , Florentin Boulongne , François Devillers , Nicolas Wallet ; Victoire Flabeau , belle-sœur du malade ; Fiquet , frere du malade ; François Guénard , voisin du malade.

Voici un second fait de pratique qui plaira aux malades qui ne sont pas doués d'une grande patience. On souhaite à tous un égal bonheur. Florentin Boulongne , âgé de quarante ans , ouvrier papetier domicilié à Prouzelle , était attaqué depuis six semaines d'un violent mal de reins qui le força de cesser ses travaux , desquels sa vie dépend ainsi que celle de

plusieurs enfans. Cet homme , que sa fâcheuse position plongeait dans une profonde tristesse , apprit que je faisais usage de la *médecine curative*. Il me pria de lui céder quelques doses évacuantes ; ce que je fis avec un grand plaisir , comme aussi de le diriger d'après la méthode. Il débuta par une dose de vomipurgatif , qui fut suivie , le lendemain , d'une dose de purgatif ; l'une et l'autre produisirent de grandes évacuations. Un peu abattu de la secousse , il mit un jour d'intervalle , et sans plus de délai , il reprit deux doses de purgatif les deux jours suivans. Il est résulté de ce traitement que la douleur a disparu comme un éclair , et il s'ensuit que l'individu jouit d'une bonne santé. Cette cure , aussi prompt que solide , s'est opérée il y a quatre mois.

Nous , soussignés , certifions qu'il est à notre connaissance que le susnommé a fait usage de la *Médecine curative* contre une douleur aux reins , et que nous avons été surpris d'un si prompt succès.

Signé : Florentin Boulongne ; Jean-Baptiste Dussuel , voisin du malade. De plus , signé par les mêmes qu'au précédent certificat.

Eugène Devillers , âgé de trois ans , attaqué d'une affection vermineuse , urinant au lit toutes les nuits , gêné en outre de la respiration et souvent enrhumé. Nos chirurgiens lui administrèrent quelques médicamens qui ne produisirent pour ainsi dire aucune amélioration. Les parens du malade se décidèrent à le traiter d'après la *médecine curative* en suivant l'article 4 de l'ordre de traitement. Il était difficile à émouvoir , il lui fallut des doses aussi fortes que pour un enfant de sept ans. Il rendit une quantité de gros vers. Mais le traitement fut bientôt interrompu par une crainte mal fondée des parens , crainte appuyée , approuvée par un chirurgien appelé auprès du ma-



lade. Il s'agissait d'une constipation, d'une tension dans le bas-ventre, par la présence et la concentration d'humeurs sans doute très-acrimonieuses dans l'abdomen. Au lieu d'expulser franchement ces matières, quelques lavemens et des compresses émollientes sur le ventre soulagèrent seulement; le traitement dura cinq semaines; l'enfant qui avait cessé d'uriner au lit pendant quinze jours, est retombé dans le même cas.

Signé: les mêmes qu'aux précédens certificats.

Voici encore une cure opérée par la *médecine curative*, sur la personne de Félicité Cressonier, âgée de cinquante-deux ans, de la commune de Leuilly. Cette guérison n'a pas peu contribué à faire connaître votre belle découverte dans nos contrées. Cette femme, depuis quatorze ans, était tourmentée par une douleur continue, dans la hanche et la cuisse, s'étendant jusqu'au genou. Elle avait essuyé tous les traitemens imaginables sans succès; les sangsues ni les vessicatoires n'y furent épargnés, et n'empêchèrent pas le retirement de la jambe sur la cuisse. La malade, informée de l'efficacité de votre méthode, par son parent qui en faisait usage, et rébutée qu'elle était des traitemens qui l'avaient mise ou laissée dans sa fâcheuse position, n'hésita point à employer votre médecine. Huit doses purgatives, et une de vomipurgatif en premier lieu, l'ont presque tirée d'affaire. On conçoit que la jambe a conservé de sa roideur, mais l'état de souffrance est pour ainsi dire entièrement détruit, et ses règles que la maladie avait éloignées, ont reparu. La malade se réserve le plaisir de vous donner des détails encore plus satisfaisans.

Nous, soussignés, approuvons l'exposé ci-dessus, comme sincère et véritable, et comme certificat pour la plus belle des causes.

Signé: Hermant, Lucien Douchet, Douchet fils.

Le sieur Lucien Douchet, âgé de cinquante-huit ans, parent de la femme Cressonnier, aussi domicilié à Leuilly, était attaqué de douleurs dans tous les membres depuis dix ans, et souvent de maux d'estomac. Depuis trois mois, sa maladie faisait de grands progrès, au point que depuis un mois, ce malade était perclus de ses membres, et qu'on était obligé de le porter où il voulait être. Il avait suivi plusieurs traitemens sans nul succès. Informé de mon traitement, il m'envoya son jeune homme pour que je l'entre-tinsse de mon état de souffrance et de la marche du traitement général de la *médecine curative*. Je pris mon livre et lui donnai lecture de plusieurs passages relatifs à l'état de souffrance de son père, notamment de l'ordre de traitement, et lui conseillai de se procurer ce même ouvrage, sans lequel on ne peut travailler efficacement à sa santé, ainsi que les médicamens; ce qu'il fit sans retard. Le père s'est mis en traitement d'après l'article 4; au bout de vingt-cinq jours de traitement, et après avoir pris quatorze doses, je fus surpris de le voir à la fête, à une demi-lieue de son endroit, marchant facilement avec une canne à la main. Voilà qui est encore une vérité incontestable; plus de cent personnes de son pays et des environs qui le connaissent, ont été témoins de ce succès si éclatant et aussi inattendu: ce qui a fait dire à plus d'un homme de l'art. « Nous ne méprisons pas cette médecine, elle peut avoir sa propriété comme une autre. » Après vingt-un jours de repos, cet homme qui avait obtenu un soulagement aussi sensible, se négligea. Il se croyait guéri; il se trompait. Une rechûte faillit l'enlever. Il avait heureusement de l'expérience. Il provoqua en temps utile de nombreuses évacuations, et il triompha de cet accident. Depuis cette époque, qui a manqué de lui être fatale, le malade continue son traitement; il est en

bonne voie de guérison ; il mange bien , il se promène et se livre même au travail. Le jeune homme, fils du malade , et dont il est parlé dans cet article , s'est purgé mainte fois avec les mêmes médicamens que son père , et il en a éprouvé aussi beaucoup de soulagement.

Nous , Lucien Douchet , et parens , certifions que l'exposé ci-dessus est conforme à l'exacte vérité , et prions M. Le Roy d'agréer mille remerciemens de notre part.

Signé ; Lucien Douchet , le malade lui-même ; Douchet , fils du malade ; Hermant , voisin du malade.

Voici le résultat d'un autre traitement qui pourra, dans certains esprits faibles , ou peu réfléchis , jeter de la défaveur sur la *médecine curative*. Il me coûte de me le rappeler à la mémoire ; mais , M. le Roy , pour satisfaire entièrement à votre appel aux amis de la vérité , j'ai cru ne pas devoir garder le silence sur le fait dont il est question. François Chevalier est décédé à Sosmanant il y a quatre mois , âgé de soixante-dix ans , à la suite d'une hydropisie au ventre , aux cuisses et aux jambes. Cet homme avant de tomber dans cet état mortel avait éprouvé plusieurs traitemens , car il y avait déjà deux mois qu'il avait des douleurs et qu'il se sentait comme une barre dans le corps. On lui avait fait prendre des tisannes en abondance , et des lavemens qui finirent par rester dans le corps ; ce septuagénaire fut long-temps mis à la diète ; les hommes de l'art finirent par le condamner secrètement , continuant néanmoins toujours leurs visites. Les enfans de ce vieillard voyant que l'hydropisie augmentait , et que leur père était à l'extrémité , prirent le parti de le solliciter pour l'emploi de la *médecine curative* , à l'insçu des médecins , ce à quoi il consentit volontiers en suivant l'article 2 au

commencement du traitement. Quatre ou cinq doses, qui avaient produit un bon effet, lui firent dire par ses médecins : *Vous ne mourrez pas à présent.* Le ventre s'était amolli, et le malade pouvait prendre des alimens ; quelques jours après, ses cuisses et ses jambes diminuèrent ; nous avions de l'espérance, quoique le malade fût condamné par toutes les personnes de l'endroit. Il y avait lieu d'espérer une guérison d'après ce notable soulagement ; mais nous fûmes malheureusement trompés dans notre attente ; au bout de cinq semaines environ que les jambes et les cuisses étaient presque totalement désenflées, ce malheureux vieillard prit du dégoût pour tout ; il s'obstina à ne plus prendre ni alimens ni médicamens. La Nature ainsi abandonnée, la mort n'a pas tardé à lancer sa faux sur notre pauvre malade. Je suis d'ailleurs instruit que les parens, dans la crainte d'affaiblir le malade, s'étaient déterminés à ne lui administrer que de faibles doses.

Nous, habitans de Sossemanant, certifions que le traitement du sieur Chevalier a eu lieu comme il est dit ci-dessus, et que nous avons connaissance de toutes les circonstances qui l'ont accompagné.

Signé : Fortuné Dubos, maire ; Guenard, adjoint, et Chevalier fils.

Pour finir, M. le Roy, le récit des traitemens dont j'ai une ample connaissance, voici encore un brillant succès, qu'à obtenu mademoiselle Flavie Caron, fille de M. Caron, ex-maire de la commune de Vers. Cette jeune personne, âgée de onze ans, avait, depuis plusieurs mois, une affection d'oreilles qui la rendait sourde au point qu'il fallait crier très-fort pour qu'elle entendît. Son père lui a fait prendre deux doses de vomipurgatif, et deux doses de purgatif en huit jours de temps, et la surdité à disparu.... ! Madame Ca-

ron , la mère de cette malade , s'est purgée également plusieurs fois , d'après la *médecine curative* , et s'en est bien trouvée.

Nous , parens des susnommées , et habitans de la commune de Vers , certifions que le rapport ci-dessus est sincère et véritable , et que c'est avec le plus grand plaisir que nous faisons cet aveu , dû à la reconnaissance.

Signé : CARON et AUGUEY.

Je ne dirai rien de beaucoup d'autres personnes d'Amiens et des environs , guéries ou soulagées à ma connaissance par les procédés curatifs. Je présume qu'elles auront mis plus d'empressement que moi à vous faire part de ces heureux résultats. Je vous observerai encore , M. le Roy , que plusieurs malades de nos environs ayant pris seulement quelques doses d'évacuans dans les cas d'anciennes maladies , se sont trouvés beaucoup plus incommodés qu'ils n'étaient auparavant ; c'est ce qui produit beaucoup d'hésitation chez les personnes sans expérience , et en empêche beaucoup de se faire guérir , d'autant plus encore que mon traitement leur paraît long sans savoir quel en sera le résultat définitif. Voilà , Monsieur , tout ce qui est à ma connaissance sur l'usage de votre précieuse médecine. Je désire que mon travail , un peu embrouillé , puisse vous être de quelque utilité pour la tâche pénible que vous vous êtes imposée , et avoir par là contribué au bien-être de mes semblables. Vous êtes autorisé à en faire l'usage que vous jugerez convenable. Ni moi , ni les personnes qui ont signé ces détails ne croyons avoir blessé qui que ce soit ; mais en fût-il autrement , nous n'aurions encore dit que la vérité. C'est pourquoi nous ne rougirons jamais d'avoir décliné nos noms.

Signé , Joseph FICQUET.

N<sup>o</sup>. 79.

Beaugency , 27 juin 1821.

Une demoiselle âgée de quarante-cinq ans, ma belle-sœur, résidant chez moi, était malade depuis cinq ans. La première année de sa maladie, elle ressentait un mal d'estomac, sinon continuel, au moins très-fréquent. Il lui occasionnait souvent le besoin de manger, même pendant la nuit. Elle s'est fait traiter; ce qui ne lui a servi à rien. La seconde année, son médecin la purgea *doucement*; elle s'en trouva assez bien pendant sept ou huit mois; mais au bout de ce temps, les mêmes maux d'estomac la reprirent de nouveau; on usa du moyen qui avait paru soulager, mais il ne produisit point le même effet. Les années suivantes, l'estomac se remplit d'une masse d'eau, qui produisait souvent l'étouffement, et forçait la malade à de fréquens vomissemens; toujours un faux appétit et les mêmes souffrances, perte de sommeil, et ne pouvant se coucher sur aucun côté. Lassée de souffrir, et bien convaincue par l'expérience qu'elle en avait faite, qu'elle ne trouverait point de soulagement dans la médecine pratique, elle s'avisa, au mois d'avril dernier, de recourir à la *médecine curative*. Elle prit deux doses évacuantes dans l'espace de quinze jours; elle en fut soulagée jusque vers le huit mai suivant. Le douze et le treize de ce même mois, la malade prit deux doses évacuantes; le quatorze, la jaunisse se prononça complètement. La malade a voulu suspendre les évacuations pendant trois jours. Je regrette de ne l'avoir point décidée à donner suite aux évacuations, car pendant ce temps, qu'il eût fallu les activer, les douleurs ont augmenté; l'urine est devenue épaisse, huileuse, rouge, couleur de ciment; point d'appétit, et des envies de vomir. La malade consentit à prendre successivement les doses évacuantes; à la huitième elle

se trouva si bien que sa nièce, ma fille, criait au miracle; mais cette joie fut de courte durée. Quoique les évacuations aient été continuées, le ventre, les cuisses, les jambes ont enflé; les humeurs sont devenues noires, de grises ou brunes qu'elles avaient été; enfin nous avons eu la douleur de la voir succomber dans un état complet d'hydropisie (1).

*Signé* : TOLIN.

N<sup>o</sup>. 80.

Beaugency, 17 août 1821.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant, à Paris.*

C'est pour moi, sous tous les rapports, un devoir de répondre à l'appel que vous faites à tous les amis de l'humanité, guéris ou soulagés par votre méthode. Je suis venu au monde à sept mois. Pendant près d'un an, ma nourrice, selon l'expression de cette bonne femme, m'a guetté à mourir. Enfin, j'ai pris le dessus. A l'âge de sept à huit ans j'ai eu la petite-vèrole; à la suite j'ai eu des maux d'oreilles, et des glandes au cou qui ont duré quelques années; j'avais aussi des angelures aux mains et aux pieds, qui suppurèrent; et pendant des trois semaines entières, dans les rigueurs de l'hiver, j'étais obligé de garder le lit, ou de tenir les jambes allongées sur un tabouret. A l'âge de quatorze ans j'ai eu plusieurs accès de

---

(1) Cette malade n'appartenait plus à la *Médecine curative* dès l'époque où elle s'en est administré le traitement; tout fait présumer que l'hydropisie était formée dans la poitrine depuis plusieurs années, et que l'intérieur du corps était gâté ou endommagé. Mais, ne l'eût-il pas été, il aurait bien eu le temps de le devenir, par les lenteurs du traitement et pendant le temps qui s'est écoulé en hésitations de la part de la malade. *Note de l'auteur de la Médecine curative.*

fièvre ; quelques prises de quinquina l'ont coupée. L'année suivante je quittai Beaugency , mon pays natal , pour aller habiter l'Anjou. Dans ce pays-là , l'usage du vin blanc m'a été sensiblement contraire. J'ai eu alors quelques symptômes d'hydropisie , au jugement de médecins ; mais je n'étais point arrêté : j'ai employé quelques émoulliens. J'ai changé de pays ; le vin rouge m'a fait un bien sensible ; mais je n'ai pas moins continué d'avoir habituellement quelques coliques sourdes. En 1796 , des glandes ont reparu au cou avec une affection scorbutique qui venait , me dit-on , de l'épaississement de la lymphe. On m'ordonna la tisane royale ; je n'ai pu en boire qu'un jour , je n'avais pas soif. Cette affection scorbutique s'est dissipée en cessant d'être exposé à la chaleur du poêle , qui , je crois , en était la cause occasionnelle. J'étais enrhumé tous les hyvers avec un commencement d'asthme. Il y a dix-sept à dix-huit ans , dans une paroisse de campagne , par un temps de neige et un froid excessif , je fus appelé auprès d'un malade ; pour abréger le chemin j'allai à travers campagne , sautant de sillon en sillon. A mon retour je sentis une certaine douleur dans l'aîne ; je la pris pour une colique. Le soir je sentis une grosseur que je regardai comme un commencement de hernie , causée , selon moi , par la course que j'avais faite. J'envoyai chercher le chirurgien du canton , qui me donna un bandage pour tout remède. L'année d'après cet accident j'eus quelques accès de fièvre tierce pendant trois semaines. A la fin , le médecin fut d'avis d'une purgation ; mais il ne voulut me donner qu'une très-légère potion de manne , à cause de mon infirmité. C'est cette infirmité qui m'a fait quitter la campagne. Je ne pouvais aller ni à pied ni à cheval par les mauvais chemins d'hiver. Au mois de novembre 1819 , j'ai été affecté plus gravement de la



même infirmité. Tout le côté droit était si douloureux que je ne pouvais plus monter les escaliers qu'à l'aide d'un bras. C'est alors, Monsieur, que j'ai commencé à prendre votre purgatif; mais je le pris une fois seulement; je m'en suis trouvé parfaitement soulagé. Plus de grosseur sensible, plus de colique, plus de douleurs, mais je garde toujours le bandage. L'été suivant, au mois de juin 1820, j'ai senti le besoin de faire un traitement pour mes yeux; depuis plusieurs années ils étaient plus ou moins rouges, plus ou moins enflammés. Ma vue était plus ou moins couverte par l'épaississement de la lympe, autrement, par la sérosité, si bien signalée dans la *médecine curative* comme cause unique de la maladie du corps humain. J'ai fait un traitement de trois mois. Je prenais par semaine deux fois le vomipurgatif, et une fois le purgatif. Ma vue s'est bien éclaircie, et je n'ai plus les yeux dans le feu. Au mois de janvier dernier, le jour du dégel, j'ai donné rudement de la tête, au-dessus de la tempe, contre un mur. Dès le lendemain j'ai commencé un traitement que j'ai fait durer pendant trois jours; je m'en suis bien trouvé. Douze jours après, un autre accident m'arrive; c'est l'os de la jambe que je heurte avec violence contre un banc. Le lendemain, j'ai pris le purgatif; la meurtrissure, qui était bien large, a disparu peu à peu. Le 7 mai dernier, un mal de gorge bien caractérisé s'est déclaré. Le huit, j'ai pris le vomipurgatif, et le soir, le mal était dissipé. Dans un voyage que j'ai fait depuis à Orléans, plusieurs causes ont occasionné une fluxion sur les dents. J'ai eu recours au vomipurgatif, et le soir du même jour il n'y paraissait plus. Dans le cours de ma vie j'ai eu des fluxions sur les dents, mais aucune ne fut aussi douloureuse que cette dernière. Ce sont ces fluxions qui lentement et en détail m'ont fait perdre plusieurs

dents. Je m'attends qu'il en sera à peu près de même des autres, plus ou moins gâtées. Jeudi neuf août, même fluxion, même traitement, même succès. Le retour de cette affection me dit assez que je ne suis pas radicalement guéri. S'il arrive que je sois encore affecté des dents, des yeux, etc.; je ferai aussitôt ce qu'indique votre méthode. Au reste, Monsieur, je ne me suis jamais mieux porté de ma vie qu'à présent. Or, ce devrait être tout le contraire si votre méthode était mauvaise, d'autant plus qu'il m'est arrivé de vomir jusqu'à dix fois d'une seule dose, avec efforts accompagnés de sueurs: et j'ai soixante-cinq ans.... Depuis plusieurs années, à certaines époques du printemps, je ne pouvais me dispenser de prendre quelque aliment avant midi, ou j'aurais eu à craindre quelque coup de sang. Au printemps dernier j'ai pu très-facilement attendre jusqu'à midi, heure à laquelle j'avais bon appétit ainsi que le soir. Il y a plus de trente ans, qu'ayant eu le petit doigt de la main gauche blessé par un clou, le mouvement en était extrêmement gêné; je le pliais avec peine: aujourd'hui il est parfaitement libre. C'est donc vraiment un merveilleux prodige que votre méthode; que Dieu en soit béni; et vous, Monsieur, qui êtes l'instrument de sa bonté, veuillez agréer les sentimens respectueux et reconnaissans avec lesquels j'ai l'honneur, etc.

*Signé* : LEGAIGNEULX, prêtre desservant.

Vu par le maire de Beaugency, pour légalisation de la signature de M. Legaingneulx,

Beaugency, le 18 août 1821.

*Signé* : LAFABRE.

N<sup>o</sup>. 81.

Beaugency, 19 août 1821.

*A M. le Roy, à Paris.*

Monsieur, je veux aussi répondre à votre appel.

J'ai toujours été très-délicat. J'ai soixante-douze ans. J'ai pris les purgatifs de votre méthode pour des douleurs accompagnées de fièvre. Il m'a fallu le purgatif 4<sup>e</sup>. degré ; le vomipurgatif m'a été aussi nécessaire. Comme je faisais des efforts inutiles, j'ai éprouvé une grande faiblesse ; tous mes membres ont été atteints de douleurs. A présent me voilà bien rétabli. — Mon épouse a toujours été malade dans sa jeunesse ; elle a été saignée trente-deux fois dans le cours de sa vie. Depuis l'âge de cinquante - six ans elle a eu quatre érésipels , dont elle a été bien malade , surtout du dernier au mois de mars de cette année, avec la fièvre. Elle avait une jambe fort grosse. Elle a fait usage des purgatifs de votre méthode ; elle en a pris dix-neuf doses ; elle est bien rétablie ; elle a soixante-cinq ans. — Constant Rouillon , notre petit-fils , âgé de quinze ans , très-faible de tempérament , a pris cinq doses de vos purgatifs , pour des vers. Il a eu bien de la peine à en vomir un qui était fort gros. Il est rétabli. — Marguerite Ronnai , notre domestique , âgée de quarante-deux ans , a fait votre traitement pendant sept jours , elle est en bonne santé. — Sa petite nièce , âgée de huit à neuf ans , ayant un mal qui lui venait sur un côté du nez , a pris trois doses : une de vomipurgatif et deux de purgatif. Le mal s'est dissipé de suite. L'enfant est bien portant. En vous priant d'ajouter foi à mon récit , je vous prie également d'être persuadé des sentimens respectueux et reconnaissans , avec lesquels j'ai l'honneur d'être pour moi et pour ma famille , etc.

*Signé* : ROUILLON , ancien marguillier de la paroisse.

N<sup>o</sup>. 82.

Beaugency , 19 août 1821.

*A M. le Roy , à Paris.*

Monsieur , j'étais malade depuis trois ans d'un lait

épanché, avec des douleurs atroces dans tous les membres. On m'a mis un emplâtre qui a beaucoup tiré. Mais ensuite il m'est venu des maux au cou et au visage. J'avais la tête grosse comme un boisseau ; ma vue s'affaiblissait. J'ai pris vos purgatifs selon votre méthode. J'en ai eu trois cents soixante-quinze évacuations. Tous mes maux ont disparu.

Signé : femme SIMON LAUNAI, tisserand.

N<sup>o</sup>. 83.

Beaugency, 20 août 1821.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant, rue de Seine, n. 49, faubourg Saint-Germain, à Paris.*

Je réponds à votre appel par un rapport sur le traitement de votre méthode, dont mon épouse, mes enfans, un neveu et une autre personne ont été l'objet sous mes propres yeux. A l'âge de trente ans, mon épouse eut une paralysie sur le côté droit. Elle fut trois jours sans pouvoir parler ; on lui appliqua un vésicatoire à la nuque, un cautère au bras ; à différentes époques elle eut des pertes considérables ; elle n'avait jamais été purgée. Ses souffrances allaient toujours croissant ; elle ne pouvait rien prendre qu'un peu de café au lait, reste d'habitude depuis environ quinze ans qu'elle en faisait usage ; enfin, les médecins et chirurgiens ne me donnaient point de bonnes solutions, sinon qu'il fallait encore attendre. J'eus l'occasion, en 1819, de voir M. Legroux, mon ami, qui était très-satisfait de l'usage de vos évacuans. Mon épouse, sur cette recommandation, suivit les articles 3 et 4 de votre méthode. Les premières doses qu'elle prit ne produisirent presque point d'effet, ni par le haut ni par le bas ; elle souffrait cruellement de toutes les parties de son corps ; elle ne voulait plus continuer par rapport à la triste situation dans laquelle elle se trouvait. Désespéré et ne sachant

plus que faire, je vous écrivis. En attendant votre réponse, M. Legroux fit comprendre à la malade que ses humeurs n'étaient aussi tenaces et son corps aussi peu sensible aux évacuans, qu'à cause de ce que la maladie était très-ancienne ou des plus chroniques. En conséquence, les doses furent rapprochées, et augmentées de volume, avec force lavemens, tellement qu'on obtint un succès inattendu par des évacuations abondantes par le haut et par le bas. La malade rendit des matières épaisses, noires et infectes à être obligé de changer souvent l'air de la chambre. Les doses furent répétées sans discontinuer pendant un mois. Les humeurs changèrent de couleurs par gradation, et la malade a obtenu la santé la plus parfaite. Plus de colique, de maux de tête, de dents, d'oreilles dont elle était accablée avant le traitement; quoique à l'époque de son retour d'âge, bon appétit, allant à la garde-robe régulièrement tous les jours, ce qui n'arrivait anciennement que tous les quatre ou cinq jours et difficilement. — Ma fille, âgée de huit ans, très-délicate, se plaignait sans cesse de colique. Avec une demi-cuillerée de vomipurgatif et autant, le lendemain, de purgatif, sa santé a été rétablie; elle a rendu des vers. — J'ai fait prendre les mêmes doses à mon fils âgé de onze ans, qui lui ont fait rendre beaucoup de glaires. — Un neveu âgé de trois mois, souffrant depuis sa naissance à faire perdre le repos à ses père et mère par ses cris perçans: je lui ai fait prendre une demi-cuillerée à café de vomipurgatif, et, le lendemain, autant de purgatif. De suite les coliques cessèrent. Huit jours après, mêmes doses. Présentement l'enfant repose, prend bien sa nourriture, rit au lieu de pleurer, et s'élève avec embonpoint. — Un de mes ouvriers, âgé de soixante-sept ans, souffrant extrêmement, sans appétit, ne pouvant plus travailler; voyant les effets

merveilleux que vos évacuans avaient produits sur mon épouse, il fit un traitement d'un mois suivant l'article 4; il prit en outre beaucoup de lavemens; il a rendu considérablement d'humeurs les plus infectes. Il ne se sent plus de rien. Il mange, boit, et dort bien; il a repris ses travaux et n'a plus la surdité qu'il avait auparavant. Voilà, Monsieur, les effets de votre admirable médecine. Recevez en mon particulier toute ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Signé* : COUILLARD.

Vu par le maire de Beaugency, le 24 août 1821, pour légalisation de la signature de M. Couillard, domicilié en cette ville.

*Signé* : LAFABRE.

N°. 84.

Beaugency, le 21 août 1821.

*A M. le Roy, à Paris.*

Monsieur, je suis cette malade pour laquelle il vous a été écrit, qui a rendu *trois pintes de sable*. J'avais été traitée comme malade d'un lait épanché. On a dit ensuite que ma maladie était un anévrisme au cœur. J'avais fait un fréquent usage de sangsues. J'étais obstruée jusqu'au nœud de la gorge; je ne pouvais bientôt plus rien avaler, on ne me donnait plus qu'un mois à vivre. J'ai pris vos purgatifs selon votre méthode. Voilà l'étonnante évacuation qu'ils ont produite. C'est une seule dose qui a expulsé cette masse de sable; j'ai senti alors comme une boule qui se détachait. Je suis persuadée que c'est à cette évacuation, à vos purgatifs, à votre méthode que je dois la conservation de mon existence. Après en avoir rendu grâce à Dieu, je vous en adresse ma reconnaissance, et vous prie d'agréer mes sentimens respectueux.

*Signé* : VEUVE LEGARDINIER-BILLARD.

N<sup>o</sup>. 85.

Beaugency, 21 août 1821.

*A M. le Roy, à Paris.*

Monsieur, il y a bientôt deux ans que l'on fait usage de vos purgatifs dans ma maison. Le premier qui s'en est servi est un compagnon. Il avait une fièvre putride pestilentielle. Il a fait un traitement de dix-sept jours selon votre méthode ; il s'est rétabli de suite et se porte à merveille.—Mon fils aîné avait des humeurs froides ; il a fait un traitement de quinze jours ; il se porte bien. — Ses deux jeunes frères ont fait, pour des vers, un traitement de quatre jours. Depuis ce temps-là ils sont en bonne santé. — L'hiver dernier, ma femme souffrait beaucoup de l'estomac, de manière à ne pouvoir ployer le corps. Elle a fait un traitement de huit jours ; ensuite deux autres de six ; elle est à présent bien portante. — Ma femme a aussi donné vos purgatifs à la fille Fleury. Cette malade en a pris quatre bouteilles en dix jours. Sa maladie était une pleurésie avec le scorbut. Elle se porte bien. — Dans le même temps, la mère de cette fille était affectée d'un violent mal de dents, ayant la bouche perdue de chancres. Elle était au lit avec la fièvre ; elle a fait un traitement de huit jours ; elle se porte également bien. — Et moi aussi j'ai pris vos purgatifs, pour des douleurs, mais je n'ai fait qu'un traitement de deux jours ; j'aurais dû continuer, au reste, je me porte assez bien. Je vous prie, Monsieur, d'agréer nos sentimens respectueux et reconnaissans.

*Signé : EDELINÉ, tisserand.*N<sup>o</sup>. 86.

Beaugency, 24 août 1821.

M. le Roy, c'est avec la plus douce satisfaction que je m'empresse de répondre à votre appel. Je suis

un zélé partisan de votre méthode ; que l'homme de bonne foi et dépouillé de toute prévention, juge d'après le récit que je vais faire de ma triste situation, si le silence en pareille circonstance, ne serait pas de ma part, l'équivalent d'une véritable ingratitude. Mes contemporains pourraient m'en faire de justes reproches, puisque ma situation présente et passée, leur est parfaitement connue. Je suis enfant du malheur ; ma mère n'ayant jamais pu allaiter aucun des siens, je fus successivement confié à trois nourrices, J'en fus si mal, qu'extenué et décharné, on voyait la lumière à travers mon corps. Depuis l'âge le plus tendre jusqu'à celui de quatorze ans, le plus petit froid, la moindre fraîcheur m'occasionnaient de grands dévoiements et un affaiblissement extrême. Je m'en suis senti presque toute ma vie, mais moins en avançant en âge. De sept à huit ans, j'eus la petite vérole. De dix à douze, j'ai eu des maux, des abcès à la tête, qui obligeaient de me couper les cheveux ; souvent des maux d'oreilles ; fréquemment des coliques violentes au point de me rouler par terre, de me presser le ventre, de me le faire serrer par deux camarades, croyant me soulager ; des clous ou furoncles jusqu'à dix-huit à la fois. A l'âge de seize ans, j'eus une fièvre putride maligne des plus caractérisées. Pendant quelques années, je fus assez bien portant, la Nature semblait reprendre ses droits ; mais vers l'âge de vingt-cinq ans, il me vint un mal considérable à un genou. D'après consultation, on y employa les emplâtres, les bains, les douches inutilement pendant un an. D'après le conseil d'un vieillard, j'enveloppai mon genou de feuilles de vignes, renouvelant trois fois par jour le pansement ; il se fit une assez forte transpiration sur cette partie, qui me soulagea ; et en assez peu de temps je ne boitai plus et fus guéri. Peu de temps après, et pendant



l'espace de quinze années, je fus sujet, en automne, aux fièvres tierces, doubles-tierces et quartes. Quelquefois je les prévenais par la purgation, mais elles me prenaient plus tard. Je fus traité selon l'usage; émétique, médecine, diète, force quinquina; aussi ai-jé eu des maux d'estomac pendant six mois, si cruels que je ne pouvais tenir en place. Depuis environ quatorze ans que les fièvres m'ont quitté, j'ai eu deux attaques de paralysie sur la langue, précédées et suivies de fréquens étourdissemens, des maux de tête, d'oreille, de dents; en outre, des rhumes, des fluxions, des abcès. On m'appliquait un emplâtre à la nuque, on me donnait des calmans pour me faire reposer; j'obtenais soulagement momentané, et peu de temps après c'étaient de plus cruelles souffrances. Je rendais les vers en vie par la bouche. Dans cette fâcheuse position j'eus l'occasion d'aller voir une ancienne connaissance, qui me parla de votre méthode, qui l'avait employée et qui me fit voir plusieurs personnes de sa maison guéries par vos évacuans. Cet ami me céda deux bouteilles de médicamens de sa provision. De retour chez moi, je pris quatre doses, alternativement, vomipurgatives et purgatives; je rendis des matières très-noires et très-infectes; l'appétit me revint de ce moment. N'ayant pas eu le temps de lire votre ouvrage, et ayant obtenu un certain soulagement, je fus deux mois sans en reprendre. Mes malaises, des souffrances partout le corps recommencèrent; la cuisse et la jambe gauche se paralysèrent; étant chez un ami, j'eus une attaque d'apoplexie. Tous ces accidens furent précédés de grands maux de reins. Une personne m'observa qu'il n'y avait plus à retarder pour prendre vos évacuans, que j'avais eu tort de suspendre. J'eus alors la ferme conviction que je n'avais fait que déplacer les humeurs. Je me traitai d'après l'article 4 pendant douze

jours ; j'ai repris quelquefois pendant deux et quatre jours le même traitement. Mon tempéramment s'est amélioré ; plus de dévoiement, plus d'étourdissement, plus de maux dents, de tête, d'oreille, de fluxions, plus de vers, qui ont été abondans au commencement du traitement. J'ai eu, cet hiver, un gros rhume et une extinction de voix ; je les négligeai, et une fluxion de poitrine se déclara. Je pris le vomipurgatif, le soir ; je continuai par une dose de cet évacuant et trois de purgatif. Enfin, je jouais d'une bonne santé. Plusieurs de mes concitoyens me font compliment sur la différence sensible de mon état actuel avec celui où j'étais avant mon traitement. D'autres déclamaient contre ce traitement et me condamnaient à la mort au seul aspect de mon physique, comme s'il n'eût pas dû être altéré pendant le traitement d'une maladie aussi chronique que la mienne. Aujourd'hui sont-ils démontés ! Plusieurs d'entre eux qui se sont décidés à m'imiter, s'en trouvent bien ; ils auraient regret de ne point avoir suivi mon exemple. Toutes les attentions ont été d'autant plus portées sur moi pendant mon dernier traitement, que je suis ici un des premiers qui ont adopté votre méthode, et, peut-être celui qui a décidé le plus de personnes qui balançaient à s'en servir. J'avais une dartre vive à la tête, qui a disparu, quoique des médecins m'eussent dit que j'étais trop âgé pour qu'elle se passât. Je ne chantais point sans en être incommodé ; aujourd'hui ma voix est plus souple, et je chante sans être gêné. — Deux de mes enfans, l'un de trois à quatre, et l'autre de quatre à cinq ans, ont eu la fièvre putride. Je leur ai fait prendre cinq doses de suite : deux de vomipurgatif et trois de purgatif, qui les ont tirés de cet accident en moins de huit jours. — Cet hiver, le plus jeune a eu un mal considérable à un œil. Je l'ai purgé suivant l'article 4 pendant huit jours. Le

mal continuait, je lui ai mis un emplâtre au bras, et après quinze jours de repos, je continuai le même traitement, et l'enfant est bien guéri. On me disait que son mal durerait jusqu'à ce que les dents de sept ans fussent poussées; ce sont les contes ordinaires, auxquels mes deux enfans répondent par un teint si vermeil qu'on ne cesse de les admirer. Aussi je dis : grâce aux *divins* évacuans de M. le Roy. — Mon aîné, âgé de dix-sept ans, était souffrant dans tout son corps et sans appétit. Je lui donnai une dose de vomipurgatif et une de purgatif; l'appétit reprit de suite, et pendant une huitaine il rendit des vers par pelotons. — Une de mes filles n'étant pas dans l'état naturel, et souffrant beaucoup, a pris un vomipurgatif et un purgatif qui ont suffi pour la délivrer de tous ses maux.

Mon épouse, il y a six mois, en poussant avec son pied un boisseau plein et qui fit une certaine résistance, sentit dans le haut de la cuisse une espèce de craquement; quelques jours après elle eut des souffrances si cruelles qu'elle fut forcée de prendre le lit. Elle appliqua sur cette partie, du son bouilli dans du vinaigre; souffrante de plus en plus, on appela un chirurgien, qui conseilla des frictions avec de l'eau-de-vie camphrée; ensuite elle fit autant de remèdes qu'il se trouva de personnes capables de lui en indiquer. Trois mois se passèrent sans soulagement. On la portait dans un fauteuil, où elle y allait à l'aide d'un bras et d'un bâton. Après lui avoir tant de fois répété que son effort en poussant son boisseau, n'était que la cause occasionnelle de sa douleur, telle que vous la faites connaître au chapitre 3 de votre méthode, elle me comprit enfin, et elle usa de vos évacuans; elle s'en trouva soulagée. Elle refusa de continuer. Nouveaux efforts de ma part pour lui faire comprendre qu'ayant différé le traitement, les humeurs s'é-

taient fixées ; que par conséquent il fallait un traitement suivi pour les déplacer et les expulser ; que les humeurs épaisses, noires et très-infectes qu'elle avait rendues lors du premier traitement, indiquaient assez la mauvaise nature de celles qui restaient encore à évacuer. Elle recommença le traitement et le continua pendant huit jours. Les humeurs de même genre que les premières sortirent en une telle abondance que la malade en éprouva un soulagement réel, au point de faire quelques pas sans aucun aide. Il fallait toujours continuer, mais elle se rébûta. Pourtant allant un peu mieux, elle fit une sortie en ville ; puis elle revint se trouvant pire, et resta au lit ; elle reprit ses émoussiens sans amélioration. Enfin, elle a entendu raison, et de temps en temps elle reprend vos évacuans et s'en trouve bien mieux. Mon épouse a eu presque toute sa vie des indispositions, ou en d'autres termes, elle a été très-malade. Elle était ordinairement plusieurs jours sans aller à la garde-robe ; mais depuis le traitement, son tempéramment change à cet égard.

Je suis, Monsieur, avec le plus profond respect,  
votre, etc.

Signé : LEGROUX-REIGNER.

Vu par le maire de Beaugency, pour légalisation de la signature de M. Legroux-Reigner, domicilié de cette ville. Le 24 août 1821.

Signé : LAFABRE.

N<sup>o</sup>. 87. Broglie (Eure), 14 août 1821.

A M. le Roy, chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49, à Paris.

Monsieur, je ne puis que me louer d'avoir fait usage de votre *médecine curative*. Dans le courant du mois de février dernier, je fus attaqué de certains mouvemens convulsifs, commençant par un tremble-

ment de toutes les parties du corps , et je tombais par terre. Je perdais la vue et la connaissance. L'accès ne me durait que cinquante secondes ; au bout desquelles je revenais à la connaissance , et me relevais seul. Il me semblait alors que l'on m'avait fortement pressé. J'éprouvais quelquefois cinq ou six accès par vingt-quatre heures. Je devins fort inquiet sur ma situation. Je m'adressai à un médecin-chirurgien de mon pays , qui m'ordonna la saignée et la purgation ; ce qui fut exécuté ponctuellement ; mais tout cela ne me servit à rien. J'ai eu le bonheur de recevoir le conseil d'un ami pour faire usage de votre méthode. Deux doses de vomipurgatif et trois de purgatif pendant quatre jours m'ont guéri radicalement. Maintenant je jouis de la plus parfaite santé. Je désire la conservation de vos jours et de ceux de la personne qui m'a donné la précieuse connaissance de votre méthode. — Mon épouse en a aussi fait usage à sa grande satisfaction.

Recevez , Monsieur , l'assurance , etc.

Signé : BONNEGENT.

N<sup>o</sup>. 88.

Broglie , 15 août 1821.

M. le Roy , je vous dois de la reconnaissance pour les bons effets que votre *médecine curative* a produits sur moi , et sur différentes personnes de ma famille , auxquelles je suis très-attaché. Depuis trois ans que j'ai le bonheur de connaître votre méthode et de savoir l'administrer , j'ai la satisfaction d'avoir contribué au rétablissement de santés délâbrées , et de pouvoir m'en féliciter. Mon fils , à son retour de l'armée , rapporta des campagnes de Russie et autres , une maladie grandement invétérée , contre laquelle , pendant dix mois , il a été employé sans nul succès , je ne sais combien de bains et de remèdes de toute na-

ture. Il a suivi l'article 4 de l'ordre de traitement de votre méthode, pendant quinze jours, qui ont suffi pour lui rendre une santé solide dont il jouit encore présentement. — A la suite de cette guérison, qui nous surprit beaucoup, mon épouse qui depuis longtemps était toujours malade par suite de son retour d'âge, se décida facilement à faire usage des remèdes de votre méthode. Elle avait été beaucoup saignée et sangsuée; néanmoins quatorze jours de traitement ont suffi pour mettre un terme à ses souffrances. Elle se porte parfaitement bien maintenant. — Deux mois après la guérison de mon épouse, je fus attaqué d'une fluxion de poitrine. Je la combattis dès son principe; le premier jour selon l'article 3 de l'abréviation de votre méthode, et quatre autres jours d'après l'article 2; ce qui me fit cinq jours de traitement sans interruption. Le sixième fut passé en convalescence, et le septième, je me mis à mon ouvrage. Il est à vous observer que l'effet de la première dose, qui était de vomipurgatif, fut de me faire trouver mal comme si j'eusse été pour trépasser. Je rendis par la bouche une matière, ou plutôt une colle ressemblant à l'empoix des tisserants; après cette évacuation je fus soulagé. Au mois de février dernier j'ai été attaqué d'une douleur *sciatique* au bras droit, qui m'a fait garder le lit pendant trois jours. Je l'ai chassée avec six doses purgatives, et j'ai repris mon travail. — Mon gendre, ma fille, leurs enfans, deux de mes neveux, ma belle-sœur ont aussi adopté la *médecine curative* et se sont bien guéris. Nous espérons en la conservation de cette méthode pour la nôtre et celle de nos semblables.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

Signé: C.

N<sup>o</sup>. 89. Bayeux, 20 septembre 1821.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant, à Paris.*

L'intérêt que vous avez la bonté de prendre à nous, m'autorise, Monsieur, à profiter de l'occasion de madame \* pour vous donner des nouvelles de nos santés. Ma femme va toujours de mieux en mieux, grâce à vous; son catare est tout-à-fait fondu; depuis quatre mois elle ne tousse plus du tout; elle se porte parfaitement bien. M \*\* notre voisin, que vous avez eu aussi la bonté d'entreprendre, est entièrement délivré de son asthme rébelle et qu'il portait depuis long - temps. Votre traitement lu fit porter l'humeur à la peau et il a beaucoup souffert. Des médecins de notre pays ont d'abord crié vengeance contre vous, et lui-même a été le premier à jurer contre vos remèdes, parce qu'il était *lépré* depuis les pieds jusqu'à la tête. Actuellement que sa peau est guérie, que son asthme est disparu, qu'il dort bien, et que son embonpoint revient chaque jour, tout le monde crie miracle. En vérité, c'en est un, car il fallait le voir dans le triste état où il était avant d'avoir fait usage de votre méthode.

J'ai l'honneur, etc.

*Signé : PH.*

N<sup>o</sup>. 90. Bordeaux, 14 août 1821.

Monsieur le Roy, depuis environ deux ans j'avais le bas de mes jambes enflé; les humeurs s'étaient jetées sur cette partie de manière à me donner des inquiétudes. Ne sachant si c'était la goutte ou des douleurs rhumatismales, la faculté de Bordeaux me disait que ce pouvait être la fatigue, le poids de mon corps de 225 livres; enfin, on me faisait prendre quantité de tisannes, et rien ne me soulageait.

Je fus servi par le hasard dans le moment le plus inquietant pour moi. J'avais dans ma maison un ouvrier qui se trouvait indisposé. Je fis chercher mon chirurgien ordinaire qui ordonna de vomir et deux médecines. A la dernière purgation, le malade prit un coup d'air qui lui occasionna une surdité telle qu'il n'entendait rien à deux pas de lui. De suite le chirurgien lui fit mettre un vésicatoire au bras et ordonna des cataplasmes; enfin, il tint mon malade à peu près un mois et demi dans cet état de souffrance. Il lui dit que c'était une humeur *apostème* qui voulait se fixer, et que s'il souffrait trop il lui ferait une incision pour attirer cette humeur. Cela fit une telle sensation à mon ouvrier, que deux jours après, ne supposant pas qu'il y eût de remède pour le guérir, il voulait se détruire, attendu, disait-il, qu'il ne pouvait pas endurer sa douleur. Je conviens que je n'avais entendu parler de votre remède que depuis peu de jours; je n'y avais attaché aucune importance; je supposais qu'il en était de celui-ci comme de tous les autres, du *charlatanisme*. Un matin que mon ouvrier descendait de sa chambre, je l'appelai. Je lui demandai s'il n'éprouvait pas d'amélioration. Il me fit réponse qu'il souffrait tellement qu'il ne pouvait plus endurer sa douleur, et qu'il préférerait cent fois la mort si on ne pouvait le soulager. C'est dans cette fâcheuse situation qu'il commença votre traitement. Je pris soin de ce malheureux; je lui administrai moi-même la dose de vomi-purgatif indiquée en premier lieu. Une heure après je remontai dans sa chambre et lui demandai comment il se trouvait. Il me répondit : *beaucoup mieux*. Quoi ! lui dis-je, vous avez déjà vomé ? Oui, Monsieur, et j'ai aussi évacué par le bas. Approchez-vous, me dit-il, et vous verrez les horreurs qui sont sorties de mon corps. Effectivement, je vis une jatte pleine jusqu'aux bords, un



vase servant pour douze ouvriers pendant la nuit, plein, bord à bord, un sceau à gueule large au tiers plein, le tout provenant des évacuations qu'avait produit la dose de vomipurgatif dans l'espace de cinq quarts d'heure seulement. A cet aspect je lui dis : il n'y a pas de doute, vous devez la vie à M. le Roy ; c'étaient ces matières qui vous brûlaient et qui auraient fini par vous étouffer, si on n'y avait porté remède. Je lui ai fait prendre ensuite huit doses purgatives, et aujourd'hui, il est parfaitement guéri ; il a repris son travail comme s'il n'avait jamais été malade. J'ai donc eu d'après cette expérience, une très-bonne opinion de vos remèdes ; j'étais comme je l'ai déjà dit, dans une situation déplorable ; enfin j'étais dans la situation que voici : le bas de mes jambes enflé et devenu jaune ; je ne pouvais plus me soutenir qu'à l'aide d'un bâton ; je ne pouvais rester debout un instant sans sentir le besoin de m'asseoir ; mon ventre avançait extraordinairement ; j'avais une rétention d'urine, la constipation, des coliques très-fréquentes, toutes les vingt-six à vingt-huit heures ; j'étais toujours dans un état de malaise à ne pas savoir ce que je voulais ; j'avais fait une chute et m'étais meurtri tout le côté de la cuisse droite qui était devenu noir ; on m'y avait mis les sangsues, il s'y était formé une très-grosse tumeur ; j'étais enchifrené de manière à ne pouvoir respirer ; j'avais aux deux poignets depuis deux ans, une ébullition tellement acrimonieuse que je me gratais au point de me faire saigner, tant j'éprouvais de démangeaison. J'ai pris votre remède en commençant par vomir, après en avoir prévenu mon médecin, qui vint me voir le même jour du vomipurgatif ; il fut très-étonné de la quantité de ce que j'avais vomi et des selles que j'avais faites. Il remua pour sa satisfaction personnelle, les glaires ; il me fit remarquer au fond du vase une matière pré-

sentant la forme de *punaises*. Après avoir pris six fois vos purgations, je trouvai en moi un grand changement, j'étais enchanté de me voir agir, ayant bon appétit, bon sommeil. Mais huit à dix jours après, je me dérangeai par mon imprudence; il faisait une forte chaleur, dans une soirée je bus six à sept pintes d'eau; la nuit je fus mal à mon aise, et le matin j'eus la colique. Je consultai votre ouvrage; je pris une dose de purgatif; deux heures après il me vint des envies de vomir, et je vomis effectivement. J'évacuai dans la journée environ soixante-quinze à quatre-vingt fois, tant par le haut que par le bas (1). Je n'en pouvais plus. Je ne pouvais garder une cuillerée de bouillon dans l'estomac; je vomissais tout ce que je prenais. J'étais très-mal; *je me mourais de l'estomac*. Je demandai une soupe très-claire; j'en bus le bouillon avec du bon vin vieux (2). Je sentis reprendre mon estomac; je me trouvai beaucoup mieux. Je m'endormis pendant quelques heures. A mon réveil j'avais une soif terrible; on me donna du bouillon et du vin mêlés ensemble; je passai très-bien la nuit, et le lendemain je ne souffrais absolument plus. A quatre heures du matin j'avalai le vomipurgatif; il me fit évacuer par le haut et par le bas de soixante à soixante-dix fois (3); il me mit dans un état pitoyable, sans force, sans action, sans enfin pouvoir mettre une jambe devant l'autre, ayant un dégoût général; j'ai été huit jours à me remet-

---

(1) Ou ce fut une crise, ou la dose avait été prise trop forte. *Note de l'auteur de la Méd. cur.*

(2) Les toniques étaient dans ce cas très-nécessaires. *Note du même.*

(3) Il est permis de croire que cette dose était trop forte. *Note du même.*

tre de cette secousse (4) : je me suis donc arrêté à ce vomî-purgatif, et j'ai été jusqu'à aujourd'hui très-bien. Je ressens encore un malaise autour de mes reins ; mes jambes sont encore un peu enflées ; je ressens quelque douleur morte à la cuise où était la tumeur. Je me propose de répéter le traitement demain quinze courant ; mais ce sera le purgatif que je prendrai.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : B.

N<sup>o</sup>. 91.

Beauvais, 16 juin 1821.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49, à Paris.*

Monsieur, la présente est pour vous témoigner ma reconnaissance pour les bienfaits que j'ai reçus de votre méthode curative. D'abord je vous dirai que je suis âgé de quarante-six ans et demi, et que j'ai vécu pendant quarante-cinq ans dans les tortures de la douleur. Voici tout ce que j'ai éprouvé pendant ce très-long et trop long laps de temps. La goutte sciatique m'a fait horriblement souffrir, tellement que j'ai été tenté plus de mille fois de mourir, ou de me fendre la jambe avec un rasoir, tant je souffrais, et dans l'espérance que le mal que j'endurais serait sorti. Souvent j'éprouvais un sommeil inconcevable ; quelquefois je dormais pendant vingt quatre, trente et trente-six heures, sans pouvoir m'éveiller. Tous les trois mois j'étais attaqué de la dyssenterie, qui me durait six semaines. Presque toujours j'avais mal

---

(4) On s'en est remis parce que les humeurs ont pu se rasseoir à l'aide du vide opéré. Mais dans ce cas il est prudent d'aider l'évacuation par de légères doses, de peur d'engorgement. *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

à l'estomac. J'éprouvais des maux de reins qui me mettaient hors d'état de pouvoir me remuer. Souvent j'avais de la peine à me soutenir, même avec deux bâtons. J'étais sujet à des attaques de nerfs qui me faisaient craquer toutes les articulations de mes membres ; mes bras éprouvaient des contractions si violentes qu'on entendait dans mes doigts un bruit semblable à la détente ou au cliquetis d'un pistolet. Très-souvent il me survenait de très-grandes inflammations de bas-ventre. J'avais la bouche horriblement malade , les gencives ulcérées , des trous à la langue d'une dimension à y pouvoir placer le bout du petit doigt. Mes jambes étaient presque toujours enflées ; je ne pouvais marcher ; j'aurais désiré être toujours en voiture. Une soif ardente , qui m'a duré plus de six ans , m'obligeait d'avoir la précaution de me munir d'une bouteille d'eau rougie, ou de tisanne, avant de me coucher , pour boire pendant la nuit. Il n'y a rien au monde , M. le Roy , que je n'aie fait pour me guérir ou pour me soulager. J'ai beaucoup consulté. j'ai bien observé et bien suivi tout ce qu'on m'a conseillé. Les tisannes, les bains , les suc d'herbes ne m'ont pas été épargnés. J'ai pris des médecines, des bols , des poudres , jusqu'aux pilules mercurielles. Plus je me traitais plus mal je m'en trouvais. Il y a trois ans qu'il m'est survenu une démangeaison sur tout le corps , qui me dévorait au point de ne savoir quoi faire de moi. J'ai été traité pour cette affection comme si c'eût été la galle. Je disais au médecin que ce n'était pas ce qu'il prétendait ; il me répondait : « N'im-  
» porte , faites ce que je vous dis , et vous guérirez. » Il s'est trompé comme les autres , puisque je n'ai point été guéri. L'éruption générale s'est concentrée sur mes deux cuisses , en forme de croute dartreuse , avec laquelle je ne pouvais durer. Dieu a donc permis , pour mon bonheur , que j'aie eu la connaissance

de votre méthode ! Je la lus avec la plus avide curiosité ; je me pénétrai bien de ses principes , et en janvier 1820 , jour qu'il gelait à quatorze degrés et demi , je commençai le traitement.

Croirez-vous , M. le Roy , qu'avec trente-six doses seulement , j'ai été complètement guéri : mais guéri , c'est-à-dire , en tout conforme au tableau de la santé que vous tracez dans votre méthode ! Ma soif de six ans a été détruite dès la troisième dose évacuante. Depuis cette époque , j'ai beau travailler , fatiguer , voyager , je n'éprouve ni soif ni altération. Que de remerciemens , que d'obligations , mon cher Monsieur , je vous dois ! Quand j'ai entrepris mon traitement , j'avais plus de soixante-dix ans ; actuellement il me semble ne pas en avoir quinze ; je suis joyeux , gai , leste ; je ne me sens pas marcher ; je suis une fois plus fort ; je ne pouvais dormir , maintenant je dors très-bien ; je ne pouvais rester au lit couché sur le dos , tant je souffrais , actuellement j'y suis très-bien ; je suis débarrassé de tous les mauvais rêves que je faisais ; ma position à cet égard est bien changée , puisqu'à présent je fais des rêves qui me donnent bien de l'agrément , et d'après ce que ma femme me dit , je ris tout haut avec beaucoup de plaisir.

En vous parlant de mon épouse , je vous dirai qu'elle était d'une bien mauvaise santé , car à chaque instant de l'année , elle était sujette à des indigestions ; privée en conséquence de prendre les alimens qui lui étaient nécessaires. Outre cette maladie , elle éprouvait à chaque période menstruelle , des attaques de nerfs à la mettre à l'article de la mort ; elle en avait pour huit à dix jours à se rétablir. A présent elle jouit de la santé , autant bonne qu'on peut le désirer ; elle a pris environ trente-six doses , tant vomi-purgatives que purgatives. Elle mange indistinctement ce qui lui fait plaisir ; elle se couche immédiatement

après souper ; elle dort le mieux du monde , et on n'entend plus parler d'indigestion, grâce à votre *médecine curative* !

En janvier 1821 , un de mes amis , âgé de soixante-cinq ans , malade à l'article de la mort , abandonné des médecins qui lui disaient qu'il n'y avait d'autre moyen que d'attendre la belle saison , époque où *cela irait mieux*. ( Je le crois bien , la terre l'aurait guéri , puisqu'il ne pouvait plus rien prendre , et qu'il n'a existé pendant trois mois qu'avec de l'eau , et du sucre qu'il mangeait en place de pain. ) Selon les docteurs , ce malade était obstrué , et avait , de plus , la *maladie gastrique*. Eh bien ! Monsieur , à ma gloire et à la vôtre , j'ai administré votre méthode à ce malade. Au bout de treize jours de traitement , il m'est venu voir. Il a tellement recouvré l'appétit , qu'au commencement de sa guérison , il était obligé de boire et manger jour et nuit. Actuellement il jouit de la santé , autant bonne qu'on peut la désirer à son âge. Cette heureuse cure a produit dans la ville de Beauvais , le bruit d'un miracle. Cet homme se nomme Boïtte , orfèvre de profession , travaillant chez M. Varlet , orfèvre , mon voisin. Adieu , M. le Roy , recevez toute ma reconnaissance et croyez-mo pour la vie : votre dévoué , etc.

Signé : GORIN , horloger , grande place de l'Hôtel-de-Ville , à Beauvais.

N°. 92. Cravant , près Beaugency , 1<sup>er</sup> août 1821.

M. le Roy , plein de reconnaissance pour vous , d'amour pour la vérité et pour le bien-être de mes semblables , je vous fais cette lettre en vue de contribuer à prouver les heureux effets de votre méthode d'après ceux qu'elle a produits sur moi , sur mon épouse , et sur mon fils. Faible de constitution ,

ma jeunesse fut assujettie à de violentes coliques , à de fréquens saignemens du nez , à des maux , ou plutôt des rages de dents , au point qu'avant l'âge de trente ans , elles étaient toutes cariées. Une pleurésie mit ma vie en danger vers l'âge de vingt-huit ans. Bientôt après , je devins rongé de douleurs périodiques et ambulantes , qui se fixèrent vers l'âge de quarante ans. Le mal allait croissant ; depuis plus de quatre ans je ne pouvais moucher quoique j'eusse toujours le nez plein ; mon estomac était toujours mal disposé ; mon ventre était menacé d'hydropisie ; j'avais dans toutes les parties du corps des douleurs et des mouvemens qui me causaient de cruelles souffrances ; une sueur qui se reproduisait toujours et qui ne me donnait qu'un soulagement momentanée ; enfin ma situation devenait de plus en plus triste et désolante. Je consultai de rechef , et ce fut pour m'entendre dire qu'il n'y avait pas d'espérance d'améliorer mon sort. J'étais donc réduit à vivre en langueur pendant quelques années peut-être , et ensuite à mourir. Confiant dans la divine providence , qui m'a toujours conduit comme par la main , j'ai trouvé un exemplaire de votre méthode , d'après lequel , en septembre 1819 , j'ai entrepris mon traitement. Dans l'espace des six premiers mois j'ai pris environ cent doses évacuantes ; par la suite , me voyant délivré de mes grandes souffrances , je me suis réduit à quelques doses par mois ; et maintenant je n'en use que lorsque le mal semble vouloir se reproduire. J'ai éprouvé des effets bien merveilleux du vomipurgatif , par rapport à ma douleur fixe d'épaule ; en vomissant je ressentais un soulagement sensible dans cette partie ; j'ai souvent répété l'usage de cet évacuant. Vous remarquerez probablement avec quelque surprise qu'ayant pris au moins vingt doses sans avoir rendu un seul ver , j'en ai ensuite

évacué douze à quinze de différentes grosseurs et de quatre à cinq pouces de long ; quelques-uns étaient vivans, le plus grand nombre étaient morts. Une indisposition m'est survenue dans le cours de mon traitement, à la suite d'une dose de purgatif qui retarda d'opérer. Comme je m'en trouvais fort mal à mon aise, je pris une dose de vomipurgatif, qui faute d'évacuation me rendait encore plus malade. Je me traînais comme je pouvais dans ma maison ; tantôt assis, tantôt debout ; une sueur abondante me prit tout-à-coup ; je mouillai en un instant une chemise, et d'abondantes évacuations, par le haut et par le bas, s'étant effectuées, je me trouvai très-promptement délivré. Ce fut une masse énorme d'humeurs très-corrompues, dont le siège était au bas de l'estomac et qui avait résisté aux précédentes doses, qui me donna cette crise pénible, mais salutaire par ses résultats. Voilà, Monsieur, quelle était ma position et la manière avec laquelle j'ai combattu mon ennemi. Maintenant j'ai l'estomac libre, j'expectore facilement ; mon appétit est réglé, mon sommeil paisible ; je n'ai plus de douleurs ni sueurs nuisibles : en un mot, je jouis de la santé.

Ma femme fut atteinte d'un gros rhume au mois de février dernier. Elle a pris une dose de vomipurgatif, et, le lendemain, une dose de purgatif, ce qui a suffi pour la délivrer, et elle se porte bien. — Mon fils eut au mois de mai 1819, un fort gros rhume et un enrouement qui l'empêchait de parler ; il crachait gras ou épais comme un pulmonique ; ce qui me donnait beaucoup d'inquiétudes. Il a pris deux fois le vomipurgatif et autant le purgatif, alternativement, et il a été guéri. En février dernier, en même temps que sa mère, il fut encore enrhumé. Deux jours seulement du même traitement ont suffi pour le remettre en bonne santé. Voilà, Monsieur, le récit simple et



naïf de la vérité qu'à l'honneur de vous attester votre  
très-humble serviteur.

Signé : V.

N<sup>o</sup>. 93.

Dormans, 7 juillet 1821.

Monsieur le Roy, vous vous rappelerez, ou vous ne vous rappelerez pas que je vous ai consulté, il y a eu un an au mois de mai dernier, au sujet d'une hydropisie dont j'étais attequée, et dont la ponction qui m'en avait été faite le 5 novembre 1819, produisit quatorze pintes d'eau, ce qui m'avait beaucoup soulagée. J'ai toujours suivi les avis du chirurgien qui m'avait fait cette ponction, jusqu'au mois de mai 1820, que je me vis abandonnée par lui. Je n'avais plus d'appétit ni de sommeil; j'éprouvais une grande gêne pour marcher, et aussi de grandes douleurs dans les côtés. Je crachais le sang; une douleur dans l'estomac me tenait toute courbée. Me voyant réduite dans ce pitoyable état, mon esprit en devint fort inquiet. Je me ressouvins qu'un jour en revenant de Paris, j'avais rencontré un homme qui était malade depuis long-temps, et qui m'avait donné votre adresse. Mais espérant encore alors que je pourrais me guérir sans prendre un remède que je ne connaissais pas et dont je n'avais pas entendu parler, je ne m'occupai point de votre adresse. Me voyant hors de moi comme je viens de le dire, je me décidai à vous écrire, et sur votre réponse, j'entrepris le traitement de votre méthode. La première dose de purgatif me produisit un bon effet; la seconde, de même; la troisième, me donna un vomissement qui m'enleva la douleur d'estomac; la quatrième enleva l'hydropisie par des selles abondantes qui n'étaient que de l'eau, et il n'en est pas revenu depuis. Me sentant plus forte, je me suis remise à travailler. Pour continuer mon traitement et le concilier avec mes occupations, je

prenais une dose de purgatif le soir en me couchant, et le lendemain au matin, j'allais à l'ouvrage. Mais cette disposition n'a pas duré long temps, car le 27 juillet 1820, la fièvre me prit avec une forte colique. Je reconnus de suite que c'était une indigestion, et qu'il fallait l'évacuer au plutôt avec ses accessoires. Mais aussitôt le bruit se répandit que j'avais trop pris de purgatifs, que je m'étais mis le feu dans le corps, et d'après cela on ne voulut plus m'en donner. Alors je demandai qu'on allât chercher le chirurgien ordinaire; il vint aussitôt; il me trouva dans une triste position. Je lui dis de suite ce que j'avais pris, et lui demandai qu'il me permit d'en reprendre une cuillerée; il ne le voulut pas. Il ordonna ce qu'il jugea à propos et que j'acceptai. Il m'a continué ses visites jusqu'au moment où il n'espéra plus de me sauver. J'étais si faible et si malade qu'on n'attendait que l'instant de me voir mourir. Je m'ennuyais beaucoup de ce que huit jours s'étaient écoulés sans avoir revu mon chirurgien; j'avais une garde qui me donnait à entendre que s'il ne venait pas, c'était parce qu'il n'avait plus besoin de venir. Voyant mon état d'abandon, il me vint à l'idée d'envoyer ma garde faire une commission; et pendant son absence, je demandai à mon mari, qui était seul, qu'il me donnât une cuillerée de purgatif. Il ne le voulut pas, me disant que cela me ferait du mal; mais voyant que je le pressais si fort, et que je voulais me lever pour aller en prendre à la bouteille, il accorda à ma demande, croyant bien que j'allais mourir aussitôt; aussi le linceuil était-il préparé, vu l'effet qui en était résulté. Trois jours après je demandai à ma garde la bouteille en question, qu'elle m'apporta sans savoir que ce fût celle renfermant le purgatif. J'en pris deux cuillerées. Cette femme ne pouvait concevoir pourquoi je lui rendais des selles aussi abondantes et aussi

réitérées, qui lui donnèrent tout-à-coup assez d'occupation ; elle me dit que je me vidais. Quelques jours après je pris trois autres cuillerées de ma bouteille ; celles-là me donnèrent de l'appétit et des jambes , car le lendemain je suis sortie à ma porte , ce qui étonna tout le monde. Je ne puis, Monsieur, sans manquer à la reconnaissance négliger d'ajouter à ces détails la déclaration authentique et solennelle que votre méthode ma sauvé la vie, et que sans elle il y a long-temps que je serais morte (1).

Je suis en vous priant de me croire , etc.

Signé : femme QUOY.

Vu pour légalisation de la signature de Marie-Anne Pétré, femme Quoy, maçon à Dormans. A Dormans, le 9 juillet 1821. L'adjoint-maire de Dormans. Signé: DUMONT.

N<sup>o</sup>. 94.

Darnetal, 4 septembre 1821.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant, rue de Seine Saint-Germain, n. 49, à Paris.*

Monsieur, pour répondre à votre appel, dont le but est que les noms des personnes qui ont suivi le traitement de votre méthode vous soient transmis, je vais remplir le mieux qu'il me sera possible, et avec fidélité et exactitude, la tâche que je me suis imposée avec plaisir, à l'effet de seconder vos vues dans cette circonstance. Attaqué dès ma tendre jeunesse, d'une maladie qui a altéré mon tempérament, détruit mes forces, et m'a réduit dans un état à ne plus pouvoir faire usage d'aucune nourriture,

---

(1) Ce chirurgien a sauvé la vie de cette malade, sans s'en douter ; s'il lui avait continué ses visites, elle n'aurait pu prendre de doses purgatives, et elle eût succombé. *Note de l'auteur de la Médec. cur.*

au point que si je prenais du lait je le rendais blanc, et si je buvais du vin rouge, je le rendais rouge par les voies basses, j'ai connu votre *médecine curative* et j'en ai suivi le traitement. J'avais depuis ma maladie, consulté divers médecins, notamment les plus accrédités de la ville de Rouen. Leurs traitemens ont été à peu près uniformes; toujours beaucoup de lavages et de rafraîchissans, et quelques fois l'ipecacuana; je ne doute pas que ces traitemens n'aient puissamment contribué à m'amener dans l'état où j'étais lorsque j'ai connu votre méthode, à l'âge de trente-cinq ans, et j'en ai quarante. J'ai suivi le traitement tel qu'il est tracé, et j'ai eu le bonheur de recouvrer assez promptement la santé, que je ne connaissais plus depuis bien long-temps. Dernièrement je me suis trouvé attaqué de la dissenterie avec évacuation de sang; j'ai fait usage des doses prescrites contre cette maladie, et elle a disparu.

Mon épouse a été pareillement attaquée de la dissenterie dans le courant de cet été; elle a fait usage de vos purgations; elle a été guérie et se porte bien. — Une de mes filles, parvenues à l'âge nubile, et qui était indisposée de ce qu'elle ne voyait rien, a fait usage de vos médecines, au nombre de six doses pendant quinze jours; elle a été soulagée et n'a point été incommodée depuis. — Une jeune femme âgée de vingt ans, accouchée depuis cinq jours, éprouva la suppression de ses lochies, et devint très-gonflée, éprouvant en outre des étouffemens; une personne qui faisait usage de votre traitement, après avoir consulté votre livre, lui a fait prendre une dose de purgatif qui a suffi pour que la malade se soit rétablie en peu de jours. — Le mari de cette femme fut attaqué d'une pleurésie et fluxion de poitrine tout à la fois; un chirurgien appelé, déclare que c'est une maladie de quarante jours. A son insçu, une dose de

vomi-purgatif a été administrée au malade ; elle n'a presque point produit d'évacuation ; huit heures après une pareille dose a été réitérée ; celle-là a considérablement fait évacuer, et le malade a déclaré être bien soulagé, le point de côté avait disparu. Le chirurgien revenu, après avoir examiné son malade, prononça que la maladie n'était plus que du genre de celles qui durent dix-huit jours.... Le malade a pris trois doses de vomipurgatif en vingt-quatre heures, et deux doses de purgatif les jours suivans ; au bout de six jours il a repris ses travaux.

Le sieur Bouchetinblé, perruquier, presque perclus de ses membres, a suivi le traitement en prenant vingt doses dans l'espace de trente jours : il est bien rétabli. — Le sieur Rose, graveur, âgé de vingt-huit ans, attaqué d'une maladie hectique, ayant suivi sans succès divers consultations, a suivi le traitement de votre méthode, et à l'aide de bons alimens, il est parvenu à se rétablir. — Il est pareillement à ma connaissance qu'un enfant âgé de quinze jours, fut atteint d'une éruption à la tête et au visage, qui lui couvrait les yeux, au point que l'on croyait sa vue perdue. Il a été purgé convenablement pendant l'espace de deux mois et a été guéri.

Agréez, Monsieur, l'hommage de mon dévouement.

Signé : Pierre LESAAS ; rue à Fer, n. 40.

Vu à la mairie de Darnetal, pour la legalisation de la signature ci-dessus du sieur Pierre Lesaas, domicilié en cette ville, le 5 septembre 1821.

Signé : MOUHET-FILIAUX.

N<sup>o</sup>. 95. Guadeloupe (Petit-Canal), 1<sup>er</sup> juillet 1821.

*Monsieur le Roy.*

J'ai fait usage de vos médicamens au sujet d'une

humeur qui se portait tantôt à la mâchoire, tantôt au cerveau, et alors j'éprouvais des affections voisines de la frénésie. Quelquefois cette humeur se portait aussi à la cuisse; mais le plus souvent elle s'arrêtait dans le bas-ventre, et j'éprouvais des coliques cruelles. Douze purgatifs et un seul vomipurgatif ont fait disparaître cette infirmité. — Madame C. était atteinte depuis trois ans d'obstructions, qui de proche en proche, avaient fini par envahir tous les viscères. Lorsque j'arrivai de France, en décembre dernier, je la trouvai dans un état affreux. La jaunisse, un cours de ventre assez fréquent, des suffocations après le plus moindre repas, une toux commençante, et enfin, la rate d'une monstrueuse grosseur; le tout joint à une fièvre lente et continuelle, ne me laissa aucun doute sur le danger dont elle était menacée. Elle avait pris pendant long-temps des jus d'herbes, du petit lait purgatif, des sels, des pilules savonneuses amères, et elle a porté, du côté de la rate, un emplâtre de cigue. Je crus devoir lui conseiller les eaux thermales, dont elle retira un léger soulagement; mais peu de temps après, la fièvre augmenta d'intensité. La malade eut une fonte d'humeurs abondante; mais la fièvre augmentant en proportion, je crus devoir pratiquer votre méthode, dont j'avais fait la connaissance pendant le séjour de mon épouse aux eaux thermales, et en voici le résultat. Au bout de trois jours de purgation, la malade n'avait plus de fièvre, et la suffocation disparut vers le cinquième ou le sixième jour. Elle était bouffie, ce symptôme disparut alors. Le huitième jour, les menstrues se déclarèrent; depuis trois ans elles étaient irrégulières, et depuis qu'elles se sont reproduites, elles se sont parfaitement rétablies. Les *fleurs blanches* qui existaient, ont également disparu. Telle était la marche du traitement: je cessais les médica-

mens , et trois ou quatre jours après, je les répétais, parce que je remarquais de l'enflure aux yeux. Que vous dirai-je? peu à peu, et en me conformant à l'esprit de votre ouvrage, la jaunisse, le cours de ventre, l'enflure, les suffocations, la fièvre, les fleurs-blanches, l'irrégularité des règles ont cédé. La rate seule tenait bon, dure comme du marbre et envahissant la moitié du bas-ventre; on se désolait, et pour tranquiliser, j'annonçais le plus grand espoir. Eh bien, Monsieur, vous serez victorieux; depuis quelques jours la rate s'ammolît considérablement; elle a diminué de moitié. J'espère sous peu vous apprendre la guérison radicale de ma malade. Voilà, Monsieur, les obligations que je dois à votre méthode.....

Signé : C.

N<sup>o</sup>. 96

Gauriac, 20 juillet 1821.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant, rue de Seine, à Paris.*

Depuis long-temps, Monsieur, je vous dois des détails circonstanciés sur l'admirable et étonnante cure qu'à opéré sur moi votre savante méthode de traitement. Je vous les dois ces détails, par reconnaissance et comme à mon sauveur temporel, comme à celui qui ma racheté des bras de la mort. Mais ce n'est pas tant pour vous, qui savez trouver dans votre cœur la récompence d'une belle action, que je me mets en devoir de les décrire, que pour remplir envers l'humanité souffrante la tâche de l'obligeance, et opérer si je le puis, la conviction de tout malade que cette grande affaire intéresse. Dans ces temps malheureux où les moyens de notre gouvernement étaient la désolation et le carnage, et la fin, la jactance et la gloriole, je me trouyai acteur sur ce

théâtre de maux et de misères. Des vicissitudes sans nombre m'ont fait passer par les extrêmes dans toutes les afflictions que peut causer la pénurie. Une jeunesse exempte d'infirmité et une bonne constitution m'avaient fait surmonter de dures épreuves. En 1811, j'eus le flux de sang qui me mit aux portes du tombeau. Je reviens de cet état, mais depuis ce temps jusqu'en 1815, je conservai une diarrhée qui se reproduisait par intervalles avec de fortes tranchées dans le bas-ventre. A l'âge de trente ans, la force du corps et l'activité de l'esprit rendent insensible à bien des maux; aussi m'apercevais-je à peine que j'avais une maladie. Vers la fin de 1815, cette maladie cessa tout-à-coup, et se changea en une débilité d'estomac; la coction ne se faisait plus bien, et ce viscère ne portait plus de nutrition aux différentes parties du corps; j'allais à la garde-robe immédiatement après chaque repas, et je rendais les alimens presque tels que je les avais pris. Alors je commençai à m'apercevoir d'une légère faiblesse aux doigts et aux orteils. Vers le milieu de 1816, ma faiblesse devint plus grande, avec un léger gonflement. Vers la fin de 1817, la maladie prit un caractère sérieux; toutes les articulations devinrent très-faibles et enflées, mais sans douleur aiguë. J'avais de fortes agitations; j'étais plus ou moins enflé selon le temps; j'avais le sommeil lourd et inquiet, une forte pituite, un grand mal de gorge à ne pouvoir parler par instans, mal aux yeux, aux dents continuellement; j'étais sans appétit, sentant cependant souvent le besoin de manger; je ne marchais plus qu'avec peine. En 1818, je ne pus plus m'aider en rien de mes bras; toutes les articulations et jointures, sans exception, depuis les extrémités jusqu'au tronc, devinrent de la plus grande débilité; j'étais comme un être qui aurait eu les pieds et les mains liés; je



promenais doucement un débile corps affligé de tous les maux possibles.

Dès le commencement de ma maladie, je consultai des hommes de l'art. Ils prescrivirent et j'exécutai. La maladie alla croissant. Dans l'hiver de 1819, je fus arrêté au lit pendant plus d'un mois. J'obtins un faible mieux. Je pris trente-cinq fumigations sulfureuses dans une fumigatoire échauffée au 35° et 38° degré du thermomètre de Reaumur. Cela ne me tua ni ne me soulagea. Des bains d'eau, pris ensuite, me firent lever l'épiderme par tout le corps. Les sirops sudorifiques et dépuratifs, les bains à la sulphure de potasse, etc, finirent par me donner une diarrhée continuelle et à m'arrêter entièrement. Je ne quittais plus le lit; on me portait comme un enfant; en un mot, j'étais perdu. Tel était l'état où je me trouvais à la fin de 1819. Que faire dans un cas si grave? Les doctrines les mieux réfléchies, dit-on, sorties des cerveaux les plus profonds, à ce que l'on croit, s'étaient montrées = 0. J'étais l'écueil contre lequel venaient échouer tous les efforts d'un art impuissant; MM. les docteurs A. B. C. D., etc., en ont été témoins. Le petit-lait, les infusions, les décoctions, les pilules de Belloste, la tisanne, les douches, les bains, les sangsues, les sudorifiques, les frictions sèches et à liniment, les fumigations, les bains de vapeur, etc., etc., etc., avaient démontré toute l'impuissance et l'absurdité d'un soi-disant art de guérir. Alors, plus d'alternative; il fallait languir et mourir, car je m'acheminais à grands pas vers le tombeau. Je me résignais donc à la mort, non sans peine, à l'âge de trente-huit ans. Tout en conséquence fut disposé, et mon épouse prédisposée par moi-même à supporter son prochain veuvage. Malgré tout, cet être bien-faisant que j'appelle l'*espoir*, me faisait quelquefois chercher dans des livres de médecine quelques

moyens de soulagement. Mais je vous assure, Monsieur, que jamais les livres, ni les docteurs ne m'ont annoncé une marche certaine dans leurs procédés : rien dans les uns et les autres ne m'a paru autrement que vague, conjectural, abusif.

En avril 1820, j'entendis parler d'un docteur le Roy, de Paris, faisant des cures merveilleuses. J'avais été si souvent trompé que je ne fis pas grand cas de ce que j'avais appris à votre sujet; je pensais peu que vous fussiez le seul en France qui pratiquât le vrai et l'unique art de guérir. N'ayant rien à risquer, ayant tout à gagner si la chance tournait à bien, je résolus d'essayer. Je ne crus pas alors qu'une lettre adressée à M. le Roy, chirurgien, à Paris, pourrait lui parvenir, sans désignation du surplus de l'adresse que j'ignorais. Que j'étais donc mal informé.... Il m'aurait suffi de l'adresser à M. le Roy, chirurgien, en France. Dans cet état d'incertitude et de désirs, je fis faire des recherches dans nos villes circonvoisines, et le 3 juin 1820, je me procurai et votre livre et les médicamens qui y sont indiqués. Quel baume consolateur votre *divin* livre me versa-t-il pas dans mon cœur ! Quoi, l'art de guérir, que je cherchais depuis si long-temps, et la *cause* de ma maladie expliqués en langage clair et simple ! Tout, dans un si petit volume ! Si l'enthousiasme pouvait se décrire, j'essayerais de vous peindre le mien; seulement vous saurez qu'après la lecture de votre livre, je me trouvai dans le cas d'Archimède lorsqu'il découvrit la solution du problème proposé par le roi Hiéron; et si comme lui j'avais pu marcher, je me serais levé pour proclamer partout : JE L'AI TROUVÉ ! Oui, Monsieur, je venais de le trouver ce grand secret, plus important pour moi que celui que cherchait Archimède : la *cause* de ma maladie, et le sûr moyen de la détruire ! il est contenu

dans votre livre.... Malheur à ceux qui ne l'y verront pas ; leur incrédulité sera frappée de mal. Aussi convaincu alors de la certitude de ma guérison que je le suis aujourd'hui , et accablé de tous les maux que j'ai décrits, et même augmentés d'intensité , je commençai mon traitement le 5 juin. J'ai pris vingt-deux doses en vingt-cinq jours. Le septième jour du traitement , je fis trois ou quatre pas chancelans avec deux béquilles ; le quatorzième , je fis quelques pas plus fermes à l'aide des mêmes béquilles ; le vingt-cinquième jour , j'allai d'une chambre à l'autre , je continuai le traitement à raison de quatre ou cinq doses par semaine ; dans l'espace de quatre mois j'en ai pris quatre-vingt , tant vomis-purgatives que purgatives. Toujours allant de mieux en mieux. Pour concilier mes travaux avec mon traitement , je ne pris plus que deux doses par semaine (1). Vers la fin de 1820 , j'abandonnai totalement mes béquilles ; j'ai continué les mêmes deux doses par semaine jusqu'à ce jour et je me porte bien ! L'estomac fait ses fonctions , les habitudes du corps sont parfaitement conformes au tableau de la santé décrit dans votre méthode ; j'ai bon appétit , je n'ai plus de pituite , de mouvemens involontaires ; mon sommeil est tranquille ; je ferais une lieue à pied sans inconvénient. Cependant je ne suis pas encore bien guéri , puisqu'il me reste encore un peu de faiblesse dans les articulations , qui , à la vérité , diminue sensiblement tous les mois ; mon mal d'yeux sera je crois très-difficile à détruire (2) ; en outre , je suis fort sujet à

---

(1) L'événement a prouvé l'insuffisance de ce trop petit nombre de doses. *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

(2) L'article 4 de l'ordre de traitement de la *Médecine curative* , recommande d'activer ce traitement , lorsqu'on a reconnu qu'il a été conduit trop lentement

m'enrhumer. Bien convaincu que la *médecine curative* est le seul art de guérir, je suis bien décidé à suivre le traitement, tant long qu'il soit, jusqu'à guérison radicale.

D'après tous ces détails, il est donc bien évident que je dois la vie à votre mode de traitement, et à vos excellens évacuans, qui administrés avec prudence, ne font jamais de mal. J'ai pour preuve que je vous dois la vie, l'état où j'étais, qu'un public juste, éclairé et impartial a vu et bien connu, et l'état où je me trouve maintenant. J'ai pour preuve que vos remèdes ne font jamais de mal, administrés en conformité de votre méthode, une expérience de quatorze mois, pendant lequel temps j'ai pris la quantité de cent soixante-dix doses, portées quelquefois jusqu'à six cuillerées du degré supérieur en purgatif, et à quatre cuillerées en vomipurgatif. J'ai pour preuve que la *cause* des maladies provient des humeurs, ou qu'elle n'est que les humeurs elles-mêmes, plus ou moins altérées ou corrompues, ma propre pratique, puis qu'au fur et à mesure que je les évacuais, je sentais du soulagement. Ici c'est l'expérience qui confirme le grand principe que vous avez reconnu ainsi que vous l'avez développé dans votre livre; l'évidence des faits persuade mieux que quoi que ce soit, l'homme qui n'est que superficiellement instruit, ou qui raisonne peu *d'après principe*. Mais l'évidence de raison suffit et suffira toujours pour prouver la *cause* des maladies telle qu'elle existe dans la Nature. Ainsi armé que vous êtes du bouclier de la vérité, vous seriez, seul, assez fort pour triompher de toute opposition aux progrès du grand art de guérir.

---

c'est-à-dire quand la maladie ne cède point au premier ordre de traitement qu'on a suivi. *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

Mon épouse vous doit aussi un tribut de reconnaissance pour les bons effets qu'elle a obtenu de la même méthode de traitement. Elle a réparé une santé d'élâbrée par une longue suite d'affections ; elle a fait disparaître des langueurs d'estomac qui étaient constantes, une migraine continuelle, des douleurs périodiques, etc. Voilà, Monsieur, la somme de vos bienfaits à notre égard ; elle surpasse tout ce que je possède de moyens pour vous en exprimer ma reconnaissance. Je ne puis que faire des vœux pour votre prospérité, pour que vous jouissiez long-temps du plaisir de faire des heureux. Puissent tous les hommes, bientôt éclairés, bientôt désabusés, reconnaître le haut prix de la grande et importante vérité dont vous avez enrichi la société. Si ces détails vous sont utiles pour corroborer vos assertions, ou pour repousser la hideuse envie et l'exécrable calomnie, sa compagne, vous pouvez en faire tel usage qu'il vous plaira. Je serai toujours prêt à les confirmer vis-à-vis de celui qui voudrait douter de leur sincérité. Agréez, Monsieur, l'assurance d'une reconnaissance éternelle et le dévouement très-sincère, etc.

Signé : J.-B. Roy (1), professeur de mathématiques et de langue anglaise, à Gauriac, près Blaye (Gironde).

N<sup>o</sup>. 97.

*Le même*, 2 août 1821.

M. le Roy, Marguerite Laville, de cette commune, malade de la fièvre depuis dix mois, traitée vainement pendant tout ce temps par les docteurs du pays, épuisée à la fin et désespérée de sa famille, vient de se guérir et recouvrer une parfaite santé à

---

(1) Les Nos 49 et 50 de ce Recueil sont de cette même personne. *Note de l'aut. de la Médec. cur.*

l'aide de vos évacuans , qu'elle a pris pendant sept à huit jours. Tout le pays peut attester ce fait. Elle-même, pénétrée de reconnaissance pour les bienfaits que vous lui avez procurés , vous prie de donner à cette cure admirable toute la publicité que vous jugerez à propos dans les intérêts de la classe malade. La *médecine curative* , que j'appelle la cause de l'humanité, triomphe journellement de ses antagonistes : elle quintuple ses prodiges. On reconnaît ici les amis de la *curative* à leur teint frais et à leur embonpoint.

Extrait d'une lettre du capitaine en second de l'*Ami des Colons* , capitaine Baudouin ; Pointe-à-Pitre , île Guadeloupe , 18 mai 1821.

Cher frère , croirais-tu que , quoique les trois quarts des habitans de ce pays disent que la *médecine curative* fait mourir , elle vient de me guérir de la fièvre jaune (1), que j'ai chassée avec quatre doses évacuantes , dont deux de vomipurgatif. Après avoir fini mon traitement je suis allé me promener à terre , où j'ai fait la rencontre de M. S. de Saint-Savinien-sur-Charente. Le sujet de notre conversation a été la *médecine curative* ; il m'a dit que j'étais fou de faire usage de cette médecine , et qu'il préférerait mourir plutôt que d'en faire usage. Je me contentai de lui dire que le temps nous apprendrait lequel de nous deux était le plus fou. Trois jours après ce col-

---

(1) La fièvre jaune a pour cause occasionnelle le plus énergique agent corrupteur qui puisse exister , après celui de la peste. La cause efficiente de cette fièvre est relative en malignité à ce même agent. La *Médecine Curative* indique des moyens. La preuve qu'ils ont de l'efficacité est contenue dans les Nos. 20 , 30 et 97 de ce Recueil. *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

loque, allant encore à terre, je le rencontrai, accompagné de tous ses amis en deuil, et porté par six nègres, s'acheminant vers le Petit Bordeaux (le cimetière). A cet aspect, je me dis : c'est moi qui suis le plus fou, car, lui, il est absolument exempt de faire des folies.

Signé : Roy, Junior.

Vous êtes autorisé à publier cet extrait de lettre tel qu'il est, pour servir à prouver que la fièvre jaune ne résiste pas plus à la *Médecine curative* qu'aucune autre maladie, quand le traitement est dirigé conformément à votre méthode.

Signé : J.-B. Roy.

N<sup>o</sup>. 98.

Haussez, 11 septembre 1821.

*A M. le Roy, chirurgien-consultant, à Paris.*

Monsieur, sur votre appel aux amis de l'humanité, je vous dois un précis des faits qui sont à ma connaissance. — Séraphine de Bièvre, de la commune que j'habite, était depuis un mois, privée de l'usage de tous ses membres. Percluse à l'âge de vingt-quatre ans, elle appelait la mort à son secours pour obtenir la fin de ses souffrances, lorsqu'un heureux hasard me procura la connaissance de votre ouvrage. Sur la foi des principes qu'il contient, l'article 3 de l'ordre de traitement fut suivi pendant les deux premiers jours. Le troisième, la malade recouvra l'usage d'un bras. Pour prendre le purgatif, le quatrième jour, elle se mit seule sur son séant. Le cinquième, elle se leva du lit et se vêtit elle-même. Enfin, après quatorze jours de traitement, elle ne ressentait dans toute l'habitude de son corps, aucune douleur, excepté quelque petit reste dans un talon. Depuis cinq mois qu'elle a cessé le traitement,

elle ne se plaint d'aucun mal. — Un jeune homme de vingt-deux ans, Louis Pinchon, fils, cultivateur à Cany, canton de Formery, arrondissement de Beauvais, malade depuis deux ans d'une hydropisie de bas-ventre, dépérissant tous les jours, à proportion que son ventre augmentait, quoique faisant toutes les tentatives de l'art médical; il prit, sur mon invitation, le premier jour, un vomipurgatif et un purgatif à fortes doses; le lendemain, autre dose de purgatif, qui produisirent des évacuations effrayantes pour ceux qui l'environnaient. On suspendit le traitement pour administrer au malade les diurétiques et apéritifs d'usage (1). Trente-six heures après, la fluxion s'étant fixée sur le col de la vessie, le malade se trouva gonflé de nouveau; on reprit votre traitement, de dix heures en dix heures, par le purgatif, toujours à fortes doses; les évacuations reprirent aussitôt leur cours, et le jeune homme s'est trouvé radicalement guéri au bout de vingt jours; huitaine après, il reprit ses occupations ordinaires. — La femme du nommé Debas, bucheron, résidant à Courcelles-Campeaux, même canton et même arrondissement, était malade depuis quatre ans, et ne se sustentait, notamment depuis deux années, que de laitage et de chocolat. Depuis ce temps, le pain et le bouillon gras ne passaient plus. Un mois avant d'entreprendre votre traitement, elle rendait par la bouche, et caillé, le lait qu'elle prenait, et depuis un mois, elle n'allait plus à la selle. Exténuée et sans force, elle avait, pour ainsi dire, la peau du ventre collée à la colonne épinière. Instruite que je faisais

---

(1) Le malin esprit semble être toujours prêt à détourner les pauvres malades de la bonne voie qui leur est tracée. *Note de l'aut. de la Méc. cur.*



fréquemment prendre chez M. Cottin, votre gendre, des médicamens pour moi et les miens; que quelquefois aussi, j'en avais obligé gratuitement ceux qui en eurent besoin, sa pauvre sœur s'adressa à moi pour en obtenir quelques doses. Comme la malade ne présentait plus de ressource, eu égard à son état de faiblesse, et que sa maladie me paraissait être une obstruction au pylore, j'eus peine à me décider à céder à la demande de sa sœur. Cependant je consentis, et je conseillai l'emploi des médicamens ainsi qu'il suit : d'abord, on administra à la malade un lavement dans lequel entrèrent trois cuillerées de vomipurgatif; il lui produisit un grand effet, puisqu'elle évacua des matières recuites et noirâtres. Deux heures après, un autre lavement, composé d'un bon bouillon gras, lui fut donné pour la sustenter (1). Six heures après, un troisième lavement à l'eau, dans lequel on introduisit trois cuillerées de purgatif, fut réitéré; ce lavement est resté dans le corps pendant deux ou trois heures, et une partie est revenue par la bouche (2). Sur cette démonstration, il fut donné, de suite, une dose de vomipurgatif à la malade; cette dose lui a fait éprouver plusieurs évanouissemens; néanmoins elle a opéré par le haut et quelque peu par le bas. Cinq heures après on donna une légère bouillie composée de lait et de fécule de pomme de terre; cet aliment fut bien digéré.

---

(1) Il est douteux qu'un lavement de ce genre produise l'effet qu'on semble en attendre. *Note de l'auteur de la Médec. cur.*

(2) Il n'est pas permis, d'après cela, de douter d'un grand désordre dans le canal intestinal, duquel désordre était résulté le mouvement, très-dangereux sans doute, appelé *anti-péristaltique*. *Note du même.*

Le lendemain, la malade prit une dose de purgatif; le surlendemain, elle se reposa. Le jour suivant, elle prit un lavement au vomî-purgatif; un autre jour, une dose de purgatif, et toujours la bouillie dont il vient d'être parlé pour aliment. D'après un mois de ce traitement, la malade s'habitua au pain et à la soupe grasse, et depuis ce temps, elle a récupéré beaucoup de ses forces, en prenant un purgatif de temps à autre. Elle-même est venue, il y a un mois, me remercier du service que je lui avais rendu. Elle mange, boit, travaille et dort bien. Voilà ce que j'ai de plus notable à vous raconter. — Je peux vous citer une autre cure qui ne déparera point la précédente. Le père Dupuis, de la commune de Grosmeuil, âgé de quatre-vingt-deux ans, travaillé par la goutte depuis plusieurs années, se trouva tout-à-coup avoir les pieds, les jambes et la région de l'estomac enflés, éprouvant grande douleur à l'estomac même et dans les reins. Il a suivi pendant deux jours l'article 3 de votre ordre de traitement, dont il a obtenu soixante-quatre évacuations des plus abondantes; et après deux jours de repos, il a repris un troisième purgatif; de sorte qu'au septième jour, il s'est trouvé radicalement guéri. — Ma fille, pour une indisposition légère en apparence, a pris une dose de vomî-purgatif, suivie de deux doses purgatives. Le troisième jour de traitement, elle a rendu plusieurs gros vers, et notamment une poche ou petite vessie remplie de *mites* (1). — Il y a quinze

---

(1) On ne peut trop se défier de semblables corps; ce qui veut dire qu'il faut les purger plus que moins, pour enlever le germe des humeurs vermineuses, faute de quoi il y aurait à craindre pour la santé et pour la vie. *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

jours, j'ai traité chez moi un pauvre malheureux orphelin, qui avait reçu un coup-de-soleil sur la tête, qui lui ayant dérangé la cervelle, lui occasionna des abbérations et une fièvre à lui faire pousser des cris effrayans. En trois jours ce malade a été guéri. — D'autres personnes qui éprouvaient des suffocations, des courbatures, des malaises partout le corps, ont été pareillement guéries avec un vomipurgatif et deux purgatifs. — Enfin, d'après mon conseil, vos médicamens ont été essayés avec le plus grand succès sur des individus de différens âges, depuis celui de trois semaines jusqu'à et plus de quatre-vingt ans. — Il faut cependant en excepter deux personnes, l'une âgée de trente - cinq ans, percluse depuis six ans pour avoir usé sans doute de remèdes anti-siphylitiques, qui a suivi exactement votre traitement pendant trois semaines. et que la mort survenue a empêché de continuer (1); et l'autre, de l'âge de vingt-huit ans, que l'on traitait comme poitrinaire depuis vingt-deux mois. Votre traitement donna pendant quinze jours les plus belles espérances, en produisant le meilleur effet; la malade l'ayant suspendu pendant dix à douze jours, se trouva ressentir des douleurs sous les pieds; les jambes et le corps se gonflèrent. Elle reprit trois doses légères de purgatif, et l'enflure disparut; mais ce fut pour ne plus laisser apercevoir que la peau et les ossemens; l'appétit abandonna entièrement la malade; on cessa le traitement et, quatre

---

(1) Ces remèdes anti-siphylitiques eurent certainement un objet, et cet objet était une maladie qui devait en définitive, produire l'événement qui est arrivé à défaut de plus prompts secours. *Note de l'aut. de la Médecine Curative.*

jours après, elle n'était plus (1). — Je suis, Monsieur, etc.

Signé : WICARD. (2)

N°. 99.

Lyon, 3 juin 1821.

Monsieur le Roy,

Zélé partisan de votre méthode, et pénétré de la plus vive reconnaissance pour vous, c'est avec beaucoup de plaisir que je réponds à l'appel que vous faites aux amis de l'humanité, et d'une grande vérité que vous avez publiée. Je vais vous donner connaissance des bons effets qu'ont produits vos évacuans sur mon épouse, sur mes enfans, sur mon père et moi-même. — A l'époque où mon épouse a entrepris son traitement d'après votre méthode, il y avait douze ans qu'elle était attaquée d'une douleur aiguë dans le côté gauche, de douleurs excessives dans les reins, et d'un *barement* comme de feu dans l'estomac. De là, le vomissement presque continuel des alimens qu'elle prenait. Elle avait par fois des renvois d'une odeur forte et aigre qui l'incommodaient gravement; elle vomissait une eau glaireuse; elle avait un léger écoulement, des douleurs d'estomac, un délabrement et un abattement général, avec une constipation rebelle.

C'est au commencement de septembre 1818 que mon épouse a entrepris son traitement, tel qu'il est enseigné dans votre ouvrage. Le premier soulagement qu'elle en reçut, fut de ne plus vomir ses ali-

---

(1) Le traitement est toujours ce qu'il est dans son principe; c'est-à-dire, fondé sur une base solide; mais il échoue toutes les fois que le corps est endommagé et que l'âme n'y tient plus. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

(2) Vous avez bien servi la cause de l'humanité souffrante; l'auteur de la *Médecine Curative* vous remercie

mens ; quant aux autres souffrances , ce n'a été qu'au bout de six mois qu'elle en a éprouvé un soulagement notable , quoiqu'elle suivit de point en point l'article 4 de l'ordre du traitement. Dans la suite elle a éprouvé des accidens qui ont nécessité la direction des doses d'après le troisième article , où elles ont été administrées de douze heures en douze heures. Mais le plus grave des accidens fut celui qu'elle éprouva au commencement d'avril 1820. Tout-à-coup la *cause* de sa maladie se porta à la base de l'estomac , tellement insupportable qu'il lui semblait avoir un brasier enflammé dans cette partie du corps ; elle vomissait jusqu'au bouillon. Des doses volumineuses lui furent administrées rigoureusement d'après l'article 3 ; ce ne fut qu'au troisième jour de cette marche activée , qu'une dose de vomipurgatif fit rendre une matière tellement brûlante , que la malade jeta un cri perçant en la vomissant. Souvent pendant le traitement , les doses de purgatif ont été portées jusqu'à huit cuillerées du 4<sup>e</sup>. degré ; ce traitement a même quelquefois été suspendu pour cause de perte totale de sensibilité interne (1). — Dans l'espace de deux ans et neuf mois , mon épouse a pris environ cinq cents doses , tant vomipurgatives que purgatives. C'est à son héroïque courage , à sa constance à toute épreuve , et à sa bien longue persévérance qu'elle doit le rétablissement de sa santé. Quel bonheur ! depuis le mois de mars dernier elle ne ressent aucune de ses douleurs ; elle a bon appétit , bon sommeil , ses fonctions naturelles se font passablement bien : et elle était abandonnée des médecins ! (2)

---

(1) Cette malade , en travaillant pour elle , a fait beaucoup pour les malades qui ne seront pas sourds à la voix de l'expérience. *Note de l'auteur, de la Médecine Curative.*

(2) C'est une position qui embarrasse toujours beau-

Mon fils , âgé de cinq ans , avait une mauvaise rache à la tête , et des glandes autour du cou , depuis l'âge d'un an. Je l'ai purgé ; et soixante-dix doses , tant vomipurgatives que purgatives , l'ont radicalement guéri. Six mois après , cet enfant a été attaqué d'une fièvre brûlante avec une soif ardente et la langue noire. Il avait déjà pris trois doses lorsque ce dernier symptôme se déclara ; alors l'article 3 fut suivi pendant deux jours , et le malade évacua des matières vertes et noirâtres très-infectes. J'ai continué à donner les doses pendant quelques jours , et ainsi de suite en donnant quelques jours de relâche. Mon fils a pris vingt-six doses dans le cours d'un mois , et il a été guéri. Croirez-vous , Monsieur , qu'une personne m'a dit que j'étais le bourreau de mon enfant , et que je voulais le précipiter au tombeau ? (1) Je me suis contenté de lui répondre que je ne voulais pas faire mourir mon fils , mais que je prétendais précipiter sa maladie dans les latrines. — Cet hiver dernier , il a eu la rougeole. Les deux premiers jours de son traitement , il a pris quatre doses ; au huitième jour il est sorti ; neuf doses l'ont parfaitement guéri.

Mon père , âgé de cinquante-neuf ans , affligé d'un dévoiement depuis trois ans et demi , avec des points de côté et entre les épaules , les jambes enflées depuis deux ans , abandonné des médecins , et ne prenant que peu de nourriture. Je le fis venir près de moi , au mois d'avril 1820. J'entrepris de le purger ; il a évacué des matières tellement corrompues,

---

coup que celle où la Nature , proprement parlant , refuse le service. Il ne faut pas se lasser de répéter des tentatives ; il faut du courage. *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

(1) Voilà un homme de bon sens aux prises avec un sot ; cela arrive souvent. *Note du même.*

qu'il s'en trouva mal plusieurs fois , et que j'ai eu la plus grande peine à désinfecter sa chambre. Dans le cours du premier mois de son traitement, il se forma un dépôt près de l'an us , qui abcéda au bout de quinze jours malgré les purgations réitérées , et qui a supuré pendant environ douze jours. Dans l'espace de cinq mois que mon père est resté chez moi , il a pris cinquante-trois doses. Il s'en est retourné chez lui bien portant , à l'exception d'une faiblesse dans les jambes ; mais du reste , plus de dévoiement ni point de côté , ayant bon appétit et bon sommeil.

Vers la fin de l'année 1816 , j'éprouvai des lassitudes qui me continuèrent. Au printemps de 1818 , j'en parlai à un médecin qui me dit que ces lassitudes ou faiblesses étaient causées par un excès de travail ; il me conseilla l'usage des bains froids , que je pris pendant long-temps. Vers la fin du mois d'août , voyant que les bains ne m'avaient point ôté mes lassitudes , et d'ailleurs un heureux hasard ayant fait tomber en mes mains votre immortel ouvrage , qui m'a rendu tant de signalés services , je me purgeai , et quelques doses seulement , m'ont fait évacuer ma lassitude !.... A la fin de février 1820 , j'ai éprouvé un *chaud et froid* ; j'ai pris huit doses dans l'espace de douze jours , et j'ai été guéri.

Dans ce moment , je suis le traitement de ma sœur , âgée de treize ans , attaquée de la teigne depuis huit ans ; sujète à des maux de doigts par la plus légère piqure. Elle a pris vingt-deux doses depuis environ un mois qu'elle a commencé le traitement. Sa tête exhalait une odeur insupportable ; elle éprouvait des cuissons des plus difficiles à endurer ; le dépôt ou les croutes étaient d'un pouce d'épaisseur. Les cuissons , les mauvaises odeurs sont détruites , les croutes tombent en poussière , et j'espère qu'elle sera bientôt

guérie. — Voilà , Monsieur Le Roy , des faits que vous voudrez bien mettre au nombre de vos belles Cures.

Veillez aussi agréer le témoignage non suspect de ma sincère et vive reconnaissance. Vous avez rendu la santé à ceux qui me sont chers , ainsi qu'à moi ; vous êtes notre sauveur : je déclare n'avoir dit que la vérité. Signé : jacques JANARD , dégraisseur apprêteur d'étoffes , rue de l'Arbre-sec.

N<sup>o</sup>. 100.

Lyon , 16 juin 1821.

Monsieur le Roy.

L'amitié et la reconnaissance que je vous dois pour avoir , par votre méthode , rendu à la vie mon épouse , mon fils , et moi-même , me font un devoir de répondre à l'appel que vous faites , et je croirais manquer à ce qu'il y a de plus essentiel si je ne vous portais le témoignage dû à la vérité. Depuis l'année 1797 , mon épouse était atteinte d'une maladie appelée *dépot de lait* , suite d'une fausse-couche causée par une blessure qu'une frayeur éprouvée avait pu déterminer. De 1797 à 1814 , les médecins l'ont traitée pour une fistule , et à quatre époques différentes ils voulurent en faire l'opération. Celui qui conduit tout semble n'avoir pas voulu que cette opération fût faite ; il a au contraire permis qu'à la fin de septembre 1814 , nous eûmes connaissance de votre méthode et de vos évacuans. Je vous consultai alors ; mon épouse vous exposa sa situation , et vous eûtes la bonté de nous répondre. Elle a suivi vos conseils , et pendant deux mois consécutifs , en se reposant seulement quelques jours , les évacuans l'ont débarrassée entièrement de son affection ; mais comme pendant le long laps de temps que ma femme avait été malade , et que ses humeurs avaient acquis une



notable dépravation , la maladie de l'individu ne se bornait pas à une seule partie ; la tête était vivement affectée. Enfin , par sa longue persévérance , la malade est parvenue à se rétablir entièrement. Cependant , il faut que de temps à autres , elle répète quelques doses évacuantes par rapport à la tête , qui comme vous le dites dans le temps , serait la plus difficile à guérir ; ainsi donc elle prévient le mal et ne se ressent plus d'aucune de ses affections. Jugez combien est grand mon bonheur ; vous m'avez conservé ce que j'ai de plus cher , et ce que j'étais près de perdre sans les secours de votre méthode.

Quant à mon fils , pendant plusieurs années , des éruptions se montraient périodiquement ; je lui fis prendre quelques doses et il n'en fut plus question. A la fin de décembre dernier , il eut un dépôt d'humeur dans le côté gauche , qu'il avait gardé sans nous en faire part ; il a pris les évacuans pendant quinze jours consécutifs , qui lui ont fait rendre abondamment des matières de la plus grande infection , et il est parfaitement rétabli.

Pour ce qui est de moi , je vous dirai que vers la fin de l'année 1812 , j'ai commencé à perdre la vue. Pendant deux ans , c'est-à-dire jusqu'en 1814 , époque où j'ai connu votre méthode , les médecins m'ont traité avec leurs topiques et autres drogues , de manière que l'humeur m'a détruit le nerf optique , et que je n'y vois plus que d'un œil ; mais , sans vous , monsieur , je serais aveugle , j'aurais perdu l'autre œil ; c'est en suivant votre méthode que je suis parvenu à m'en garantir , et ce qui est remarquable , c'est que je vois aussi bien avec un seul œil que quand j'en avais deux. Je vous dirai aussi qu'en faisant usage de vos médicamens pour ma vue , je me suis guéri d'une hernie que je portais , du côté gau-

che, depuis l'âge de trois ans (1), et qui était grosse comme le poing. Voilà qui prouverait, s'il en était besoin, que toutes les maladies n'ont, ainsi que vous le démontrez fort bien, qu'une seule et même cause. — Ce que je vous dis de moi et de ma famille est de toute vérité. Vous pouvez insérer ma lettre avec mon nom, jamais je n'en désapprouverai le contenu. Vous m'avez rendu trop de services pour que je puisse taire la vérité ; je ferai toujours mon possible pour la répandre et pour propager une chose aussi utile à l'humanité que votre méthode. C'est dans les sentimens les plus affectueux de reconnaissance que je suis et serai toute ma vie, votre etc. signé : A. J. DUBOC, place des capucins. A cette lettre sont joints trois certificats. — Je soussigné, certifie que mon épouse a été guérie d'une hydropisie universelle par l'usage du purgatif et vomit-purgatif de M. le Roy : dont sincère vérité, ce 24 septembre 1818, signée : P. — J'ai fait usage du médicament de M. le Roy, de Paris, durant vingt mois, je m'en suis bien trouvé ; j'atteste que c'est bien la vérité. Lyon, 10 août 1819, signé : B. — Je soussigné, déclare avoir été atteint d'une dyssenterie qui m'a tenu pendant treize mois, et que tous les remèdes d'usage pour la guérison de cette maladie ayant été vainement employés, quatre bouteilles de la médecine curative, dite de M. le Roy, m'ont suffi pour me procurer une parfaite guérison. Aux Brotteaux,

---

(1) Qui se serait attendu à cet heureux événement ? On doit se contenter de l'admirer ; mais ne peut-on pas dire qu'il est une des mille preuves qui existent, que tant que la Nature a des ressources, elle n'est point ingrate envers les moyens qui sont en harmonie avec ses besoins ; tels sont les purgatifs. *Note de l'aut. de la Médecine Curative.*

faubourg de Lyon, 26 octobre 1821, signé : Joseph V.

N° 101.

Lyon, 12 août 1821.

A M. Le Roy, bienfaiteur de l'humanité.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie d'une lettre que j'ai adressée le 26 juillet dernier à M. le docteur V. en réfutation de l'avis impertinent et calomnieux que le conseil de santé a eu l'audace de faire insérer dans la Gazette de L. Quoique je n'aie pas été dans le cas d'avoir recours à votre méthode, et que je n'aie pas l'avantage d'être connu de vous, Monsieur, j'ai cependant cru devoir prendre votre défense, ainsi que le devraient faire tous les honnêtes gens, lorsqu'il s'agit de repousser les traits de l'envie ou de la calomnie dirigés contre le mérite et la vertu. J'ose me flatter que vous reconnaîtrez que si je suis bien loin d'avoir la plume d'un Voltaire ou d'un Rousseau pour faire dignement l'apologie d'un bienfaiteur de l'humanité, du moins j'ai su me borner à citer les faits et à en tirer des conclusions qui en sont les conséquences nécessaires. Vous pouvez, maintenant, monsieur, braver les traits de la méchanceté, car vous êtes devenu invulnérable depuis que l'expérience vous a pris sous son égide. Quoique l'avis du conseil de santé ne puisse nuire à votre réputation, il me semble cependant qu'il serait essentiel au bien de la société que vous châtiassiez son arrogance, et le fissiez rentrer dans le néant, d'où il a tenté de sortir en cherchant à vous dénigrer, pendant que s'il avait été mu par la philanthropie, il se serait empressé de vous rendre justice. Vous avez indiqué la source de toutes les maladies qui affligent l'humanité, et vous enseignez la manière de les at-

taquer avec une énergie proportionnée à l'opiniâtreté des humeurs, qu'il faut nécessairement évacuer entièrement, afin de couper le mal par sa racine. Vos antagonistes aiment mieux se perdre dans le labyrinthe des systèmes qu'ils ne cessent d'enfanter, que de s'attacher à une base solide, telle est l'immuabilité de la Nature. Eh quoi ! l'erreur, ou plutôt la négation des causes les plus évidentes, et des effets les plus positifs, fût-elle, même soutenue par la mauvaise foi, ne serait pas vaincue par la force de la vérité.... *La goutte en tombant continuellement, finit par creuser la pierre la plus dure.* Il en sera de même des préjugés que la raison pourra toujours attaquer.

« M. le docteur, j'ai lu avec la plus grande surprise l'avis que le conseil de santé, dont vous êtes le vice-président, a fait insérer dans la gazette de L. contre les deux remèdes de M. Leroy, qu'il dénonce au public comme un charlatan. Cet avis, *démenti par les faits*, m'a paru dicté par la prévention la plus outrée, pour ne pas dire plus.... Guidé uniquement par l'amour de la vérité et de la justice, j'entreprends de le réfuter, non par de longs raisonnemens, mais par des preuves irrésistibles. C'est pourquoi, sans plus long préambule, je commencerai par vous citer, monsieur, une dame qui est ma plus proche voisine, qui depuis plus de deux ans a recours avec le plus grand succès, aux remèdes de M. Leroy (1). Dans les commencemens de mon voisinage avec cette dame, en fidèle perroquet des nombreux ennemis de la *médecine curative*, je lui

---

(1) M. le docteur V. et autres personnes pourront voir comment cette dame exprime sa reconnaissance, en lisant sa lettre au numéro suivant de ce Recueil. *Note de Faut. de la Méd. Cur.*

annonçais gravement des *inflammations d'entrailles* ; la *gangrène* et la *mort au milieu de cruelles agonies* (1). Mais j'y perdais toute ma rhétorique ; on m'opposait les *faits* ; on me traitait de prophète baignolet , et on buvait à ma santé quelques doses du remède favori. Peu de jours après , cette dame aussi fraîche que Hébé , me prouvait invinciblement que M. Leroy n'était rien moins qu'un *charlatan et un imposteur*. Si vous m'objectiez , M. le docteur , qu'une *hirondelle ne fait pas le printemps* , parmi la multitude de cures presque miraculeuses , opérées par la méthode du célèbre médecin à qui vous rendez si peu de justice , je me bornerais à vous en citer quelques-unes dont je suis parfaitement instruit , et dont les preuves sont encore vivantes à Lyon. — Un enfant qui n'avait que quinze jours , rendait par le nez tout le lait qu'il prenait pour sa nourriture ; il était presque à l'agonie , lorsque sa nourrice fit avertir le père de l'état déplorable de son enfant. Il accourut et lui fit prendre quelques cuillerées à café des médicamens de M. Leroy. En peu de temps il fut complètement rétabli , et actuellement qu'il est âgé de deux ans , il est gras , joufflu et jouit de la meilleure santé. — Un autre enfant , âgé de près de trois ans , avait une grosseur au genou , provenant d'un dépôt de rache qui lui fit retirer le talon jusqu'à la fesse ; en outre il était tombé dans un tel état de dépérissement , qu'il n'était plus qu'un squelette vivant. On eut recours , mais en vain , aux meilleurs médecins ; malgré toute leur science le dépôt fatal subsistait , la jambe restait pliée et l'enfant touchait aux portes du tombeau... La mère , désolée , ayant inutilement employé pour le sauver , toutes les her-

---

(1) Assertions consignées dans la diatribe de l'homme auquel on répond.

bes de la St.-Jean, se détermina enfin à lui donner le remède de M. Leroy, après avoir résisté longtemps aux instances les plus pressantes d'un ami. Au bout de deux mois, la grosseur disparaît, la jambe s'allonge, l'enfant reprend son embonpoint; il court maintenant par les rues comme s'il n'eût mais été estropié, et s'il n'eût pas épuisé toutes les ressources de la faculté. — La nièce de ma voisine, âgée de dix ans, était remplie d'humeurs et de grosseurs purulentes à la tête. Sa tante lui fit prendre à diverses reprises une douzaine de doses des évacuans de M. Leroy. Maintenant cet enfant n'a plus un seul bouton et elle a un teint de lys et de rose. Un homme attaqué de surdité et de douleur de rhumatisme opiniâtre, prend aussi les remèdes en question; et au bout de quelques mois il est complètement guéri. — Je n'en finirais pas si je voulais, monsieur, vous faire le récit de toutes les cures opérées par les remèdes de M. Leroy, qui sont à ma connaissance; mais pour n'être pas trop prolix, je terminerai par la suivante, qui est digne de toute votre attention. Une dame, âgée de plus de cinquante ans, était hidropique; ses jambes devenues noires, étaient d'une grosseur si monstrueuse, qu'elle ne pouvait plus bouger de son fauteuil. On envisageait son état comme tellement désespéré, qu'on lui administra l'extrême-onction... Cependant son médecin eut la bonhomie de lui conseiller, en dernière analyse, les remèdes de M. Leroy; peut-être voulut-il faire *experimentum animæ vili*.... Quoi qu'il en soit, sa malade se trouva si bien de son conseil, qu'au bout de deux mois, elle put aller, venir et vaquer à ses affaires. Actuellement, après avoir été *in articulo mortis*, elle est parfaitement rétablie, et n'a plus qu'un peu d'oppression, qui est un défaut de sa constitution. Mais si elle était morte de son hidropisie, les jour-

naux de médecine, si véridiques, n'auraient pas manqué de publier que M. Leroy en était la cause... Maintenant, je vous le demande, monsieur, un remède donné à *tout propos*, c'est-à-dire salutaire à tous les âges, à toutes les constitutions, à tous les sexes, à toutes les maladies, qui sauve même la vie aux malades abandonnés de leurs médecins, un tel remède, dis-je, est-il réellement *aussi dangereux et aussi absurde* que le prétend le conseil de santé du canton de...? En cas que vous désiriez, monsieur, de plus grands renseignemens, vous pourriez vous adresser à M. Duboc, marchand, place des capucins, à Lyon. Cet homme, pour le bien-être de ses semblables, après avoir opéré le sien propre, celui de son épouse et de son fils unique, entretient une correspondance suivie avec M. Leroy; il se ferait certainement le plus grand plaisir de vous convaincre, fussiez vous aussi incrédule que Thomas, que le médecin sur lequel votre conseil de santé a fait une si copieuse évacuation de bile, bien loin d'être un *charlatan* un *imposteur*, mérite d'être mis au nombre des *bienfaiteurs de l'humanité*.

« Si les auteurs des journaux de médecine sur lesquels le conseil de santé étaie sa déclamation, étaient impartiaux et par conséquent dignes de foi, ils auraient fait mention, non-seulement des cures merveilleuses opérées par la méthode et les remèdes de L'ESCULAPE FRANÇAIS, mais ils auraient aussi cité les nombreuses bévues des médecins et des apothicaires, ainsi que les mauvais effets de leurs remèdes ou de leurs traitemens....

Agréez, Monsieur, les salutations respectueuses d'un ami de la vérité. »

Signé : ANTI-CHARLATAN.

*A M. le Roy, chirurgien consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49, à Paris.*

Monsieur,

Répondant à votre appel, j'ai l'honneur de vous adresser le détail de la maladie que j'ai éprouvée, qui commença il y a douze ans, lorsque je n'en avais que dix-sept, et dont je ne dois la guérison qu'à votre méthode, après avoir été inutilement pendant plus de neuf ans, entre les mains de quatre médecins les plus accrédités de Lyon. Un rhumatisme inflammatoire, qui s'était jeté sur les jointures, a été le principe de tous les maux qui m'ont accablée successivement. Pendant trois mois je fus à toute extrémité, et ce ne fut qu'après cinq mois que j'éprouvai quelque soulagement. Pour m'en guérir, mon premier médecin me fit prendre des bains savoneux, aussi chauds que je pouvais les supporter; il m'administra quelques purgations, et dans l'espace de quinze jours, il me fit appliquer trente-six sangsues sur diverses parties de mon corps; mais elles ne me soulageaient que momentanément. Il y en eut une qui me piqua à un doigt enflé; il en est résulté une telle contraction du nerf de ce doigt, qu'il est resté tout courbé; je me félicite de n'avoir pas permis qu'on m'en appliqua sur le genou.

Environ deux ans après cette première maladie, qui me laissa dans un état très-valétudinaire, ayant toujours des douleurs de rhumatisme, j'éprouvai une très-grande irritation nerveuse qui fut suivie d'un gonflement douloureux dans toute la région de l'estomac. Ne faisant plus ses fonctions, il rejetait presque tous les alimens que je prenais. En outre, j'eus de vic-



lentes palpitations de cœur, que je ressentais même dans le ventre, et diverses attaques de paralysie surtout le côté droit. J'étais obligée de soutenir mon bras, qui était ainsi que le côté, sans chaleur et sans mouvement. Dans le commencement de ma maladie, je n'éprouvais ces attaques de paralysie que tous les trois mois; mais se rapprochant successivement, je finis par en avoir tous les quinze jours. Pour comble de malheur, il me survint au côté droit du ventre, intérieurement, une grosseur qui me faisait souffrir des élancemens très-douloureux. Un des meilleurs médecins de Lyon, qui me traitait alors, me dit que mon rhumatisme me menaçait de se jeter sur la poitrine. Pour le détourner et remédier à tous mes maux, me dit-il, il me fit prendre beaucoup d'eaux minérales purgatives, et quatre-vingt bains d'eau tiède sans les discontinuer. L'année suivante, il m'en fit prendre à la rivière, et il me fit appliquer beaucoup de sangsues. Les bains chauds et froids me portèrent le sang et les humeurs à la tête, où dès-lors j'éprouvai les douleurs les plus cruelles, surtout lorsque celles du ventre me donnaient quelque relâche. Ce traitement, qui dura très-long-temps, ne fit qu'augmenter mes maux, et il épuisa complètement mes forces. Je m'en plaignis à mon médecin. Il me répondit qu'il ne cherchait qu'à m'affaiblir, parce que, selon lui, j'avais trop de sang et un tempérament trop vigoureux. Après beaucoup d'années consécutives de souffrances, je voulus savoir ce que mon médecin pensait de ma situation, voyant que ma santé allait toujours en déclinant et que j'étais réduite à l'état le plus déplorable. Il me dit qu'il ne me répondait pas de me guérir, parce que j'avais un commencement d'obstruction au foie, et que la trop grande irritabilité de mes nerfs ne lui permettait

pas de me donner les remèdes convenables à mon état. (1)

Cette désolante réponse, m'annonçant la destruction prochaine de mon corps, me réduisit au désespoir, et plutôt que de me voir périr à *petit feu*, je résolus de vaincre mon mal ou de mourir promptement. En conséquence de cette résolution, j'eus recours à vos remèdes, malgré tout le mal qu'on m'en avait dit et les représentations de toutes les personnes qui s'intéressaient à moi. Lorsque je commençai à les prendre, mes souffrances étaient indicibles, et ma vie ne tenait plus qu'à un fil. Les premières doses me fatiguèrent beaucoup, surtout la quinzième. Je fus attaquée d'une crampe des plus violentes, qui me monta depuis les jambes jusqu'au ventre; je m'évanouissais à chaque instant, et pendant que j'étais sans connaissance j'avais des évacuations abondantes (2) Je crus que j'allais rendre le dernier soupir; mais après avoir été ainsi à toute extrémité, et avoir songé à faire mes dernières dispositions, je pus sortir le lendemain et vâquer à mes affaires! J'attribue en partie cette terrible crise à un grand verre d'eau fraîche que je pris imprudemment (3) pendant que le vomipurgatif produisait son effet. Cependant cette crise me fut salutaire, car dès lors, la grande irritation de mes nerfs se calma, mes palpitations et

---

(1) Il fallait les délivrer, les nerfs, dans le temps où rien, pour ainsi dire, n'était plus facile, plutôt que de provoquer leur affection, ainsi qu'on le fera toujours, faute de raisonner. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

(2) Les évacuations, dans ce cas, sont tout ce que l'on peut désirer, car à défaut de sortie de l'humeur qui cause l'affection, le mal et les craintes seraient beaucoup plus grands. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

(3) Qui, très-imprudemment. *Note du même.*

mes maux de tête diminuèrent ; je fis de meilleures digestions et je ne rejetais plus les alimens que je prenais. (1) Néanmoins, ce ne fut qu'au bout d'une année et après avoir pris cent trente doses des évacuans de votre méthode, que j'éprouvai un soulagement notable.

Il m'a fallu lutter contre tous mes amis, qui par une suite des préjugés généralement reçus et des frayeurs qu'on leur avait inspirées, regardaient vos remèdes comme des poisons. Je finis par ne recevoir personne chez moi les jours de purgation (2). Depuis que je me trouvais un peu mieux, ma confiance en votre méthode, Monsieur, était devenue inébranlable. Je ne voulais pas ressembler à ces personnes sans courage et sans bon sens, qui s'effrayent de quelque malaise, et discontinuent de prendre les remèdes lorsque les premières doses ne les ont pas soulagées ; si j'avais été aussi lâche qu'il y en a tant, je serais au tombeau. Dans la suite et après ce notable soulagement, j'ai encore pris une centaine de doses, tant vomipurgatives que purgatives, selon les indications et d'après votre méthode. Maintenant je suis rétablie complètement à peu de chose près, et je ne suis plus la même personne. Je n'éprouve plus de retard dans le flux périodique ; mon teint a repris toute sa fraîcheur ; je n'ai plus de maux de

---

(1) Cette crise a évacué une bonne partie de la cause ; telles en seront toujours les conséquences envers tout malade. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

(2) C'est bien le parti le plus sage en pareil cas. Il est inconcevable que des gens qui souvent même manquent du sens commun, ou qui n'ont aucun moyen de soulagement à apporter, se mêlent de contrarier les opérations les mieux raisonnées et les mieux d'accord avec les besoins de la Nature. *Note du même.*

nerfs, de tête ni d'estomac; je n'ai plus d'attaque de paralysie, de palpitation, ni douleur rhumatismale; j'ai quitté la flanelle que je portais, même dans les plus grandes chaleurs de l'été; je ne suis plus obligée, au moindre froid, de me couvrir la tête; actuellement je suis vêtue aussi légèrement qu'aux premières années de ma jeunesse; ma constitution, qui était tout-à-fait délabrée lorsque j'ai eu recours à la *médecine curative*, s'est singulièrement fortifiée; bien loin d'être fatiguée comme ci-devant du moindre exercice que je prenais, je puis actuellement faire de longues promenades, et même danser toute une nuit sans en être incommodée. J'éprouve de temps en temps quelques légers élancemens au côté droit, où je remarque parfois une petite élévation, et la bile me fait encore la guerre; mais quelques doses évacuantes font promptement disparaître ces sortes d'affections.

Si j'ai encore quelques incommodités, il faut les attribuer à la maladie chronique dont j'ai été si longtemps atteinte, aux bains chauds et froids que l'on m'a fait prendre, à l'énorme quantité de sangsues que l'on m'a appliquées, qui suçaient le meilleur de mon sang, et aux palliatifs qui m'ont toujours été prodigués au lieu d'évacuer les matières et la sérosité âcres qui étaient l'unique source de tous mes maux. Le loup était dans la bergerie et on l'y laissait bien imprudemment. Il faut aussi vous avouer, Monsieur, que dès que je me suis trouvée mieux (1) je me suis relâchée, parce que mes occupations ne me permettaient pas toujours de me conformer exactement aux prescriptions de votre méthode (2). Ce-

---

(1) Voilà un sujet de reproches que beaucoup de malades ont à se faire. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

(2) Que l'on trouve des maladies complaisantes, on en souhaite. *Note du même.*

pendant je sens la nécessité de parachever mon ouvrage, et je ne tarderai pas à faire de nouveaux efforts plus suivis à l'effet d'extirper le principe de ma maladie.

J'ai cru devoir entrer dans tous ces détails pour mettre le public à même de comparer les effets de la médecine palliative avec ceux de la médecine curative. Ma guérison presque miraculeuse, dont tout le monde désespérait, est la meilleure réfutation de toutes les diatribes de vos adversaires, tendantes à déprécier votre excellente méthode. Si les remèdes qu'elle indique et dont elle détermine l'emploi, étaient des *poisons*, et des *poisons très-actifs*, comme la calomnie a osé le répandre, ils auraient infailliblement détruit mon tempéramment au lieu de le fortifier; et depuis environ trois ans que j'en prends, ils auraient terminé mon existence, au lieu de lui donner une nouvelle activité. La prévention ou la malice de vos antagonistes est encore capable de prétendre que vous avez influencé ma présente déclaration, ainsi qu'elle l'a fait au sujet de beaucoup d'autres attestations, si décisives qu'elles ferment la bouche aux *aboïeurs*. Mais si quelqu'un était assez impudent pour suspecter la vérité de mes assertions, je pourrais les faire corroborer par l'affirmation de tous mes parens et voisins, qui ont été témoins de mes longues souffrances, des vains efforts de mes quatre médecins pour me guérir, et du recours que j'ai eu en dernière ressource, à vos médicamens, qui ont fini par me rétablir, malgré la complication et la ténacité de mes maux. J'aime à rendre justice aux bonnes intentions de mes médecins, qui m'ont prodigué leurs soins, et ne m'ont rien épargné de tout ce qu'ils imaginaient pour me soulager. Mais s'ils avaient eu recours à des évacuations plutôt qu'à des palliatifs, il est plus que probable que leurs

efforts auraient été couronnés du succès. Je finis cette longue lettre, où la plus exacte vérité a toujours guidé ma plume. Je désire ardemment contribuer à dessiller les yeux de vos détracteurs, en vous déclarant, Monsieur, que je vous regarde, après Dieu, comme mon sauveur; que vous m'avez rendu la santé et conservé la vie; et que je me réunis à la multitude des malades que vous avez guéris, pour vous mettre au nombre des *bienfaiteurs de l'humanité souffrante*. Agréez l'expression de la plus vive reconnaissance de celle qui a l'honneur d'être, etc.

Signé : Henriette VOILE.

N<sup>o</sup>. 105.

Lyon, 3 septembre 1821.

Monsieur Le Roy,

. . . . La malade qui avait un cancer et dont j'ai eu l'honneur de vous parler, est guérie; il ne lui reste plus à faire, pour compléter sa guérison, que de se débarrasser de quelques douleurs qu'elle éprouve dans les voies urinaires: ce qui ne sera pas de longue durée d'après les principes de votre méthode. — Une autre malade, au moyen d'une dose de vomipurgatif, a rendu, par les voies basses, un *sac d'humeurs* qui était attaché à son estomac et qui empêchait que le purgatif, par lequel elle avait commencé son traitement, ne produisit son effet; cette évacuation fut remarquable, tant par son volume qui pouvait être de deux écuellées, que par la nature de la matière, qui était un pus entièrement vert; ce qui l'a débarrassée de maux de tête, de dents et d'estomac qu'elle éprouvait. — Un voyageur fut pris, entre Beaucaire et Marseille, d'une violente douleur accompagnée d'un abcès à l'oreille. Il recourut aux secours de l'art; des sangsues avec un

vésicatoire lui furent apposés, et la douleur augmenta d'intensité : malgré ses souffrances, il a quitté et le pays et le médecin, et s'est empressé de se rendre en cette ville chez sa sœur. Comme celle-ci avait fait usage de votre méthode avec plein succès, le malade en a entrepris le traitement dès son arrivée, en prenant le vomipurgatif et le purgatif alternativement. Dès la première dose il a été soulagé; déjà il me remercie des soins officieux que je lui ai donnés; que sera-ce quand il sera entièrement guéri !.... — J'ai pris une douzaine de doses par rapport aux douleurs dont je vous ai entretenu lors de notre dernière entrevue, ces doses ont merveilleusement opéré.....

Signé : B.

N°. 104.

Lisieux, 27 juillet 1821.

*A M. Leroy, chirurgien-Consultant.*

Il y a peut-être en cette ville et aux environs, six mille personnes qui s'entretiennent de votre *médecine curative*; les unes sont pour, et les autres sont contre. Il y a ici trois dépôts de purgatifs, ou soi-disant tels; le public s'en occupait plus ou moins; mais il en parle davantage depuis que votre méthode a pénétré dans ce pays. Les uns disent que les grains de.... sont trop échauffans; que les poudres d'a.... sont susceptibles d'évaporation, et les autres vantent les sels de.... Beaucoup de personnes d'un jugement plus superficiel que profond, rangent votre méthode, ou votre purgatif, dans la catégorie des autres; voilà une bataille prête à s'engager entre quatre purgatifs; le vôtre, quoique arrivé le dernier, semble vouloir assiéger les autres dans leurs fortifications; c'est à présent, dans notre ville, un carillon qui n'en finit plus : il n'est bruit que de remèdes universels ! Les

trois premières puissances ne se sont jamais entendues entre elles, et ne s'entendront probablement pas davantage, sinon dans le cas présent, car elles semblent d'accord et disposées à agir de concert contre l'invasion de la puissance *curative*. Celle-ci empiète; elle fait des progrès rapides, et il paraît que bientôt elle sera maîtresse de tout le terrain. Elle contre-mine et marche à la sape; elle n'éprouve point d'échec; dédaignant les stratagèmes, elle combat toujours de front. La *puissance du lieu* intervient comme cinquième partie belligérante. Elle a senti le besoin de changer la politique de son cabinet et de faire des réformes dans sa diplomatie. Avant l'arrivée des troupes de la puissance *curative*, elle faisait une guerre ouverte aux *grains*, aux *désopilans* et aux *poudres*; maintenant elle semble être d'intelligence avec ces trois petites puissances, en vue sans doute de s'opposer plus sûrement aux succès de la puissance *curative*. Mais tous ces petits efforts réunis, ne peuvent aboutir qu'à faire triompher cette grande puissance avec plus d'honneur et plus de gloire. L'artillerie de la *puissance du lieu* sera presque toujours démontée par la brave et invincible légion du *Charlatanisme démasqué*, qui pénètre partout, et qui emportera tout d'assaut. Dans cette singulière guerre, il n'y aura effusion de sang que parmi les combattans qui appartiennent à cette même puissance; mais dans l'armée *curative*, quelle effusion..... Les canons, les mortiers, pointés juste, ne feront jamais ni feu ni flamme; mais les vaincus et les vainqueurs en pourront sentir les effets. Moi qui vous parle avec une certaine liberté dans ce bulletin, étant posté à l'avant-garde, j'envoie souvent chercher des renforts. Les ennemis sont dans l'impuissance d'intercepter les communications. La victoire, si la guerre éclate, ne restera



point au plus fort, comme il est d'usage ; dans cette nouvelle lutte, les lauriers appartiendront de droit à la puissance qui fera le plus de bien aux peuples conquis. Voici quelques fruits des excursions, faites seulement pour reconnaître le terrain. — La cure de M.\*\*\*, quoique non encore parfaite, est si généralement connue, qu'elle a donné l'éveil à beaucoup de monde. — Un père de famille de cette ville, que je puis dire avoir guéri, se voit assiégé à tout instant par des personnes qu'il ne connaît pas, qui viennent le questionner sur son mal et sur sa guérison. — Un homme, à la première dose évacuante, a rendu deux aunes du ver solitaire. — Une fille a vomé un morceau de *chair* de la grandeur et de l'épaisseur d'une huître et a été guérie de l'ophtalmie. — Une femme enceinte a vomé de l'*huile*, ou une bile huileuse, et a été soulagée sur le champ d'un mal considérable aux yeux. — Un homme de la campagne ayant le carreau, ou le ventre dur comme une enclume, rebuté de tous remèdes et abandonné de tous les praticiens, a déjà pris cinq doses purgatives ; il est soulagé, il a la figure meilleure, il espère beaucoup, il est encore jeune. — Une fille en retour d'âge, qui avait un ventre à *brouetter* (un très-gros ventre), et dans le même cas que l'homme précité, se trouve déjà beaucoup soulagée. — J'ai pris et réitéré la purgation au nombre de dix-huit fois, et toutes mes flanelles *rhumatismales* ont déguerpi de ma peau : je les ai mises à l'écart ; je me porte mieux que jamais je n'ai fait. Tous mes parens suivent mon exemple à leur grand avantage ; finalement, amis, connaissances et gens qui m'étaient inconnues, chantent les louanges de la *médecine curative*....

Signé : L.

N<sup>o</sup>. 105.

Rouen, 26 juin 1821.

*Monsieur Leroy, chirurgien-consultant, rue de  
Seine-St.-Germain, n. 49.*

Monsieur, pardon si je vous importune et prends la liberté de vous écrire. Mais qui pourrait restreindre cette liberté, lorsqu'il s'agit d'écrire à son sauveur? Vous méritez ce nom, ce titre; et c'est en vain que les ennemis des vérités que vous proclamez, s'efforceraient de vous le ravir. Attaqué depuis trois ans d'une maladie des plus graves, une maladie de poitrine enfin, avec laquelle je respirais avec peine, crachant le pus, roux et jaune, ne pouvant plus parler, tant j'avais un fort enrouement, avec une toux et un mal de gorge si grand que mes alimens ne passaient qu'avec la plus grande difficulté. Je n'avais pas négligé de prendre des conseils de médecins, ni de suivre exactement leurs prescriptions. Elles n'ont fait que m'affaiblir et de m'acheminer vers le tombeau, où j'étais près de descendre quand j'ai eu le bonheur de rencontrer votre salutaire méthode. J'en ai suivi l'article 4 de l'ordre de traitement, et je suis presque guéri; jamais je ne me suis mieux porté; je vais encore prendre quelques doses, et je serai en possession d'une solide santé. Je ne cesse d'adresser des vœux au Ciel pour la conservation des jours de mon sauveur; et je ne suis pas le seul qui lui paye ce faible tribut de reconnaissance. — Une demoiselle, voisine de mon habitation, était malade depuis cinq à six mois. Le médecin lui fit apposer les sangsues. A différentes époques antérieures, elle avait déjà été saignée une douzaine de fois, et elle n'avait recours qu'à la saignée, parce qu'un médecin lui avait mis dans la tête qu'elle avait trop de sang; mais je suis parvenu à lui faire com-

prendre l'erreur de ce procédé , et à lui faire reconnaître la vérité à cet égard. Zélé partisan de votre méthode , je fus persuasif. Cette malade vint à se moins mal porter ; cependant ses règles se supprimèrent ; une constipation telle qu'elle n'avait d'évacuation que tous les douze ou quinze jours , vint à s'établir ; l'insomnie , le mal de tête , de cœur s'ensuivirent ; enfin , elle fût bientôt en langueur. Elle commença votre traitement par une dose de purgatif , qui ne produisit point d'évacuation , tant la constipation était grande , mais elle agita vivement l'intérieur du corps. Le soir , la malade prit un lavement qui lui fit très-bien. Le lendemain , elle prit une dose de vomipurgatif. Elle a vomi au moins vingt-quatre fois , de la bile de toutes les couleurs ; elle a continué les deux évacuans alternativement , qui lui ont fait rendre vingt litres d'humeurs ; oui vingt litres , je ne me trompe pas ; je ne puis comprendre que le corps humain puisse renfermer autant de corruption sans que la vie n'en soit anéantie. Aujourd'hui , cette malade se porte bien ; ainsi que moi elle ne s'est jamais mieux portée ; elle me charge de vous exprimer toute sa reconnaissance.

Je finis cette lettre sans pouvoir vous exprimer les véritables sentimens respectueux avec lesquels je suis , etc.

Signé : G.

Nous soussignés , certifions cette présente , comme contenant la pure vérité. Signé ; Marguerite V. ( guerie ) , et Q. [ voisin des malades. ]

N°. 106.

Rouen , 9 octobre 1819.

M. Leroy , je crois que vous apprendrez avec plaisir que votre méthode a produit sur moi les meilleurs effets. De doublement désespéré que j'é-

j'étais , étant accablé par une maladie de poitrine des plus caractérisées , accompagnée de plusieurs autres incommodités telles que je vous les ai fait connaître par ma correspondance , je me trouve en ce moment parfaitement bien , grâces à environ deux cents doses de vos médicamens , prises dans le courant de cette année et du dernier mois de la précédente. J'ai un bon appétit , j'ai beaucoup engraisé , et toutes mes fonctions se font bien. Lorsque j'ai eu le plaisir de vous visiter à Paris , au mois de mai dernier , vous me fîtes part d'un voyage que vous deviez faire en notre ville ; j'espérai alors avoir l'avantage de vous y témoigner toute ma reconnaissance. Je ne sais ce qui nous a privé de ce plaisir ; je pense qu'il n'est différé que de quelque temps (1)...  
 Signé : HAREL , fils , fabricant , rue Chasse-Marée , n°. 26.

N°. 107.

Rouen , 30 juin 1821.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant.*

C'est avec un plaisir bien vif que je me rends à l'appel que vous faites aux amis de l'humanité et de la vérité. Dans l'espace de sept semaines , j'ai pris vingt-quatre doses de vos incomparables évacuans ,

---

(1) Il est vrai que d'après de gracieuses invitations , reçues de divers points de la France , j'ai dit , depuis que j'ai un collaborateur , que pour faire diversion à des travaux trop fatigants depuis quelques années , et pour le bien de ma santé , qui la réclame , je me donnerais la satisfaction dont l'occasion m'a été offerte tant de fois. Mais les occupations , toujours croissantes , m'ont retenu. Cependant , j'ai le plus grand désir de faire quelques choses pour moi , et pour les personnes qui veulent bien me donner des marques d'intérêt que je ne crois pas avoir mérité. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

qui m'ont rendu une nouvelle existence en me délivrant d'humeurs dégénérées, et de toutes mes souffrances périodiques. Je vais en faire l'énumération, en commençant par la tête et finissant par les pieds. Migraine périodique, pesanteur perpétuelle du cerveau, vue très-faible et battement d'yeux, tintement d'oreilles et commencement de surdité, visage couperosé, le sang se portant souvent à la tête, mal aux gencives et les dents ébranlées, pituite, presque toujours enrhumé du cerveau et de la poitrine, mal de gorge, douleurs rhumatismales dans les bras, les épaules ou les reins, respiration pénible, estomac délabré et digérant difficilement pendant au moins quinze jours consécutifs par mois, avec rêves fatigans et réflexions noires, constipation, boutons, clous ou furoncles sur le corps, dartre volante, urine déposant du gravier, chargée et se tournant en matière épaisse en moins de deux heures, relâchement dans les glandes prostatées, etc etc.; goute périodique et très douloureuse, tantôt à l'orteil, tantôt au genou avec enflure, érysipèle et démangeaisons insupportables aux jambes, douleurs dans les talons, cors et durillons très douloureux, embarras dans toutes les articulations, marchant péniblement comme si j'avais eu un poids de deux cent livres sur le corps; enfin, pour tout dire, mon corps, quoique assez bien constitué, était encombré de la tête aux pieds, de toutes les espèces possibles d'humeurs dépravées, chose matériellement démontrée par deux cents cinquante évacuations. Au moins, grâce à vous, monsieur, je me trouve généralement purifié et je jouis d'une santé parfaite, que je n'ai jamais possédée entièrement depuis le 26 avril 1770, jour de ma naissance. Je crois recommencer une nouvelle existence, et je remercie Dieu de vous avoir créé!

Je suis donc payé pour être un de vos plus grands partisans ; aussi il ne tiendra pas à moi que votre divine méthode ne soit généralement adoptée ; car depuis Pâques dernier, j'ai converti au moins soixante personnes, tant à Rouen qu'ailleurs, qui, toutes sont dans l'enchantement de vos remèdes. Déjà quelques médecins leur rendent justice et les emploient. Je pense qu'avant peu votre triomphe sera complet ; quant à moi, je crois fermement à votre doctrine comme je crois en Dieu, et je jure d'y vivre et mourir. Si vous ne jugez pas la présente indigne de l'impression, je la mets à votre disposition, en vous priant, monsieur, de vouloir bien me mettre au nombre de vos plus zelés amis et dévoués serviteurs. Signé : le capitaine d'infanterie DELYVET, chevalier de Saint-Louis, rue du cordier, n°. 14.

N°. 108.

Rochefort, 18 août 1821.

M. Leroy, permettez que je vous témoigne ma vive reconnaissance pour les bons effets que je ressens de l'usage que j'ai fait de la *médecine curative* dont vous êtes l'auteur. Je dois vous dire que depuis dix ans, j'avais un ulcère sur la poitrine, ainsi qu'un dépôt dans la tête, plusieurs attaques de goutte, et en partie perclus de douleurs ; j'éprouvais des souffrances continuelles ; aussi étais-je regardé comme incurable ; je ne pouvais prendre aucun repos, malgré les vésicatoires et les sangsues qui m'ont été appliqués plusieurs fois et qui ne me procuraient qu'un faible soulagement pour un instant. J'étais en cet état lorsqu'un de mes amis vint me voir en me conseillant de faire usage des remèdes de M. Leroy, qui, malheureusement, m'étaient inconnus. Je priai cet ami de me procurer votre méthode, ce qu'il fit de suite ; aussitôt je la lus et repassai plusieurs fois,

et après avoir été bien convaincu de toute la vérité qu'elle renferme, je me déterminai sur le champ à suivre le traitement prescrit par l'article 4 de l'abréviation. Dès la troisième dose je me trouvai soulagé ; cela me donna du courage ; aussi, dans le premier mois, j'ai pris dix-huit doses. Voilà huit mois que j'en fais usage, et dans ce moment, je suis à ma soixante-huitième dose ; lesquelles m'ont fait rendre au moins cinquante livres d'humeurs. Mon ulcère sur la poitrine, le dépôt que j'avais dans la tête ont disparu, et plus de goutte. L'effet de vos remèdes a été miraculeux, car je suis aussi lesté qu'à quarante ans, quoique j'en aie bientôt soixante-deux, et que j'aie éprouvé les fatigues de la guerre, notamment pendant quatorze années de campagne. Enfin je me crois ressuscité ; j'ai bon appétit et je dors bien. Ainsi, je ne crains pas de le dire à votre gloire ; c'est à vous que je dois mon rétablissement et le retour de ma santé. Puisse la divine providence vous conserver de longs jours pour le bonheur de l'humanité ; veuillez me croire avec des sentimens de reconnaissance, votre, etc. Signé : P. capitaine d'artillerie.

N°. 109.

La Rochelle, 2 août 1821.

*A M. Leroy, Chirurgien consultant.*

Monsieur... je n'ai encore rien vu dans vos éditions de ce qui se passe en cette ville et aux environs. Je désire faire savoir à vos lecteurs, que l'air salin que nous respirons ici, n'empêche nullement l'efficacité de votre *médecine curative*, et qu'ici comme en Amérique et ailleurs, ses effets sont miraculeux. Rien de plus précieux à l'homme que la connaissance que vous lui donnez de la cause des maladies ; rien de plus propre à l'en délivrer que vos

deux évacuans. Pourquoi une découverte aussi précieuse a-t-elle autant d'ennemis ? cela ne se dit pas tout haut.... Moi et ma fille nous avons éprouvé une maladie ; la sienne fut une jaunisse complète ; et la mienne un fort rhume , avec un violent mal de gorge , une glande sous le menton , la fièvre , un saisissement général dans mes membres. Le premier jour de mon traitement , je pris le vomipurgatif , qui fit disparaître tous les symptômes de ma maladie. Je me trouvai très-bien jusqu'au troisième jour du traitement ; mais , ce même jour et le quatrième , je sentis un feu dévorant dans les entrailles. Je reconnus qu'il avait pour cause les humeurs affreuses que je rendais , et qui différaient peu du noir de fumée délayé dans le blanc d'œuf. Le cinquième jour je me trouvai mieux , et le sixième , je fus parfaitement guéri. Ma fille a également commencé par le vomipurgatif dont l'effet répondit à l'attente ; elle a continué le traitement avec le purgatif pendant cinq jours ; dès le troisième , la jaunisse avait disparu. Grâce a vous , monsieur , nous jouissons d'une santé parfaite.—Une , demoiselle âgée de vingt-sept ans , demeurant chez moi , fut , il y a neuf a dix ans<sup>3</sup> , par suite d'un rhume probablement négligé , déclarée poitrinaire incurable. Le médecin , cependant , ordonna l'eau de gruau coupée avec du lait ; l'usage en fut régulier pendant sept à huit mois ; mais , faible moyen , la malade empirait. Son médecin mourut , un second fut appelé. Son avis fut conforme a celui du premier ; il ordonna des tisannes adoucissantes , et le résultat n'en fut pas différent. La malade s'affaiblissait , une hernie se déclara. Un troisième médecin fût appelé ; l'emploi d'un bandage fut conseillé et l'application en fût faite ; la tisanne gommée fut prescrite , sans plus de succès que les précédentes ; la toux était presque continuelle et fré-



quemment suivie de vomissemens de sang ; le médecin reconnut l'incurabilité. Il y a dix-huit mois , que la malade éprouva une grande affection ; elle respirait à peine , les vomissemens de sang étaient plus fréquens , la toux était sans relâche. J'appelai le même médecin , qui ne put que répéter son premier pronostic. Fin de janvier dernier , époque où j'ai connu votre ouvrage , la malade attaquée non-seulement de la poitrine et d'une hernie , mais devenue complètement hydropique , tellement que l'enflure était générale depuis les orteils jusqu'à la gorge ; depuis plus de deux mois les facultés de l'estomac étaient anéanties et ses fonctions absolument nulles ; plus de sommeil ; en un mot , ce n'était plus qu'un fantôme digne de pitié , pour lequel la dernière heure paraissait près de sonner. Dans cet état , la malade commença son traitement. Le premier jour , elle prit le vomipurgatif ; les humeurs sortirent en abondance , et elle fut soulagée. Le second jour , elle prit le purgatif ; grand succès. Le troisième jour , le vomipurgatif fut répété ; plus grands succès , plus de sang , disparition totale de l'enflure , beaucoup de diminution dans la toux , les douleurs de poitrine presque cessées. Ce jour-là , la malade mangea et trouva bon ; durant la nuit , elle dormit plusieurs heures de suite. Elle continua les deux évacuans alternativement pendant sept jours de suite , et avec le même succès ; elle se reposa. Au cinquième jour de repos , l'enflure se disposait à revenir ; la malade prit aussitôt une dose de vomipurgatif , qui , une demi-heure après , lui fit trouver des jambes ; c'était un plaisir de voir courir celle qui naguere ne pouvait se tenir. Elle continua pendant six jours de suite , par le purgatif ; elle se crut guérie et se reposa. Le septième jour de repos , la malade sentant sa respiration gênée , visita la précieuse fiole de vomipur-

gatif ; elle compta, ce jour là, vingt-sept évacuations, dont une seule par le haut ; elle continua par le purgatif pendant quatorze jours de suite , et se reposa. Après huit jours de repos , elle revint à son traitement , et pendant une quinzaine , elle prit , chaque matin , une dose de purgatif. Un cercle rembruni qui entourait ses yeux, disparut ; ses joues qui étaient d'un rouge violet, s'éclaircirent beaucoup ; ses dents étaient couvertes de tartre, il est tombé. (Avis aux amis de la santé et de la propreté des dents ). La malade continue son traitement , le plus souvent par le purgatif, pendant cinq ou six jours de suite ; puis elle se repose autant de jours, ou à peu-près. Depuis un mois ou cinq semaines, elle en prend moins fréquemment et seulement pendant trois jours, et se repose ensuite l'espace d'une semaine et plus. Son état est beaucoup amélioré ; son appétit est passable, son sommeil est très-bon ; elle croit sa hernie très-bien guérie, n'y ressentant aucune douleur ; elle se trouve bien ; enfin, nous la considérons comme tirée d'un grand danger. Agréez, monsieur, ainsi que M. Cottin, votre digne collaborateur et gendre, les vœux que ma famille et moi faisons pour votre conservation. J'ai l'honneur etc.  
Signé CORBINEAU, employé des postes.

N<sup>o</sup>. 110.

Vierzon, 26 mai 1821.

Monsieur Leroy,

Si j'avais connu l'art d'écrire, il y a longtemps que je vous aurais adressé le précis des différentes cures que votre méthode a faites pour ainsi dire sous mes yeux, quoique en grand nombre. Je n'aurais certainement pas attendu l'appel que vous faites aux amis de l'humanité et de la vérité pour vous payer mon tribut de reconnaissance, sans le motif

que je fais valoir comme une raison en ma faveur. Aujourd'hui je m'en acquitte par devoir et vous demande votre indulgence. Je vais commencer par ma guérison, afin d'aller ensuite par ordre de faits. — Il y a aujourd'hui dix ans que mes affaires m'appelèrent à Issoudun. Dans cette ville, je fis rencontre d'un de mes amis, qui m'aborda en s'exprimant en ces termes : « quelle mine vous avez, comme vous êtes maigre, qu'avez-vous donc ? » Je lui répondis que j'ignorais ce que j'avais, que mes médecins l'ignoraient probablement aussi, puisque depuis trois ans que j'éprouvais des douleurs affreuses dans l'estomac, et que m'administrant depuis ce temps, de la camomille, de l'anis vert etc., ils ne m'avaient pas guéri ; que bien loin de là, mes maux allaient toujours croissans, j'allais seul à la campagne pour me soustraire aux regards de ma femme, et lui éviter la douleur de me voir mourir, sentant bien que j'avais peu de temps à vivre, puisque depuis plus d'un mois, éprouvant de grands maux de tête, je ne pouvais ni boire ni manger, ni dormir. Mon ami me dit qu'il avait entendu parler d'un remède propre à guérir toutes les maladies, et qu'une personne qu'il me désigna, en était possesseur. Quoique éprouvant de grandes souffrances, je partis d'un grand éclat de rire, en disant à mon ami que c'était un remède de charlatan qu'il voulait me faire prendre. Il me répondit qu'il n'en savait pas davantage ; sinon que celui qui avait les remèdes en question, avait aussi un ouvrage de l'auteur de ces mêmes remèdes. Cette annonce me fit faire quelques réflexions et je me décidai à acheter votre livre. Je l'emportai à ma campagne, qui est près d'Issoudun. Arrivé chez moi, le soir, je n'avais pas besoin de souper, puisque je ne pouvais manger ; je n'aurais pas eu besoin non plus de me coucher, ne pouvant dormir. Mais étant

fatigué , je me dis : je serai toujours mieux au lit... je vais me muair de deux chandelles et lire mon livre... J'étais bien tranquille pour lire , rien ne me troublait ; aussi ai-je lu avec fruit , car le matin en me levant , les premières paroles que j'ai dites furent celles-ci : *je suis sauvé*. Je les ai prononcées avec beaucoup de joie : vous n'étiez plus un charlatan pour moi.

Je ne sais pas comment j'ai pu me déterminer à lire votre ouvrage , car jamais je n'avais voulu lire de livre de médecine ; je n'en faisais point de cas , attendu que les raisonnemens des médecins me faisaient pitié , surtout sachant que lorsqu'ils sont plusieurs enseuble ils ne sont jamais d'accord. Je ne croyais donc nullement à la médecine , et j'en faisais usage que pour contenter mes parens ; j'étais payé pour cela , puisque plus je faisais de remèdes plus j'étais souffrant. C'est Dieu qui a bien voulu m'éclairer et me guérir , en me décidant à lire votre immortel ouvrage ; je lui en rends mes très-humbles actions de grâces. Ayant parfaitement goûté et compris votre livre , ce qui n'est pas difficile , car un gros bon sens suffit pour l'apprécier , je me suis déterminé à suivre votre traitement , dans la ferme conviction où j'étais qu'il me guérirait. D'ailleurs , me suis-je dit : mourir ou guérir , quand on souffre autant que je souffre , c'est guérir que de mourir. J'étais alors âgé de trente-trois ans. Je me procurai donc es deux évacuans de votre méthode ; et seul à ma campagne avec une bonne femme , qui par attachement à moi , m'ayant vu naître , n'approuvait pas trop ma résolution , parce qu'elle craignait que je fusse trop malade , j'en commençai l'usage. Les premiers jours du traitement , je fus bien malade ; j'allai abondamment à la garde-robe , et si

souvent que je ne pus compter combien de fois; mais je suis persuadé que dans l'espace de quatre jours, j'y allai au moins deux-cents fois. Je prenais alternativement le vomipurgatif et le purgatif. Le cinquième jour, j'ai rendu plus d'une pleine assiette ordinaire d'une matière semblable à de l'amidon préparé. Ma bonne vieille était présente et fondait en larmes. Lui ayant demandé ce qu'elle avait à pleurer, elle me répondit que j'allais mourir, parce que, disait-elle, j'avais rendu *l'amer*. (Elle voulait dire le fiel). Je ne savais trop qu'en penser; cependant je me sentais mieux, et tellement mieux que quatre heures après cette évacuation, j'ai demandé à manger. J'ai mangé d'un bon appétit. C'était la première fois que je prenais des alimens depuis mon traitement; et la nuit suivante, j'ai dormi d'un sommeil si paisible que le lendemain j'étais tout dispos; néanmoins, j'ai continué pendant douze jours consécutifs. Alors mes maux d'estomac étaient beaucoup diminués, mes maux de tête avaient disparu, ainsi qu'une dartre vive que j'avais depuis six ans; un œil dont je ne voyais presque pas, était devenu clair voyant; enfin le sommeil et l'appétit étaient parfaitement revenus. A cette époque je fus obligé d'aller à Vierzon, où je restai huit jours. J'étais déjà tout *replumé*; mes parens ne me reconnaissaient plus, ils me voyaient gai et mangeant de bon appétit; ils en étaient enchantés.

De retour à ma campagne, je recommençai le traitement, et je me promis de ne pas le cesser tant que je ne saurais pas ce que j'avais dans l'estomac. J'ai été récompensé de ma confiance en votre excellente méthode, de mon courage et de ma persévérance, car au bout de quarante jours de traitement consécutifs, qui ont produit au moins six-cents évacuations,

j'ai rendu douze vers de près d'un pied de long (1). Si j'avais eu le temps de continuer, j'aurais sûrement mis tous ces vilains insectes dehors ; mais les affaires ne me l'ont pas permis, et puis, j'étais bien dispos, j'ai discontinué (2). Par la suite je me suis bien porté ; je ne suis plus maigre ni pâle ; je mange et dors bien. Quand je sens quelques picotemens dans l'estomac, je prends quelques doses purgatives, et m'en voilà de suite délivré. Depuis dix ans, j'ai pris au moins six-cents doses. Voilà, monsieur, l'exposé des importans services que m'a rendus votre méthode, sans laquelle je serais certainement dans l'autre monde ; ou, ce qui eut été pire encore, je serais resté languissant et dégoûté de la vie. Je vous en ai témoigné plusieurs fois ma reconnaissance ; je vous promets qu'elle sera éternelle. Pour vous prouver qu'elle ne gît pas dans de vains mots, et que j'ai employé le meilleur moyen de la manifester, j'ai traité d'après votre méthode et avec vos remèdes, toutes les personnes attaquées de maladies réputées incurables par l'ancienne médecine, ou abandonnées des médecins. J'en ai guéri un bon nombre, et radicalement guéris, quand j'ai eu le bonheur de rencontrer des sujets jeunes encore, et dont la maladie n'était point par trop invétérée. J'ai imaginé que cette manière de vous prouver ma reconnaissance était la seule qui convint à celui qui ne vit que pour le bonheur de l'humanité (3).

---

(1) Ce fait de pratique est rapporté en la quatrième page du chapitre ix de la *Médecine Curative*.

*Note de son auteur.*

(2) On trouve trop souvent des malades qui commettent cette faute. *Note du même.*

(3) Vous ne vous êtes certainement pas trompé. Continuez, et Dieu veuille que vous ayez beaucoup d'imitateurs. *Note du même.*

Les personnes qui se sont traitées avec votre méthode d'après mes conseils , sont en général des personnes non lettrées, et qui par conséquent ne pourraient pas vous donner elles-mêmes le précis que vous désirez. Je vais le faire pour elles le plus brièvement qu'il me sera possible. La portion de malades qui pourrait répondre à votre appel d'une manière digne du noble motif qui vous l'a inspiré , se compose de gens qui ont fait usage de votre méthode en cachète de leurs médecins qui ne pouvaient les guérir , qu'elles voyaient néanmoins toujours , et qui , j'en suis persuadé , recourront plutôt à eux qu'à votre méthode , venant à retomber malades. Si l'on devait avoir des regrets du bien que l'on a fait , ce serait bien en cette circonstance qu'on pourrait les manifester. Ces personnes manquent-elles de reconnaissance, de bon sens ou de courage? je crois qu'elles ne possèdent rien de tout cela (1).

La première personne qui a fait usage de votre méthode après moi ou en même temps que moi , est la fille de ma bonne vieille gouvernante , âgée de vingt-trois ans, affectée depuis deux ans, de suppression , pour avoir été à la pluie pendant l'éruption menstruelle; elle avait épuisé tous les remèdes des médecins , et des commères sans soulagement. Au troisième jour de traitement de votre méthode , les règles se sont reproduites ; elle l'a continué pendant huit jours , et elle a été radicalement guérie. — La seconde malade , plus jeune que la première ,

---

(1) On vous croira sans peine , pour le peu qu'on ne partage aucun des vices que vous reprochez. On a toujours dit que le plus condamnable était celui de l'ingratitude ; ici ce n'est point ingratitude envers un homme , c'est le révoltant égoïsme qui jette l'éteignoir sur la lumière. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

était aussi attaquée de suppression, mais plus compliquée. Cette jeune personne avait eu la galle, qu'elle avait voulu détruire, mais qu'elle a répercussée. La suppression s'en est ensuivie, puis la fièvre et une grosse maladie. Elle a été traitée par plusieurs médecins, qui ont fini par la condamner. Elle a eu recours à votre méthode. Je vous avoue que je désespérais de cette malade; mais heureusement il était encore temps de lui porter des secours. Un mois, avec quelques jours de repos, a suffi pour la guérir radicalement. Elle est mariée et elle a des enfans de bonne santé.—Un petit garçon, de douze ans, était attaqué de l'épilepsie depuis l'âge de six ans; il tombait cinq ou six fois par jour, et tous les jours il avait des accès. Il a pris trois doses purgatives d'après lesquelles il a cessé de tomber pendant huit jours. Les parens ont trouvé que les remèdes étaient trop chers, et qu'il en faudrait pendant trop long-temps; on a cessé de les employer et l'enfant est mort. Il était confié aux soins d'une belle-mère; le père était toujours absent pour raison de son état. Ces gens là, sans être riches, sont aisés; je n'aurais jamais cru qu'ils eussent sitôt renoncé au traitement de leurs fils (1). Je n'ai pas encore le moyen d'exécuter le projet que j'ai conçu de prendre chez moi un enfant pauvre et qui est attaqué de cette maladie, dans l'intention de le guérir; tant que je n'aurai pas fait cette bonne œuvre, je croirai ne vous avoir marqué ma reconnaissance que très-faiblement. — Un autre enfant, de douze ans, attaqué des écoulemens et d'une hernie, a pris en différentes fois, trente à quarante doses purgatives qui lui ont fait porter l'humeur, tantôt à une jambe, tantôt aux

---

(1) Les causes se laissent facilement deviner. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*



yeux, etc. Il a fini par être guéri. Sa mère se propose bien de lui faire prendre quelques doses de temps à autre pour le préserver de tout retour ou autres attaques. — Un enfant, de dix-ans, nouvellement attaqué de la teigne, a été guéri en douze jours. — Un autre enfant, de dix mois, avait une *rouache* considérable et des convulsions d'un caractère à faire craindre pour sa vie. Sa mère lui a fait avaler une dose purgative qui l'a fait évacuer abondamment par le haut et par le bas. Le soir même il fût guéri. Il a maintenant près de trois ans, et il jouit d'une bonne santé. — Ma fille, à son retour de pension, âgée alors de quinze ans, se plaignait depuis deux ans, d'une douleur continuelle qui en attaquant le cou, séjournait d'une épaule à l'autre : ce qu'on pouvait qualifier rhumatisme. Cinq jours consécutifs de purgation l'ont guérie : le rhumatisme n'a pas reparu. Environ un an après, une fièvre terrible s'empara d'elle, et des évanouissemens s'ensuivirent. Je n'étais point chez moi alors ; il n'y avait que ma femme et une dame de ses amies ; laquelle, voyant ma fille en cet état, voulut envoyer chercher un médecin. A ce mot *médecin*, ma fille revient à elle, et se gendarme en disant qu'elle voulait prendre la médecine de M. Leroy, et qu'elle ne prendrait pas autre chose. Trois jours après, elle était guérie, et disait : si j'avais cru madame \*\*\* j'aurais bien pu rester trois mois dans mon lit (1). — Un homme âgé de quarante et quelques années, avait une bile épanchée. Il n'était pas jaune comme le sont le plus

---

(1) Voilà une jeune personne qui promet beaucoup. Il est fort à présumer qu'elle saura toujours préférer la vérité à l'erreur. Elle évitera bien des maux durant le cours de sa vie. Elle mérite les félicitations des hommes pensans. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

communément les personnes attaquées de la jaunisse; il n'était ni plus ni moins que vert. On lui fit voir d'après sa demande, dans votre livre, l'article de sa maladie. Il reconnut qu'il avait tous les symptômes de la mort. Quinze jours du traitement de votre méthode l'ont guéri. Eh bien, ce même homme dit aujourd'hui qu'il n'aurait plus le courage d'en faire usage. Pour un ancien militaire qu'on dit courageux, quelle faiblesse ! (1).

Voilà à peu-près, tous les faits principaux dont j'aie connaissance, et dont je me rappelle. Je ne parlerai pas de guérisons de fièvres, de petites incommodités, etc.; l'énumération en serait trop longue. Je ne vous désignerai pas non plus les maladies de personnes qui aiment mieux leur médecin que votre méthode, quoiqu'elles en aient fait usage et qu'elles en aient été guéries, car je n'en ai que des connaissances superficielles. Néanmoins, je ne peux pas vous taire le fait suivant, relatif à la fièvre. Un jeune homme avait cette maladie depuis quatre mois; les accès se reproduisaient chaque jour. Il avait fait usage du quinquina, pendant un mois, sans que la fièvre cédât. Eh bien, elle a cédé à quatre doses purgatives d'après votre méthode. Il a rendu l'humeur en petites boules. Il y a deux ans qu'il a été guéri; il s'est toujours bien porté depuis. Je desire ardemment, pour le bien de l'humanité, que ces différens faits, joints à ceux que vous recevrez d'autres pays, puissent convaincre les malheureux malades, qu'en faisant usage de votre méthode ils se guériront. J'espère, j'ose même dire être persuadé que beaucoup se rendront à l'exposé de la vérité. J'y contribuerai de

---

(1) C'est comme cela dans ce monde; on y voit des sujets de tous caractères, et de pitié principalement.  
*Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

tous mes efforts. Les personnes qui ne pensent que d'après les autres, circonvenues, trompées qu'elles seront, auront toujours les yeux et les oreilles fermés ; la vérité ne pourra parvenir jusqu'à elles : elles ne pourront se délivrer de leurs infirmités. Heureusement, il y en aura peu, car il est presque impossible que toute personne ne se rende pas à l'évidence. Je suis avec une parfaite reconnaissance celui qui vous certifie la sincérité des faits énoncés en la présente lettre.

Signé : BARATON-DÉTAT, fils, propriétaire,  
rue Saint-Pierre.

N<sup>o</sup>. 111. Villeneuve, arrondissement de Blaye,  
1<sup>er</sup>, septembre 1821.

Monsieur Leroy,

Dans la huitième édition de votre excellent ouvrage, que je viens d'acheter, quoi que je fusse en possession de la quatrième, ( parce que j'aime à lire tout ce qui vient d'un homme à qui je dois le soulagement le plus inattendu ); j'ai remarqué votre appel à ceux qui ont fait usage des médicamens que vous prescrivez, soit que leur effet ait été heureux ou défavorable. Vos droits à la reconnaissance des premiers sont incontestables. Je me trouve de ce nombre et me fais un devoir de satisfaire à un désir fondé sur le plus noble motif. Attaqué de la goutte dès l'an 1801, en retournant à Saint-Domingue, où j'avais vécu deux ans ; cette maladie fit sur moi des progrès si rapides, que dès 1806, elle était parvenue à m'ôter l'usage, à peu-près total, de mes jambes, et à détruire mes facultés digestives. A peine un accès était passé que j'en éprouvais un nouveau ; souvent l'humeur remontait à la poitrine ; alors ma situation devenait affreuse, et m'ôtait toute espérance. A la suite de

ces crises je me trouvais sans force, réduit au dernier degré de maigreur ; il me fallait trois à quatre mois pour réacquérir assez de vigueur pour me traîner à l'aide de deux béquilles jusqu'à mon jardin. Mais à peine étais je parvenu à ce point , que la plus légère affection morale , le plus petit exercice , me faisaient retomber dans mon premier état. L'époque des vendanges surtout , était pour moi le signal d'une attaque , qui se prolongeait tout l'hiver. Cependant , j'étais à la fleur de mon âge : je désirais de guérir. Dans cette intention j'exécutais ponctuellement tout ce qui m'était ordonné. Un chirurgien , en qui j'avais confiance, m'assura de ma guérison , si je pouvais me résoudre à ne vivre que de légumes ; je m'y réduisis pendant quinze mois, sans éprouver de soulagement. Ce moyen n'ayant pas réussi , il me promit un succès infaillible si je ne buvais que de l'eau. Mon peu de goût pour les boissons fortes me fit suivre ce régime pendant quatre ans , sans la moindre infraction : cependant la goutte ne me fit pas grâce d'un seul accès.

Désespéré , me voyant perclus , j'abandonnai les gens de l'art pour m'attacher aux empiriques. Toutes les recettes affichées dans les feuilles publiques , toutes celles de commères furent employées : ( celui qui se noye s'accroche à tout ) et leur résultat fut le relâchement total de mes muscles ; mes doigts devinrent horriblement tordus et crochus. Ne pouvant plus me servir de mes mains , je me rendis à l'avis d'un nouveau docteur qui me conseilla l'usage des pillules de Belhoste , quoique je ne me dissimulasse pas les inconvéniens du mercure , dont j'ai vu les terribles effets dans les climats chauds des Antilles , et dont j'ai ici devant les yeux des exemples encore plus frappans. Je dois à la vérité de convenir que ce remède apporta quelque adoucissement à mes douleurs ; ( sans doute parce qu'il est purgatif ) mais

Il ne fut que momentané. L'année dernière, 1820, me vit réduit à un état de souffrance permanent, ne pouvant vaquer à mes affaires que dans de courts intervalles, ne revenant chez moi que pour me mettre au lit et y passer des mois entiers dans des cris affreux, que l'amour-propre et quelque force de caractère voulaient en vain retenir. C'est dans cette situation et vers la fin d'août 1820, que le bruit-public m'annonça l'amélioration de la santé de M. Roy, de Comps (1), par l'emploi de vos évacuans. J'arrivais alors de Bordeaux, rapportant avec moi une attaque terrible. Je me procurai votre ouvrage, et sa lecture me donna de l'espoir; mais je dois avouer que l'inutilité des mille moyens que j'avais employés, ne me permettait pas d'attendre un résultat aussi heureux de vos prescriptions. En effet, comment, moi qui confesse franchement mon ignorance en médecine comme en beaucoup d'autres choses; moi, couvert ordinairement de la pointe des pieds aux genoux, ou du bout des doigts aux épaules, par le cataplasme Pradier, par des bandes, des flanelles; emmailloté comme un enfant, souffrant autant de ce terrible appareil que de mes douleurs, comment, dis-je, aurai-je pensé que des vomitifs, des purgatifs me guériraient et m'arracheraient à la plus horrible torture!... C'est cependant ce qui arriva; mes bras, mes mains désenflèrent sans topique, leurs douleurs devinrent supportables après les deux premières doses; à la cinquième, je ne souffrais plus du tout. Je pris à cette époque quatre doses du vomi purgatif et dix du purgatif, et mes affaires m'obligeant à suspendre, je me promis bien de recommencer aussitôt que mes douleurs se reproduiraient. Les vendanges allaient com-

---

(1) Comps ou Gauriac, c'est le même. On peut voir les Nos. 49, 50, 96 et 97 de ce Recueil. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

mencer , et l'expérience de quinze ans m'assurait que mon repos ne serait pas long.

Mais quelle heureuse erreur ! Les vendanges se sont passées sans que la goutte ait reparu ; l'hyver s'est écoulé de même. Pendant cet hyver , j'ai éprouvé l'événement le plus affreux ; il m'a obligé à des courses pendant lesquelles j'ai essuyé tous les accidens qu'amene l'intempérie de cette saison , et je n'ai pas eu la goutte ! Au mois de mars dernier , après une nuit passée sur l'eau , elle se montra enfin avec beaucoup d'inflammation , mais presque sans douleur , ce qui me parut d'autant plus extraordinaire qu'elle attaqua la main , lieu où elle est le plus insupportable. Je pris deux doses de vomipurgatif , trois de purgatif , et elle disparut. En mai , j'eus une nouvelle attaque au même endroit , dont j'ai été délivré en prenant la même quantité de doses qu'en mars. Le vingt-six juillet , un être indigne du nom d'homme , un monstre , enfin , me fit supporter l'outrage pour la première fois de ma vie , et la goutte m'a pris spontanément au bras droit. Le besoin de me trouver en sa présence le neuf août , m'empêcha d'avoir recours à mon préservatif , dans la crainte que quelque accident ne me privât du plaisir de lui faire au moins lire dans mes regards le mépris que m'inspire son âme vile et basse ; aussi la goutte a-t-elle été toujours croissante. Je viens de prendre deux vomipurgatifs et trois purgatifs : et c'est avec la main malade que je vous écris.

Voilà , Monsieur , l'effet que j'ai éprouvé de vos remèdes , desquels je puis dire , non pas hasardeusement , mais avec la conviction de la certitude , que dès qu'il me sera possible de m'en servir pendant quatre mois dans un traitement régulier , la goutte la plus atroce qui fut peut-être j'amaï , disparaîtra pour toujours , quoique j'aie cinquante-six ans. De -

puis septembre 1820 jusqu'au jourd'hui , j'ai consommé cinq bouteilles de quart de litre, et trois fioles de vomipurgatif ; et quoique j'aie été obligé de m'arrêter souvent au moment où il y avait presque nécessité absolue de continuer, je jouis d'une santé robuste et d'un excellent appetit... Je vous entends d'ici gronder en lisant ces détails. Je n'ai pas suivi vos avis quoique j'en eusse senti toute la force. Je pouvais me tuer, et la pauvre *médecine curative* aurait payé mon imprudence ; cela est si bien vrai, qu'un jeune médecin, qui, depuis, a tenu la conduite la plus odieuse dans ma maison, m'apportait, cet été, la nomenclature des *nombreuses victimes* qui, disait-il, avaient perdu la vie pour avoir employé votre méthode. Mais, Monsieur, mon infraction est l'effet d'une situation horrible, qui en détruisant le bonheur de mes jours, m'a obligé à être depuis six mois dans un continuel mouvement. La reconnaissance et l'honneur qui régiront toujours mon âme, m'ont fait un devoir de répondre à votre juste appel ; ils m'en font aussi un de vous prier de disposer de ma lettre et de ma signature comme bon vous semblera.

Signé : D'ORIOU, aîné.

N°. 112.

Tonneins, 25 juin 1821.

Monsieur Cottin.

J'ai l'honneur de vous garantir que mon épouse, âgée de quarante ans, se trouvant en ce moment à la Pointe-à-Pitre, pour la suite de nos affaires, me mande, sous la date du dix avril dernier, en rendant grâce à votre remède, qu'elle vient de rétablir sa santé extrêmement délabrée, qu'elle désespérait de recouvrer jamais, après avoir inutilement usé des conseils et médicamens des hommes de l'art qu'elle avait appelés à son secours, et qui l'avaient

abandonnée. S'étant décidée à prendre le remède, selon la *médecine curative* de M. Leroy, et d'après une suite de 31 doses qui ont produit de considérables évacuations de pourritures, elle a recouvré, avec l'appétit, l'embonpoint, la santé et les couleurs qui l'accompagnent. Mon épouse me fait part de cet heureux événement, en m'engageant à me procurer le livre de M. Leroy et son remède, persuadée qu'elle est de l'avantage que j'en pourrai retirer en raison de douleurs insupportables auxquelles je ne suis malheureusement que trop sujet, et qui me dévorent en ce moment même. Je vais suivre les conseils de mon épouse, et je ne puis me refuser à la satisfaction de porter à M. Leroy le tribut de reconnaissance que nous lui devons pour les services qu'il nous a rendus, qui nous laissent l'espoir de terminer nos affaires dans un pays lointain, où il faut être en personne pour en retirer quelques débris de fortune. Veuillez bien agréer la présente en réponse à l'appel aux amis de l'espèce humaine; la reconnaissance me fait un devoir de l'offrir à M. Leroy. Signé : BERNIERE, horloger.

Vu à l'Hôtel-de-Ville pour légalisation de la signature du sieur Bernière, horloger, habitant de cette ville.

Tonneins, le 27 juin 1821, le Maire, chevalier de St.-Louis.

Signé : ROMEFORT.

N°. 113.

Pointe-à-Pitre-Guadeloupe, 8 novembre 1820.

M. Leroy,

Voici le paragraphe de notre lettre du 8 octobre dernier à nos bons amis. « Nous recevrons, messieurs, avec grand plaisir et reconnaissance, l'envoi que nous vous avons prié de nous faire des médica-



mens de la méthode du chirurgien Leroy. Ils font merveille dans ce pays ; mais il faut avoir l'attention de les tirer directement de la pharmacie de M. Cottin, rue de Seine, à Paris, parce qu'il s'en débite de contrefaits, malfaisans peut-être, et à dessein de ruiner sa réputation, ainsi que la malveillance et l'esprit de parti, en sont capables. Déjà même des personnes sont suspectées d'infidélité ou de connivence nuisible à la confiance du public, au point de fixer l'attention de l'autorité. Nous aurions pour cent mille francs de ces remèdes, avec la méthode qui en dirige l'emploi, que nous n'en serions pas effrayés ; on les recherche de tous côtés ; à tous prix on se les dispute. Anglais, Danois, Suédois, Espagnols, Portugais, tous les connaissent et font des demandes. »

Possesseurs d'un atelier considérable, de nègres affectés, la plupart, des plus affligeantes infirmités chroniques, réputées incurables et mortelles, nous trouverons insuffisante la petite caisse qui nous est annoncée, et que nous attendons avec impatience. Les médicamens de votre méthode seront en grande faveur, tant qu'ils n'auront point été corrompus par des mains impures, sacrilèges, et qu'ils seront administrés selon vos instructions, qui sont claires, précises et à la portée de tout lecteur..... Nous sommes, etc.

Signé : Colleau et compagnie.

N°. 114.

Hàvre, 8 septembre 1821.

A M. Cottin, *pharmacien à Paris.*

Monsieur..... Nous joignons à la présente, un extrait de la lettre de nos amis, afin que vous puissiez vous même avoir une idée du succès de votre remède dans nos colonies. Nous avons l'honneur de de vous saluer.

Signé ; V<sup>e</sup>. D. et fils.

Extrait d'une lettre de MM. Colleau et compagnie ,  
de la Pointe-à-Pitre , en date du 10 juillet 1821.

« Le remède curatif de M. le Roy , composé par son gendre M. Cottin , est ici en réputation toujours croissante , malgré les efforts de la cupidité et de l'envie , intéressées à le décréditer. Plusieurs jeunes arrivans d'Europe , attaqués de la maladie qui en a fait tant périr , que la médecine ordinaire ne sait pas encore traiter avec assurance de succès , ont été guéris en peu de jours par l'usage du *vomi-purgatif* et du *purgatif* , pris alternativement dans les accès même de la fièvre la plus violente , à de courtes distances de neuf , douze , et vingt-quatre heures jusqu'à une remittance sensible ; on cesse alors de le faire prendre aussi fréquemment. Les malades , dégagés des humeurs corrompues et noirâtres qui les accablaient , les menaçaient d'une fin prochaine , qui déjà avaient engourdi leurs sens , anéanti leurs forces , se sont trouvés guéris sans presque de convalescence , sans avoir pour ainsi dire rien perdu de leurs forces , de leur embonpoint , des couleurs ordinaires de leur visage. »

*Note de l'auteur de la Médecine curative.*

J'ai du plaisir à m'entendre répéter , peut-être pour la millième fois , des faits d'une nature importante ; et je vis d'espérance , car il est à croire que tôt ou tard il n'existera plus un seul individu pour contester la *cause* des maladies , ni les *moyens* de la détruire. J'ai fait connaître ces deux pivots de l'art de guérir ; mais je sais ce qu'il m'en a coûté , et personne ne le saura. Il est bien certain que l'homme qui ira se transplanter en un autre climat que celui où il a pris naissance , y trouvera , étant bien pénétré à l'avance des principes et de la pratique de ma méthode , la conservation de sa vie et le rétablissement de sa santé , si elles sont attaquées par la maladie , presque certaine sur ce nouveau sol , où il existe des causes

corruptrices des humeurs, auxquelles ces matières sont très-accessibles par cela seul que l'individu n'a point eu le temps de s'acclimater. La même méthode, par la raison que son principe est UN comme la Nature est UNE, triomphera, entendue ainsi qu'elle doit être, des maladies épidémiques; de plus, les individus qui seront guéris de ces maladies, par les conséquences ou les effets d'une purgation véritablement en rapport avec le germe de la dégénération, ( ce qui signifie que quand on se purge pour détruire une maladie, il faut le faire jusqu'à certitude de guérison ) seront, la plus part, à l'avenir, préservés de la contagion dans les pays où elle est fréquente ou endémique, ainsi que l'expérience l'a démontré. Le bon esprit dont sont animés Messieurs Colleau et compagnie, a provoqué cette observation.

N<sup>o</sup>. 115.

Saint-Thomas, île Danoise,

22 mars 1821.

*A M. le Roy, à Paris.*

Il y a un mois, monsieur, qu'un passager nous a apporté une caisse remplie de votre médecine et quelques brochures. La réputation qu'elle a acquise dans les îles françaises l'a fait recevoir honorablement. Plusieurs familles s'en sont procuré, et elle n'a pas tardé à produire de bons effets. Je me suis pourvu de votre ouvrage intitulé : *médecine curative*; je l'ai lu, d'abord avec une sorte de méfiance relativement au titre, imbu que j'étais des maximes encore existantes et que j'avais sucées avec tout leur lait. Amateur de chimie, d'histoire naturelle, je croyais aux beaux dîres des hommes qui cultivent la science médicale; j'adoptais leurs systèmes, même leurs tâtonnemens. Je croyais à cette multitude énorme de maux à laquelle notre frêle machine est dit-on, exposée, et j'avais entassé dans ma mémoire leur nombreuse nomenclature. Je voyais bien le la-

byrinthe dans lequel nous étions enfermés ; mais je ne voyais pas d'issue pour en sortir. Lorsque votre ouvrage me tomba dans les mains, je fus d'abord frappé d'un raisonnement aussi nouveau pour moi. Je relus cinq fois de suite ce chef-d'œuvre de la réflexion et du bon sens ; je le trouvai si d'accord avec ce grand simple que l'on reconnaît dans l'étude de la Nature, si conforme à tout ce qui se passe, et si juste, puisqu'il retrace les bienfaits du créateur dans des moyens aussi simples, aussi naturels de me délivrer des maux auxquels mon espèce est sujette : enfin, je vous ai tant étudié que je vous sais par cœur, et que je ne craindrais pas de pratiquer publiquement la médecine, si j'en avais le droit.

Mes moyens, monsieur, sont trop faibles pour essayer des éloges. Je laisse à d'autres, à la postérité, la tâche de vous payer le tribut auquel vous avez des droits. Vous honorez votre patrie et le siècle présent ; et à vous seul vous ferez plus de bien que tous les.... du monde. Que le hideux serpent de la fable disparaisse. Mettons à sa place le buste honorable de PELGAS. Il ne manque à votre *médecine Curative*, pour frontispice, que ce nouveau Dieu, ce génie profond, dont les méditations relèvent nos espérances abattues, par l'anéantissement des systèmes abusifs, et qui rend l'homme en état de juger et de se guérir lui-même. Source de biens infinis, quel titre vous donner !

Depuis long-temps j'habite les colonies ; je les ai parcourues ; j'en connais le régime. Un jour viendra et il n'est pas loin, où votre médecine sera la seule pratiquée. C'est aussi la seule qui convienne. Chacun est ici volontiers son médecin ; les nègres comme les autres humains, tous savent assez leur médecine palliative. Tant de maladies provenant de débâches sont considérées comme incurables par l'insuf-

fisance de nos docteurs ! Tant de nègres virulens , trainant une chétive existence , annoncent à leurs maîtres une perte réelle , dont les uns et les autres ne peuvent se sauver autrement que par la *médecine curative* ! Le tarif des docteurs est si haut élevé , qu'en supposant la réussite de leur entreprise , on préfère , quoique inhumainement , abandonner le sujet , car figurez-vous une de nos colonies de cent à deux cent mille nègres pour vous faire une idée de l'énorme dépense ! Si les blancs , aujourd'hui , ne sont pas tous d'accord , c'est leurs prétentions au bel esprit qui les égarent ; mais le temps , les preuves vous les amèneront tous.

Permettez que je vous raporte une anecdote qui s'est passée dans l'île de la Grenage. Un pacotilleur français vendait votre ouvrage et les médicamens qu'il indique. Il tombe malade de la fièvre putride et inflammatoire , si terrible ordinairement , que sur cent malades il n'en réchape pas quinze , encore s'en ressentent-ils bien longtemps. Il vous avait bien lu. En rentrant chez lui , il se mit à même la bouteille de vomipurgatif. Des médecins , des voisins voulurent l'empêcher d'en faire usage ; il n'écouta personne ; il s'obstina dans l'usage du purgatif comme dans celui du vomipurgatif , et enfin ne les quitta qu'au bout de quelques jours qu'il fût soulagé , mais très-faible. Quelques jours plus tard , il reparut au grand étonnement des *médico*-anglais et des habitans étonnés.

Ici , certain personnage s'exerce sur des lèpreux , et sur une maladie qu'on appelle la *rose*. Elle est telle qu'elle rend les jambes grosses comme la cuisse , et les pieds comme ceux de l'éléphant. Elle est incurable. Cet homme entreprend les malades avec vos moyens curatifs , et sans doute pour qu'on ne s'en défie pas , et pour mieux cacher son jeu , il dénigre la *médecine*

*curative.* J'étais certain qu'il usait de ce stratagème ; mais pour en être plus convaincu encore, j'ai mis à sa suite deux de mes écoliers très-adroits , et le fait a été matériellement prouvé par témoins. Il réussit et gagne beaucoup d'argent. Je le poursuis sans qu'il s'en doute pour recueillir tous les faits. Avant tout il faut être honnête homme , et c'est à ce titre où je l'attends. Les relations que je vous donnerai sur les colonies ne seront point douteuses ; mon caractère est connu ; vous me trouverez dans les études de la Nature de M. Bernardin de St.-Pierre , édition de 1798 ; l'exécution et les réussites des commissions qu'il m'avait données relativement à son système des courans ; de plus , mes envois au jardin du Roi ; mon brevet de correspondant obtenu en 1793 , comme peintre et botaniste ; et enfin , ma famille honorablement connue depuis plus de soixante ans dans Paris. Je vous souhaite la plus longue existence pour que vous jouissiez long-temps du plaisir que vous éprouvez en rendant la vie à tant de malheureux ; c'est le vœu de toutes les âmes sensibles , c'est aussi le mien. Signé : J. BRARD , artiste peintre , ancien membre des académies de Marseille et de Toulouse , correspondant du Muséum d'histoire naturelle.

N°. 116. St-Pierre-Martinique , 1<sup>er</sup>. juin 1821.

Monsieur Leroy.

Chargé par mon ami , M. Cazeneuve de Talard , négociant sur cette place , de la direction de toutes ses affaires ici pendant son voyage en France , j'aurai désormais l'avantage de correspondre avec vous et M. Cottin votre gendre , pour les envois de purgatifs , et vomipurgatif , de votre méthode. Cette circonstance , en me procurant le plaisir de répondre à la confiance d'un ami que j'estime et que je

chérés , me met à portée d'accomplir le vif désir que j'avais de vous témoigner toute ma reconnaissance pour le bienfait que j'ai retiré moi-même naguère de l'effet de vos puissans évacuans. Succombant sous une longue et cruelle fièvre intermittente , qui ne me laissait plus que le souffle , je prends la résolution de suivre votre méthode : vingt évacuans , pris pendant vingt jours consécutifs , m'ont rendu , avec la vie , une santé florissante. Il faudrait , monsieur Leroy , que je fusse doué d'un génie bien autrement organisé que ne l'est mon faible cerveau , pour vous exprimer convenablement tout ce que j'éprouve de reconnaissance et d'amour pour vous. Puissent mes efforts , pour la propagation de votre méthode , être couronnés d'un heureux succès ! Il est inutile que je vous entretienne de mille cures , toutes plus surprenantes les unes que les autres ; c'est aux incrédules , aux ennemis de votre méthode , qu'il faut répéter ces faits publics , pour les convaincre.... J'ai etc. etc. Signé : A. B. CASTAGNE.

N°. 117.

Châlons-sur-Marne , 4 avril 1821.

Monsieur Leroy.

J'ai une nouvelle cure à vous annoncer. Une femme , de cette ville , âgée de soixante-seize ans , attaquée depuis quarante-cinq ans d'une maladie lépreuse , et ayant fait tout au monde pour se guérir , a entrepris de se traiter d'après votre méthode ; elle s'est trouvée guérie radicalement après avoir pris vingt-quatre doses , tant vomipurgatives que purgatives ; elle me charge de vous exprimer toute sa reconnaissance (1).... Signé : FRANÇOIS.

---

(1) Il faut ici reconnaître que la Nature a des ressources dans des personnes bien âgées. Certes , on n'aurait pas

N<sup>o</sup>. 118.

Epernay , 22 juillet 1821.

Monsieur Leroy.

Un enfant de mes parents , âgé de vingt-deux mois , tombe malade tout-à-coup ; la fièvre et la toux avec une soif ardente , sont les symptômes de sa maladie. Un chirurgien est appelé ; il dit que ce ne sera rien , et n'ordonne que des sirops. La maladie alla toujours croissant ; le père et la mère virent le moment où leur enfant allait rendre les derniers soupirs. J'arrive chez ces parents , et il y avait déjà douze jours que leur enfant était en grand danger. Je leur fais connaître votre méthode ; un vomî-purgatif est donné à l'enfant , qui lui évacua de la bile et des glaires , ce qui le soulagea ; le lendemain , il prit un purgatif qui produisit un bon effet. La fièvre et la toux continuaient. A chaque fois que l'enfant avait besoin de cracher il ravalait , comme font ordinairement les jeunes enfans , et sa poitrine ne s'en emplissait que davantage. Le vomî-purgatif fut en conséquence répété , et très-utilement , car il fit rendre tous les crachats ravalés , qui auraient infailliblement causé la perte du malade. Le purgatif fut réitéré , et vers le quatrième jour de traitement on promenait l'enfant dans la rue. Cette observation est utile aux gens de la campagne , qui sont généralement plus éloignés que d'autres de croire qu'on peut , et qu'on doit purger les enfans en bas âge comme tout le reste des humains. Signé : P H.

N<sup>o</sup>. 119.

Le même , 9 août 1821.

Monsieur Leroy.

Je vous dirai que les détails des guérisons opérées

---

conseillé le traitement à une telle malade , avec assurance de guérison. *Note de l'aut. de la Med. Cur.*



par votre méthode seraient d'une trop longue étendue ; mais je vous apprendrai qu'un fermier des environs de Rheims , abandonné par les médecins qui l'ont traité pour raison d'obstructions , a fait usage de la *medecine curative* pendant huit jours et qu'il a été radicalement guéri. — Voici une petite histoire assez plaisante. Un employé à la régie , ayant un corbeau pour son amusement , s'aperçut , un jour qu'il se purgeait , que le perroquet au noir plumage avait pris l'anneau que son maître portait ordinairement au doigt , et qu'au lieu de l'aller cacher quelque part , ainsi que ce fripon en avait l'habitude pour tout ce qu'il dérobaît , avala au contraire l'objet de son larcin. Le maître guettait son corbeau comme s'il eût été la poule aux œufs d'or ; il crût bien qu'il serait obligé de le tuer pour avoir son anneau ; trois jours s'étaient écoulés sans que rien ne vint , quoique l'animal fît bien toutes ses fonctions naturelles. On lui présenta un liard , le glouton l'avalait ; ensuite un bouton de cuivre , et il en fût de même ; mais l'anneau désiré ne revenait toujours point. Un de vos malades en traitement , conseilla à cet employé de faire avaler à son voleur une pleine cuillère a café de vomi-purgatif ; ce qui fut fait aussitôt que conseillé. Un quart d'heure après la dose prise , M. *Du Corbeau* a vomi , et rendu le bouton , le liard et l'anneau , et il se porte très-bien...

N°. 120.

Le même , le 28 août 1821.

Monsieur Leroy ,

.... J'ai omis dans mes précédentes une remarque qui a été faite par le malade à la *pustule charbonneuse* (1), et par les personnes qui lui donnaient des soins. Un jour qu'il avait pris une dose de vomi-purgatif , n'ayant pas été assez lesté pour prendre sa

---

(1) Voir le Numéro 35.

cuvete , il vomit un peu sur sa couverture ; la matière , d'une bien mauvaise nature comme vous allez le comprendre , brûla la laine à cette place , d'une étendue à peu-près d'un doigt en longueur et en largeur... De plus , ce que contenait la cuvette fut jeté par hasard sur de l'écorce de tan ; ce qu'on remarqua ensuite put faire dire que cette écorce en avait été pour ainsi dire brûlée aussi.

*Note de l'auteur de la Médecine Curative.*

Je savais depuis long-temps , que si , au moment où la matière qui produit de fortes cuissons à l'anus , était en sortant du corps , reçue dans le creux de la main , à raison de quelques gouttes seulement , et qu'on s'en frictionnât une partie recouverte d'une peau tendre , telle que celle du bras ou l'avant-bras , l'épiderme en serait brûlée et tomberait en poussière. Avec des années on acquiert de nouveaux renseignemens. La domestique ( nommée Cécile ) de madame B. , rue Neuve Saint-Augustin , allant jeter le vase qui renfermait le produit d'une des doses que sa maîtresse avait prises , en suivant , au sujet d'une affection chronique , le traitement de la *Médecine Curative* , trébucha , ou , en d'autres termes , fit un faux-pas qui lui éclaboussa sur la main un peu de la matière , dont , à son grand étonnement , elle se sentit assez fortement brûlée ; c'est la preuve que cette matière , évaporée sans doute , avait , étant dans le corps de la malade , une bien grande malignité. Un de mes amis intime , M. B. , qui m'a rappelé ce fait dont il a eu connaissance ainsi que moi , se purgeant un jour , rendit aussi des matières qui le brûlèrent tellement à l'anus , qu'il ne put se résoudre , tant cette partie en était devenue sensible , à prendre une autre dose le lendemain , quoiqu'il reconnût combien elle lui était nécessaire. Moi-même , à cet égard , j'ai éprouvé chose remarquable. Le troisième jour de mon établissement à Paris , j'éprouvai une affection soporeuse , qui eût eu des suites funestes si mon épouse n'eût été présente pour m'exciter au reveil. Elle eût eu une plus grande peine à me

reveiller, si des douleurs extrêmement violentes n'eussent pris le dessus de ce sommeil extraordinaire. Etant éveillé et souffrant horriblement dans toute l'habitude de mon corps, j'avalai vite une dose de purgatif. Elle opéra avantageusement. Mais les matières qu'elle me fit rendre, produisirent des effets difficiles à comprendre. Ce ne fut point une chaleur proprement dite brûlante que je ressentis à l'anus. Je ne puis décrire cette affection douloureuse autrement que de cette manière et avec des comparaisons. Que l'on se représente un homme qui aurait avalé un étui rempli de camions, que cet étui se serait ouvert à la base du canal intestinal, et que tous les camions ensemble, la pointe en avant, se présentant pour sortir, s'arrêteraient à l'anus, en le piquant, chacun de sa pointe, et on en saura presque autant que moi qui ai éprouvé une douleur indicible; douleur telle, enfin, que je me sentis contraint de resserrer le sphincter de l'anus pour la suspendre; il me fallut une force de raison pour le rouvrir et laisser sortir une matière qui n'était pas bonne à garder. Trois jours suffirent pour me délivrer de cette violente maladie. Voyez le n<sup>o</sup>. 99 de ce recueil, où il est rapporté qu'une malade rendit en vomissant, une matière si mordicante qu'elle en poussa un cri perçant.

Ces diverses remarques doivent, ce me semble, suffire pour donner à tout le monde une juste idée de la sérosité ou fluxion humorale, que le premier chapitre de la *Médecine curative* signale comme unique cause des souffrances et de la mort, et dont la malignité est encore démontrée au XIX<sup>e</sup> chap. du même ouvrage. C'est parce qu'il n'a point encore été donné de solution sur ce problème, par autre que PELGAS et moi, que les méchants et les ignorans, contestant l'indispensable besoin de l'évacuation, dont ils ne veulent ou ne savent se rendre compte, attribuent les accidens, les maux qui surviennent durant un traitement, à l'usage des évacuans que j'indique, plutôt que de reconnaître la véritable cause qui les produit et qui leur est enseignée. Et en attendant que le soleil ait fait rentrer le hibou dans le creux des arbres, assez mal-

heureux pour ne pas pouvoir proclamer des vérités utiles sans blesser de grands intérêts et de puissans partisans de l'erreur, je pourrai, si je me reporte au passé, être traîné de tribunaux en tribunaux, et abreuvé d'humiliations par des hommes trompés, circonvenus, qui ne s'appercevront peut-être pas qu'aucun de ceux qui les feront agir n'ont pas même pardevers eux un seul des titres que renferme ce recueil, ou en d'autres termes, ne pourraient prouver avoir guéri un seul malade réputé incurable par leurs confrères. De plus, je trouverai parmi ceux-mêmes que ma méthode a rappelés à la vie, des êtres d'assez mauvaise foi pour en refuser l'attestation, ou assez lâches pour n'oser coopérer à l'érection du monument qu'attend la vérité, dont les matériaux sont préparés par une preuve colossale, qui existe de fait, et desquels matériaux, ainsi qu'ils sont distribués, elle attend l'élévation, par les mains de ceux aux yeux de qui elle a brillé de tout son éclat.

N°. 121.

Saumur, 18 septembre 1821.

Je vous dois aussi des obligations, monsieur le Roy, pour les bienfaits que j'ai reçus de votre méthode; je me suis délivré des fréquens maux de tête qui m'incommodaient beaucoup. Mon épouse se joint à moi pour vous témoigner sa satisfaction. Arrivée à l'âge de trente-cinq ans sans avoir fait aucun usage de médicamens, quoiqu'elle fût sujette au saignement du nez depuis son adolescence; la fluxion était quelquefois si abondante que j'en étais allarmé, car je craignais l'hémorragie. Je l'ai traitée suivant les indications de votre méthode; elle avait déjà pris plusieurs doses de vomi-purgatif et de purgatif, lorsque, le huit avril dernier, elle reprit son traitement; dans l'espace de seize jours elle a pris six doses, tant de l'un que de l'autre évacuant, et elle a rendu le ver solitaire. J'avais d'abord remarqué des bouts

de ce ver, en forme de lacet, dentelés d'un bout à l'autre; pendant plusieurs jours elle a évacué de ce même ver; nous sommes persuadés qu'il était d'une longueur extraordinaire. Le saignement du nez n'est pas entièrement détruit, mais il ne se reproduit que rarement; j'espère qu'avec de la persévérance dans le traitement, elle se guérira radicalement. — Ma fille, âgée de six ans, d'une santé délicate, a évacué des vers ordinaires. Quoique des personnes m'avaient beaucoup blâmé de l'avoir traitée avec vos purgatifs, j'ai eu la satisfaction de voir qu'elle ne s'est jamais mieux portée que quand elle en a usé. — Plusieurs parens et amis, que j'ai guidés dans leur traitement, vous remercient pour les biens qu'ils en ont reçu. Quoique votre méthode soit répandue sur toute l'étendue de la France, il y a encore beaucoup de personnes qui ne parlent que secrètement des services qu'elle leur a rendus. Ces esprits timides, retenus par les préjugés, n'osent se mettre sur les rangs pour rendre hommage à vos bienfaits. J'espère que le temps où ils ne craindront pas de confesser leur ingratitude, n'est pas éloigné; le nombre des exemples se grossit et les succès vont toujours croissans....

Signé . B. QUATREBOEUFs , marchand grainier ,  
rue Tonnelle.

Vu pour légalisation en la mairie de Saumur,  
le 18 septembre 1821; par le premier adjoint, à  
défaut du Maire.

Signé : H. HANRY.

N° 122. Saint-Jean-d'Angely, 27 septembre 1821.

Pour hommage à M. le Roy

..... Plusieurs raisons m'ont déterminé dans l'intérêt public, à faire l'exposé ci-dessus (1): 1°. Les cures

---

(1) Cet exposé est un savant examen des substances

merveilleuses , procurées par l'effet des remèdes de M. le Roy , chez plusieurs malades de cet arrondissement ; 2°. la guérison de mon épouse , d'un asthme humoral , dont elle était affectée depuis plusieurs années ; deux doses de vomipurgatif et autant de purgatif ont suffi pour la débarrasser de cette maladie ; 3°. l'utilité bien démontrée de faire connaître à tout le monde les propriétés des substances qui entrent dans les médicamens de M. le Roy afin de faire cesser toutes les critiques , en prouvant que la combinaison de ces mêmes substances est non-seulement en harmonie avec les principes *thérapeutiques* , mais encore avec ceux de la médecine prophylactique ; en sorte que ces mêmes médicamens peuvent , tout-à-la-fois , procurer la guérison entière , en suivant la méthode de M. le Roy , d'une quantité de maladies *curables* , et des soulagemens *patents* dans celles appelées *incurables* , et dans les autres cas , conserver la santé et prévenir les maladies.

Signé : D'ARRAGON.

N°. 123. Saint-Jean-d'Angely , 30 septembre 1821.

Monsieur le Roy ,

..... Une fille , âgée de vingt-cinq ans , attaquée d'une dartre vive , prenant aux deux genoux et longeant les cuisses jusques et y compris la partie sexuelle , portait cette maladie depuis dix à onze ans , souffrant beaucoup , marchant avec peine ; deux mois de traitement l'ont radicalement guérie. — Une autre , âgée de dix-huit ans , attaquée de la même maladie , sur tout le buste en général ; de plus , hy-

---

qui entrent dans les remèdes de la *Médecine Curative* ; mais il n'est pas de nature à entrer dans ce Recueil , qui n'est destiné qu'à des faits de pratique ou de guérisons. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

dropique , avait consulté un chirurgien qui lui dit que son hydropisie était *de neuf mois*. Dans trente-cinq jours de traitement , administré par sa maraine , grand partisan de votre méthode , et à l'aide de la pommade anti-sporique qu'elle indique , la malade a été guérie de sa dartre , et délivrée de sa prétendue grossesse. — Un de mes amis , M. Quantin , propriétaire , avait une petite fille , âgée de trente-quatre mois , qui avait des fièvres tellement invétérées , qu'elle a pris quarante-quatre doses purgatives ; sur les derniers temps , elle a vomi le dépôt qu'elle avait dans la poitrine , et rendu le pus à pleine bouche ; elle se porte à merveille ; elle est charmante mais elle ne veut plus de la bonne liqueur de M. le Roy. — Un de mes ouvriers , âgé de cinquante ans , s'étant trouvé attaqué d'une fièvre putride et vermineuse avec transport au cerveau , je conseillai à sa famille l'application de l'article 3 de votre méthode , ce qui fut exécuté. Le malade a vomi des vers de douze à quinze pouces de long. Deux doses par jour ont débarrassé la poitrine. Dès la sixième journée il fut bien ; la onzième , il alla , en cariole , voir ses ouvriers à la campagne. Voilà des faits que l'intrigue ni la jalousie ne peuvent démentir. Je ne pourrais vous citer toutes les cures étonnantes opérées par les remèdes de votre méthode ; il faudrait faire des volumes : M<sup>e</sup>. Thibault se soutient toujours ; elle pourra être surnommée , comme vous l'avez été vous-même dans votre jeunesse , *trompe la mort* ; quand on lui demande comment elle se porte , elle répond : bien , grâce à M. le Roy.....

Signé : BERTRAND , aîné.

N<sup>o</sup>. 124.

Le même. 4 octobre 1821.

M. Cottin , pharmacien , à Paris.

... Une *farce purgative*, digne de figurer avec celle que Molière a si bien su mettre en scène, par son *Malade Imaginaire*, vient d'être jouée dans une maison de campagne près de Surgères. Le propriétaire réunit bonne et nombreuse société, à laquelle il donne un splendide repas. La cuisinière croit mettre du verjus dans ses fricassées de poulets; elle y met au contraire..... Quoi donc?.... elle y met du purgatif.... Tout le monde mange de bon appétit. Mais au dessert, vint la comédie, pièce à caractère, dont le dénouement est unique en son genre; nouvelle cacophonie, le trouble règne dans l'esprit de chacun, et aussi ailleurs. L'un passe à droite, l'autre passe à gauche; les haies servent de coulisses au théâtre; les fossés sont autant de trous de souffleur; les petits recoins sont transformés en loges grillées, et les acteurs et les actrices s'en font des cabinets particuliers, où ils ont à peine le temps de se rendre.... Bientôt, l'auteur de la pièce est demandé; sans qu'on le nomme, il est connu, il est découvert; l'erreur de la cuisinière est mise en toute évidence... Comme toute pièce de théâtre a ses entre actes, pendant lesquels les rafraîchissemens sont offerts et acceptés, ici c'est le thé qui est servi à profusion, et chacun en boit de même. Tout prend fin dans ce bas monde; chacun s'en alla en gaité, car personne n'en fut malade: toutefois se promettant bien de se défier à l'avenir de la méprise de la cuisinière, et d'éviter le *verjus* de M. Cottin.....

N<sup>o</sup>. 125. *A M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49, à Paris.*

Monsieur, daignez recevoir l'expression de la plus vive reconnaissance que m'inspirent les salutaires effets que j'ai ressentis de l'usage de votre sublime méthode; en suivant le traitement qu'elle m'a pres-



crit, je me suis guéri d'une infinité de souffrances dont vous voudrez bien me permettre les détails. Je fus sujet dès ma plus tendre enfance à éprouver de fréquens saignemens du nez. On ne porta point remède à cette affection ; on dit, ainsi que vous l'observez dans votre méthode, que j'étais échauffé et que cela se passerait par la suite. Effectivement, à dix-huit ans, les vaisseaux du canal nasal, ayant en apparence trop de consistance pour être dilatés ou rompus, les hémorragies cessèrent. Elevé dans les préjugés de la médecine du siècle, je me crus guéri. Je ne fus pas long-temps dans cette croyance, puisque la cause de ma première affection, changée seulement de place, me produisit une quantité de petits boutons sur les omoplates. D'abord ce ne fut qu'au retour de chaque printemps que cette éruption se montrait ; mais ensuite elle ne disparut plus. Je servais alors dans la marine militaire ; le chirurgien-major du bâtiment sur lequel j'étais embarqué, que je consultai à ce sujet, me dit que mon affection provenait du feu de la jeunesse et qu'elle cesserait d'elle-même. Trop confiant dans ce qu'il me dit, et que je pris pour être l'expression de la vérité, je fus rassuré ; mais je ne l'aurais pas été si j'eusse fait attention au peu d'accord qui règne entre les médecins consultés isolément ; et j'aurais été encore bien moins tranquille sur ma position, si j'eusse réfléchi et reconnu, qu'appelés plusieurs ensemble à délibérer sur le traitement d'un malade, ils ne s'accordent qu'au moyen de concessions réciproques ( confrère, passe moi la rhubarbe, je te passerai le séné. ) Je vins à jouir d'une assez bonne santé, à quelques fluxions de poitrine près, dont la Nature, je puis le dire, triompha plutôt que les médecins. Mais l'usage des alimens, dont on se nourrit sur mer, moins que propres à ma constitution, accélérèrent l'altération

de mes fluides. A l'âge de vingt-deux ans , je ressentis des douleurs rhumatismales dans les bras et les cuisses ; l'éruption dont j'ai parlé , se manifesta sur toute la surface des épaules. Il ne fallait pas être très-habile , je le vois à présent , pour reconnaître la cause des progrès du mal ; cependant , différens docteurs n'en prétendirent pas moins que mon affection provenait des causes que m'avait indiqué leur digne confrère , le chirurgien-major du bâtiment. Au sujet de mes douleurs rhumatismales , ils m'assurèrent que les sudorifiques , les bains de vapeurs , les chemises de santé , etc. , dont j'ai fait inutilement usage , me guériraient.

Des ordres supérieurs me firent passer de la marine dans l'armée de terre. Alors les hommes de l'art m'assurèrent que ce changement serait très-favorable à ma santé. Donc ils admettaient que l'air de la mer m'était contraire , ce que je ne crois point , mais dans cette hypothèse , cette observation était tardive. Nouvelles espérances ; la suite démontrera si elles étaient fondées. Quelques temps après , j'éprouvai une extinction de voix , qui dura jusqu'à ce que des évacuations naturelles , et heureusement abondantes , m'en délivrèrent , incontestablement en allégeant mes viscères et mon individu , de l'extrême plénitude que formait la corruption. Il n'y a pas de doute que si , dans cette conjoncture , la Nature eut été secondée dans ses efforts par vos purgatifs , Monsieur , je me serais très-facilement délivré de la cause de mes souffrances. Mais bien loin de là ; on se hâta au contraire d'arrêter les évacuations , sous le prétexte qu'elles m'affaibliraient ; je n'en étais point affaibli. Ce qui me fait croire que si la crise eût été aidée , j'aurais dès lors été guéri , c'est que je me portai passablement bien pendant six mois qui suivirent cette crise imparfaite.

Par suite de la réorganisation de l'armée, en 1814, je fus du nombre des officiers mis à la demi-solde. Des médecins consultés, me firent espérer que le repos auquel j'allais me livrer me serait plus salutaire que les remèdes dont j'avais fait usage. Il en fut de ce pronostic comme de celui dont je fus gratifié lorsque je quittai la mer pour passer sur terre. Au bout de quelques mois que je fus dans ma famille, de nouvelles souffrances réunies aux anciennes, vinrent m'assaillir. L'humeur se fixa dans ma poitrine, où j'éprouvai de violentes douleurs, et indubitablement aussi sur les bronches des pounons, car je ressentis une grande difficulté à respirer. On y apposa les adoucissans, et les expectorans me furent administrés jusqu'à ce que mon estomac, qui en apparence, ne s'en trouva pas bien, refusa de faire ses fonctions. L'éruption dont j'ai parlé, ne tarda pas de s'étendre sur toutes les parties supérieures de mon corps. Lorsque je quittais une chemise, elle était teinte d'une couleur briquetée, particulièrement sous les aisselles. Des pensées mélancoliques m'inspiraient le dégoût de la vie. Enfin, je me trouvais dans une situation si critique que je désespérais de pouvoir jamais reprendre du service.

En récapitulant tous les maux auxquels j'ai été livré, je trouve étonnant que j'aie pu conserver l'existence jusqu'à l'heureux jour où j'ai eu le bonheur de connaître votre méthode. Lorsque je réfléchis que je ressentais des douleurs rhumatismales au moindre changement de temps; que j'éprouvais une gêne effrayante dans la circulation de mes fluides; que la partie supérieure de mon corps était couverte d'une multitude de boutons, qui dénotaient évidemment l'embarras de mon sang; que j'étais asthmatique à un âge si peu avancé; ( affection que des médecins ont bien voulu qualifier de brevet de longévité );

que mon estomac refusait de digérer, même les alimens les plus légers; que mon esprit était sans cesse livré à la mélancolie; qu'aucune espèce de plaisir ne pouvait chasser les idées sombres qui m'assiégeaient; que de violentes secousses nerveuses à l'occasion du moindre bruit, me produisaient des tressaillemens pénibles au plus haut degré; que ma tête se découvrait de mes cheveux; lorsque, di-je, je rappelle à mon souvenir, ces maux qui ont désolé ma vie pendant l'espace de trois années, en me trouvant aujourd'hui heureux au point d'en être délivré, je ne puis dire autrement que ma guérison me semble miraculeuse. Je dois le commencement de ce bonheur à un ami qui m'a procuré votre ouvrage. C'est en le lisant avec l'attention qu'il mérite que j'ai fait le reste; j'y ai reconnu sans peine la *cause* qui me faisait souffrir, et je me suis empressé d'entreprendre le traitement qu'il prescrit.

Quoique des disciples d'Hipocrate m'eussent dit positivement que toute espèce de contraction d'estomac me serait funeste, parce que, selon eux, j'avais la poitrine trop faible pour la supporter, je n'en pris pas moins huit doses de vomipurgatif consécutivement, qui furent nécessaires pour que le purgatif put se filtrer par les voies basses; et ce ne fut qu'après la huitième dose, ou le neuvième jour, qu'il put passer sans être rejeté. Les digestions pénibles ne tardèrent point à cesser; après la huitième prise de cet évacuant, je fus sensiblement et visiblement soulagé. Pendant les effets des premières doses, c'est-à-dire, dans les commencemens du traitement, j'éprouvais des douleurs violentes que je n'avais pas coutume de ressentir. Mes inquiétudes à cet égard ne furent pas grandes et se dissipèrent en conséquence facilement, parce que je reconnus, avec votre ouvrage, qu'elles provenaient de la cause du mal mise

en mouvement. Souvent il m'est arrivé de rendre jusqu'à deux onces de sable par jour. J'étais à la cinquantième dose environ, lorsque je reçus l'ordre de rejoindre la légion du Morbihan, présentement le 26<sup>e</sup>. régiment de ligne. L'état dans lequel se trouvait alors ma santé, me permit de déférer sans retard à l'ordre de reprendre le service. Je conciliai avec ce service, l'emploi de vos purgatifs, ainsi que vous en enseignez la manière dans votre méthode; et c'est avec cent quatre-vingt et quelques doses, tant vomipurgatives que purgatives, que je me suis délivré des maux dont j'ai fait l'énumération, et sous lesquels j'aurais succombé autrement. Depuis un an, je suis exempt de toute espèce de douleur; supportant aisément la fatigue; six heures de repos par jour suffisent pour réparer mes forces, même quand je me suis livré à quelque violent exercice; enfin, je jouis d'une santé parfaite.

Tous ces signes, toutes ces dispositions, sont, je l'espère, la preuve évidente que je suis parfaitement guéri. Ayant atteint le but que je m'étais proposé, quant à ma santé, je désirerais pouvoir m'acquitter envers vous, monsieur, de la manière que tout malade guéri, ou non guéri, le fait ordinairement envers son médecin, J'en ressents d'autant plus l'obligation que vous m'avez rendu la vie par vos sages conseils; mais votre désintéressement ne me le permettant pas, je ne puis qu'espérer de vous faire agréer mes respectueux hommages. Un grand nombre de personnes, auxquelles j'ai fait connaître votre méthode, ont été aussi favorisés que moi par l'emploi qu'elles en ont fait. Je m'empresserai toujours de propager une vérité aussi utile, que les détracteurs de vos principes ne pourront empêcher d'être généralement répandue. Malgré les efforts qu'ils feront pour contester vos nombreux succès, ou pour obs-

curcir la brillante réputation de votre méthode, notre belle Patrie s'énorgueillira un jour d'avoir donné naissance à l'homme qui, à travers mille difficultés, qu'il a pu surmonter, est parvenu à atteindre un but essentiellement utile, celui d'avoir conduit l'art de guérir à sa perfection. Mais ce n'est point à moi qu'il appartient de faire l'éloge de la *médecine curative*; tout ce que j'en pourrais dire serait infiniment au-dessous de cette production de la simplicité et de la justesse du raisonnement. Des plumes autrement exercées que la mienne ont déjà glorieusement entrepris cette tâche, et il s'en trouvera, je n'en puis douter, qui l'acheveront dignement. Je me contenterai, monsieur, de vous présenter les sincères remerciemens que je vous dois à plus d'un titre.

Signé : GIMER, sous-lieutenant au 26<sup>e</sup>. régiment de ligne.

N<sup>o</sup>. 126. Au château du Hallier, commune de Nibelle, département du Loiret, 20 octobre 1821.

A M. le Roy, chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49, à Paris.

Monsieur, j'ai lu presque toutes les éditions de la *médecine curative*. J'ai vu dans l'appendice de plusieurs d'entr'elles, un effet de la reconnaissance d'un bon nombre de malades qui ont été guéris par votre méthode. Depuis long-temps je me proposais de joindre ma lettre aux leurs; mais si j'ai été tardif pour cet objet, il n'en a pas été de même d'un autre côté, car pendant qu'on vous attestait des guérisons, je guérissais, par vos procédés, ma famille, mes amis et tous les malades que je rencontrais. Je viens d'apprendre que vous livrez à l'impression un recueil de lettres contenant des faits de pratique, que vous avez recus de vos ci-devant malades des divers

points de la France et même de l'étranger. Je suis un peu en arrière, mais il est dit que *qui paye tard paye bien*; acquittons-nous toujours de la reconnaissance. L'objet de cette lettre est de vous retracer le tableau d'une situation qui n'a point sa pareille, même dans l'appendice de vos dernières éditions. *J'ai été mort....* Vous allez rire, car vous ne promettez pas de ressusciter ceux qui ont perdu la vie; il est cependant vrai que je dois avoir été mort, puisque deux notaires de Paris ont été consultés pour faire mon inventaire. Mais ce n'était pas cette apparence de mort que l'on connaît sous le nom de léthargie. Dans l'état où j'étais, je pouvais encore me faire comprendre par signes. Voici le fait. Depuis plus de dix ans, je souffrais de cruels maux d'estomac, et souvent j'éprouvais des échauffemens au plus haut degré, qu'excitaient un travail pénible et des courses excessives; de plus, forcé de respirer presque toutes les nuits auprès de la calamine de cuivre; et pour surcroît d'affection, des chagrins cuisans que me causèrent la perte de mon épouse, et, par suite, celle de mon fils aîné. Le premier mai 1818, je tombai entièrement malade; une indigestion qui finit par me boucher le pylore, en fut la cause accidentelle. Je me mis en traitement; mon corps devint insensible à l'action de vos évacuans, au point que j'ai pris quatorze doses purgatives les unes sur les autres, et une bouteille entière de vomipurgatif, en sept doses, et dans l'espace de neuf heures de temps seulement, sans pouvoir rien évacuer. Je n'avais plus de médicamens à ma disposition, et j'étais éloigné d'Orléans de huit lieues. J'envoyai à la petite ville voisine de ma demeure, chercher dix grains d'émétique. Au sixième verre d'eau saturée de cet évacuant, et avec l'aide d'une longue plume que je m'enfonçai, plus de cinquante

fois dans l'œsophage , je rendis seulement quelque peu de liquide , qui eût à peu-près rempli la coquille d'une noix. Le feu s'empara de mon corps , qui devint si brûlant que je me figurais qu'une allumette s'y serait enflammée comme sur un briquet phosphorique. J'éprouvai un cochemare affreux ; je perdis la respiration et la voix ; le pouls n'existait plus. Les personnes qui m'entouraient envoyèrent chercher un chirurgien. Il me traita , pendant huit jours , en me faisant prendre des potions qui ne me firent pas seulement rendre une goutte d'urine. En désespéré , je me fis appliquer jusqu'à quatre vésicatoires. Le chirurgien m'abandonna aux deux derniers , que je levai moi-même , ainsi que j'incisai l'épiderme pour faire couler le peu d'eau qui s'y était porté. A sa dernière visite , qui était dans la nuit du onze au douze du même mois de mai , en me tenant le bras et ne trouvant pas de pouls , il faisait signe , derrière moi , aux personnes qui étaient présentes , que *je n'y étais plus*. Le corps tourné comme il convenait , je pus voir dans une glace en face de moi , les signes de mon médecin , et reconnaître dans sa *pantomime* le prononcé de mon arrêt de mort. Peu de temps après , en s'en allant , il le prononça dans ma cour , tellement à intelligible voix , que ma servante accourut pour me faire ses derniers adieux ; cette fille , selon la coutume du pays , voulut m'embrasser : elle ne voyait pas qu'elle eût achevé de m'étouffer. Mon menuisier , qui avait aussi entendu le médecin s'exprimer sur mon compte , voulut pénétrer dans ma chambre , ne désespérant peut-être pas d'obtenir de moi le règlement de son compte , sauf après , à prendre la mesure de ma bière.

Dans cette position , je fis signe pour que l'on ouvrit les croisées de ma chambre , à l'effet de me donner de l'air , et de ranimer en moi la circulation ,



s'il était encore possible; par d'autres signes et à l'aide de ce que je pus tracer sur le papier, je demandai à être transporté à Orléans. Tout mon entourage manifesta la plus vive et la plus forte opposition. Je réitérai mes instances; j'avais encore une bonne tête; enfin on céda. Isolé que j'étais, dans un vieux château, au milieu des bois, ayant présent à la mémoire le souvenir de mes malheurs; de plus aiguillonné par l'espoir de trouver des secours à Orléans, où en effet j'ai trouvé mon salut, je résolus de précipiter mon départ. Craignant bien de succomber en route, je voulus faire un bout de testament. Le matin on me chargea dans une patache, voiture mieux connue sous sa véritable dénomination, qui ne désigne, ni plus ni moins, qu'une charette ordinaire. On m'enveloppa dans une couverture, on fit comme on put; les cahots, dans de mauvais chemins de traverse, achevèrent la dureté de ma position; mes quatre vésicatoires furent déplacés par les violens ébranlemens que mon corps éprouva. Je faillis mourir à moitié chemin où mon conducteur m'avait fait descendre. On me remonta en voiture pour être cahoté de nouveau et pour souffrir horriblement. Enfin j'arrivai à Orléans, à onze heures, la nuit du douze au treize du même mois de mai, chez un ami, où j'échangeai contre sa bonne réception et un bon lit, la voiture telle que je viens de la dépeindre. Alors la fièvre chaude s'empara de moi; j'eus toutes les angoisses de l'agonie. J'avais prié qu'on invitât à venir me voir un respectable ecclésiastique, qui déjà avait bien voulu me marquer de l'intérêt, et par l'intermédiaire duquel j'avais correspondu plus d'une fois avec vous. Dès le matin, ce brave et digne homme. M. l'abbé M.... arriva. Il me consola; il me fit prendre quelques confortans pendant le journée du treize, jusqu'à dix

heures du soir, que je pris la première dose purgative. Mon corps n'étant plus insensible cette potion opéra, à ma grande satisfaction, durant la nuit. Un peu soulagé et dans mon enthousiasme, je me dis : *Dieu est grand!* j'ai continué la purgation jusqu'à la concurrence de trente-quatre doses dans l'espace de trente-deux jours. Pendant ce temps, j'ai eu *bien des hauts et bien des bas*, et de grandes contrariétés qu'il est inutile de raconter ici. Ne sachant pas écrire et ne voulant ni ne sachant mentir, j'ometterai des vérités dans la crainte de ne pas les raconter textuellement. Ce qui est vrai et qu'il est utile de savoir, c'est que je me suis guéri par votre méthode, par vos évacuans, et que je suis parti d'Orléans pour Paris le trente-sixième jour après mon arrivée en cette première ville; que ma convalescence a été fort courte, et que le seizième jour après la dernière dose de mon traitement, je me suis remarié. J'ai épousé une jeune femme, qui a déjà eu deux enfans, que je purge au besoin, ainsi que la mère, et tous se portent bien. Depuis trois ans que j'ai éprouvé ma grave maladie, ayant eu soin, de temps à autre, quand j'en ai reconnu la nécessité, de prendre seulement quelques doses évacuantes, je me porte à ravir. Aussi, mes amis, mes connaissances ne me reconnaissent plus, tant ma nature est changée et améliorée; ma bonne mine aurait fort à faire pour répondre à tous les complimens qui lui sont adressés. Voilà ce que c'est que d'être courageux et de ne pas écouter de trompeurs alentours. Vous savez combien mon exemple a servi à faire de nombreux prosélytes à votre méthode. Je serai toujours prêt à répondre à l'appel que vous ferez pour défendre la vérité. Je suis votre dévoué et reconnaissant serviteur.

Signé : *MATELIN.*

N<sup>o</sup>. 127.

Orléans , 30 octobre 1821.

*A M. le Roy , chirurgien-consultant , à Paris.*

La reconnaissance , Monsieur , me fait un devoir de rendre un hommage authentique à votre *médecine curative*. Après avoir éprouvé de cuisans chagrins , mon physique , il y a trois ans , fut très-altéré ; la fièvre , l'insomnie , la privation d'appétit , des clous , un gonflement dans les parties nobles , me firent recourir aux gens de l'art. Quelques remèdes me furent ordonnés ; mon état resta le même pendant plusieurs mois , et les forces m'abandonnaient. Enfin , il me fut conseillé d'aller respirer l'air de la campagne ; à peine y eus-je passé huit jours que mon état empira. Je revins à la ville , déterminé à suivre le traitement prescrit dans votre excellent ouvrage. Après avoir pris quatre doses évacuantes , la fièvre cessa , le sommeil et le désir de manger se firent sentir , je me trouvai notablement soulagé. J'ai continué pendant quinze jours ; toutes mes indispositions ont disparu , ainsi que quelques atteintes de goutte. Aujourd'hui , du moment qu'une indisposition , même légère , se fait sentir , quoique âgé de soixante-neuf ans , je suis un traitement de quelques jours , et je suis soulagé. Je lis souvent votre méthode , simple , facile , convaincante , à la portée de tous. Je dis tout haut que l'usage de ses médicamens , sagement et sagement amalgamés , atteignent et délivrent de toutes les infirmités qui désolent l'humanité. Vous ferez , Monsieur , l'usage que vous jugerez à propos de l'aveu vrai que je viens de tracer du bienfait que j'ai éprouvé de votre *médecine curative*.

Je vous prie d'agréer l'assurance des sentimens , etc.

Signé : D.

Monsieur le Roy , c'est avec plaisir que je vous fais connaître le bien infini que votre *médecine curative* vient d'opérer en moi. Depuis deux ans et demi , j'étais malade ; je souffrais de maux de tête et d'une forte chaleur en cette partie , avec des étourdissements ; j'éprouvais une chaleur brûlante dans la poitrine , un mal-aise général , des lassitudes dans les membres ; j'avais perdu l'appetit et le sommeil ; mon estomac digérait mal , mes crachats étaient devenus dégoûtants ; j'endurais de fréquentes coliques. Depuis le commencement de ma maladie , je n'avais cessé de prendre des médicamens , que les meilleurs médecins de la Capitale m'avaient ordonné , et qui consistaient principalement en : lait d'ânesse , eaux minérales , tisanes , sucs d'herbes , et autres drogues de toutes espèces , parmi lesquelles , une liqueur pour purifier le sang , dont chaque bouteille me coutait 24 fr. ( j'en ai pris six ). A ce traitement en fut joint un autre , qui se composa de bains de corps , bains de pieds , une grande quantité de sang-sues , des saignées , des ventouses , des frictions , des cataplasmes , des vésicatoires. Rien ne fut épargné pour me tourmenter et pour augmenter mes souffrances , tellement que je finis par ne plus être qu'un squelette ambulante. Aux maux dont je viens de faire l'énumération , se joignirent la jaunisse et la fièvre ; enfin , j'allais à grands pas rejoindre mes ayeux . C'est dans cette triste situation , qu'ayant entendu dire beaucoup de bien de votre *médecine curative* , je pris la résolution d'en faire l'essai. Je commençai par le vomipurgatif ; me connaissant difficile à émouvoir , j'en composai la dose de trois cuillerées. Ses effets m'ont un peu effrayé , parce que la secousse en fut extrêmement violente ; je me suis trouvé mal par

suite d'une crampe qui m'avait contourné les jambes. Les personnes qui me soignaient en furent épouvantées ; quelques unes crurent que c'était fini de moi. Ayant perdu la parole , je ne pouvais les rassurer ; mais je me promis bientôt de ne plus prendre de votre médecine. Cette résolution , dictée par la crainte , s'en est allée avec les douleurs , qui n'ont duré que pendant le plus fort de l'évacuation : si bien qu'au bout de douze heures de cette crise , j'ai pris quatre cuillerées de purgatif , quatrième degré. J'ai évacué , par ces deux doses , une quantité inconcevable de bile de toutes couleurs et d'une âcreté difficile à exprimer. Douze heures après cette seconde dose , j'ai réitéré le vomipurgatif , à la même dose de trois cuillerées. Je m'attendais à éprouver des crampes ; il ne m'en a point pris , non plus qu'à toutes les autres fois que j'ai pris la même dose de trois cuillerées. J'attribue donc les douleurs que j'ai ressenties , lors de la première prise de vomipurgatif , à la grande âcreté que mes humeurs avaient en ce moment (1). Dès les premières évacuations , je sentis mon appétit revenir , de même qu'un sommeil paisible ; ma jaunisse s'en alla de jour en jour ; si bien

---

(1) Oui , il est très-vrai que la malignité des humeurs a été la cause efficiente de l'accident qui y est arrivé : cette cause avait été trop fortement agitée en apparence. Mais ce qui est moins incertain , c'est que l'on commet une faute toutes les fois qu'on ne suit point exactement les prescriptions de la méthode. Combien d'imprudens s'en sont écartés ou s'en écartent tous les jours , qui n'ont pas eu le bon esprit de ce malade , et qui avec une imbécile pusillanimité , travaillent contre eux-mêmes et contre la classe souffrante , en donnant aux ennemis de la *Médecine curative* des prétextes dont ils se servent comme de raisons pour l'attaquer par maints clabaudages. *Note de l'auteur de la Médecine curative.*

qu'au bout de cinq semaines de traitement, je me suis trouvé parfaitement rétabli, ne ressentant plus aucun des maux dont cette lettre fait mention. J'ai à vous observer que c'est seulement pendant six jours que j'ai pris les doses de douze en douze heures; me sentant beaucoup mieux, je ne les ai plus prises que tous les deux jours, et j'ai ainsi continué jusqu'à ma guérison radicale. D'après un résultat aussi heureux, il est de mon devoir de vous en faire mon compliment, comme étant l'auteur du bien dont j'ai le bonheur de jouir maintenant et pour lequel j'avais si peu d'espoir, que je pourrais dire que je n'en avais aucun. Plût au ciel que j'eusse eu plutôt connaissance de votre excellente méthode, je me serais épargné de grandes souffrances, et d'inutiles dépenses, que les médecins m'ont occasionné par leurs visites, et surtout, par cette foule d'ordonnances dont je n'ai ressenti les effets que dans ma bourse. Je plains beaucoup les personnes qui ont le malheur de passer par toutes ces épreuves; certes, si elles n'ont pas un fort tempérament elles succomberont. Quant à moi, je n'en serai plus la victime. L'expérience m'a rendu sage; elle m'a fait connaître l'insuffisance et les dangers des traitemens ordinaires ou à la mode; aussi, dorenavant, je serai mon médecin moi-même, et n'aurai de confiance qu'en la *médecine curative*, qui m'a rendu la vie, la seule dont j'aie éprouvé des bienfaits, après avoir vainement employé les remèdes usités. Agréez, monsieur, etc.

Signé : DE CHRISTEN, capitaine, chevalier de la légion d'honneur.

N°. 129.

Orléans 28 octobre 1821.

Monsieur, les bienfaits que j'ai reçus de votre *médecine curative*, ainsi que ma famille, et notamment

mon épouse dans une maladie grâve qu'elle fit il y a neuf ans , appellent ma reconnaissance envers leur auteur. Puisse le récit simple et vrai que je vais faire , servir à éclairer l'humanité souffrante et déterminer les malades à suivre un mode de traitement , dont les principes mûrement réfléchis , portent la conviction dans un esprit droit et qui cherche à connaître la vérité. Les médecins ne purent bien caractériser la maladie de mon épouse ; cependant ils s'accordèrent à dire qu'il y avait beaucoup de *nerval* dans son état. Affaiblie depuis six mois par une fièvre lente , de fréquentes syncopes , des douleurs d'estomac , des maux de cœur , une toux violente et prolongée ; ne pouvant plus marcher , ni prendre de nourriture , mon épouse s'acheminait incontestablement et à grands pas vers le tombeau. Le médecin et le chirurgien multipliaient leurs visites , variaient leurs ordonnances ; et bon nombre de palliatifs , plus avantageux à celui qui les fournissait que profitables à la malade , furent largement prodigués ; la *précieuse* eau de fleur d'orange ou d'oranger , et une certaine liqueur , dite *dorée* , à laquelle on semble accorder une vertu correspondante au brillant de son nom ou de son titre , tinrent le premier rang. Mais quoique les visites fussent multipliées , les ordonnances variées et encore variées , et nonobstant les potions de toutes espèces , l'état de mon épouse ne cessait d'empirer et d'augmenter mes justes inquiétudes. Vainement je la sollicitai pendant longtemps pour se traiter d'après votre méthode , que j'avais profondément méditée , et dont elle connaissait les effets sur plusieurs malades qu'elle avait guéris. Circonvenue qu'elle était par les médecins , qui proscrivaient alors votre médecine comme poison , elle résistait toujours à mes instances. Enfin , sentant que le reste de ses forces allait se perdre , ou pour

mieux dire, ne comptant plus sur la vie, mon épouse céda, et se rendit à mes persévérantes sollicitations; mais ce fut plutôt par condescendance et pour me faire plaisir, qu'elle consentit, que dans l'espoir d'une guérison, qu'elle n'attendait plus.

Je lui administrai les doses de la manière indiquée dans votre méthode. La première dose fut un vomipurgatif. Une demi-heure après l'avoir pris, le remède attaqua le principe du mal, tant ignoré des docteurs, et produisit à quatre reprises différentes, un état de faiblesse, qu'ils n'auraient pas manqué de prendre pour l'effet d'un empoisonnement, s'ils l'eussent vu, mais qui n'était pourtant que celui de la mise en mouvement des humeurs, dont la sortie, quelque temps après, put faire juger de leur nature. La malade rendit, par les voies basses, en quatre évacuations successives, la quantité, environ, d'un litre de matières blanches, purulentes et si infectes que la domestique faillit en être asphixiée. Quatre heures après cette évacuation, je donnai un bouillon à ma malade; et le lendemain, elle prit une dose purgative, qui produisit un très bon effet. Au bout de quatre jours, ses forces revinrent; et huit jours après, elle jouissait d'une bonne santé. Une guérison aussi prompte, aussi étonnante et dans un cas aussi désespéré, dût frapper les médecins d'étonnement; mais les épithètes d'imprudent, de téméraire, qu'ils ont bien voulu me prodiguer, ont prouvé qu'ils étaient susceptibles de plus d'une impression; en débitant dans le public, que j'avais exposé la vie de ma femme, ils n'ont laissé aucun doute à cet égard. Oui, elle a été exposée la vie de ma femme par l'impéritie de ses médecins; et moi je la lui ai sauvée, en chassant de son estomac un dépôt purulent qu'ils ignorèrent, et qu'ils



ignoreront toujours , tant qu'ils nieront la véritable cause des maladies. Ils pourraient cependant aussi bien que moi la reconnaître , ainsi que tant de personnes la reconnaissent aussi. Seraient-ils moins que nous intéressés à la conservation des malades ? je ne puis le croire. Mais , je le demande à tout être de bon sens , vingt bouteilles de l'eau de fleur d'orange , ou de la liqueur *dorée* , auraient elles expulsé ce dépôt ? mon but a été de guérir ma femme ; il a été rempli : voilà ma solution.

Trois ans après cette maladie et cette admirable guérison , mon épouse éprouva une grave indisposition. Elle n'hésita point à prendre le vomipurgatif , auquel elle était redevable de la vie. Pendant les effets de cette dose , elle eut un état passager de faiblesse. Quelques parens timides envoyèrent , malgré moi , chercher un docteur. La malade était déjà mieux lors de son arrivée ; mais il fallait fulminer contre le remède , et porter de rudes coups à un principe qui avait eu , trois ans auparavant , d'aussi heureuses conséquences , mais qui avait blessé ce que l'on appelle l'amour-propre. Le médecin , près de sa malade , débita beaucoup de paroles ; toutes aussi emmiellées les unes que les autres , et parvint à lui faire accroire , ainsi qu'aux personnes qui l'entouraient , qu'il était bien temps qu'on l'envoyât chercher. Alors il déploya son talent en faisant prendre quelques gouttes de fleur-d'orange , et par suite quelques bains. Si , moins docile au langage du médecin et aux sollicitations de ses parens , mon épouse eût pris le purgatif le lendemain de la dose vomipurgative , elle aurait expulsé la cause de son mal , qui n'avait été qu'ébranlée le premier jour , et activée en conséquence dans son caractère de nuisibilité. J'espère toujours , néanmoins , que l'usage que je fais de votre méthode , de même que mes enfans,

ainsi qu'un bon nombre de malheureux auxquels je donne des médicamens , avec des accessoires , et des conseils d'après vous , monsieur , dissipera les homicides préjugés qui l'assiégent , et la tirera de l'état valétudinaire dans lequel elle vit depuis le commencement de sa seconde maladie.

Je ne puis me dispenser , monsieur , d'ajouter à ma lettre le récit d'une guérison merveilleuse , que m'a fait le malade lui-même. M. Clairin , percepteur de St.-Nicolas-St.-Mesmin , m'a déclaré qu'il avait été affligé pendant trois ans d'une surdité complète , et de douleurs très-aigües. Le quatrième jour de son traitement , d'après votre méthode , il sentit un ébranlement dans la tête et les oreilles , qu'il compara à une petite peau qui se déchire ; un quart d'heure après , le même effet se reproduisit. Le malade en fut d'abord effrayé , mais bientôt il fut rassuré en entendant le son de sa pendule. Il a continué le traitement plusieurs jours de suite ; et depuis trois ans il entend très-clair , de même qu'il est délivré de ses rhumatismes.

Je n'en finirais pas si je vous racontais toutes les guérisons qui ont eu lieu par votre méthode , à Orléans et aux environs. Puissent les médecins témoins de ces guérisons opérées sur des individus condamnés par eux , lire , et relire , sans prévention , votre ouvrage , l'approfondir , faire l'expérience de votre méthode et la suivre dans tous ses effets ; ils pourront juger d'après ses résultats ; alors renonçant aux préjugés , ils adopteront un principe , une unique cause de maladies , et ils abandonneront l'ancienne pratique fondée seulement sur des conjectures ; alors aussi , les malades seront guéris ou notablement soulagés , et ils béniront la providence au sujet d'une découverte aussi heureuse , aussi utile : c'est le vœu le plus sincère de mon cœur. Vous pouvez faire de ma

lettre l'usage que vous croirez le plus a propos ; je souhaite que les faits qu'elle contient soient utiles à l'humanité souffrante, malheureusement circonvenue et en bute à la prévention. Un faisceau de faits , un foyer de lumières parviendront , on doit le croire , à dessiller les yeux des malheureuses victimes de l'erreur ou de l'ignorance. Je suis , monsieur , avec la plus parfaite reconnaissance et la plus grande considération , etc.

Signé : GUERIN DE MADIÈRES.

N°. 130.

Orléans, 15 octobre 1821.

*Monsieur le Roy.*

Je réponds à l'appel que vous faites aux amis de l'humanité , en vous faisant connaître ma situation actuelle et passée. A dix-sept ans, j'ai été attaqué d'une maladie de poitrine, qui m'a duré jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. Une toux affreuse me tourmentait jour et nuit ; une quantité considérable d'eau âcre , me tombant du cerveau dans la poitrine , en était l'excitant et la cause permanente. J'ai été traité pendant plusieurs années , malheureusement sans aucun succès. Informé de votre méthode , j'ai pris vos médicamens , qui m'ont d'abord soulagé ; mais faute de faire un traitement analogue à ma situation , ma guérison a été considérablement retardée. Du premier janvier 1819 , au premier mai 1821 , j'ai pris , chaque semaine , trois ou quatre doses , tant vomipurgatives que purgatives , sans pour cela obtenir entière guérison. Je fus conseillé d'interrompre des travaux pénibles auxquels je me livrais , et qui ne convenaient point à ma faible constitution ; je me suis bien trouvé de les cesser , et en continuant le traitement jusqu'au nombre de quatre cents huit doses , j'ai obtenu une parfaite guérison.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon respect et de ma parfaite reconnaissance.

Signé : A. D.

N<sup>o</sup>. 131.

Orléans, 18 octobre 1821.

*Monsieur Le Roy.*

En lisant vos huitième et neuvième éditions, à l'article *épilepsie*, j'ai reconnu, trait pour trait, le tableau de ma situation passée. Cependant, permettez-moi de vous le dire, avec l'accent de la franchise et de la reconnaissance, que vous avez été extrêmement réservé sur les détails. Oserai-je me flatter que vous trouvasiez bon que je tinsse une petite place dans l'ouvrage intéressant que vous avez projeté de donner au public. Vous auriez pu dire, Monsieur, qu'après avoir épuisé toutes les ressources des gens de l'art, j'ai entrepris un traitement qui a duré six mois consécutifs, ne prenant du repos que le jour du Dimanche; que les plus fortes doses des médicamens étaient souvent suivies de peu d'effet; que dans le cours de mon traitement, j'ai encore travaillé l'après midi comme si je n'eusse rien pris; que les calus et durillons, dont mes mains étaient remplies, ont disparu. Si j'eusse été homme à me rebuter, j'aurais interrompu en voyant que les accès étaient et plus forts et plus fréquens, lorsque je prenais les plus fortes doses, tellement qu'à la fin, ou pour mieux dire les trois derniers jours qui ont précédé ma guérison radicale, un accès n'attendait pas l'autre, puisqu'en trois jours je suis tombé, de compte fait, quarante-trois fois. Vous pouvez vous en souvenir encore. Notre digne et respectable pasteur, justement alarmé, vous écrivit à mon sujet. Vous partageates ses inquiétudes, et je me rappelle que vous ordonnâtes, pour faire diversion, l'apposition de vésicatoires aux

jambes. Heureusement pour moi, j'étais ferme sur le principe, et cent fois pour une je m'étais dit : il faut que le remède m'emporte, ou qu'il emporte le mal. Les vésicatoires ne furent point apposés. Depuis ces dernières attaques, où je crus bien que j'aurais succombé, je n'ai pas senti la moindre incommodité. Voilà cinq ans entiers révolus, et je crois qu'après un pareil période écoulé, je puis crier, sinon au miracle, au moins à mon entière et parfaite guérison. Puisse ce témoignage que je rends à la vérité, contribuer au soulagement de ceux qui sont affligés de cette horrible maladie. Puisse-t-il convaincre les incrédules, et surtout les malveillans ou les ignorans qui se plaisent à dire que c'est un purgatif dangereux qu'on doit prendre avec épargne : j'en ai vidé plus de cinquante bouteilles, et en cela je ne dis que la vérité. Le souvenir de vos bontés ne s'effacera jamais de ma mémoire, et je suis enchanté de trouver ici l'occasion de vous renouveler l'assurance de mon respect et de ma vive reconnaissance.

Signé : Antoine CHENAULT, fils aîné.

N°. 132.

Orléans, 5 novembre 1821.

. . . . . Vous ressouvenez-vous, cher ami, de la jeune dame Pigeon, qui est venue vous voir, et dont le ventre touchait au menton? Elle est guérie, ou presque guérie. On la nomme, dans toute la ville, la *Ressuscitée*. Voilà que pour vous témoigner sa gratitude, elle a fait et composé une chanson sur l'air de : *mon galoubet*. — Vive Le Roy, vive Le Roy; si ce nom est doux à l'oreille, il n'est pas moins doux à la voix; oui, je veux chanter la merveille d'une guérison sans pareille : vive Le Roy (3 fois). — Vive Le Roy, vive Le Roy; seul il a découvert u des maux que chacun porte en soi; il sait

guérir, quoiqu'on en glôse ; ses ennemis ont bouche close : Vive Le Roy ( 3 fois ).— Vive Le Roy , vive Le Roy ; malgré les clameurs de l'envie , rien n'influera jamais sur moi. Hommage à son rare génie ; c'est lui qui m'a sauvé la vie : Vive Le Roy ( 3 fois ).

Je vous embrasse comme on embrasse un ami....

Signé : M.....

N°. 133.

Orléans , 4 novembre 1821.

Monsieur Le Roy , je suis un de vos plus anciens *clients*. J'ose dire que depuis neuf à dix ans , j'ai été un strict et ponctuel observateur des moyens curatifs indiqués dans votre méthode , et je m'en suis parfaitement trouvé. Cette lettre est à l'effet de vous en témoigner toute ma reconnaissance. En février 1812, j'étais atteint, depuis environ dix-huit mois , d'une toux continuelle , sans expectoration , accompagnée de sueur , même dans les plus grands froids , et je commençais à devenir sourd. Je n'étais pas resté sans vouloir remédier à ma fâcheuse position , puisque je m'étais adressé à des médecins de notre ville , et qui ont la réputation d'être les plus instruits. J'ai suivi leurs traitemens avec la plus grande exactitude , malheureusement , sans en ressentir aucun soulagement. Mon épouse , à la même époque , tomba dangereusement malade par suite d'une couche. Il lui survint une tumeur au côté gauche , suivie de douleurs très-aiguës , d'inflammation , et d'une fièvre ardente : elle fût forcée de garder le lit pendant six semaines. Désespérés tous les deux de nous voir dans une situation aussi cruelle , après avoir épuisé les ressources de la médecine , nous eûmes recours à votre précieuse méthode , d'après les conseils d'un de nos parens qui l'avait adoptée. Ayant étudié avec fruit votre excellent ouvrage , qui a pour titre : la *Médecine curative* , nous nous déterminâmes , ma

femme et moi , à faire usage de vos évacuans , étant persuadés qu'il n'y avait que ce moyen qui pût nous procurer la guérison. Après avoir pris sept ou huit doses , tant vomipurgatives que purgatives , nous nous trouvâmes soulagés. Mon épouse sortit de son lit , et marcha plus facilement ; la toux m'abandonna ; et dans l'espace d'environ six semaines de traitement , nous fûmes radicalement guéris , au grand étonnement de nos médecins et des personnes qui nous connaissaient. Mon épouse s'étant encore trouvée extraordinairement indisposée pendant sa dernière grossesse , je n'ai pas hésité à lui faire prendre , par intervalles , une vingtaine de doses évacuantes. Sans cette précaution , elle aurait sans doute succombé à sa maladie ; tandis que , grâce à votre méthode , elle est accouchée très-heureusement d'un gros garçon fortement constitué et qui vient à merveille. Mes deux enfans aînés ayant eu la petite-vérole volante , quoique vaccinés , je leur ai administré dix doses évacuantes , et maintenant ils jouissent d'une bonne santé. J'aurais cru , Monsieur , manquer à la reconnaissance que je vous dois , si j'eusse négligé de rendre hommage à la vérité et de vous prier de recevoir nos remerciemens les plus sincères , car je peux dire que c'est vous qui avez prolongé notre existence , nous ayant retirés des portes du tombeau.

Veillez agréer mes vœux pour la conservation de vos jours si précieux à l'humanité , et me croire votre , etc.

Signé : VIOT DE MERCURE.

N<sup>o</sup>, 134.

Orléans , 9 octobre 1821.

Monsieur Le Roy , j'aurais à me reprocher de rester en arrière à l'occasion de l'appel que vous faites aux amis de l'humanité. Si je ne figure pas aux pre-

miers rangs , il est une prérogative au moins qu'on ne pourra me contester , celle d'être un de vos anciens malades , et j'ose dire un de ceux qui est pénétré pour vous des sentimens de la plus vive reconnaissance. On comprendra , Monsieur , que jamais hommage ne fut plus légitimement dû , lorsqu'on saura qu'à l'âge de quarante-deux ans , j'ai été attaqué de la goutte , dont les accès , par leur violence et leur durée , me forçaient à garder le lit pendant trois et quatre mois de suite. Cet état pénible était ordinairement suivi , chaque année , d'une convalescence de trois mois , pendant lesquels je me trouvais heureux de pouvoir faire quelques pas avec des béquilles. Depuis onze ans que j'ai suivi la marche de traitement indiquée dans votre méthode , que je n'ose qualifier parce qu'elle est au-dessus de mes faibles expressions , je me porte bien : je n'ai eu besoin , depuis ce temps , ni de médecin , ni de chirurgien malgré mes soixante-treize ans. Que nos incrédules en médecine viennent me dire qu'il n'y a pas de remède contre la goutte , je leur dirai : interrogez mon voisinage ; si vous n'êtes pas satisfaits de ses dépositions , interrogez la moitié des habitans d'Orléans , ils vous certifieront la vérité du fait que je mets en avant. J'espère , Monsieur , à l'aide de votre méthode préservative et curative tout à la fois , prolonger mon existence encore de quelques dizaines d'années , et pour atteindre ce but , je vais entreprendre , au commencement de la semaine prochaine , un traitement de huit jours consécutifs. — Je vous dois , Monsieur , un second hommage , que j'appellerais mieux un hommage rendu à la vérité et à l'humanité. Une de mes petites nièces , âgée de vingt-cinq ans , nommée Béchard , et que vous avez eu la bonté d'aider de vos conseils , était malade depuis trois ans. Elle avait épuisé toute la science des



chirurgiens et médecins, qui n'avaient pas manqué de dépeupler les étangs et marécages des sangsues qui s'étaient repues de son sang. La maladie n'en faisait pas moins ses ravages. Toutes les fièvres du monde semblaient s'être donné le mot pour assaillir sa chétive existence. Fièvre tierce, double tierce, quarte, double-quarte, et que sais-je? j'ai oublié les noms dont on les qualifiait. Somme totale : à Pâques dernier, elle tomba malade avec transport, fièvre brûlante. Quoique distant de trois quarts de lieue d'Orléans, je me transportai au domicile de son père, qui est mon neveu. Je contremande le chirurgien. Le père à qui j'avais mis sous les yeux le péril que courait son enfant, consent à suivre le traitement tel que vous le prescrivez, article 3 de votre méthode. Le mal augmente ou semble augmenter; les craintes de la famille redoublent avec le mal; mais, ferme sur le principe, je continue malgré le transport, et les coliques affreuses que la malade ressentait. Dans le cours de son traitement, elle a rendu plus de vingt livres pesant de bile noire comme le chapeau; sa langue et son palais étaient de même couleur. Son traitement a duré deux mois. Elle est parfaitement guérie. Depuis son rétablissement, elle est mariée, et j'espère et sa famille avec moi, que sa santé se soutiendra en dépit des incrédules et des jaloux.

Je vous salue, et suis avec la plus parfaite considération, etc.

Signé : GIRARD-BUSSIÈRE, propriétaire, rue  
Bannier, n. 14.

N°. 135.

Orléans 9 octobre 1821.

*A M. Leroy.*

. . . . J'ai vu votre jeune personne de Combleux, recommandée à vos bontés par le chevalier V.;

vous ne la reconnaitriez point ; elle n'a pas discontinué un seul jour depuis qu'elle a eu le bonheur de vous voir : quel triomphe ! — Nos deux échappés de l'Hôtel-Dieu, que nous avons vus ensemble, nous donnent des espérances d'une guérison telle que nous aurons je crois lieu de nous en féliciter....

Signé . M.

N<sup>o</sup>. 136.

Orléans, 16 août 1821.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.*

Au mois de septembre dernier, je ressentis des douleurs, d'abord légères, dans la jambe gauche, depuis la hanche jusqu'au coude-pied. Je n'y fis pas beaucoup d'attention ; mais environ trois semaines après, je me décidai à consulter un chirurgien. Il me dit que ce que je ressentais était une goute-sciatique, que ce n'était pas dangereux, qu'il suffirait d'appliquer douze sangsues et un vésicatoire sur la jambe. Cette assurance, jointe à la répugnance que j'ai toujours eue pour toute espèce de traitement, me firent retarder l'usage du vésicatoire jusqu'à la fin de mars. A cette époque, les douleurs étant devenues beaucoup plus vives, je fus obligé de garder la chambre. J'endurai le vésicatoire pendant un mois, et j'eus alors recours à un médecin de cette ville qui me conseilla de le supprimer. Il m'ordonna beaucoup de linimens, de cataplasmes, de sudorifiques, etc. Je suivis strictement l'ordonnance jusqu'au quinze mai, et les douleurs devinrent de plus en plus aiguës et insupportables ; j'étais privé du sommeil, je n'avais plus d'appétit. Alors M. le docteur me dit qu'il fallait avoir recours aux grands remèdes. Il me fit appliquer quinze sangsues sur la hanche, et le surlendemain, il m'ordonna les bains chauds, pendant huit jours. Au sixième bain, je fus obligé de renoncer, je n'étais plus en état d'en sup-

porter davantage. Pendant ce laps de temps, je me traînais très difficilement, appuyé sur deux bâtons, du lit au fauteuil. La fausse position que j'avais été forcé d'y prendre, m'avait rendu tout contourné. Je demandai à mon médecin s'il ne serait pas nécessaire de me purger. Il me répondit que cela était inutile, ajoutant que je devais prendre patience et que la belle saison me ferait éprouver beaucoup de soulagement.

Désolé d'être, à l'âge de trente-cinq ans, dans une position aussi cruelle, et dans l'impossibilité de remplir mon emploi, je fis part de mon anxiété à un de mes parens, qui fait usage de votre médecine depuis plusieurs années; il me proposa de me procurer votre précieux ouvrage, (*la médecine curative*). L'examen que j'en fis, et les nombreuses guérisons opérées à Orléans, notamment sur plusieurs personnes de ma connaissance qui avaient été dans le même état que moi, me donnèrent l'intime conviction d'une guérison radicale. J'entrepris le traitement le treize juin dernier; je suivis l'article 4 de l'abréviation de votre méthode, et je pris le purgatif pendant deux semaines de suite, sauf deux jours de repos; j'eus beaucoup de soulagement. Je continuai successivement pendant plusieurs semaines, et au bout d'un mois, je recouvrai le sommeil et l'appétit; alors je commençai à faire quelques sorties de chez moi. A la fin de juillet, mes douleurs se sont entièrement calmées. J'ai pris jusqu'à ce jour trente doses de purgatif. Actuellement ma jambe reprend son aplomb, je marche très-droit et je remplis un emploi très-actif. Je jouis d'une nouvelle existence et je considère cette cure comme miraculeuse. Je regrette bien de n'avoir pas fait plutôt usage de votre médecine. Il m'est impossible, Monsieur, de vous exprimer ma reconnaissance pour les bons effets

que j'ai éprouvés de votre inappréciable méthode. Je vous prie d'agréer mes vœux pour la longue conservation de vos jours, si précieux à l'humanité, et me croire votre dévoué serviteur.

Signé : DELAPORTE.

N<sup>o</sup>. 137.

Bordeaux 25 septembre 1821.

Monsieur le Roy,

Je ne suis pas plus enthousiaste des systèmes nouveaux que je ne suis esclave des préjugés anciens ; l'expérience, d'accord avec la Nature, et la raison, peut seule enchaîner ma conviction. Partant de ce principe, Monsieur, ce n'est qu'après avoir fait sur moi-même des essais de votre médecine curative, soit à fin de rétablir mon estomac depuis longtemps délabré, soit pour expulser de cruelles douleurs rhumatismales rebelles à toute espèce de traitement ; ce n'est, dis-je, qu'après avoir éprouvé de vos divers remèdes les plus salutaires effets, que je me crois obligé par devoirs d'humanité, de proclamer que votre méthode, ne pouvant que prolonger les jours et détruire les souffrances de tous ceux dont le sort n'est point encore désespéré, on doit se hâter de l'accueillir partout avec une pleine et entière confiance. Aussi pour mieux vous témoigner, Monsieur, combien grande est la mienne, je m'empresserai de faire à M. Cottin, une demande de cent bouteilles de vomipurgatif avec un nombre pareil de purgatif. Une occasion très-prochaine m'offrant l'avantage de la faire parvenir dans la colonie où j'ai quelque intérêt, je désirerais vivement en profiter, et il faudrait pour cet effet que ma demande me parvînt aussitôt que possible....

N<sup>o</sup>. 138

Bordeaux, 10 octobre 1821.

M. le Roy, j'ai à vous annoncer plusieurs cures

qui font ici un certain bruit , en vous faisant beaucoup d'honneur. — Une jeune personne, poitrinaire, ayant pris tous les remèdes employés dans ce cas, tels entre autres, les syrups de mou de veau, d'escargot, de gomme, de lichen, s'est enfin confiée à la *médecine carative*. Deux mois de traitement actif l'ont sauvée et guérie. Il est à remarquer que la mère de cette jeune personne et sept de ses tantes sont mortes de la même maladie. — Un homme, âgé de trente et un ans, avait, depuis l'âge de quatre ans, une taie sur l'œil gauche, qui couvrait entièrement la prunelle, en sorte qu'il ne voyait pas dutout de cet œil. Il avait employé tous les remèdes qui lui avaient été conseillés : sucre candi, résines, poudres de toutes espèces, soufflées dans l'œil; les vésicatoires, les sétons apposés, etc., rien n'avait pu réussir. Eh bien, en trois jours de traitement de votre admirable méthode, la taie est à moitié disparue; il voit de cet œil à pouvoir lire, et je ne doute pas que dans l'espace d'un mois, ce malade ne soit entièrement débarrassé. — Une dame, âgée de soixante-six ans, fut frappée, il y a un mois, d'un coup d'appoplexie dite foudroyante, dont elle fut paralysée de tout le côté gauche, de la langue et presque entièrement privée du sentiment, à un tel point qu'aujourd'hui elle ne se rappelle pas seulement d'avoir pris les premières doses de médicament, ni par qui ni comment elles lui furent administrées. Dans cet état, le médecin l'avait déclarée morte, et l'on avait appelé un confesseur. Ce ne fut que vingt-quatre heures après l'accident que j'en fus instruit. Je reconnus facilement que l'application de l'article 3 de l'ordre du traitement, et l'emploi du vomipurgatif étaient impérieusement commandés; aussi le conseillai-je à la dose de deux cuillerées, pures, avec recommandation de la récidiver, sept quarts d'heure après si elle n'avait pas

opéré, et en cas de non effet de la seconde récidive, d'apposer un large vésicatoire aux jambes, et de donner un lavement d'eau à laquelle on ajouterait quatre cuillerées de vomipurgatif. Les deux premières portions de dose ne firent rien, mais la troisième détermina des évacuations considérables par le haut et par le bas. La malade vomit une bile noire recuite, du dernier degré de corruption, et, pendant trois heures, elle évacua par les voies basses, ce qui la soulagea un peu. Pendant six jours consécutifs, les doses, tant vomipurgatives que purgatives, ont été administrées à quinze heures seulement de distance, les unes des autres. C'est d'après cet ordre de traitement que la malade a recouvré la parole et le sentiment. Alors elle a suivi l'article 4. Il y a aujourd'hui un mois que le traitement a commencé. La malade marche, parle; son appétit sa digestion et son sommeil sont bons; elle fait bien ses fonctions; il lui reste seulement un peu de difficulté dans le bras. Des frictions chaudes avec de la flanelle ont été faites sur les parties affectées.

Signé : GASSER CHAUMEL.

N°. 159

Paris, 20 octobre 1821.

*M. le Roy,*

Je sais que vous recevez journellement des témoignages de reconnaissance, de la part de personnes que vous avez, au moyen de votre méthode, retirées du lit de la mort. Je serais bien ingrat, si, à mon tour, je ne vous exprimais les mêmes sentimens pour la merveille qui s'est opérée en moi. J'éprouvais depuis long-temps, tout ce qu'une rétention d'urine, la plus invétérée, peut enfanter de douleurs, et, après avoir suivi ponctuellement les traitemens que l'art de la médecine m'avait prescrits,

mon état étant toujours le même, je me décidai à prendre connaissance de votre méthode et à m'y conformer ; mais ce ne fut pas sans peine, parce que j'en fus continuellement détourné par ceux qui n'ont cessé de vous déclarer une guerre à toute outrance. Il ne s'agissait de rien moins, disaient-ils, que de faire mon paquet pour l'autre monde si je suivais votre traitement. Eh bien ! je l'ai suivi très exactement, et j'ai mis en fuite le fléau qui menaçait mes jours. Je suis bien portant, et je rends grâces à M. le Roy. Je ne dois pas cependant vous laisser ignorer que j'étais au nombre des peureux qui sont toujours disposés à ne pas faire usage d'un médicament qui leur est défendu sous peine de mort, et que ce qui me détermina à tenter mon salut, ce furent les avantages que ma femme avait retirés de votre méthode ; elle qui, en la suivant, s'était vue débarrassée de fréquentes attaques de nerfs et d'un état presque continuel de maladie. Nous nous unissons donc tous les deux pour rendre hommage à votre méthode et pour vous en exprimer notre reconnaissance. Ces sentimens n'étonneront point ceux qui dans le tribunal dont j'ai été membre, et la grande administration à laquelle j'appartiens maintenant, ont été témoins de mes précédentes souffrances, et connaissent maintenant l'état de bonne santé dont je jouis et que j'aurai soin de maintenir en prévenant tout accident par l'usage de votre méthode. Agréez, je vous prie, monsieur, l'assurance des sentimens affectueux avec lesquels j'ai, etc.

*Signé* : ARNOUS, chevalier de la légion d'honneur.

N<sup>o</sup>. 140. Vannes, 27 octobre 1821.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.*

Monsieur,

Pénétré de la plus vive reconnaissance, je ne puis

résister au desir de vous adresser un témoignage ostensible. Je vous ai les plus grandes obligations, pour moi personnellement, et pour un oncle que je chéris comme un père. Je dois à votre méthode curative la conservation et la santé de ce bon papa, dont je craignais à tout instant d'apprendre le décès. Attaqué depuis dix ans d'une goutte sciatique, il a éprouvé des douleurs inouïes et presque continues; la médecine palliative était impuissante. Depuis quelques mois le mal faisait des progrès effrayans; les douleurs, après avoir occasionné des crampes d'estomac insupportables, s'étaient portées dans la tête, où elles agissaient si violemment que mon pauvre oncle éprouvait des mouvemens maxillaires convulsifs. Depuis près de trois mois, il ne pouvait plus prendre d'alimens solides, et ne se soutenait qu'avec des bouillons. Il passait toutes les nuits presque sans dormir. C'était un vrai martyr. C'est en apprenant cet état désespérant, que je me déterminai à lui adresser, de Quimper où votre méthode est déjà très-suivie, et où elle a opéré et opère journellement des cures surprenantes, votre remède et votre ouvrage. Je le conjurai de se le faire lire sans désemparer, afin d'établir sa confiance, et de pouvoir agir en toute connaissance de cause. Je lui citai, entre autres exemples de guérisons, ceux d'un jardinier fleuriste, de Quimper, nommé Lauveur, et d'un marchand épicier, nommé Bodin; tous deux âgés comme lui, et attaqués de la même maladie, et qui, après avoir été long-temps cloués sur un lit de douleur, jouissent aujourd'hui de la meilleure santé. La guérison de M. Bodin, date de six ans et il en a soixante-sept. Malgré la lecture de votre ouvrage, monsieur, et mes nombreuses citations, malgré ma propre expérience, (je me suis guéri de douleurs de tête insupportables, qui m'accablaient depuis deux



ans ) mon oncle ne pouvait se déterminer à entrer en traitement. Cependant une fièvre terrible s'était emparée de lui et me donnait , ainsi qu'à sa famille , les plus vives inquiétudes. Je revins donc à la charge ; je le pressai , je le conjurai de faire usage de la *purgative* , en l'invitant à secouer tout préjugé , comme je l'avais fait moi-même , car j'ai été un des plus grands incrédules. En effet , je ne pouvais me persuader que des maladies si nombreuses et qui s'annoncent avec des effets si divers , n'avaient qu'une seule et même cause. Enfin , monsieur , mes conseils ont été suivis , et j'ai en ce moment le plaisir de causer et de rire avec mon bon oncle , qui m'appelle son *sauveur* , et me parle des obligations infinies qu'il vous a. Dix-huit doses , tant vomipurgatives que purgatives , prises dans l'espace d'un mois , ont suffi pour lui faire recouvrer les forces , le sommeil , l'appétit , et la gaiété. Il se promène tous les jours et s'occupe à son jardin pendant plusieurs heures , lui , qui depuis deux mois n'avait pas quitté la chambre. Recevez donc , je vous prie , l'expression bien sincère de sa reconnaissance et de la mienne , etc.

*Signé* : DURDAINE , vérificateur des douanes , à Quimper.

N<sup>o</sup>. 141.

Percy , 28 octobre 1821.

*A M. le Roy , chirurgien-consultant , à Paris.*

Monsieur et confrère ,

Retiré par goût dans le fond d'une campagne , j'aurais probablement ignoré long-temps encore votre *médecine curative* , quoique déjà rendue à sa huitième édition , sans le passage en ces lieux , d'une personne venant de Paris , où elle a fait la bonne acquisition d'un exemplaire de votre méthode , qu'elle

m'a prêté et que je n'ai pu conserver que quelques jours. J'en ai fait des extraits, et j'ai essayé votre purgatif 3<sup>e</sup>. degré, ainsi que le vomipurgatif. Ils m'ont réussi tous les deux dans un cas de rhumatisme qui existait depuis quinze ans. Après trois doses consécutives de purgatif, et deux de vomipurgatif alternées avec le purgatif, ce rhumatisme, qui se faisait sentir avec force, a cédé, en quinze jours de traitement. Des catares pulmonaires, des maladies de langueur, des affections nerveuses, des chaleurs, des maux d'estomac ont reçu des améliorations sensibles par l'usage de votre méthode. D'après elle j'ai purgé ma belle-mère, mon épouse et mes enfans. Je me suis aussi purgé moi-même, et après trois doses consécutives que j'ai prises, je ne sais plus ce qu'est devenu un rhumatisme qui me tourmentait depuis des années. Depuis dix-huit ans que j'exerce la médecine, la *cause* des maladies fût toujours l'objet de mes recherches dans le traitement des malades; de même je recherchais les remèdes propres à attaquer l'origine ou la source du mal. Je la vis ainsi que vous dans la dissolution des humeurs qui circulent avec le fluide réparateur, dans tous les points du corps humain. Dissolution occasionnée ou par les contagions régnantes, le contact des parties, la mauvaise qualité des alimens, ou par nos abus. Le moyen d'évacuer en totalité cette humeur morbifique était le nœud gordien de la médecine entière, qu'il était donné à feu PELGAS de couper. Il a vu avec justesse le purgatif le plus propre à cet effet : purgatif qui, par son mince volume, ne peut que mieux s'élaborer dans les voies digestives et se porter à la poursuite des humeurs corrompues pour en débarrasser la circulation, ou les organes gênés par sa présence délétère ou corrosive, et les pousser au dehors, soit par les vomissemens ou les selles, soit par les différens

émonctoires de l'économie animale. Ennemi déclaré des partisans des sangsues et saignées, j'eus souvent à combattre ce système destructeur des forces vitales, dans les conférences où je me suis trouvé avec des confrères. Aussi dès que j'ai eu parcouru votre ouvrage, je me suis bientôt rangé de votre côté, Monsieur et confrère, pour combattre avec succès la cause efficiente des maladies. L'humanité souffrante vous devra une éternelle reconnaissance pour avoir rendu public ce que vous auriez pu tenir secret ; pour lui avoir donné les moyens de parcourir la carrière épineuse de la vie, en lui donnant la manière de se conduire en maladie comme en santé. Je sais que votre méthode peut froisser de grands intérêts. Mais pourquoi fermer ses yeux à la lumière, et ne pas se rendre à l'évidence des faits que vous rapportez à l'appui d'une pratique de plus de soixante années ? Le véritable remède est celui qui guérit, et c'est pour cette raison que je me servirai dorénavant de votre médecine curative dans le traitement des maladies, dussai-je encourir la disgrâce de mes confrères et des apothicaires. Comme vous, Monsieur, je préfère être le médecin qui sauve son malade à celui qui le tue. Soyez persuadé que j'étendrai et propagerai votre médecine curative aussi loin et autant que je le pourrai. Déjà j'avais employé les purgatifs et lavemens dans bien des cas où l'on prétendait que je débilitais trop mes malades et qu'il eut mieux valu répandre du sang. Mais, fort de mon système, étayé d'une longue pratique, je persistais, et je sauvais mes malades. J'ai en ce moment beaucoup de malades atteints d'affections graves et chroniques, qui vous devront la vie et la santé. Je vous prie de m'envoyer au plutôt, un exemplaire de votre méthode.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et confrère, avec la plus haute considération, etc.

Signé : A., docteur en médecine,

N°. 142.

Le Havre , 26 juillet 1821.

Monsieur Le Roy , il ne faudrait pas croire qu'au milieu de bouteilles de purgatif l'on pourrait éviter la maladie , car quoique j'en eusse plusieurs à ma disposition , cela n'a pas empêché une affreuse fluxion de poitrine de m'attaquer : j'ai éprouvé , de plus , un violent point de côté , avec un grand abattement de toutes mes forces. Je devais me défier de cet accident , puisque je n'ignorais pas qu'il existait un vice radical dans mes humeurs , caractérisé par la présence d'une fistule à l'anus. Il me fallut alors déboucher quelques bouteilles. J'attaquai mes maux conformément à votre méthode. Cinq jours consécutifs de traitement ont à peu près suffi pour arrêter les progrès de mon affection de poitrine. Quelques jours de repos que j'ai pris , m'ont permis d'avalier un peu de bouillon et de vin vieux. Ma respiration , encore bien gênée , et un sifflement dans les oreilles m'incommodant beaucoup , j'ai recommencé le traitement avec la même énergie , et ma grande indisposition a lâché prise. Enfin , avec encore quelque repos pris , et une suite de doses réitérées , par intervalles , jusqu'au nombre de cent quarante , j'ai vu ma santé se rétablir et ma fistule disparaître entièrement. *Béni soit le Poison* : respect , honneur , élévation à son auteur ; vive Le Roy , c'est ma devise. J'ai été mon médecin. Je suis aussi celui de mes enfans. Du moment où j'en vois un de menacé , vite je recours à la *bouteille* , et deux doses souvent suffisent pour le guérir , et toujours j'évite à mes enfans des maladies qui seraient devenues graves sans ce moyen qui les en préserve. Mon épouse , par l'emploi de votre méthode et contre votre propre avis , puisque vous ne lui conseillâtes que des palliatifs , l'ayant désespérée , est assez bien rétablie , au moyen d'une qua-

rantaine de doses qu'elle a prises , et je ne désespère pas qu'elle ne revienne dans un parfait équilibre. Mais je doute fort qu'elle n'eut pas promptement succombé , si elle n'eût eu le bon esprit de mettre de côté les prescriptions de ses médecins , que vous approuvâtes dans le temps qu'elle vous consultat (1). Recevez de sa part et de la mienne , l'assurance de la plus haute considération pour vous.

Signé : LAIGNEL.

N<sup>o</sup>. 143.

*Le même* , 10 novembre 1821.

Monsieur Leroy ,

Je vais vous citer une nouvelle cure. Un jeune homme , âgé de vingt-quatre ans , est devenu enflé , depuis les pieds jusqu'à la tête , ne pouvant rester debout. Les médecins l'ont traité pendant quinze jours , par le moyen de sangsues et de bains répétés. Loin d'éprouver du soulagement , le mal au contraire empira toujours. Le maître chez lequel travaille ce malade , alla le voir ; il le trouva dans un état déplo-

---

(1) L'homme qui conçoit bien qu'une volonté soutenue par une force morale et préalable à ses entreprises , peut avoir d'heureuses conséquences , s'évite de grands maux pour l'avenir. Mais il est des individus qui n'arrivent à la raison qu'après avoir fait un bon nombre d'expériences malheureuses. Les malades sont souvent versatiles : combien trouvent bon aujourd'hui ce qu'ils avaient trouvé très-mauvais au paravant , et veulent se rapprocher de la voie du salut. Ils sont heureux si alors il en est encore temps. Certes il est trop-tard pour revenir à la vérité , lorsque la maladie a altéré l'individu au dernier point , et c'est ce qui arrive trop souvent sans doute ; mais c'est la propre faute de ces malades , ou celle de leur entourage : ou , plutôt , c'est la faute des préjugés , c'est l'effet d'une erreur grave , que les bons esprits doivent combattre et vaincre. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

nable. Il connaissait bien par lui-même votre méthode , et l'administra à son compagnon. Trois doses évacuantes ont suffi pour le soulager notablement , et lui permettre de se tenir debout, tandis qu'avant, il ne pouvait être un seul instant autrement que couché ; il en a pris douze dans l'espace de quinze jours , et au bout de trois seulement de convalescence , il a repris son état , qui est de faire des chapeaux. Jugez si celui-là est content de votre méthode. J'aurais beaucoup trop de besogne s'il me fallait vous en citer tous les effets , et les progrès qui s'ensuivent. Vous ne sauriez croire combien il y a de malades à qui trois ou quatre doses suffisent pour être relevés ; les maux disparaissent pour ainsi dire en même temps qu'ils se sont montrés. Signé : LAIGNEL.

N°. 144. Cagny, près Amiens, 11 novembre 1821.

M. Le Roy, j'ai quelque peu tardé à vous mander combien mon épouse avait à se féliciter d'avoir employé votre médecine. Aujourd'hui je vous proteste que sa reconnaissance et la mienne seront éternelles. Depuis neuf années, elle éprouvait des douleurs brûlantes dans le corps. Tout fut mis en usage pour la soulager ; mais rien n'opéra efficacement. J'appris que votre méthode avait produit des effets merveilleux ; je n'hésitai pas de la faire employer par mon épouse. A la seizième dose évacuante, elle a rendu une boule de glaires, de la grosseur d'un œuf, et soixante-dix à quatre vingt vers. Dès lors elle se trouva beaucoup soulagée ; et c'est en continuant le traitement jusqu'à la prise de cinquante doses environ, qu'elle a recouvré une santé parfaite. Un de mes enfans, âgé de neuf ans, avait la maladie appelée le careau. Cinq années auparavant, il avait eu la gale, qui avait été mal traitée par l'homme de

Part requis pour le guérir. Ayant vu tout le bien que mon épouse avait reçu de votre traitement, j'entrepris celui de mon enfant. Je lui fis prendre le vomipurgatif et le purgatif, ainsi que ces deux évacuans sont indiqués dans votre méthode. Le malade ayant une chaleur brûlante par tout le corps et une constipation très-rebelle, les doses ne produisirent point l'effet désiré, quoique augmentées par gradation, de force et de volume. Alors, les lavemens émolliens ont été mis en usage et souvent réitérés. Ils ont tellement produit un bon effet, combinés avec les mêmes doses, que les évacuations sont devenues abondantes, et le malade a été assez promptement guéri. Il se porte bien depuis un an qu'il a reçu sa guérison. Ainsi que sa mère, il vous doit la vie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Alexandre CARON.

N°. 145.

Amiens, 14 novembre 1821.

Monsieur Leroy, j'ai eu le bonheur d'avoir confiance en votre médecine; je jouis maintenant des fruits de ma persévérance. En 1793, étant au service militaire, je fus attaqué d'une dartre. J'ai été traité dans les hôpitaux; mais en vain: j'ai conservé cette maladie jusqu'en 1819. Pendant l'espace de neuf mois, j'ai pris, presque sans relâche, la quantité de cent soixante doses purgatives. Vers le milieu du traitement, j'éprouvai un bien notable; mais des douleurs, tantôt dans un genou, tantôt dans l'autre, prirent la place des maux dont j'avais été soulagé d'autres parts. J'augurai favorablement de ces variations, d'après les remarques que vous en faites dans votre méthode en parlant des douleurs et affections qui changent de place. J'ai persisté; j'ai redoublé d'activité dans la purgation, et mon entière guérison

s'en est ensuivie. Depuis un an , je suis Lien portant ; mais j'ai la précaution de prendre , tous les trois ou quatre mois , un purgatif pour écarter tout retour d'un mal qui était très-chronique et bien invétéré. Recevez , monsieur , mes remercimens ; je vous dois la vie. Signé : Jean-Francois LAMARE , rue du Cours-Artus.

N°. 146.                      Amiens , 4 novembre 1821.

Monsieur le Roy , depuis onze ans je souffrais mortellement ; votre méthode me fût indiquée et j'en fis usage. J'ai quelques fois usé de la purgation d'après l'article 3 de son ordre de traitement , vu que l'application de l'article 2 n'apportait point de calme à mes douleurs. Arrivée à ma trentième dose , j'ai rendu une substance en forme d'araignée (1). D'après cette évacuation j'allai mieux. Enfin , Monsieur , je suis maintenant en parfaite santé ; je vous dois ce

---

(1) J'ai vu cette personne , allant à Amiens dans le temps où mes bons entagonistes de cette ville m'y suscitèrent le procès , ou les procès qui me firent arpenter nombre de fois la route de Paris à la capitale de la ci-devant Picardie. Accompagné de plusieurs pesonnes , qui comme moi ont fait nombre de questions à cette malade sur l'araignée dont elle parle dans sa lettre , et comme pour la dissuader de l'avoir évacuée , elle a toujours persisté à dire qu'elle avait rendu une araignée , sinon peut-être une araignée telle qu'on en connaît et qu'on en voit dans nos habitations et autres lieux , mais un animal ayant les pates d'une grosse araignée , auquel cette personne , d'après ses dires , remarqua du mouvement , et lui reconnut des signes de vie. Du reste , je n'en sais pas d'avantage. Mais je sais bien , et il est à souhaiter que tous les hommes sachent , qu'il s'engendre toutes sortes de substances nuisibles dans le corps humain , et que le procédé qui les évacue , est bien plus important à connaître que toutes les dissertations scientifiques que l'on a faite jusqu'à présent. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*



bonheur et bien de la reconnaissance. Je suis avec respect, etc.

Signé : Florence MERCIER , rue de Narines.

N°. 147. Verdun-sur-le-Doubs, 10 novembre, 1821.

*Monsieur le Roy, auteur de la médecine curative,  
à Paris.*

Pardon, respectable docteur (1), si j'interromps vos utiles occupations pour vous parler des progrès de vos remèdes. Mais un fait aussi extraordinaire que celui qui s'est passé dans notre petite ville, ne doit pas rester inconnu. Dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, la veuve Durut, attaquée de la pierre, depuis dix ans, en a rendu une, par le canal de l'urèthre du poids de trois onces et demie.(2), Cette pierre

---

(1) Vous vous ferez intenter un procès et ce sera le titre pompeux que vous me donnez qui en sera la cause. Vous ne savez pas, je le vois bien, que j'ai été vigoureusement tancé pour avoir reçu ce titre que m'avaient donné des hommes tels que vous. Vous ne serez peut-être pas le seul à désirer savoir de quelle part venait la réprimande. Je ne vous le dirai point; mais vous saurez ou vous le savez déjà, qu'un homme est bien malheureux quand il se trouve avoir pour juge le même individu qui réunit à ce caractère celui de délateur, d'accusateur, de témoins et peut-être celui d'exécuteur. Oui, c'est quelques fois comme cela dans la vie; et s'il n'y avait eu un trop grand nombre de fauteurs, il serait plu des procès; mais tout s'est passé en faisant retomber sur moi l'énorme poids de l'anathème du pédant personnage, dont le nom et la couleur qu'il désigne sont moins qu'en harmonie avec la vénération que commande la couverture débile de son chef. *Note de l'auteur de la Médec. cur.*

(2) Les personnes qui n'ont pas la connaissance de la conformation de cette partie chez la femme, croiront difficilement à la sortie d'un pareil volume par cette même voie.

est longue comme le petit morceau de papier que je joins à la présente, et de la grosseur dont on peut se rendre compte en se figurant que cette pierre couvre exactement ce même morceau de papier (1). Elle est lice au milieu; ses deux têtes offrent une espèce d'alcali blanc, ressemblant à la chaux. La veuve Durrut, qui est sans doute connue de MM. Cottin et Martin, ( tous deux de cette ville ) a évacué cette pierre après avoir pris quinze ou seize doses de votre médecine. Veuillez faire attention que je dis : trois onces et demie, le poids de la pierre, et bon poids.—M. Cottin apprendra avec plaisir que le nommé Fleury, qui était abandonné de la *faculté*, lors de son séjour à Verdun, est guéri de son hydropisie. Quant à moi, Monsieur, je dis de bon cœur : vive le Roy. Flaté d'avoir quelque chose d'agréable à vous annoncer pour vous assurer de ma haute considération.

Le receveur M. P. de Verdun.

Signé : CRETIN.

N<sup>o</sup>. 148.

Noyon, 9 novembre 1821.

Monsieur Leroy.

A mon retour d'un voyage que je viens de faire, j'ai appris l'évènement arrivé au S. B., qui depuis quelques mois se traitait d'après la *médecine curative*. Je l'ai vu et j'ai pris, en les recevant de lui-même, tous les renseignemens nécessaires à ce sujet. Il y a environ cinq ans, cet homme étant dans l'eau pour

---

(1) Ce papier présente une forme oblongue, rétrécie ou concave dans le milieu; il est de la longueur de 33 lignes; chaque extrémité ou tête, a 16 lignes de large; et sa partie concave, 14 lignes seulement.

eurer un fossé , y fut surpris par un froid considéra-  
 ble , qui le fit bientôt se mettre au lit ; duquel il n'est  
 presque pas sorti depuis cette époque. Sa plus forte  
 douleur a toujours été dans la région de l'estomac.  
 Bientôt il a été dégoûté des alimens ; une faiblesse  
 générale s'est emparée de lui ; son teint est de-  
 venu extrêmement jaune ; la bile paraissait être ré-  
 pandue dans toute la circulation ; le sang semblait  
 être décomposé , et le malade se croyait à sa  
 fin. Il s'est confié aux principaux médecins du  
 pays , et il a soutenu tous les traitemens possibles ,  
 malheureusement sans succès. Entièrement déses-  
 péré , il n'avait d'autre perspective que la mort , lors-  
 qu'un homme généreux et compatissant de cette ville,  
 lui indiqua votre *médecine curative*. Le malade n'hé-  
 sita point à l'employer. Je le vis et le soutins dans le  
 courage et la persévérance qui sont particulièrement  
 nécessaires dans le traitement des maladies chroni-  
 ques , et dont il avait lui-même un grand besoin ,  
 puisque pendant tout le temps nécessaire à la prise  
 de soixante doses de purgatif , sa douleur d'estomac  
 n'a nullement diminué. Le seul soulagement qu'il  
 avait obtenu de cette purgation , c'était de ne plus  
 être jaune , d'avoir acquis assez de force pour se pro-  
 mener , et vaquer un peu à ses affaires. Il en était à  
 la soixante-unième dose lorsqu'il lui a pris un vo-  
 missement de sang fort claire (1) , qui s'est renou-

---

(1) Si par ce qui va suivre on n'avait pas la preuve  
 évidente que ce vomissement n'était point une évacua-  
 tion sanguine , il suffirait pour se fixer à cet égard , de  
 remarquer les expressions *sang fort clair* , employées  
 dans cette lettre. Rien que la consistance du fluide éva-  
 cué démontrerait qu'un liquide sanguinement coloré ,  
 n'est pas plus du sang , que de l'eau rougie par le vin  
 n'est du vin. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

velé jusqu'à trois fois le jour même ; et il a été si considérable que le malade l'estime à la quantité de sept bouteilles , en comprenant ce qu'il en a rendu par les voies inférieures (1). Ce qu'il a trouvé d'étonnant , pendant cette évacuation , c'est de ne pas avoir éprouvé la moindre faiblesse , que la douleur d'estomac , existant depuis le principe de sa maladie , ait considérablement diminué , que son appétit , perdu depuis autant de temps , lui soit revenu ; enfin , il a l'espérance d'être guéri incessamment (2). Dans le moment de cette perte de sang (3) , sa femme et ses parents en furent tellement épouvantés , qu'ils envoyèrent chercher M. R. , médecin très estimé , qui

(1) Cette quantité extraordinaire , qui paraît répondre au poids de quatorze à quinze livres , ne peut être répandue en pur sang , par ce que c'est peu-être tout ce qu'il en existe dans un homme d'une taille élevée , gros en proportion , jouissant de la santé et d'un bon et constant appétit. Or le malade en question était bien éloigné de cette situation , comme on va le voir. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

(2) Cette remarque corroborerait les deux premières , s'il en était besoin. *Note du même.*

(3) Ce n'était pas une perte de sang ; c'était une évacuation acqueuse , teinte d'un peu de sang par l'effet de la rupture de quelques vaisseaux qui en contiennent. Les soixante et une doses purgatives , prises par ce malade , en agitant la masse générale des humeurs ainsi que celle des fluides , ont opéré la rupture d'une membrane connue sous le nom de *Kiste* qui la renfermait. Cette éruption pouvait se faire plutôt , comme elle pouvait aussi n'avoir jamais lieu , ce qui eût été un grand malheur pour le malade. Semblables ruptures se sont faites , non que la membrane qui a été évacuée dans la suite contient la même matière. On peut voir à cet égard le n. 43 de ce Recueil , et la *Médecine Curative* , à l'une des notes de la maladie *épilepsie*. *Note du même.*

reconnut que cette évacuation provenait d'un dépôt (1). Il le traite en conséquence depuis l'évènement ; il lui fait prendre des potions purgatives pour évacuer l'enveloppe de ce dépôt.

La confiance que vous m'avez témoignée lorsque je passai chez vous dernièrement , en me faisant lecture de deux écrits que vous aviez le projet de mettre en tête de votre Recueil des faits de la *médecine curative* , m'engage à vous faire part des observations que cette lecture m'a suggérés. Vous , le digne propagateur de l'étonnante découverte de l'immortel PELGAS sur l'art de traiter les maladies de l'espèce humaine ; vous vous êtes mis tellement au dessus du commun des médecins , que vous devez prendre envers eux ce ton de dignité et de supériorité qui doit vous faire respecter et vénérer par tout le monde. J'estime en conséquence que vous devez éloigner de votre plume et de votre langage tout ce qui tend à vous en écarter , soit dans les discussions , soit dans les réfutations de leurs erreurs ; élaguer toutes les expressions piquantes , mordantes qui prêtent à satisfaire une petite vengeance ; mépriser les diatri-

---

(1) Voilà le complément de preuve relativement à une évacuation qui a étonné beaucoup de personnes , et dont la pareille pourra en surprendre un plus grand nombre encore , venant à s'effectuer avec le même ou tout autre caractère. Le cas arrivant , je souhaite que les médecins , s'il en est appelé , ressemblent au digne et respectable praticien dont il est parlé dans cette lettre , tant pour les malades eux mêmes , que pour la vérité , qui peut en semblables conjonctures éprouver une rude atteinte ; car , soit dit en passant , et sans trop vouloir tirer à conséquence ; si un malade dans ce cas , venait à mourir , quel bel article pour un journal disposé à recueillir tous les bruits , toutes les nouvelles fabriquées par l'esprit de Cetterie , de jalousie , ect.. *N. du l'aut. de la M. C.*

bes, les mauvaises chicanes, les persécutions mêmes; voilà le propre d'un homme comme vous; ne leur parlez qu'avec cette noblesse, cette grandeur d'âme qui convient à celui qui s'est élevé au dessus d'eux; mais toujours avec cette modération, cette sagesse persuasive qui donne toujours raison. D'après ces motifs je vous engage à supprimer les deux pièces de votre Recueil dont je vous ai parlé plus haut, ou tout au moins ce qui touche et offense l'amour-propre, mobile de toutes les actions de l'homme. Je crois que vous en serez bien mieux goûté du public et que vos ennemis auront bien moins de prétextes de détracter votre sublime méthode.... Agréez, etc. Signé : L.

*Note de l'auteur de la Médecine Curative.*

Je pense comme l'auteur de cette lettre. Je suis pacifique par ma nature et par caractère. J'ai attaqué des erreurs et des abus; mais j'ai protesté de mon respect ainsi que j'en ai beaucoup pour tout homme de l'art, qui, quoique ne marchant point par le même sentier que moi, veut également arriver au but d'utilité que se proposent toujours les personnes d'une véritable bonne foi. Mes expressions à ce sujet sont consignées dans toutes les éditions de ma méthode. Jusqu'à la sixième j'avais refusé toute publication de faits qui se rattachent à mon mode de traitement. Jamais je n'ai rien affiché, ni rien fait insérer dans les feuilles d'annonces, pas même mon ouvrage. Je désirais marcher à bas bruit, ou plutôt je ne voulais en faire aucun. Malgré toute ma modération j'ai été difamé dans plusieurs journaux, on m'a fait des procès, j'ai été insulté, injurié par des hommes qui avaient reçu une toute autre mission que celà à mon sujet. Attaqué ainsi que je l'ai été et que je le suis souvent encore par des hommes qui ne se respectent point, j'ai trouvé des défenseurs dans mes ci-devant malades, dans les personnes que j'ai guéries. J'ai donné ma méthode à l'humanité souffrante; elle est sa pro-

priété. Sa défense demeure confiée à tous les hommes qui sauront l'apprécier. Je ne suis plus rien en cette affaire, sinon l'éditeur de pièces que ces mêmes hommes fourniront à l'édifice dont j'ai donné le plan. Je dois recevoir et transmettre ces pièces telles qu'elles sont. Les opinions sont partagées. Il y en a peu qui soient d'accord avec celles de l'auteur de cette lettre, et je crois qu'il n'en réunira qu'un bien petit nombre avec la mienne. Il est généralement reçu que l'agresseur est blâmable. Or je ne suis point l'agresseur. Ce n'est pas moi qui ai commencé les hostilités. On est d'un avis unanime qu'on peut relancer à son ennemi la pierre qu'il a jetée le premier, et que les choses marcheront en suite comme elles pourront. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

N<sup>o</sup>. 149. *Copie d'un manuscrit qui paraît avoir été adressé au rédacteur d'un journal de Paris, concernant l'épidémie d'Espagne.*

Orléans, 21 novembre 1821.

Messieurs.

Le zèle que vous avez constamment témoigné à recueillir toutes les pièces relatives à l'épidémie qui exerce de si funestes ravages dans Barcelone et autres villes de la Péninsule, m'autorise à croire que vous ne dédaignerez pas les observations d'un de vos abonnés qui n'a rien tant à cœur que de faire tourner au profit de la société les articles de votre journal.

J'ai lu, jour par jour, tout ce qui se rattache à cette désolante catastrophe, et j'ai vu avec peine que nos médecins de diverses nations n'étaient d'accord ni sur l'espèce de maladie, ni sur le nom qu'il convenait de donner à ce terrible fléau. A la suite de ces contestations et de ces disputes scientifiques, il s'en est élevé une autre : savoir si la maladie était contagieuse ou si elle ne l'était pas. Les uns ont été pour

le oui et les autres pour le non. Pendant ces débats et ces discussions, les pauvres habitans de Barcelone descendaient au tombeau, non par centaines, mais par milliers.

Gloire soit rendue au dévouement de ces hommes qui, animés d'un courage plus qu'humain, se sont déterminés à affronter les périls de la contagion pour porter les secours de leur art à de malheureuses victimes qui se débattaient contre la mort. Mais quel lecteur de votre journal n'a pas été contristé, lorsque les lettres multipliées de ces mêmes hommes, annonçaient à la France et à l'Europe, qu'ils comptaient rentrer dans leur Patrie, avec de nombreux mémoires et des observations, lorsqu'ils auraient dû se livrer tout entier au soulagement des malades.

L'admiration se refroidit bien d'avantage lorsqu'elle voit ces hommes, qui se sont disputés sur des mots, qui ter le champ de bataille avant la fin du combat; et le dernier habitant de nos campagnes dira que c'est obtenir à bon marché, l'honneur de faire passer à la postérité les traits de sa physionomie, empreinte ou gravée sur le bronze, ou sur un métal encore plus précieux,

Cette inculpation n'est rien moins qu'une mauvaise querelle. Vous nous dites dans votre feuille du 18 novembre 1821, que nos médecins français se disposent à quitter Barcelone le 20 du même mois; et pour prouver que ces Messieurs ont rempli une mission aussi périlleuse qu'honorable, ils n'abandonnent le poste que *quand la maladie continue à décliner* (1), et que de trois cents morts que l'on comptait par jour, dans les mois précédens, on n'en compte plus que quatre-vingt. *A la fin de novembre tout sera terminé,*

---

(1) Voyez la *Quotidienne* du 18 novembre, lettre de Barcelone, au 10.



*et nous partirons.* Et dans la même feuille, on lit l'extrait d'une lettre de Perpignan, sous la même date du 10 novembre, qui porte textuellement ce qui suit : *les nouvelles de Barcelone continuent d'être très-mauvaises; et si le nombre des victimes diminue, il faut l'attribuer à la diminution de la population, causée, soit par l'émigration des habitans, soit par les ravages de la maladie.*

Il est donc vrai de dire que les médecins ont lâché pied avant la fin du combat, et qu'ils se sont ravi à eux mêmes les honneurs d'un triomphe, qu'ils auraient mérité, si leur dévouement eut été plus complet.

A quoi peut se rattacher cette espèce de défection? L'homme entouré de dangers invoque les règles de la prudence; il calcul ses forces et ses moyens; et s'il juge que ses moyens ne sont point en proportion avec le danger, il prend alors le sage parti de la retraite. Quand il voit qu'il n'a que des conjectures, et des observations, contrariées par d'autres observations, à opposer à une maladie pestilentielle, il commence à comprendre qu'il est armé trop à la légère, et qu'il ne faut pas se commettre avec un ennemi plus fort que soi.

Tous les médecins anciens et modernes avouent, soit de vive voix, soit dans leurs écrits, qu'ils ne connaissent pas la cause radicale et efficiente des maladies. Ils vont plus loin. Ils avouent, ils confessent ingénument que l'art qu'ils exercent ne repose que sur des conjectures. En bons et sages logiciens, nos médecins ont fait ce raisonnement : Nous ne pouvons combattre avec succès une maladie que nous ne connaissons pas, ou que nous ne connaissons que de nom; prolonger plus long-temps son séjour dans cette terre pestilentielle, c'est s'exposer évidemment à la mort; le plus sage parti est de songer à s'en éloigner. Soit.

Mais n'eût-il pas mieux valu faire ce raisonnement avant de partir pour Barcelone, que de le faire après coup ?

Lorsque nos médecins français se sont déterminés à cet acte de dévouement, ils n'ont pas réfléchi qu'ils ressemblaient, trait pour trait, à un soldat qui se présenterait sur le champ de bataille, sans être muni d'armes convenables pour combattre son ennemi.

La fièvre jaune est pestilentielle. Eh qui en doute ? Que s'en suit-il de là ? Qu'il n'y a pas de remède. Fausse conséquence.... Qu'elle vienne des Antilles ; qu'elle soit originaire des royaumes de Congo, Benin, Cacongo, ou autres lieux ; peu importe. C'est une maladie : donc celui qui en est atteint peut en être guéri, à l'aide des médicamens, qu'un médecin expérimenté peut lui administrer.

Ces messieurs se sont beaucoup étendus sur les causes occasionnelles, telles que l'air infecté qu'on respire, les mauvais alimens dont on fait usage, les lieux qu'on habite, les personnes que l'on fréquente etc., etc. Mais tout cela n'est pas la cause radicale, intrinsèque et primitive. La vraie, l'unique cause est dans l'individu dont les humeurs, déjà gâtées, avaient une tendance, une disposition prochaine à recevoir l'influence de ces miasmes pestilentiels.

Si avant que d'entreprendre un voyage qui offrait tant de périls et de dangers, nos médecins eussent réfléchi sur la véritable cause des maladies, qu'el avantage n'auraient-ils pas eu pour la combattre ? Ils auraient dit : Il n'y a pas d'effet sans cause. La cause des maladies ne peut être dans le sang, puisqu'il est sinon le principe au moins le moteur de la vie. *Anima omnis carnis in sanguine est*, comme le dit l'esprit Saint, par l'organe de Moïse, au lévitique, chap. 17. Elle n'est pas dans les os, dans les

chairs , dans les cartilages ou tendons. Il faut donc qu'elle soit dans les humeurs. Si elles sont dégénérées jusqu'à la putridité , cette corruption doit nécessairement produire la mort du sujet qui les renferme.

Il faut donc expulser la corruption ; sans cela point de guérison à espérer.

Si cette vérité si simple mais si lumineuse , eut été sentie et appréciée par ces hommes qu'un noble et généreux dévouement a portés à tout sacrifier pour voler au secours de tant de malheureux , ils auraient opéré des prodiges , étendu la sphère des connaissances utiles , de celles surtout qui se rattachent à la conservation de l'espèce humaine ; et leur triomphe alors aurait été complet.

Cette doctrine est nouvelle , pourra-t-on dire , c'est une véritable hérésie médicale. Eh ! Qu'importe à l'homme souffrant qu'il attire sur soi tous les anathèmes de la faculté , s'il vient à bout de se guérir en suivant ce principe ? le témoignage de deux cents mille français , valétudinaires , rendus à la santé lorsqu'ils ont eu le bon esprit de saisir cette vérité et d'agir en conséquence , peut bien faire contre poids aux anathèmes d'hommes dont l'autorité n'est rien moins qu'infailible.

Il est de fait qu'il existe un ouvrage , parvenu à sa neuvième édition , ayant pour titre la *médecine curative*. Il n'est pas moins certain qu'il y a en France et hors de France , plus de cinquante mille exemplaires en circulation , dans lesquels cette doctrine est consignée. Il est incontestable que nos cités les plus populeuses , ainsi que nos hameaux les plus obscurs et les plus cachés , se servent de ce moyen , tout à la fois préservatif et curatif.

Est-il présumable que ces hommes qui se qualifient les gens de l'art par excellence , ne connais-

sent pas cette intéressante production ? Oseraient-ils bien hazarder une si étonnante assertion, et dans cette supposition, ôseraient-ils espérer d'être crus ? Serait-ce de leur part mépris ou dedain ? Eh bien, que répondront-ils aux acclamations de deux cents mille français, ou autres, attaqués de maladies aiguës ou chroniques qui, après avoir épuisé toutes les ressources des gens de l'art, ont recouvré la vie et la santé par l'emploi qu'ils ont fait de ce moyen ?

Soit : mais il n'en est pas de la fièvre jaune comme des autres maladies. Cette peste des Antilles, qui absorbe en deux ans plus de la moitié de la population européenne, qui se transporte dans ces climats, n'a pu jusqu'à ce jour être neutralisée dans ses effets.

Qu'il soit permis de renvoyer les auteurs de cette observation à la lecture de l'ouvrage précité. Il trouveront, aux pages 396 et 409 de sa 9<sup>e</sup> édition, deux lettres écrites de la Martinique; et ils se convaincront d'après ces témoignages, qu'il existe des moyens de combattre la fièvre jaune des Antilles avec un succès assuré (1). Eh pourquoi n'avoir pas daigné faire l'usage de ce moyen ?

Nos docteurs, après avoir subi les ennuis de la quarantaine, vont rentrer dans leur patrie. Des observations d'une haute importance, consignées dans de savantes dissertations, vont leur ouvrir les portes de nos institutions scientifiques. Mais en est-il un seul parmi eux qui ôsat assurer qu'il a guéri sciemment et avec connaissance de cause, seulement douze d'entre les malades que l'épidémie avait attaqués ? Car il ne faut pas croire que l'art du médecin, qui travaille sans principe, à arraché des bras de la mala-

---

(1) Voyez les nos 20, 30, 69, 97, 114, 115 de ce recueil. *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

die et de la mort, tel malade à qui il a administré les secours de son art. S'il n'a pas succombé, c'est par la raison que les humeurs gâtées, renfermées dans son corps, ne l'étaient pas au point d'opérer sa destruction.

Bernard Palissi, dont le nom a été inconnu et comme oublié pendant près de deux siècles, et que les Fontenelle, les Réaumur, et l'immortel Buffon, ont fait sortir de l'oubli en disant de lui *qu'il était aussi grand physicien que la Nature puisse en former un*, appuie cette assertion dans un ouvrage qui a pour titre : *déclaration ou abus et ignorance des médecins*. A coup sûr cette observation ne sera pas du goût des successeurs de ceux qu'il a dépeints. *Si Dieu a donné les maladies, il a donné les remèdes pour les guérir. Mais il leur sont incogneus (aux médecins) et ne les savent pas. De quoi donc sont-ils médecins ? De maladies qui se guériroient sans eux; encores quelques fois y font-ils plus de mal et nuisance que de bien.*

Ce témoignage d'un auteur qui écrivait en 1535, sera frappé d'hanathème par tous nos médecins français, espagnols, teutons, helvétiens, écossais, etc.; mais on leur dira, sans qu'ils aient le droit de s'en fâcher, que des conjectures vagues et des observations, contredites par d'autres observations (car chacun observe à sa manière) sont un moyen bien faible à opposer à un fléau tel que la peste. Pour combattre la maladie et la mort, qui en est presque toujours la suite inévitable, il faut des principes, et encore des principes, et toujours des principes. Sans principes, la médecine n'est qu'une chimère.

Je suis dans les sentimens les plus distingués, V. T. O. S. Signé M, un de vos abonnés.

---

(1) OEuvres de Bernard Palissi, in-4<sup>o</sup>, Paris 1777, chez Arvaul, rue de la Harpe.

*Note de l'auteur de la Médecine Curative*

Les journaux nous ont dit beaucoup de choses sans doute, mais nous ont-ils fait connaître les moyens qu'on peut avoir employés dans le traitement des malades ? Ils ont tellement été muets , sur ce point , que pour le peu qu'on interprêtât leur silence on serait de suite porté à croire qu'aucun traitement n'a été pratiqué. Cependant, en admettant que la cause intrinsèque et efficiente de la maladie régnante , n'ait point été reconnue, et qu'en conséquence il n'ait point été adopté de traitement qui lui fut analogue , au moins a-t-on dû s'asseoir sur une base quelconque, s'étayer de quelque système et employer quelque médicament, quelque drogue.... Or , qu'elle est cette base , qu'el est ce système , dans quelle classe de la matière médicale les médicamens ont-ils été pris ? Nous sommes privés d'instructions , de renseignemens , qui pourraient nous faire grande faute au besoin. J'estime qu'il était urgent de traiter les malades, et pressant de faire connaître les bases du traitement, avec les moyens qui ont été employés ; et jusqu'à ce que l'on soit fixé sur ce point important, ne serait-il pas permis de dire sans affaiblir en aucune manière que ce puisse être les éloges dûs au dévouement , qu'on a courru au feu seulement pour aller voir brûler une maison , et non pour lui porter les secours qui sont généralement employés contre l'incendie ?

150

Amiens , 24 novembre 1821.

*A M. le Roy , chirurgien-consultant , rue de Seine , n. 49 , faubourg Saint-Germain , à Paris .*

Monsieur.

D'après le traitement que j'ai suivi dans une maladie grave qui menaçait mes jours , je vous dois la vie ; et pour vous prouver l'intérêt que je mets à faire triompher la *médecine curative* , je me sacrifierais au

milieu des pestiférés, auxquels on n'aura pas manqué d'en dérober la connaissance. Qu'il serait doux pour nous de parvenir à remporter la victoire par un moyen aussi simple que celui de votre méthode, que l'on voudrait écarter. Je vous prie, Monsieur, de croire que je suis entièrement dévoué, et prêt à obéir à vos ordres sous le plus court délai. J'ai l'honneur de vous saluer. Signé : DIOT-BEAUMONT, place Périgord.

*Note de l'auteur de la Médecine curative.*

Je me rappelle, Monsieur, que c'est au courage que vous avez montré, en avalant les doses évacuantes coup sur coup, que vous devez votre délivrance de la plus cruelle et la plus tenace rétention d'urine dont vous avez été atteint, et qui se soit peut-être jamais offerte à l'art de guérir. Je vous remercie des bons sentimens que vous m'exprimez.

N.° 134. St-Jean-d'Angely, 10 juillet 1821.

( Lettre communiquée. )

Monsieur,

J'ai de grandes obligations au remède de M. Le Roy, et je ne penserai jamais que M. Le Roy n'éprouve pas une vive satisfaction de voir qu'on désire avoir son livre *richement relié, bien soigné*, avec les deux portraits de M. Le Roy et de M. PELGAS, bien choisis, c'est-à-dire, n'ayant aucune tache ni déchirure, enfin dignes des deux ..... hommes qu'ils représentent. C'est là mon vœu, Monsieur. Je désire que mon nom soit sur la partie du livre en lettres d'or, ainsi conçu :

A. M. K. CAPITAINE DE VAISSEAU, OFFICIER DE LA LÉ-  
GION-D'HONNEUR, etc., ET CHEVALIER DE ST-LOUIS.

Je désire que dans le même volume, on joigne le  
*Charlatanisme démasqué.....*

Signé : Le chevalier K.

NOTA. La suite paraîtra incessamment.

(1) N<sup>o</sup>. 152.      Ars, île de Ré, 25 novembre 1821.

Monsieur le Roy, quoique je n'aie l'honneur de vous connaître que par réputation, je prends la liberté de vous écrire, étant persuadé que vous recevrez ma lettre avec plaisir. Les guérisons miraculeuses que vous opérez journellement, m'ont engagé il y a quelques mois à faire l'essai de vos médicamens. Muni du livre qui traite de votre méthode curative, je l'ai lu avec la plus grande attention et le plus vif intérêt, et j'y ai puisé des notions sûres qui étaient indispensables pour suivre mon traitement avec plus de sécurité et sans crainte d'errer. J'ai habité pendant deux années consécutives des marais situés près de Luçon, où je respirais constamment un air méphitique, qui avait beaucoup altéré ma santé. Les moyens curatifs ordinaires, employés dans mes traitemens, furent insuffisans, ne pouvant extirper entièrement le germe corrupteur qui me causait des rechutes continuelles et prolongées. Ma santé extrêmement délabrée, me força de changer de résidence. J'habite actuellement Ars, bourg situé dans l'île de Ré, où l'air est très pur, et c'est dans cet endroit que j'ai eu le bonheur de connaître votre médecine curative. Voici le traitement que j'ai suivi d'après votre méthode. J'ai pris vingt-deux doses évacuantes, dont seize purgatives et six vomi-purgatives. J'ai d'abord rapproché les doses, ensuite je les ai éloignées, ne les prenant plus que par intervalle. Après en avoir pris environ huit, j'ai éprouvé une espèce de tympanite ou un gonflement dans le tronc. Je m'étais figuré que

---

(1) C'est par erreur que la lettre précédente ne porte pas le N<sup>o</sup>. 151.



c'était des symptômes d'hydropisie; mais quatre doses de purgatif, prises dans l'espace de six jours, m'ont dissipé entièrement ce gonflement. Quelque temps avant ce gonflement, j'avais éprouvé sans être enrhumé, une évacuation extraordinaire par le canal nasal, dont la durée fut de quinze jours. Cette éruption de matière était purulente et sanguine, et accompagnée de bourdonnement continu dans la tête; elle n'a cessé qu'en faisant usage de ces médicamens.

Mon but en entreprenant ce traitement, était de me guérir, 1°. des fièvres bilieuses intermittentes dont j'avais été atteint dans les marais, et qui se renouvelaient à des époques indéterminées; 2°. de douleurs de reins très aiguës; 3°. d'une douleur au pylore, qui n'était sensible que lorsqu'il y avait pression par un corps quelconque et non autrement; 4°. d'un tintement de l'oreille droite, qui ne se faisait sentir que la nuit et lorsque j'étais couché de ce côté. De tous ces maux qui m'affligeaient j'éprouve actuellement un soulagement notable, puisque toutes mes fonctions naturelles se font régulièrement, que mon tintement d'oreille diminue tous les jours, que mes douleurs de reins et de pylore ne se font presque plus sentir et qu'il n'y a que les vents qui m'incommodent quelques fois. Tels sont les résultats que j'ai obtenus de l'emploi des médicamens de la pharmacie de M. Cottin. Les vérités utiles, Monsieur, ont toujours eu de la peine à percer dans le monde, parce que des principes erronnés, qui passent pour du vrai, sont consacrés par des siècles. Ces faux principes sont soutenus par de vieux préjugés, et par une foule d'hommes intéressés à les faire passer pour autres que ce qu'ils sont. Ce sont ces mêmes hommes qui peuvent porter de grands obstacles à la propagation d'une vérité nouvelle quoique constatée par des faits irréfragables. Persévérez toujours, Monsieur, dans la

nouvelle route que vous vous êtes tracée ; défendez avec un noble dévouement , la cause sacrée de l'humanité. Tôt ou tard vous recevrez la douce et flatteuse récompense que vous méritez par vos nobles et pénibles travaux, et si ce ne sont point vos confrères qui vous la décernent, ce seront ceux qui devront à votre inappréciable découverte, le rétablissement de leur santé et la cessation de leurs souffrances. Votre nom sera toujours prononcé avec vénération, et il passera à la postérité la plus reculée ; nos neveux un jour, plus appréciateurs que nous .... (1)

Excusez, Monsieur, l'élan des sentimens d'admiration que vous m'inspirez ; ils sont ceux d'un homme animé de l'amour de l'humanité, qui se fera un plaisir infini de propager par-tout votre méthode curative, d'en défendre constamment les bons principes contre quiconque voudrait les dénigrer par de mauvais sophismes, notamment contre les empyriques et les médeicastres de tous les pays du monde. Agréez, Monsieur le Roy, l'assurance des sentimens d'estime et de considération de etc.

signé : PASCHER.

N°. 153. Pouzauges, 15 novembre 1821.

*A M. Le Roy, chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49, à Paris.*

Monsieur, je vous prie de voir dans cette lettre un témoignage de ma sincère reconnaissance. J'abré-

---

(1) Je demande bien pardon à l'auteur de cette lettre ; mais je le prie de trouver bon que j'en supprime cette partie d'éloges qui blesserait, je pense, jusqu'à la plus moindre modestie. Des faits bien constatés, et la vérité toute nue dans leur récit, voilà les autels et l'encens qui me seront toujours agréables.

gerai les détails autant que je le pourrai à l'effet d'arriver plutôt au but que je me propose. Depuis vingt ans j'étais atteint de deux dartres corrosives de chaque côté du nez. J'ai fait pour ma santé tout ce qui a été en mon pouvoir. J'ai été traité à Bordeaux, à Lisbonne, à Mayence, sans recevoir la guérison, quoique ayant dépensé beaucoup d'argent. Après quinze années de service, je me suis retiré dans mes foyers. Dès 1813, j'étais attaqué d'une maladie de peau, caractérisée par des démangeaisons qui me faisaient cruellement souffrir; de plus, j'avais dans la paume des mains, que je ne pouvais plus ouvrir ni fermer, des crévasses qui pénétraient jusques aux os, et qui suppuraient considérablement. Ensuite, je devins enflé de la tête aux pieds; conséquemment menacé d'hydropisie. Je considérai toutes ces affections comme étant le résultat des fatigues que j'avais éprouvées pendant la guerre. Dans cette situation, je consultai un célèbre docteur de nos contrées, qui m'ordonna l'application de huit sangsues à l'anus, des fumigations de genièvre, et des graines du même genièvre dans du vin blanc pour boisson. Ce régime fut ponctuellement suivi. L'enflure diminua un peu, mais je n'en étais pas mieux; j'étais toujours dans un état de plénitude fort inquiétant. Au mois de mars dernier, votre excellent ouvrage me tomba dans les mains; je le lus avec attention, et m'en pénétrai comme il convient à tout malade de le faire. Je pris la ferme résolution de suivre votre méthode, et j'y ai persévéré quoique un chirurgien de mes amis ait cherché à m'effrayer, en me menaçant de ce qu'il appelait les suites funestes. J'ai commencé mon traitement le quatre avril dernier, et dans l'espace de quarante jours, j'ai pris vingt-quatre doses, tant vomipurgatives que purgatives. Me trouvant parfaitement soulagé, j'ai suspendu mon traitement. Le 15

juillet au soir, je me suis senti attaqué d'un mal de côté. Le lendemain au matin, j'ai pris trois cuillerées de purgatif; mais mon estomac ne pût les souffrir, et malgré ma volonté et mes efforts pour les retenir, il a fallu les vomir. Je me suis mis en colère contre ce fâcheux contre temps, et de suite j'ai avalé une cuillerée de vomipurgatif. Une demi-heure après cette prise, j'ai rendu par le haut, au moins trois litres de matières, tellement aigres qu'elles infectaient. Je me trouvai de suite tellement soulagé que je fis deux bons repas dans le cours de cette même journée, et je ne me suis plus senti de mes maux. Enfin, je n'ai plus d'enflure; ma maladie de peau est détruite, et je n'ai plus de dartres à la figure, grâce aux évacuans et à la pommade anti-psorique de votre méthode. Je mange, bois, et dors bien; je vous en fais mille et mille fois mes sincères remerciemens. Recevez mes vœux, etc.

Signé: PILLET, officier à demi-solde.

N<sup>o</sup>. 154.

Dôle, 8 juillet 1821.

Monsieur Le Roy,

J'ai reçu par l'entremise de Monsieur Floret, le bel exemplaire de la 8<sup>e</sup> édition de la *médecine curative*, relié et orné de gravures. Recevez-en, Monsieur, mes très-sincères remerciemens, et croyez à la très-parfaite reconnaissance de celui qui a déjà tant de raisons pour se louer de vous (1). Ma santé se soutient parfaitement. Je vis aujourd'hui de mon travail, et chaque jour, avec mon épouse et mon enfant, nous bénissons la main de qui je tiens ce bienfait, en adressant au Ciel nos vœux pour votre conservation et celle de tout ce qui peut vous être cher ici-

---

(1) Voyez le N<sup>o</sup>. 51.

bas. J'étais peiné, il est vrai, Monsieur, de ne pas recevoir de réponse de votre part, mais je suis bien dédommagé, en ce jour, de l'ennui que j'éprouvais; d'ailleurs, M. Floret m'a fait connaître que votre temps consacré tout entier à vos affaires, il était facile d'oublier quelque chose dans cette position pénible et embarrassante. Je conserverai très-soigneusement votre livre, qui sera pour nous un monument de votre souvenir, comme il nous rappellera toujours l'espèce de miracle que vos remèdes ont opéré sur moi.

Signé : Joseph BELIN, charon.

N.º 155.

Orléans, 22 novembre 1821.

Monsieur Le Roy,

Pénétré de la plus vive reconnaissance, je résiste depuis quelque temps au plaisir de vous l'exprimer par écrit. Ma guérison, Monsieur, et celle de ma chère fille Isabelle, âgée de dix ans, tiennent réellement au miracle. Depuis quinze mois j'étais atteinte d'une maladie appelée *tympanite* par mon médecin; et ma chère fille, depuis trois ans, était atteinte d'un mal d'yeux opiniâtre, rebelle à tous les remèdes. En vain je la purgeais tous les quinze jours; les médecines étaient infructueuses, et ne produisaient aucune évacuation. Cette chère enfant en était à la sixième prise, pour ainsi dire de suite, sans aucun résultat avantageux; mon médecin me conseillait le séton, ajoutant que puisque les quatre emplâtres qu'elle avait sur le corps ne la soulageaient pas (1), c'était le seul moyen de lui sauver la vue,

---

(1) Le séton n'eût pas fait plus que les vésicatoires, parce que son établissement n'est pas plus fondé en raison que l'application de ces emplâtres. Après le séton fut venu le moxa, n'en doutez point, dont l'objet n'est pas

mais qu'il craignait bien qu'il fût trop tard (1), quant à moi, il assurait qu'il fallait que je prisse les eaux si je voulais guérir. Ces deux moyens me répugnaient également; le premier, par la crainte des souffrances que mon enfant endurerait; et le second, par la dépense que suscite un voyage aux eaux (2).

Je vous consultai et vous me conseillâtes, ainsi qu'à ma fille, vingt à vingt-cinq doses évacuantes pendant le premier mois du traitement. Je me procurai votre ouvrage, qui doit être à jamais immortalisé par le grand nombre de vos malades guéris. D'abord je le dévorai, je voulais lire tous les chapitres à la fois. Les vérités qu'il renferme sont si claires, si précises, qu'il faut être dénué de bon sens pour révoquer en doute la cause, l'unique cause de notre destruction. Mon Isabelle commença la première le traitement. Elle avait les yeux presque fermés, les paupières rouges et gonflées. Elle prit deux vomipurgatifs et un purgatif, et ses yeux s'ouvrirent comme par enchantement. Je pris trois doses de purgatif, et le ventre énorme que je portais depuis quinze mois, disparut presque entièrement, au point que mes parens (et ma famille est nombreuse) venaient chaque jour me voir et me faisaient tour-

---

mieux raisonné que celui des autres topiques; et voilà comme sans principe, sans guide, on se promène et l'on promène les autres....! *Note de l'auteur de la Médecine curative.*

(1) Il ne faut pas trois ans de maux d'yeux pour perdre la vue. C'était dans le principe du mal qu'il fallait employer des moyens curatifs; mais il est rare que l'on puisse sauver la vue à quelqu'un, quand on est soi-même moralement aveugle. *Note du même.*

(2). Il faut avoir de l'argent pour pouvoir suivre les modes. *Note du même.*

ner de droite à gauche , en criant au miracle ; ma chère fille paraissait et l'étonnement était au comble. Nous avons continué , Monsieur , malgré notre guérison apparente ; nous avons pris chacune quarante-huit doses dans l'espace de trois mois. Les vésicatoires de ma fille ont séché , ainsi que votre méthode en explique la raison : la malade a engraisé pendant son traitement et augmenté du poids de dix livres. Je ne sais ce que l'envie pourrait répliquer à de telles vérités ! Ses yeux redeviennent encore quelquefois rouges ; alors je recours promptement au *divin* remède , et le mal se dissipe. Quant à moi , j'ai eu à lutter pendant mon traitement contre de violentes coliques ; plus je purgeais , plus mes douleurs augmentaient (1). J'ai forcé le mal et je ne cessais la purgation que lorsque les souffrances diminuaient. J'ai combattu également des maux d'estomac qui se faisaient sentir chaque jour vers le soir. Convaincue que nos maladies sont chroniques , j'agis comme vous le prescrivez en pareil cas.

Lorsque je me trouvais bien soulagée , j'allai voir M. l'abbé M... , votre ami , et le priai de vous exprimer ma reconnaissance. Je la lui témoignai de mon mieux , et l'assurai que ce que je désirais le plus , c'était votre portrait ; il voulut bien m'en faire le cadeau : je le conserve précieusement. L'image de vos traits , et la reconnaissance m'ont inspiré de mauvais vers , que M. M.... a exigés pour vous les envoyer. Je réclame pour eux votre indulgence en faveur des sentimens qui me les ont suggérés (2). Il

---

(1) Vous vous brûliez les entrailles, ma chère; demandez plutôt à..... ou à qui vous voudrez. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

(2) J'aime mieux le récit d'une guérison et la guérison elle-même , qu'un vers , fut-il un alexandrin le mieux

n'est pas de jour où je ne parle ou n'entende parler de vous, Monsieur. Il m'est bien doux d'entendre résonner votre nom à mon oreille, et de pouvoir y ajouter les louanges qu'il mérite. Plus de dix personnes de ma connaissance, à mon imitation, ont été guéries, ou ont reçu un soulagement notable. Oh ! si les souhaits de toutes les personnes qui vous doivent la santé, étaient exaucés, combien vous goûteriez de félicité sur la terre...

Signé : M. Z., femme PIGEON.

N<sup>o</sup>. 156.

Clarac, 10 novembre 1821.

Monsieur Le Roy.

..... Je ne sais si on vous a envoyé des environs d'Auch, quelque recueil de guérisons qui sont dues à l'emploi de votre méthode. Si on ne l'a point fait, j'en suis surpris. Pour moi je n'entrerai pas dans le détail des cures qu'elle a opérées sous mes yeux; il me suffit de vous attester qu'elle a rendu à la santé, des personnes atteintes de fluxions de poitrine, de dyssenterie, de coliques invétérées de sept à huit ans, de vers en grande quantité, dont la pouriture qui les avait engendrés, entretenait la fièvre depuis assez long-temps : et parmi ces malades, il y en avait d'âgés de soixante ans ou plus. Cependant j'entrerai dans quelques détails, au sujet d'une femme âgée de cinquante-six à cinquante-sept ans, affligée de l'asthme depuis huit années bien révolues. Toutes les fois qu'elle avait une attaque de cette affection, son chirurgien la saignait, au point qu'elle

---

tourné de tous. J'en ai quelques uns de côté qui dorment. Mais la preuve que je fais cas de ce qui me vient de la part des dames, est conignée au n<sup>o</sup>. 132 de ce recueil. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*



a été saignée , dans l'espace d'environ trois mois , vingt-cinq à vingt-huit fois : elle-même me l'a raconté. Les saignées l'avaient tellement débilitée , que les attaques se répétaient tous les huit jours , et avec une telle force qu'elle restait pendant deux jours comme morte , avec des suffocations et des soupirs tels qu'on n'attendait que son dernier moment. Cette maladie l'avait minée au point qu'elle n'était plus capable de rien faire. Elle a fait usage de votre remède , et il a eu tant d'efficacité et de succès , que les attaques ont disparu. Insensiblement cette femme a repris ses forces , à un tel degré qu'elles lui ont permis , dans la cueillette de la moisson , de faire autant de travail qu'aucun autre moissonneur , n'éprouvant plus aucune difficulté de respirer. On la regarde comme radicalement guérie , quoiqu'elle ait l'âge que je vous ai fait connaître... Un commerçant de la ville d'Auch , m'avait dit , il y a environ cinq semaines , que jamais votre remède (1) n'entrerait dans son corps. Il vient d'être attaqué d'un rhumatisme général. Il a eu recours à un chirurgien du pays , qui lui a ordonné l'ipecacuanha , lequel est resté sans effet. Le lendemain on lui a fait prendre des pilules , qui lui ont mis le feu dans le corps , car il a eu à la suite une colique qui l'a fait horriblement souffrir , sans pouvoir obtenir aucun effet , et il a fallu en venir aux cathans , qui n'ont pas eu plus de succès. On a encore fait prendre au malade des lavemens , qu'il a en partie rendus , et en partie retenus ; de façon que son corps était devenu tellement volumineux qu'il ne pouvait plus entrer dans

---

(1) Il n'est pas moins celui de tout le monde que le mien propre , puisqu'il n'est couvert d'aucun secret ni mystère. Cet homme ne raisonnait pas. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

ses habits. Il a fait usage de vos médicamens , et dans peu de jours , son corps a été délivré de toutes les drogues que lui avait fait prendre son chirurgien , de même que de l'humeur rhumatismale....(1)

Recevez , Monsieur , etc.

Signé : LÉBÉ , curé de Mérens ( dép. du Gers ).

N<sup>o</sup>. 157.

Amiens 18 novembre 1821.

Monsieur Leroy ,

Je vous dois la vie. Comment entreprenais-je de vous parler de ma reconnaissance , lorsque je sens que mes expressions seraient au dessous de leur objet. Vous êtes l'ami désintéressé de l'humanité ; vous serez satisfait d'apprendre l'heureux résultat de mon traitement , qui a été ma guérison inattendue , et c'est le plus beau tribut dont je puisse payer votre zèle. C'est pour quoi je vous adresse un tableau fidèle de tout ce que j'ai éprouvé , voulant vous donner une juste idée de mes efforts pour vaincre le mal , et ne pas vous laisser ignorer un fait tout particulier qui peut avoir été pris pour un abus de votre médecine. C'est cependant ce soi-disant abus qui a extirpé le germe opiniâtre et mortel de ma maladie. C'est au nom de l'humanité que je vous supplie de publier ces détails. A mon exemple , tout malade s'armera de courage , et vaincra son ennemi. Que l'infortuné qui se trouvera dans ma situation m'écrive s'il le croit nécessaire pour étayer sa confiance.

---

(1) Voilà une lettre qui me vient tout à propos et comme si je l'eusse *commandée* exprès , pour justifier ma réponse au rédacteur du *Drapeau Blanc* ; réponse qui peut sans doute s'appliquer à beaucoup d'autres qu'à lui ( Voyez la page 10 du titre de ce Recueil ). *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

en votre méthode. Avec plaisir je m'empresserai de l'encourager par ce que j'ai éprouvé moi-même, par ce que j'ai fait et par l'heureux résultat que j'ai obtenu de ma persévérance. Sans la persévérance point d'entière guérison; elle est indispensable dans les maladies graves et rebelles.

C'est en juin 1818. que ma maladie s'est déclarée; j'avais alors 27 ans. Elle fut causée par de grands exercices de corps, et quelques excès dans l'usage des liqueurs spiritueuses. Son premier symptôme fut une évacuation de sang par la voie urinaire, qui se renouvela plusieurs fois; ensuite il me vint la difficulté d'uriner; puis une provocation de satisfaire à cette fonction 60 fois par heure, avec des efforts réitérés, et des douleurs inouïes qui s'étendaient sur les parties environnantes. J'ai été pendant deux ans dans cette déplorable situation. Les sangsues m'ont été posées douze fois à l'anus. J'ai pris plus de trois cens bains. La sonde m'a été introduite à dix-huit ou vingt reprises plus ou moins rapprochées. J'ai souffert la permanence d'une bougie dans le canal de l'urèthre. Enfin, tous les efforts de l'art réunis n'ont apporté à mon état autre changement qu'une hydropisie, qui pendant deux mois fit des progrès alarmans. L'enflure se prolongeait depuis les pieds jusqu'à l'estomac. Je n'avais plus d'espoir. J'étais abandonné aux ressources de ma jeunesse, aux volontés de la Nature. C'étaient les seuls médecins sur lesquels je devais désormais compter.

Ma confiance était plus qu'alarmée dans cet état mortel. C'était au mois de juin 1820. Je me fis monter sur l'impériale d'une voiture publique, afin d'y être plus à mon aise, relativement au besoin d'uriner, qui renaissait sans cesse, et je me trouvai ainsi transporté dans la Capitale. J'y réunis les plus doctes médecins que la renommée publiait pour tels.

Le résultat de cette importante consultation , sur laquelle reposaient toutes mes espérances , fut de ne rien changer aux principes de la méthode de la *faculté* d'Amiens : par elle , je devais vivre ou périr.

Ce fut alors , et ainsi que le font beaucoup de malades privés d'espérance et environnés des ombres de la mort , que peu confiant dans votre traitement , je voulus en essayer pour dernière épreuve , puisqu'il ne me restait plus que votre médecine à employer ou la mort à attendre.

Je vous vis alors ; vous m'accueillites ; ma situation vous parut très-inquiétante d'après un si long séjour de la douleur sur une partie qui en pouvait être offensée. Cependant vous reconnûtes dans ma jeunesse et surtout dans ma détermination , la possibilité , sinon de me rendre à un état parfait de santé , au moins de me prolonger l'existence. Je vous quittai et me rendis de suite à Amiens. Aussitôt arrivé chez moi , je commençai à me traiter d'après l'article 4 de l'ordre du traitement de votre méthode. Pendant les trois premiers mois , j'obtins la réduction de mon enflure ; mais les douleurs au siège principal ne firent qu'augmenter.

Un nouveau désespoir s'empare de moi ; après avoir bien relu votre méthode et m'être fixé sur le fait de pratique dont un jardinier fut le sujet (1) à son exemple je cesse de mesurer les doses ; chaque jour je prends une bouteille entière , en trois fois , et c'est à cette énergie que , faute d'expérience , on qualifierait d'abus , que je me sauve du péril !..... Ces doses renforcées ne me procuraient que huit ou dix évacuations , mais qui étaient abondantes , et elles opéraient avec beaucoup moins de douleurs et avec

---

(1). Voir le chap. ix de la *Médecine Curative*.

*Note de son auteur.*

lus de facilité que celles que je ne composai que de deux ou trois cuillerées dans le commencement de mon traitement et qui me produisaient de plus nombreuses évacuations. Les humeurs évacuées par ce coup d'effort étoient absolument noires ; cette couleur ne me laissa pas à douter qu'elles ne fussent prises à leur véritable source. Pendant deux mois j'ai continué de prendre à raison de deux bouteilles de purgatif par semaine : toujours à fortes doses. Dès le commencement de ce traitement forcé, je me trouvai bien ; je sentis alors le mal disparaître peu à peu, et par cette favorable disposition, je remarquai chaque jour une nouvelle facilité à uriner. En décembre dernier, rendant les humeurs de belle couleur, je suspendis le traitement ; je rentrai dans la prescription de l'article 4, en prenant quelques cuillerées de temps en temps, c'est-à-dire, quand les douleurs m'ont menacé de se reproduire. Je suis maintenant dans l'état de santé, fais bien toutes mes fonctions ; j'ai repris mon embonpoint, et je ne souffre pas des travaux-auxquels je me livre journellement. Je dois observer que si j'ai résisté à un traitement aussi actif et aussi long, et si je n'ai point perdu mes forces pendant tout le temps qui s'est écoulé, je le dois à l'usage souvent réitéré du bouillon gras, appelé consommé, fort et substantiel.

J'ai lieu d'espérer, Monsieur, que dans l'intérêt de l'humanité, vous donnerez à cette lettre la publicité que vous jugerez convenable.

Signé : DIOT BEAUMONT.

*Note de l'auteur de la Médecine Curative.*

Si cette lettre n'a point été insérée avant celle du 24 novembre, n<sup>o</sup>. 150, qui est de la même personne, c'a été par défaut de place dans la onzième feuille, où s'est arrêté le premier jet de ce recueil.

N°. 158.

Coirac , 20 novembre 1821.

Monsieur Leroy ,

Je n'ai point de termes assez expressifs pour faire l'éloge de votre méthode. Vous apprenez toujours avec un nouveau plaisir ses nouveaux succès. Je suis la première des personnes de mon sexe qui en ai fait usage dans ce pays-ci , et je m'en félicite. Quoiqu'en puissent dire les ennemis de la vérité , vos purgatifs ne sont point nuisibles ; mon embonpoint en est une forte preuve. Je passais pour avoir la poitrine faible , les nerfs délicats ; cependant , ni après treize doses purgatives , ni pendant que je les ai prises , je n'ai point éprouvé de douleurs dans la poitrine , ni d'affections nerveuses. Une personne qui ne m'avait point vue depuis huit jours , me trouva si bien portante qu'elle me dit avec plaisir : « Vous avez la face de notre bon Roi. » Je lui répondis de bien bon cœur : Vive le Roi ! Vive le Roy !

Puisque vous désirez , Monsieur , que ceux qui font usage de vos précieux médicamens vous fassent un détail de leurs maladies et des traitemens antérieurs , je vais vous satisfaire. Il y avait un mois que je souffrais d'une jambe dans laquelle une épingle s'était enfoncée en m'assayant sur mes talons ; et comme j'avançai le corps pour me lever précipitamment , l'épingle tourna dans la plaie qu'elle fit sur le gras de la jambe. Le tendon d'achille en fut piqué ; il sortit peu de sang de cette piqûre sur laquelle j'appliquai de l'eau de cologne. Il y avait une légère enflure ; le lendemain elle s'étendit un peu plus , et la douleur fut un peu plus sensible au pied , surtout au-dessous du talon , tellement qu'il me fut impossible d'appuyer à terre. Le douzième jour après cet accident , j'appelai un chirurgien , qui me fit ap-

plique: les sangsues à ce pied (c'est le premier sang qu'on m'a tiré de ma vie, et je vous assure que ce sera le dernier, car, heureusement pour moi, j'ai la *Médecine Curative* entre les mains), où paraissaient des tâches noirâtres; il en résulta un évanouissement. Je fis encore usage de décoctions émollientes et de cataplasmes. Tous ces moyens ont été sans succès. Bientôt les douleurs s'étendirent jusque dans la hanche. Je souffrais beaucoup lorsqu'une personne arrivant de Bordeaux, m'apporta votre ouvrage. J'y aperçus d'abord que tous les moyens dont j'avais fait usage ne pouvaient détruire la cause de mes souffrances. Je me décidai bientôt à l'évacuer avec le purgatif. D'abord les douleurs de la cuisse sont diminuées, puis elles ont cessé totalement. J'ai l'honneur, etc.

Signé : Eugénie LAURENTIN.

N<sup>o</sup>. 159. Combleux, sur le canal d'Orléans,  
8 décembre 1821.

Monsieur Le Roy.

Vous avez déjà fait une légère mention de moi dans le N<sup>o</sup>. 155 du recueil que vous venez de donner au public; me serait-il permis d'entrer aujourd'hui, que je suis parfaitement guérie, dans quelques détails qui peuvent ou qui pourront contribuer au bonheur de ceux ou de celles qui se trouveraient dans une position pareille à la mienne. A l'âge de douze ans, j'ai essuyé la petite vérole; il m'en est resté un dépôt à l'œil gauche, que l'on appelle, en langage de comère, le gros grain. Mes paupières s'enflaient avec inflammation. Mon visage était haut en couleur et gonflé, et j'avais des boutons ou pustules sur les deux yeux. Un érysypèle qui se porta à la tête, me rendit méconnaissable, et long temps j'ai gardé cette enflure. J'avais de fréquens maux de cœur et des en-

vies de vomir considérables, mais sans aucune espèce de résultat. Bref, je n'aurais pas été fâchée de mourir. J'ai eu le bonheur de connaître votre méthode et le bon esprit de m'en servir, malgré le caquetage et les propos insensés d'une foule de comères. J'ai commencé un traitement, mais imparfait. Cependant durant l'espace de quinze jours, j'ai pris consécutivement deux doses en vingt-quatre heures. C'était bien commencer; mon mal cessait, mais pour recommencer de plus belle. Alors je recourais aux bouteilles, et cette alternative ne me procurait des soulagemens que pendant l'action du remède. En 1819, à la Toussaint, j'ai fait le traitement pendant un mois et je me suis appliqué les vésicatoires d'une large dimension aux deux jambes. Je me suis trouvée bien soulagée par l'abondance des eaux séreuses qui s'écoulaient, mais je n'étais pas guérie. Deux mois après, le mal a recommencé. Je reprenais les doses pendant six jours; le mal cessait, pour revenir avec plus d'intensité. Comme tous les accidens se renouvelèrent à la fois, le 13 juin 1821, je pris une résolution que vous apprécierez à sa valeur. Je me suis dit: je suis perdue, il faut risquer le tout pour le tout, et je veux réitérer les évacuations jusqu'à extinction. Ferme sur le principe, j'ai agi conséquemment, et jusqu'au 24 juillet, que j'ai eu l'honneur de vous voir chez monsieur le colonel Vinson, j'avais pris des doses tous les jours (1). Vous me conseillâtes de continuer; je l'ai fait, et depuis ce moment, jusqu'au 25 novembre, je n'ai pas été un seul jour sans en prendre (2). Au-

---

(1) C'est-à-dire, quarante jours sans interruption.

(2) Le lecteur remarquera sans doute qu'il s'agit ici de cent soixante jours de purgation, consécutivement ou sans aucun interstice entre eux. *Notes de l'aut. de la Méd. cur.*



jourd'hui ma guérison est consommée. Je dors bien, j'ai un excellent appétit ; tout chez moi est dans une parfaite harmonie avec le *tableau de la santé*. Mes yeux sont clairs, nul embarras dans les paupières, etc. Oh ! M. Le Roy ! je vous regarde comme un second père, et je vous dois une nouvelle vie, car sans....

Signé : Madeleine LE Duc.

*Note de l'Auteur de la Médecine Curative.*

Cette personne voudra bien ne pas trouver mauvais que j'aie supprimé le surplus de sa lettre. Il me suffit de son triomphe pour que je sois bien récompensé. Elle a prouvé ce que le courage peut produire d'étonnant dans la fâcheuse position où elle s'est trouvée. Je la remercie de la publicité qu'elle donne à ce beau fait de pratique. Je souhaite qu'elle ait beaucoup d'imitateurs. Il est probable que plus d'un affligé a besoin de cet exemple.

N°. 160.

Orléans, 10 décembre 1821.

Monsieur Leroy,

Je suis bien loin de m'arroger des prétentions à part d'écrire, mais lorsque tant de français et autres s'empressent de vous transmettre le témoignage des bienfaits qu'ils ont reçus, je me croirais coupable si je gardais le silence. C'est à vous que je suis redevable de la vie et de la bonne santé dont je jouis, malgré mes 58 ans. Quoique née avec une constitution forte et robuste en apparence, dès mes plus tendres années, je fus sujete à des migraines effroyables, qui revenaient tous les huit jours et plus souvent encore, accompagnées de vomissemens, etc. Toutes les bonnes femmes du pays disaient à ma mère : quand ta fille sera grande cela se dissipera de soi-même. Les années sont venues et n'ont point emporté le mal. Bref, je suis venue à l'âge de 30 ans avec mes infirmités, sans parler de celles qui se sont

manifestées à la suite : perte d'appétit , dépérissement sensible , maigreur épouvantable , sommeil fatigant , etc. Je consultai plusieurs médecins. On soupçonna l'existence de la maladie vermineuse ; on m'administra les anti-vermineux , et je me rappelle qu'il y a environ 28 ans , je rendis une poche , que le médecin qui me traitait estima être ce qu'il appela la *poche aux vers*. On me crut guérie ; mais que j'étais bien loin de cette prétendue guérison ! Il m'était impossible de faire usage de salade ou de fruits , sans être exposée à des convulsions , à des faiblesses , avec perte de connaissance , et cela presque tous les jours , lors même que je ne mangeais pas de crudités.

Tel est à peu près l'historique de ma santé jusqu'à l'âge de 48 ans , que j'eus le bonheur de connaître votre méthode. Oh ! Monsieur , que d'obstacles n'eus-je pas à surmonter avant de l'administrer à une nièce que j'ai élevée , et qu'une coqueluche opiniâtre avait mise , il y a neuf ans , aux portes du tombeau. Un homme qui , d'antagoniste qu'il était alors est devenu un de vos plus zélés partisans , s'opposait fortement à ce que je recourusse à ce moyen. Abandonnée du médecin qui la traitait et qui avait prononcé son arrêt de mort , vu l'état d'agonie où elle était depuis trois jours , je pris sur moi de la traiter ; et le même jour où je lui administrai le remède , je la rendis , sinon à la santé , du moins à la vie. Je continuai le traitement , et en moins de 8 jours son rétablissement fut assuré.

Encouragée par cet essai , je raisonnai et je me dis : Si ma nièce , abandonnée , a obtenu ce que j'étais loin d'attendre , pourquoi dans ma position n'obtiendrai-je pas quelque léger soulagement , essayons. Je prends le vomipurgatif qui me fatigua extrêmement , mon estomac n'étant pas de ceux qui se con-

tractent aisément. Plusieurs purgatifs suivirent. J'obtins du soulagement ; mais soulagement n'est pas guérison. Si j'évacuais des humeurs , j'occasionnais un plus grand ébranlement dans la masse , et le mal se reproduisait. Je faisais comme tant d'autres ; je me contentais d'un soulagement momentané , sans songer que les suites pouvaient en être funestes. Enfin , le moment terrible arriva. Vous pouvez vous en souvenir ( car vous avez été consulté plus d'une fois à mon sujet ). C'était le 6 avril 1817 , à 6 heures du matin. J'étais levée. Une démangeaison comme je n'en ai ressentie de ma vie , se fit sentir à la main et à la jambe gauches. Ma tête se trouble..... Il me semble entendre toutes les cloches de la ville à la fois. N'ayant alors près de moi que mon neveu , âgé de 20 ans , et une nièce , âgée de 9 ans , je me trouvais dénuée à-peu-près de toute espèce de secours , ayant perdu entièrement connaissance ; plus de battement de pouls , les yeux fixes et immobiles , les dents serrées , le corps penché vers la terre : telle était ma situation , d'après le rapport de huit ou dix personnes qu'on appela à mon secours. Or , c'était bien ce qu'on appelle une attaque d'apoplexie : heureusement pour moi il se trouva quelqu'un dans le nombre qui demanda le vomipurgatif. On m'ouvre les dents de force. On vient à bout de faire pénétrer environ une cuillerée et demie de cet évacuant ( il y en eut de perdu ). Dix minutes après , deux autres cuillerées me furent données ; elles passèrent librement. Trois quarts d'heure s'écoulaient sans aucun signe de vie. Cependant le médicament commence à opérer ; les nausées se font sentir. Je poussai , m'a-t-on dit , des cris aigus et perçans. La sensibilité se manifesta par cette expression : j'ai froid. On bassine mon lit ; on m'entoure de linges

chauds , etc. Ma connaissance revient , et je me rappelle qu'on me donna alors une dose de vomi-purgatif , atténuée avec une ou deux cuillerées de thé ; à 11 heures je pris le purgatif et dès le jour même je me suis levée , vers le soir.

Mais tout ceci , Monsieur , n'est que le commencement de mes douleurs. Après avoir fait un traitement de quinze jours consécutifs , je me croyais à l'abri de tout danger , lorsque huit mois après , une paralysie se manifesta sur mes yeux. Je recourus d'abord à l'eau de bluet et autres puérités de cette nature , des bains d'œil avec eau-de-vie , eau de vitriol , etc. ; nul soulagement. J'étais aveugle , mais aveugle dans la force du terme. Je me désolais , et j'en avais bien sujet. Je commençai le traitement. Je ne prenais les médicaments que le soir. Après vingt deux jours de cécité , je ne fus jamais plus surprise que quand je vis les objets à l'ordinaire. J'en restai là : toute glorieuse d'avoir obtenu cette victoire. Huit mois après , le mal se fait sentir plus fort que jamais , quoique pendant cet intervalle , j'eusse pris peut-être une trentaine de doses évacuatives , dont cinq ou six de vomi-purgatif. Cet état de cécité a duré vingt-neuf jours avec des douleurs horribles. J'ai cru qu'on m'arrachait les yeux. Pendant vingt-neuf jours consécutifs je me suis médicamentée , et la veille du jour où j'ai recouvré la vue , a été le jour où j'ai ressenti les plus cuisantes douleurs. Jamais je ne fus plus étonnée , ni les personnes de ma maison , que quand mes yeux s'ouvrirent à la lumière sans aucune espèce de douleur , sans gonflement ni inflammation. Pour consolider ma guérison , j'en ai pris dix en sus ; puis , d'après votre prescription , quarante en deux mois , et pour couronner l'œuvre , j'en ai ajouté vingt , qui forment la quantité de cent : le tout en quatre mois et demi.

Depuis ce temps-là, je ne vous dirai pas que je jouis d'une existence exempte toute espèce d'infirmi-  
mités ; mais d'après vos sages conseils , à la moindre  
incommodité que je ressens , je chasse les humeurs  
qui en sont la cause et je jouis d'une assez bonne  
santé. Puisse cet hommage que je rends à la vérité ,  
contribuer au soulagement de quelques malades qui  
se trouveraient dans ma position. Agréez, Monsieur,  
l'expression de la reconnaissance de celle qui s'hon-  
nore du plus beau des titres, celui que vous lui avez  
donné : votre amie.

Signé : M. CÔTÉ.

N°. 161.

Orléans , 15 décembre 1821.

Monsieur Leroy ,

Je réponds , quoique un peu tardivement, à l'appel  
que vous faites aux amis de l'humanité , moi qui au-  
rais dû être un des premiers à y répondre. Ne m'ac-  
cusez pas pour cela d'ingratitude ni d'indifférence ;  
mais je me suis dit : oh , que ferait mon faible té-  
moignage dans la compagnie de ceux de tant de per-  
sonnages , qui bien plus éloquemment que moi , ont  
rendu un hommage mérité à la vérité que vous avez  
proclamée. Je parlerai d'abord de moi. Il y a près  
de trente ans que le médecin qui soignait ma santé,  
dit confidentiellement à mon épouse , qu'il fallait  
qu'elle s'attendît à un veuvage prochain , et que si  
elle avait quelques arrangemens à prendre il était  
temps d'y songer. Le moindre changement dans  
l'atmosphère m'occasionnait des accès de toux vio-  
lente , qu'on confondait avec une disposition à la pul-  
monie ; et tous les jours de ma vie c'était à-peu-près  
le même état. Il y a cinq à six ans , je fus frappé pen-

dant la nuit , de quelqu'un de ces accidens graves ; qui durant plusieurs heures me laissa sans connaissance , et mon état était tel que mon épouse et mes enfans me crurent mort. Dans cet état on appelle le chirurgien , qui se contente de qualifier ma situation du nom de *syncope* , sans m'ordonner aucune espèce de médicament. Depuis ce temps je fais et j'ai fait un usage constant de vos médicamens , et nul accident ne s'est manifesté de nouveau. Il y a plus , mon épouse , valétudinaire , était sujete à des infirmités qu'il serait trop long de détailler. Elle fit usage du vomi-purgatif , et au grand étonnement de tout le monde et au sien , elle a rendu huit aunes du ver solitaire , d'une énorme dimension. Je ne dis rien de trop en avançant qu'il était de la largeur du doigt du milieu , fraisé et dentelé comme les colletes de nos femmes à la mode.

Voilà bien , Monsieur , pour ce qui me concerne et une partie de ma famille ; mais que serait-ce si je vous traçais le tableau de la multitude , presque innombrable , d'êtres souffrans à qui j'ai contribué à rendre la santé et peut-être la vie. Permettez-moi d'entrer dans quelques détails , non pas pour votre satisfaction , mais pour l'instruction des malades qui pourraient se trouver dans la même position. — Une femme , nommée Soucher , avait un dépôt dans l'aîne , de la grosseur d'un sabot. Cette malheureuse , sortie de l'Hôtel-Dieu , après dix-huit jours , dans un état pire que le premier , désirait ardemment faire usage de votre méthode. Je réclamai la bienveillance de M. M. , votre correspondant , qui me délivra les médicamens à titre gratuit. D'autres personnes voulurent bien fournir les alimens nécessaires. Deux bouteilles ont suffi pour opérer une guérison que les médecins regardaient comme désespérée. Quand je parle des

âmes charitables, ce ne sont pas celles qu'on appelle *les dames des pauvres*, qui engouées de leurs médecins, refusent toute espèce de secours à ceux qui recourent à vos procédés curatifs. Elle a actuellement 32 ans, jouit de la plus belle santé, et a eu deux enfans depuis, qui se portent aussi bien que leur mère. — La domestique d'un de mes neveux était, depuis trois jours et trois nuits dans les angoisses de la mort. Le médecin qui la traitait lui avait ordonné un lavement *mercuriel* qui l'avait réduite en cet état. On va le chercher sur les onze heures du soir, l'apothicaire vient à son tour et prononcent son arrêt de mort. Chose étonnante; on lui administre le vomipurgatif et le purgatif, à la première dose sa connaissance revient. Les évacuations ont lieu, et au bout de huit jours, elle ne sentait rien de son incommodité. — Je ne vous parlerai pas d'un de mes voisins, revenu de l'armée d'Égypte, avec une affection scorbutique, les gencives enflées, la bouche remplie de chancres, le ventre enflé, des pustules sur tout le corps. Il a consommé en cochlearia la quantité de plus d'un quintal. Tout cela était à pure perte et pour sa santé et pour sa bourse. Il a perdu ses cheveux à cette bataille, il a pris perruque, etc. Eh bien, Monsieur, depuis son traitement il jouit d'une bonne santé et fait la nique à tous ceux qui refusent d'ouvrir les yeux à la vérité. J'aurais encore vingt exemples à vous citer, mais je craindrais de fatiguer votre patience. Ce qui est certain, c'est qu'il est à ma connaissance que tous ceux qui en ont fait usage n'ont qu'à se louer de vos procédés curatifs, comme je me louerai jusqu'à la mort du bonheur que j'ai eu de les connaître et d'obtenir une petite place dans votre amitié.

Signé : MIGNARDON PELLETIER.

NOTA. *La suite paraîtra incessamment.*

N<sup>o</sup>. 162.Orléans , 1<sup>re</sup> décembre 1821.

Monsieur Le Roy.

J'ai l'honneur de vous adresser la présente pour vous faire part combien je vous ai d'obligation de m'avoir procuré votre remède. Le six mars dernier , j'avais la bile passée dans le sang. Je pris à différentes fois trois vomipurgatifs et vingt-sept purgatifs, et cinq semaines de traitement me suffirent pour me faire jouir d'une santé parfaite , laquelle a toujours continué jusqu'à ce jour. Je vous prie de vouloir bien insérer la présente dans votre recueil , pour donner de la publicité à votre bienfaisant remède à l'égard des personnes qui n'en ont pas fait usage , et pour ouvrir les yeux aux incrédules.

J'ai l'honneur de vous saluer bien sincèrement.

Signé : DESJARDIN SIRON ,  
marchand boucher , rue du Tambour , n. 19.

N<sup>o</sup>. 163.

Orléans , 15 décembre , 1821.

*M. le Roy , chirurgien , à Paris.*

Un homme , qui autant et peut-être plus que tout autre , a un juste sujet de s'applaudir d'avoir ouvert les yeux à la vérité , regarde comme un devoir de faire tous ses efforts pour assurer son triomphe contre les atteintes du mensonge et de l'imposture. En rendant à votre méthode , dont j'ai ressenti les heureux effets , le témoignage le plus justement mérité , je suis loin de croire que je convertirai tous les incrédules. Mais je me croirai heureux si cette lettre peut contribuer à dessiller les yeux de quelques-uns de ces hommes qui la condamnent et la réprouvent , sans avoir même lu le titre de l'ouvrage où vos principes sanitaires sont consignés. Trouvez bon , monsieur , que je consigne ici , moins



pour votre satisfaction personnelle , que pour l'ins-  
truction du malade , dont la position aurait quelques  
traits de ressemblance avec la mienne , l'exposé  
simple et vrai de ce que j'ai senti dans mon état de  
maladie , et de ce que j'ai éprouvé depuis que j'ai  
eu le bonheur de connaître votre méthode , et celui  
plus grand d'en faire usage.

Dès les premières années de mon enfance , je puis  
dire que j'ai été une victime dévouée aux souffrances  
et à la douleur. De fréquentes maladies assaillaient  
ma frêle existence ; et je ne me relevais que pour  
retomber dans un état pire que le premier. Obligé  
non seulement d'interrompre le cours de mes études ,  
mais de les abandonner parce que ce genre de tra-  
vail ou d'occupation ne convenait point à l'état de  
ma santé ; mes parens crurent que le commerce con-  
venait mieux à ma situation ; j'y éprouvai le même dé-  
labrement. Fièvre lente qui me consumait , chaleur  
excessive dans toutes les parties de mon corps ,  
constipation , maux de cœur , envie de vomir après  
avoir pris le plus léger repas , pituite excessive et  
surabondante : somme totale , j'étais tombé dans un  
état de marasme et d'anéantissement qui déroutait  
toute la science de nos médecins. J'ai eu le bonheur  
de lire votre ouvrage ; j'ai compris et senti la vé-  
rité du principe sur lequel il repose ; je me suis  
traité pendant l'espace d'une quinzaine , avec quel-  
ques intervalles ; toutes mes incommodités ont dis-  
paru ; je jouis d'une bonne santé , et je me crois  
autorisé à crier au prodige. Dans le courant d'août  
dernier , un coup de soleil me frappa sur la tête.  
Le lendemain , une fièvre ardente s'empara de moi ,  
et sa durée a été de huit jours. J'ai fait usage de vos  
médicamens , plus de vomî-purgatif que de purgatif ;  
et j'ai obtenu un heureux résultat , qui a été le réta-  
blissement de ma santé.

Le tableau que je vous trace serait imparfait , si je ne vous parlais pas des tendres objets de mon affection , ma chère épouse et mes enfans. Lors de mon mariage les *fonctions sexuelles* se faisaient mal ; quelquefois il y avait trois ou quatre mois d'interruption , et d'autres fois l'éruption menstruelle se reproduisait deux fois par mois. Malgré cet état habituel d'infirmité , auquel nos docteurs n'opposaient que de vains palliatifs , mon épouse est devenue successivement mère de deux enfans. La Nature n'a pas pour cela repris son cours ordinaire ; le mal est allé en augmentant , souffrances continues , maux de cœur avec perte de connaissance. Eh bien ! monsieur , toutes ces infirmités ont disparu pour mon épouse comme pour moi , et elle peut dire qu'elle est dans un état de santé parfaite ; les fonctions naturelles sont dans une harmonie complète avec le *tableau de la santé*. J'ai guéri mon fils aîné de la fièvre. Dès son premier traitement , il a rendu une fraction du ver solitaire. Pendant huit jours il en a rendu environ trente aunes (1) , et aujourd'hui , il se porte bien. J'ai guéri mon fermier , âgé de trente ans , d'une dartre qui s'était portée à la figure , et qui gagnait toute l'étendue de son corps. Une fièvre ardente le travaillait toutes les nuits. Il s'est traité alternativement avec le vomipurgatif et le purgatif , sans que pendant son traitement , ses travaux aient été interrompus. Je ne finirais pas si je passais en revue toutes les personnes à qui j'ai donné le conseil d'en prendre. Je dis avec vérité que toutes jouissent d'une bonne santé. Recevez

---

(1) L'aune contient trois pieds huit pouces ; la multiplication par trente , donne cent dix pieds : voilà un *taenia* d'une longueur remarquable. *Note de l'aut. de la Méd. cur.*

monsieur , mes remerciemens les plus sincères , et ma reconnaissance avec laquelle , j'ai , etc.

Signé : DESBOIS-BOUARD.

N° 164.

Orléans , 20 décembre 1821.

M. Le Roy , je ne suis qu'un simple domestique. Mon témoignage ne sera pas d'un grand poids auprès de celui de tant de personnages, qui ne manqueront pas de grossir la liste des affligés que vous avez ou soulagés ou guéris. Vous vous rappelez peut-être , qu'on vous a écrit , il y a environ quatre ans , pour vous tracer ma pénible et douloureuse situation. Elle était telle qu'on me regardait , et que vous me regardâtes comme un homme dans une situation désespérée. Appelé aux armées , j'y avais contracté une maladie résultant d'une communication indispensable avec des camarades infestés de la gale. Je fus traité dans des hôpitaux ; je me crus guéri ; mais cette guérison apparente n'était rien moins que réelle. Après être sorti du service , deux ans se passèrent sans que je ressentisse les effets de ce germe de corruption , qui n'avait pas été expulsé de mon corps. Mais bientôt les symptômes les plus inquiétans se manifestèrent par des souffrances terribles. Le siège du mal s'était fixé sur le pharinx. Chaque jour , je rendais par la bouche , au moins un verre de pus. Les médecins de l'endroit que j'habitais , ne trouvant plus de remède à ma situation , me crurent tellement désespéré , qu'ils conseillèrent à M. de Sequeval , ancien capitaine de haut-bord , chevalier de Saint-Louis , au service duquel j'étais attaché , de se débarrasser de ma personne , sous le spécieux prétexte que la maladie dont j'étais attaqué était de nature à être communiquée. Me voilà donc sans place et comme un être abandonné , ne sachant à quel saint me vouer pour obtenir une

guérison regardée comme impossible par les médecins de Pithiviers. Je me jetai alors dans les bras des médecins d'Orléans, d'après l'injonction positive de mon maître, qui ne consentait à me reprendre à son service, qu'autant que je serais muni d'un certificat de guérison radicale. J'aurais long-temps attendu.

Ce fut alors que j'eus le bonheur de rencontrer une personne bienveillante qui m'assura que tout espoir n'était pas perdu, et que je pourrais recouvrer ma santé, en faisant usage du procédé tracé dans votre méthode. Je l'ai suivie pendant vingt jours, et j'ai pris plusieurs fois deux doses en vingt-quatre heures, soit vomipurgative, soit purgative. Les accidens ont disparu. J'ai continué ce traitement, après quelques jours d'interruption, et en moins de six semaines, je suis revenu à un état de santé, tel, que je suis rentré dans mon emploi, auprès d'un maître dont j'ai reçu les derniers soupirs. Et depuis ce temps là, je puis assurer que je jouis de la plus brillante santé. J'oserais même ajouter que j'ai contribué à la rendre à bon nombre de paysans des environs de Pithiviers, qui, frappés du changement étonnant opéré sur moi, ont recouru au moyen qui m'avait si bien réussi. Puisse, monsieur, ce faible témoignage concourir à donner de la confiance à un procédé curatif qui n'en a pas besoin, et contribuer à dissiper les préjugés de tant d'hommes, qui, pour être riches, n'en sont pas plus clairvoyans sur le premier des besoins. Je suis avec respect, etc.

Signé : MARIN DESCHÊNES.

N°. 165.

Orléans, 5 novembre 1821.

*M. Leroy, Chirurgien Consultant, rue de Seine  
Faubourg-Saint-Germain, n°. 49, à Paris.*

Je voudrais bien vous entretenir sur beaucoup de

maladies que j'ai essayées depuis quelques années ; mais comme le détail en serait un peu long , je vous citerai seulement et sommairement les plus graves. En 1806 , fièvre tierce pendant trois mois. Je fis dix remèdes différens , sans purgation. En 1807 , blessé de deux coups de feu , je fus arrêté pendant près de cinq mois , et pendant ce temps , j'eus une diarrhée très-forte , pendant l'espace de six semaines. Point de purgation. En la même année , fièvre quarte pendant dix-huit mois consécutifs , dont les accès se reproduisaient toujours à la même heure. Le scorbut vint s'y joindre et dura l'espace d'un mois. Pas davantage de purgation. En 1808 , flux de sang immédiatement après la cessation de la fièvre quarte. Point encore de purgation. En 1809 , première attaque de la douleur dont je vous entretiendrai bientôt ; de plus , quelques autres affections , et toujours sans purgation. En 1812 , je fus empoisonné avec de l'arsenic. J'éprouvai des vomissemens affreux et des coliques terribles pendant plus de vingt heures. Encore point de purgation. Quelques temps après , je reçus un coup de crosse de fusil dans l'estomac , qui me fit cracher le sang pendant long-temps. En 1813 , chute assez forte ; je tombai le creux de l'estomac sur une borne ; je restai très-long-temps sans pouvoir respirer qu'avec peine ; je crachai le sang pendant quelques jours. En 1814 , j'eus la cuisse traversée par une balle ; cette blessure , qui attaqua l'os , me retint au lit pendant dix mois. En 1815 , et 1816 , commencèrent les maux dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir. En 1817 , fluxion de poitrine , par suite de m'être jeté , au moment où je dînais , dans une marre d'eau , pour en retirer un enfant , où je fus saisi par un grand froid. On me donna une petite purgation ; on me mit les vésicatoires. En 1818 , j'eus une forte in-

digestion que je négligeai, espérant toujours que l'indisposition qui en résulta se dissiperait seule. Enfin, à l'époque où j'ai recouru à votre méthode, j'étais attaqué depuis plusieurs années, d'aigreurs et de grands maux d'estomac continuels, rejetant toujours par gorgées et très-aigres, les alimens que je prenais; j'étais presque toujours constipé; éprouvant des coliques venteuses insupportables, des maux de tête, des affections au nez, tantôt d'un côté tantôt de l'autre, surtout lorsqu'il faisait froid; de plus, j'éprouvais des éblouissemens, la surdité sur les deux oreilles alternativement; des palpitations de cœur; en outre, j'étais attaqué d'hémoroïdes, et dans les changemens de temps seulement, de douleurs dans toute la partie gauche de mon corps, la jambe particulièrement. En raison de toutes mes souffrances, et dans l'espoir de les modérer, j'étais journellement occupé à me faire du thé, ou des tisanes de toutes couleurs, des infusions de camomille, je prenais de l'eau sucrée; mais ma situation restait toujours la même. Ce qui ne pouvait que l'aggraver, c'était de m'entendre traiter de malade imaginaire. On ne voyait pas que le grand courage qui m'est inséparable, me faisait résister, et que ce n'était qu'à la plus grande extrémité que je gardais le lit.

Avant de quitter la Basse-Normandie, mon pays natal, j'avais quelquefois entendu parler de votre précieuse méthode; mais n'ayant jamais eu l'occasion d'en connaître la grande propriété, ni les nombreuses cures vraiment miraculeuses qu'elle opère sur tant de personnes abandonnées de médecins réputés très-savans, ce n'est absolument que depuis que j'ai eu l'heureuse idée de venir prendre mon domicile dans cette ville, que j'ai appris à la bien connaître; malheureusement trop tard, car je suis

pleinement convaincu aujourd'hui par l'expérience , que si j'en avais fait usage , trois ans plutôt , je n'aurais certainement point enduré tant de souffrances , et mon corps n'aurait point été délabré par une quantité de médicamens insuffisans et contraires. C'est au mois de juillet dernier, qu'un de mes amis m'a procuré un exemplaire de la *Médecine curative* , et de suite j'en ai commencé le traitement indiqué contre les maladies chroniques. Dix doses prises en quinze jours me procurèrent beaucoup de soulagement et aussi beaucoup de souffrances , telles que coliques insupportables, maux d'estomac, de reins, etc.; mes humeurs infectaient et elles étaient presque toujours noires; de très-faibles doses me produisaient un très-grand nombre d'évacuations , tellement , qu'une d'elles m'a fait courir pendant quarante-cinq heures. Attendu que je me trouvais avoir un bon appétit, dormant passablement bien, et m'étant cru guéri, je cessai le traitement pendant vingt-cinq jours; mais ce fut bien imprudemment, car je fus bientôt attaqué, et très-violemment pris de picotemens au-dessous du téton gauche, semblables à des coups d'aiguilles, pouvant à peine respirer, et dans l'impossibilité de rester couché, avec des palpitations plus fortes que jamais (1). Alors, je recommençai mon traitement, et je pris huit doses de purgatif de suite, qui me soulagèrent beaucoup. Je me reposai de nouveau pendant dix jours (2), sans rien ressentir; mais le onzième, les picotemens, toujours au côté gauche, recommencèrent

---

(1) Voilà l'effet d'une grande bévue commise en suspendant trop long-temps le traitement.

(2) Il ne faut jamais suspendre si long-temps le traitement en pareil cas. *Notes de l'aut. de la Méd. Cur.*

avec plus de violence qu'auparavant, et le douzième jour, je fus forcé de garder le lit. Etant privé de sommeil, ayant peu d'appétit, et dans l'impossibilité de remuer ni à droite ni à gauche, toussant souvent, avec des souffrances inexplicables et sans pouvoir cracher. Dans cette position, monsieur, tourmenté par les personnes qui me portaient de l'intérêt (1), et qui désiraient me voir moins souffrir, et moi-même, étant inquiet sur ma situation, c'est alors que j'eus la faiblesse, ou plutôt la lâcheté, j'en conviens (2), de consentir qu'on fit venir un docteur très-en vogue dans ce pays. Il a débuté par me mettre à la mode; c'est-à-dire, par me faire placer un *régiment* de sangsues sur la partie souffrante, et ensuite, de larges et forts cataplasmes émolliens. Lui ayant fait l'aveu que j'avais employé votre méthode, sa bile s'enflamma, comme vous allez en juger. A peine pût-il alors prononcer quelques paroles, tant il se mit en colère. Je ne pus distinguer que ces mots : Non.... non.... Il ne faut jamais..... Non, jamais cela.... Il ajouta encore ceux-ci : De suite..... de suite....; et j'ai cru comprendre qu'il entendait parler des reptiles dont il m'avait chargé le corps. Puis après s'être frotté la tête, par devant et par derrière, il prit *methodiquement* sa canne et son chapeau, et disparut avec la rapidité de l'éclair. Je ne sais si le D. l'a emporté, mais toujours est-il vrai, que quoique j'aie de nouveau, et plusieurs fois,

---

(1) On dit dans votre pays de Basse Normandie, et on a raison de le dire, que : *Bonté sans vertu ne vaut pas félu.*

(2) Il ne reste rien à vous dire à cet égard. Péché confessé est à moitié absous.



réclamé son ministère , vu que je souffrais comme un enragé , je ne l'ai jamais revu. Néanmoins , il faut lui rendre justice , car il ne manqua pas avant de partir , de me tâter le pouls et de me faire tirer la langue. A la vérité , c'est encore la mode. Eh bien ! Qu'est-il résulté de sa *piquante* ordonnance ? Le voici en peu de mots : 1°. de quatorze piqûres de sangsues , trois ont pourri ; 2°. tout mon côté gauche est devenu très-enflé , et il m'est survenu sept ou huit glandes de la grosseur d'un œuf de pigeon ; 3°. un millier de boutons qui me poussèrent sur l'estomac , me dévoraient comme la gale. Je conviens qu'ayant transpiré considérablement je fus un peu soulagé. Mais il me restait trois larges plaies à panser tous les jours , que ces reptiles à la mode m'avaient occasionnées. Je n'en finirais pas s'il fallait tout expliquer. Je repris le cours de mon traitement , en prenant vingt-deux doses de purgatif dans l'espace d'un mois. A la cinquième dose , et à sa vingt-unième évacuation , je rendis au moins cent cinquante vers (1) ! Aujourd'hui , je me porte très-bien , je dors parfaitement , je mange de tout indistinctement , j'engraisse beaucoup ; enfin , je ne ressens rien de tant d'infirmités qui m'accablaient depuis si long-temps. En un mot , je me porte mieux que jamais. Je certifie sur mon honneur , que c'est

---

(1) Ah ! M. le docteur, qui que vous soyiez, en admettant que le sang ne fût pas le moteur de la vie , et que ce ne fût pas attenter à l'existence que de le répandre , vos sangsues auraient-elles expulsé ces vers ? Ces insectes ont-ils une autre cause formatrice que la corruption ? Celle-ci conserve-t-elle les corps ? vous ne le prétendez point. Réfléchissez donc comme le feront tous ceux qui liront cette lettre. *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

à l'inappréciable méthode de la *Médecine curative*, dont j'ai fait usage depuis quatre mois, que je suis redevable de l'annihilation de maux qui me rendaient quelquefois la vie à charge. Enfin, je ne saurais trop vanter cette heureuse découverte, qui honore d'autant plus celui qui l'a développée, que son plus grand désir est de faire connaître une grande vérité à toute l'espèce humaine; lui faisant voir clair comme le jour, que toutes les maladies ne proviennent que de la dépravation plus ou moins avancée des humeurs, et que la seule manière de prolonger l'existence, avec la jouissance de la santé, c'est de les évacuer comme il en enseigne le moyen. Je dis, sans crainte d'exagérer, qu'on doit lui accorder le beau titre qu'il mérite: celui de vrai, de bon ami de l'humanité. Je déclare n'avoir dit que la vérité. Signé: LECOMTE, Capitaine d'infanterie.

N<sup>o</sup>. 166.

Paris, 17 décembre 1821.

Monsieur Le Roy, depuis quatre ans, je fais usage de vos purgatifs, pour moi et pour ma famille, en suivant exactement la méthode que vous indiquez. J'avais des pustules dont j'étais depuis long-temps incommodé, de grands maux d'estomac, et par conséquent de très-mauvaises digestions. J'étais souvent réveillé par les pituites, et obligé de me relever précipitamment pour expectorer pendant une demi-heure et quelquefois plus. J'ai fait usage, à plusieurs reprises, de vos évacuans, et je suis délivré de cette incommodité. Je dors tranquillement et me porte bien. Mes enfans ont eu: rhume, fièvre, catarre; j'ai suivi votre salutaire méthode, et je les ai délivrés de leurs maux. Mon fils aîné a eu un écoulement d'oreilles, avec des douleurs très-vives, surtout à l'oreille droite, dont il n'entendait

presque plus. Ce mal était dégénéré en maladie chronique , puisqu'il l'a supporté pendant à-peu-près une année sans se plaindre. Mais ses douleurs étant devenues très-vives , il a enfin réclamé mes soins. Je l'ai traité avec le vomipurgatif , et le purgatif alternativement. Cet écoulement , la douleur et la surdité ont disparu. Cette maladie a exigé trois mois de traitement.

Un homme , âgé de cinquante-trois ans , employé chez moi , fut attaqué , il y a dix huit mois , d'une dyssenterie , qui depuis douze jours , le contraignait d'aller à la selle , à peu près quinze fois par jour. Ayant remarqué qu'il était loin de manger comme à son ordinaire , je lui en demandai la raison. Il me dit ce qu'il éprouvait. Dès le lendemain , je lui administrai une cuillerée de vomipurgatif , dans deux cuillerées de thé. Il évacua dix fois par le haut et quinze fois par le bas. Le jour suivant , il prit deux cuillerées de purgatif , qui lui procurèrent plus de vingt évacuations. Le troisième jour , une personne qui s'occupe de médecine vint chez moi , et le malade lui rendit compte de son état , et de l'effet des médicamens qu'il avait pris. Notre docteur se récria beaucoup contre une si grande quantité d'évacuations , et dit au malade qu'il attentait à sa propre vie , en se traitant ainsi. Cependant , dit le malade , je suis soulagé , et je sens encore que j'aurais besoin de purger. Eh bien , reprit le docteur , je vous donnerai une médecine , mais plus douce , et cela suffira. Le pauvre malade se laissa persuader , prit la médecine qui lui fut envoyée , et se trouvant mieux , il en resta là. Mais trois mois après , de gros cloux lui poussèrent autour de la gorge et à la figure. Alors il eut recours à votre méthode ; il prit dans l'espace de quinze jours , deux vomipurgatifs et dix

purgatifs , à la dose dont il avait d'abord fait usage, et il a été guéri.

Le fils aîné d'un maçon , qui travaille habituellement chez moi , est tombé malade il y a deux ans. Un dépôt d'humeurs se forma au haut de la cuisse. Un des premiers médecins de la ville , homme à grande réputation , fut appelé. Il ordonna une tisane , dont le malade a pris trois pots par jour , pendant à-peu-près un an ; beaucoup de bains lui furent administrés , et il est mort. Le frère de ce malheureux jeune homme a été attaqué de la même maladie , l'année suivante , avec la seule différence , que le dépôt était sous le bras. Le même médecin , ou un autre , lui fit subir le même traitement , et il s'en allait grand train rejoindre son aîné dans l'autre monde , lorsque fort heureusement pour lui , le grand docteur l'abandonna. Le père , désolé , appelle alors le chirurgien du bourg voisin de son village. Ce chirurgien connaissait et pratiquait votre méthode. Il a fait quitter au malade la tisane dont il avait fait usage jusqu'alors ; il a de suite supprimé les bains ; il a purgé le malade cinq fois par semaine avec vos médicamens , car je les ai vus et comparés. En trois mois de temps , le jeune homme a été guéri. Depuis un mois , il travaille chez moi , et le chirurgien se propose de lui faire suivre un nouveau cours de purgation , pendant quinze jours , au renouvellement de la belle saison.

La femme d'un autre employé de ma maison , a été attaquée , il y a six semaines , d'une fièvre bilieuse des mieux caractérisées. Cette femme , âgée de trente-cinq ans , avait eu dix enfans , dont aucun n'avait été allaité par elle. Au nombre de ses dix couches , avaient figuré deux fausses-couches , et jamais elle ne s'était purgée. Il y a dix mois , elle est accouchée d'un onzième enfant , qu'elle allaite

elle-même. Dans cette position , son mari , qui a été traité et guéri chez moi , d'une maladie assez grave , en suivant votre méthode , m'a demandé de vos médicamens pour traiter son épouse , et je lui en ai procuré. La malade a été préparée pendant un jour seulement. Elle a pris plusieurs bouillons aux herbes et deux lavemens le soir. Le lendemain , une cuillerée de vomi-purgatif , avec deux cuillerées de thé lui ont été administrées. Les évacuations par le bas et par le haut ont été très-abondantes. Les deux jours suivans , purgation à la dose de deux cuillerées , dont chacune a donné vingt évacuations. Ensuite , repos d'un jour ; après quoi le vomi-purgatif et le purgatif ont été administrés , comme en commençant le traitement , et ont été portés au nombre de vingt doses , produisant toujours des évacuations nombreuses , abondantes , vertes et brunes. Mais la vingt-unième a fait rendre à la malade des PEaux absolument noires , larges comme la main. A la vingt-deuxième dose , les matières étaient comme à l'ordinaire. A la vingt-troisième et à la vingt-quatrième , des peaux larges et noires ont encore été rendues. Quoique la malade n'eût pas cessé d'allaiter des deux seins , la force de la fièvre tarit presque la source du lait ; d'ailleurs , devenu aigre et de la plus mauvaise qualité , on fut obligé de suppléer à la nourriture de l'enfant par le lait de vache , qu'on lui donnait avec le *biberon*. Mais après la vingt-quatrième purgation , qui avait terminé l'évacuation des peaux noires , on s'avisa de le présenter au sein de sa mère ; y ayant retrouvé une nourriture saine et abondante , il n'a plus voulu accepter le biberon qui lui fut offert de nouveau. Enfin , monsieur , après environ trente purgations , cette femme a été délivrée d'une fièvre ardente , elle a retrouvé un parfait repos , elle possède un appétit dévorant ;

elle se porte très-bien , ainsi que son enfant , qui est délivré des coliques qui le tourmentaient , et qui sûrement étaient occasionnées par la mauvaise qualité des humeurs de sa mère. Cette pauvre femme vous bénit tous les jours ; vous l'avez conservée , à peu de frais , à ses nombreux enfans , tandis que le médecin le plus modeste , et l'apothicaire , lui auraient certainement coûté dix fois plus , et ne l'auraient peut-être pas sauvée (1).

Tel est , monsieur , le récit vrai des cures opérées dans ma maison , par votre méthode , avec laquelle j'espère vivre et mourir sans médecin. Je vous réitère ici mon invitation verbale , pour le temps où vous viendrez à Rouen , en vous priant de m'écrire pour me prévenir du jour de votre arrivée , parce que demeurant habituellement à la campagne , je me rendrais à la ville pour vous voir , et vous conduire chez moi. Agréez , monsieur , etc.

Signé : LANNE , à Rouen , rue de Fontenelle , chez madame Boutigny.

N°. 167.

Paris , 22 décembre 1821.

Monsieur Le Roy , depuis trois mois que j'ai entendu parler des effets de votre *médecine curative* , j'en ai fait l'application sur mon petit garçon , âgé de cinq ans , qui est tombé malade dès l'âge de six mois. Vingt jours après avoir été vacciné , il a eu un abcès au côté droit. Par la suite , l'humeur appelée *rachitique* a exercé ses ravages , et l'enfant est devenu *noué*. Une fièvre bilieuse inflammatoire est sur-

---

(1) C'est à vous , Monsieur , qu'elle doit tous ces avantages ; vous n'en avez point parlé , mais votre cœur vous a dit , je le sais , que le plaisir le plus grand est celui que l'on prend à la source la plus pure *Note de l'aut. de la Méd. Cur.*

venue , et successivement , trois fluxions de poitrine , en sorte que depuis le commencement de ses maux , ou depuis son malheureux vaccin , il n'a pas eu huit jours de bon ; excepté le temps qui s'est écoulé depuis que j'ai eu le bonheur de lui faire prendre les évacuans de la *médecine curative* jusqu'à présent , et qui lui ont fait tant de bien , qu'on ne peut croire qu'il a été si malade. Je vous prie d'observer Monsieur , que j'ai consulté et suivi exactement les ordonnances des médecins qui jouissent de la meilleure réputation , sans rien obtenir que des adoucissemens. Le 16 novembre dernier , je suis rentré chez moi avec un très fort étouffement et un malaise général. Je me suis mis au lit. Il m'a pris un crachement de sang , et le transport est survenu. Vers quatre heures du matin , mon épouse , ayant consulté votre ouvrage avec beaucoup d'attention , reconnut en moi un grand mal de poitrine. Elle m'a donné de suite une dose de vomipurgatif , qui m'a fait rendre une grande quantité de matières noires , par le haut et par le bas , et qui avait une odeur insupportable. Dix heures après , j'ai pris une dose de purgatif , qui m'a fait rendre de même. Pendant trois jours j'ai continué de prendre , toutes les dix heures , alternativement de l'un et de l'autre évacuant. Le quatrième jour , je me suis levé , et le neuvième , j'ai vaqué à mes affaires. La seule gêne qui me restât c'était d'être tourmenté par la faim. Je ne puis m'imaginer avoir été aussi malade. Je ne sais , Monsieur , de quelle expression me servir pour vous témoigner ma reconnaissance , au sujet de mon prompt rétablissement , et pour le grand soulagement qu'éprouve mon petit garçon. C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien insérer ma lettre dans votre ouvrage , afin que les personnes malades m'imitent , et se livrent entièrement à la *médecine curative* , com-

me étant le seul moyen que l'homme de bon sens doit adopter pour obtenir sa guérison. J'ai l'honneur, etc.

Signé : CALIPÉ, peintre et vitrier, rue de la Vieille Draperie, n. 18.

*Note de l'auteur de la Médecine Curative.*

Il est pénible pour satisfaire à des devoirs, d'être obligé de dire de dures vérités, auxquelles ceux à qui elles s'adressent particulièrement sont plus sensibles que certaines autres personnes. Cependant c'est un devoir de faire remarquer ici qu'un simple ouvrier et sa digne épouse, ont eu le bon esprit de faire pour eux et pour leur enfant, ce que ne font pas des hommes lettrés, des savans, qui se targuent de beaucoup d'aptitude, tandis qu'ils n'ont pas même le simple instinct de leur conservation. Les réflexions que quelques-uns de ces mêmes hommes pourront faire en lisant cette note, peuvent me dispenser de l'étendre davantage.

N<sup>o</sup>. 168.

Laon, 7 décembre 1821.

Monsieur le Roy, pour rendre justice à la *médecine curative* dont vous êtes l'auteur, et qui pour le soulagement de l'humanité, devrait être mieux appréciée, je vous adresse quelques détails sur la maladie dont j'étais attaqué avant de faire usage de votre traitement, dont je me loue chaque jour. Dès l'âge le plus tendre, je fus sujet au saignement du nez, aux étourdissemens, tintemens d'oreilles, pésanteur de tête. Etant d'une stature forte et robuste, les médecins s'accordèrent à dire que j'avais trop de sang, qu'il était trop riche, etc. etc. A l'âge de vingt-cinq ans, les hémorragies par le nez n'étant plus aussi fréquentes qu'auparavant, on se crut obligé d'employer les saignées



et les sanguës contre de très-fortes migraines qui me tourmentaient alors. J'en étais momentanément soulagé ; peu de temps après on les réitérait , et c'est ce qui a eu lieu pendant assez longtems. Le saignement du nez cessa de se reproduire. De ce moment le système des évacuations sanguines fut encore plus activement mis en vigueur que par le passé. L'usage des bains me fut prescrit , de même que les tisanes débilitantes , le régime des végétaux , la diète. Mon état continua d'être le même pendant quelques années. Il y a maintenant quatre ans que je commençai à ressentir des douleurs vives dans la poitrine , à la tête , dans les membres , aux articulations , entre les épaules , le long de l'épine , des maux de gorge ; j'étais très-souvent ou constipé ou dévoyé ; l'oppression , l'insomnie survinrent ; je perdis totalement l'appétit ; je crachai le sang. Alors on redoubla les saignées dites locales , et principalement à la région de l'estomac ; on me prescrivit force lavemens. Comme par le passé , j'éprouvai quelque soulagement de ces mêmes saignées , mais où pouvait-il me mener ? On me fit user des adoucissans et de ce qu'on appelle en général les calmans. Ennuyé après trois ans de traitement , de ce que ma santé ne se rétablissait point ; voyant au contraire que j'allais de pis en pis , je me décidai , au mois de novembre de l'année dernière , à suivre votre médecine curative , dont j'avais entendu parler avantageusement. Je me réglai d'après l'article 4 de l'ordre de traitement , et dans l'espace de cinq mois , j'ai pris quatorze doses de vomipurgatif et soixante de purgatif , qui me firent le plus grand bien , sans éprouver le moindre accident pendant ce traitement. Je remarquai qu'après avoir pris les quinze premières doses , les crachemens de sang cessèrent totalement ; et depuis ce temps je n'en ai plus éprouvé. Peu à peu les douleurs de poitrine ,

entre les épaules, le long de l'épine, à la tête, dans les membres, aux articulations, cessèrent aussi; de même que l'oppression et les maux de gorge. Je recouvrai alors un bon appétit, avec un bon sommeil; et toutes les fonctions se rétablirent aussi bien qu'il était possible de le désirer. Recevez Monsieur, pour tout le bien que m'a fait éprouver votre médecine curative, et dont je compte toujours me servir à la moindre incommodité, l'assurance de la reconnaissance éternelle de votre tout dévoué serviteur.

Signé: MILTCEN, major du régiment de cuirassiers  
de BERRI.

N<sup>o</sup>. 169,

Dijon, 13 décembre 1821.

( Lettre communiquée. )

*M. Theurot propriétaire, rue du Marché-aux-Chevaux, n<sup>o</sup>. 13, à Paris.*

Avant de rentrer à Paris, monsieur, et dans l'intérêt de votre santé, et de celle de madame votre épouse, j'ai le plaisir et la satisfaction de vous dire, que partout où j'ai été ( et j'ai parcouru plus de 150 lieues dans quatre départemens ), partout j'ai vu des merveilles et des cures admirables, opérées par les remèdes de M. Leroy. Notre malade de Saint-Jean-de-Losne a repris son beau teint et sa belle santé; son épouse, presque aussi malade que lui, est redevenue forte et fraîche. C'est lui, M. Darbois, qui a écrit la lettre que j'ai lue sur votre exemplaire. (1). M. Floret et son épouse, demeurant à Dôle, que j'avais laissés tous les deux, comme sur le grabat et tout-à-fait abandonnés, ont repris leurs

---

(2) Voyez le n<sup>o</sup>. 57 de ce Recueil. *Note de l'aut. de la Méd. C.*

forces , leur bon teint et toute leur santé. Deux personnes de ma connaissance , de Dôle et des environs , qui ont eu le malheur d'être empoisonnées avec du vert de-gris , par accident , et qui ont fait depuis dix ans et sans fruit , tous les remèdes qui leur ont été prescrits par la médecine , usent maintenant de la méthode de M. Leroy , et elles se voient déjà délivrées de leurs douleurs et rendues à la santé. Plus de cinq-cents personnes dans Dôle , dans les environs , usent de ces remèdes , et il n'y a eu aucun inconvénient. J'irai avec plaisir à mon retour , vous donner de plus longs détails ; mais j'ai voulu vous en donner quelques-uns , en profitant du départ d'un ami , qui se charge de jeter cette lettre à la petite-poste. Je pense que ce que je vous dis pourra agmenter votre confiance pour une méthode dans l'usage de laquelle il faut savoir persister.

Signé : GOUGET--DULANDY.

N° 170. Saint-Jean-de-Losne , 20 décembre 1821.

Monsieur Le Roy, jusqu'à votre lettre du 29 octobre dernier, j'ai ignoré votre appel aux amis de l'espèce humaine. Maintenant que je l'ai lu , je m'empresse de vous envoyer le tribut que je vous dois , autant par reconnaissance que par amour pour une vérité si clairement démontrée , et aussi utile à l'humanité. S'il en est encore temps , et si vous jugez à propos , *quoique ce soit jeter une goutte d'eau d'ans la mer* , de publier mon attestation , vous pouvez faire l'usage que vous croirez convenable du récit suivant , ainsi que de ma signature. Pour abréger , je déclare que je reconnais pour être conforme à mes lettres , celle que vous avez insérée sous le n°. 57 de votre recueil , avec la signature D, lettre initiale de mon nom , et aussi la note que vous avez faite sur la dernière lettre. Mais il convient d'ajouter aux maux

désignés en cette note , une affection goutteuse au gros - orteil , avec les trois signes caractéristiques des douleurs rhumatismales , dont il s'est suivi une perclusion pendant six semaines , dès l'âge de dix-neuf ans. Tout-à-coup , le 11 mai 1819 , je tombai dans un état des plus alarmans par l'effet de battemens au cœur , tellement précipités , que je ne pouvais plus parler ni respirer , et que je suffoquais , je ne pouvais pas même avaler quelques gouttes , et le sifflement de mes poumons s'entendait de très-loin. M. L. , médecin en cette ville , fut appelé de suite. Je dois lui rendre cette justice , que par ses soins aussi assidus qu'affectueux , il pallia tellement mon mal que je fus promptement rappelé à la vie. Pendant quatre à cinq mois consécutifs j'ai suivi le traitement qu'il m'a ordonné , d'accord avec plusieurs de ses confrères de Dijon , consultés à cet effet. Ce traitement se composa : de sinapisme ambulant , vésicatoire , ( la gangrène survint à la place ) emplâtre de ciguë sur la région du foie , emplâtre de poix blanche entre les deux épaules , sangsues au côté , eau de Jouhe , avec le sel d'epsom , eau de Busson , bols anti-spasmodiques , bols savonneux , vin tonique , éther phosphoré , etc. , etc. , ce qui ne m'a produit que très-peu de soulagement.

Enfin , par le secours d'un véritable ami de l'humanité , j'eus connaissance de votre méthode ; je la lus avec réflexion , et je fus convaincu. Je m'empressai d'en faire usage. Le résultat des premières doses était bien fait pour m'encourager , puisqu'il fut la cessation des battemens du cœur , au point que depuis cette époque , le côté sur lequel je ne pouvais me coucher , est maintenant mon côté de prédilection pour dormir. Je ne vous ai pas dit dans mes précédentes lettres que j'avais rendu la *bile blue* ,

dont il est parlé dans votre neuvième édition. J'étais alors très-souffrant. Cette bile était si corrosive , que le vase qui l'a reçue en est demeuré taché pendant plusieurs jours. Si les améliorations de la seconde année n'ont pas été en proportion avec celles de la première , c'est bien ma faute... J'ai trop ralenti le traitement. Mais j'avais été obligé par ma triste position , qui me permettait à peine de donner ma signature deux fois de suite , d'abandonner mes affaires pendant si long-temps , que je me trouvais heureux , dès que je pus m'occuper un peu au bureau. J'en ai abusé ; aussi vais-je travailler à réparer le temps perdu pour ma santé. Puisse cet aveu sincère , servir d'exemple aux malades affectés de maladies chroniques , invétérées comme la mienne ; ainsi qu'aux jeunes gens , pour les engager à se prémunir contre de telles maladies. A chaque fois que je répète la purgation j'éprouve de notables soulagemens , tels que par momens , je crois la cure opérée ; mais il n'en peut être comme d'une maladie récente , pour laquelle je vois toujours que quelques doses suffisent , ainsi que je puis en juger par mon épouse , ma sœur , et bon nombre de personnes de ma connaissance ; car je vois avec le plus grand plaisir votre admirable méthode se propager , et vous prie de croire que j'y contribuerai de tous mes efforts.

Parmi les praticiens , vos antagonistes , les uns continuent à être furieux , autant par amour-propre , ne voulant pas chanter la palinodie , que par intérêt et esprit de parti ; d'autres , plus prudents , se taisent ; d'autres enfin , plus raisonnables , font usage , dans les campagnes , de la médecine curative , mais à l'insçu de leurs confrères , dans la crainte probablement de s'attirer leur animadversion. Enfin , monsieur , je pense qu'il ne vous reste plus qu'à travailler au ré-

tablissement de votre santé , altérée par votre sollicitude à conserver celle du genre humain. Jouissez maintenant d'avoir porté ce don précieux sur les différentes parties du globe.... Tous les faits sont en votre faveur. Oui, vous avez trouvé la PANACÉE , toujours considérée comme chimérique ; et d'après cette découverte aussi évidemment démontrée , je ne serais point étonné qu'il prît fantaisie à quelque chimiste , de rechercher la pierre philosophale ; à quelque géomètre , la quadrature du cercle , le mouvement perpétuel. Mais quand même ils y parviendraient, leur résultat ne pourrait souffrir le parallèle avec celui qui offre un avantage inappréciable. Agitez, je vous prie , les témoignages de la plus vive gratitude et du profond respect avec lesquels j'ai , etc.

Signé: DARBOIS , géomètre.

N°. 171. Epernay, 24 décembre 1821.

Monsieur Le Roy,..... je vous apprendrai qu'une nouvelle cure marquante vient d'être opérée à Trépail. Une femme, malade depuis plusieurs années, ne pouvant plus rien faire, et après avoir été inutilement traitée pendant tout ce temps par les chirurgiens des environs, s'est guérie en six semaines par l'usage de votre méthode. Ce n'est pas tout, et je suis sûr que vous allez rire : bien avant d'être mariée, cette personne ne voyait presque pas d'un œil, et son père l'appelait *caliborignon*. Aujourd'hui il n'a plus le même droit, puisque vos évacuans lui ont rendu la vue de cet œil, qui est aussi beau que l'autre. — Une jeune personne, de Verzy, âgé d'environ treize ans, avait depuis long-temps un gros ventre et souffrait. Son oncle qui est chirurgien, disait qu'il n'y avait rien à faire, qu'il fallait qu'elle s'exerçât ( notez qu'elle ne pouvait marcher ) et

que le printemps la guérirait. J'ai engagé le père à s'instruire en lisant votre méthode, ce qu'il a fait; il a traité sa fille et l'a guérie... Moi et mon épouse vous aimons de tout notre cœur, et nous aurons pour vous une éternelle reconnaissance.....

Signé : PHILIPPOT aîné, propriétaire, rue du Moulin(1).

N<sup>o</sup>. 172- Fécamp, 4 septembre 1821.

Monsieur Le Roy,

Je vous dois les détails d'une maladie invétérée, que j'ai essayée, et dont votre méthode ou vos conseils ont triomphé. En 1814, commença cette maladie. Elle marcha si lentement d'abord, que la première année se passa sans que je visse aucun médecin. Pendant la seconde elle devint plus sérieuse. Je m'aperçus alors qu'il fallait avoir recours à la médecine. Je fis choix d'un homme de l'art; je pensai que pour en avoir un qui remplît mes vues le mieux possible, je devais prendre celui dont la réputation était la plus élevée, sauf à examiner plus tard quelles en ont pu être les bases et les soutiens. Je me permis de questionner mon docteur. Apprenez moi, lui di-je, ce qui me tient, voici ce que je ressents. J'éprouve un enrrouement momentané, fréquemment le rhume, une plénitude complète, des tranchées violentes; je ressents des douleurs entre les deux épaules, j'ai peu d'appétit, et comme vous le voyez, je suis toujours monotone. Il me fit tirer la langue, me tâta le pouls et me dit que ça ne serait rien. Il me prescrivit d'abord une tisane, dont il me fit espérer beaucoup de bien, et j'en bus fort abondamment.

---

(1) Le même dont les lettres initiales du nom seulement, sont apposées au bas des lettres sous les n<sup>o</sup> 34, 35, 36, 52, 118, 119 et 120.

Ensuite il me conseilla des lavemens , en me disant qu'après avoir cherché à adoucir la poitrine , il allait *travailler* le ventre où j'éprouvais de grandes douleurs. Quelque temps après , mon docteur voulut bien me trouver mieux , mais je ne pouvais me résoudre à dire comme lui. Obligé de me rendre chez un ami qui demeure au bout de la ville , j'y arrivai tant bien que mal. Mais pour en revenir ce fut autrement ; je restai à moitié chemin , assis sur une borne que j'avais à peine pu saisir pour me soutenir. De retour chez moi , j'envoyai chercher mon médecin , qui vint aussi-tôt. Je lui dis que je souffrais beaucoup , tantôt dans une partie du corps et tantôt dans une autre. Voyez , lui dis-je , comme je crache , comme ma respiration est courte ; il me semble tous jours pouvoir dormir , et cependant mon sommeil est pénible ; pourquoi donc cela ? Il n'y a ici , me dit-il , rien que de très-ordinaire : la tisane ayant fait murir votre rhume , la toux a pu devenir plus opiniâtre , le crachement plus abondant , la respiration plus gênée ; c'est la plénitude qui soule les poumons. Il faut mettre un emplâtre entre les deux épaules et prendre les sucs d'herbes ; ceux-ci rafraîchiront le sang , en diminueront l'acrimonie , et l'emplâtre tirera à soi la douleur.

Chaque matin , le dos chargé de mon emplâtre de poix grasse , je buvais le jus d'herbes. Je pris ensuite l'émétique en lavage ; puis des bouillons de diverses sortes , et j'allai de mal en pis. Comme tout cela va mal , je disais un jour à mon docteur ; je suis continuellement oppressé ; je ne puis rester au lit que sur le dos , la tête très-élevée ; il faut que deux personnes me relèvent ; autrement je resterais dans la même position ; voyez mon épaule droite , elle est deux pouces plus haute que l'autre ; passez je vous prie votre main le long de l'épine , vous y sen-



tirez une bosse qui va toujours croissant ; mon genou gauche , dont les muscles ont été foulés en 183 , et que vous avez fort long-temps traité , est aussi d'une grosseur qui croît de jour en jour : mon état est pitoyable. Il ne faut pas vous décourager , ce n'en est pas le moment , me dit le médecin ; votre oppression se calmera ; les humeurs contenues dans la capacité de la poitrine , appuyant fortement sur le médiastin , vous ôtent la facilité de vous coucher sur aucun des deux côtés , et tout en vous faisant fléchir , rendent la moindre secousse pénible ; je vois aussi que l'épine , par son attitude ployée , forme nécessairement une petite bosse , mais elle disparaîtra quand vous vous redresserez ; votre genou devient plus gonflé , c'est l'humeur acqueuse qui en fait l'engorgement , il faudra y faire des frictions pour la dissoudre. Mais , enfin , M. le D. , quel nom donnez-vous à ma maladie ? Je ne puis lui en donner aucun ; la crise n'étant point arrivée , il faut attendre ; quant à la douleur dans les intestins , cela ne peut être qu'une colique de plomb ; dans votre état de droguiste , la céruse et autres préparations ont pu vous occasionner cela ; il faudrait vous dispenser de toucher à ce qui a rapport au plomb. Je m'en donne bien de garde , lui dis-je , car je n'ai la force de rien faire. De ce moment , lui dis-je encore , j'ai des envies de vomir ; il me semble que si cela s'effectuait je serais plus à mon aise ; si vous me débarrassiez le corps je serais soulagé ; je suis plein et douloureux ; une fièvre lente me mine , et du poids de 150 livres que j'avais , je suis réduit à celui de cent-vingt-cinq. Vous prendrez demain deux grains d'émétique dans trois verres d'eau ; et , comme d'usage , vous boirez force bouillon à l'osille. Cet émétique me fit vomir trois fois ; j'en ressentis quelque bien , mais il fut de courte durée. Dès le

lendemain , je recommençai à boire des bouillons , des limonades , etc. etc.

Mon état était devenu désespérant ; je ne pouvais presque plus marcher , tant j'étais faible , le matin surtout. Je crachai le sang à pleine bouche , ensuite le pus ; la toux semblait me déchirer la poitrine. Enfin , je touchais à la crise dont mon docteur m'avait entretenu tant de fois. Je désespérais beaucoup de pouvoir la supporter. J'avais d'autant plus raison de le craindre , que je ne doutais pas de la gravité de mon état , ni du danger dont j'étais menacé , et sur cela il n'aurait pas été possible de m'en imposer. Ma famille de son côté , commençait à s'appercevoir du peu de ressources qui me restaient. Elle était allarmée sur le sort d'une épouse et sur celui de nos enfans. Il fallait donc se résoudre à quitter et famille et amis , tous objets de mes affections.... Mais la Providence en disposa tout autrement. Un beau-frère , qui avait été autrefois guéri par la *médecine curative* , mais qui jusqu'alors avait craint en ne réussissant pas à me tirer d'affaire , de devenir la victime des puissans antagonistes de cette méthode , se décida pourtant à me la proposer , après avoir médité sur ma position désespérée. Puisque , s'est-il dit , les traitemens qui ont été mis en usage , n'ont pu empêcher le malade d'empirer , tellement que d'après les symptômes , et ce qu'on en dit , il est menacé de la mort , à laquelle il ne peut se soustraire , en persévérant dans les mêmes traitemens ; car n'ayant pu le guérir quand la maladie était encore bénigne , ils ne le guériront pas davantage , actuellement qu'elle est des plus graves. Je ne puis donc risquer autre chose que de le sauver par le traitement , qui , d'après ma propre expérience , est le seul en harmonie avec les besoins de la Nature , si elle a encore les ressources suffisantes. Voulez-vous m'écouter et suivre mes

conseils , me dit ce cher beau-frère ? voilà un exemplaire d'un ouvrage que vous devez lire ; lisez un peu aujourd'hui , un peu demain , selon que votre état vous le permettra ; je ne doute pas que vous n'en adoptiez les principes ; armez-vous de courage ; suivez de point en point cette méthode ; s'il vous reste encore quelque ressource , elle pourra vous sauver , elle seule le peut. Je lus en effet et je compris. Mon médecin me continue ses visites. Je lui représente que la plénitude m'accable , et que j'ai besoin de faire du vide. Y pensez-vous , me dit-il ; savez-vous que vous êtes faible , et qu'une purgation va bien vous émouvoir , que la bile une fois en mouvement , nous n'en serons plus les maîtres. La fièvre redoublera de violence , le délire en résultera ; il faut user de ménagement , souvenez-vous de ce que je vous dis. Mais , souvenez-vous aussi , que depuis six mois que vous me traitez sans succès , au contraire , je vais de plus mal en plus mal , je suis fortement ennuyé , et j'exige de vous une ordonnance pour une purgation. J'obtiens cette ordonnance ; mais au lieu de cette purgation , j'avalai une dose de vomî-purgatif.

Elle produisit tout l'effet que j'en attendais ; mais je me trouvai dans un grand abattement , qui néanmoins , ne dura pas plus deux heures. A la couleur des humeurs que je rendis , je crus reconnaître le jus d'herbes que j'avais pris deux mois auparavant. Je me trouvai soulagé. Je pris le purgatif le lendemain , qui produisit de bons effets , et vers le soir , me trouvant assez bien , je continuai la lecture de la *médecine curative*. En ce moment arrivent mon beau-frère et mon médecin , et vite de cacher mon livre dans ma poche de côté. Je remerciai beaucoup mon docteur , de ce qu'il avait bien voulu déroger aux formes ordinaires , et aux règles établies par les pères de la médecine. Je lui dis que je con-

tinuerais cette ordonnance, qui quoique forcée, relativement à lui, avait été bien à propos donnée. Je reconnais, me dit-il, que la purgation que je vous ai ordonné vous a fait du bien, mais je vous observe qu'il ne faut pas trop y compter. Vous pouvez cependant la récidiver encore quelquefois. Votre état ayant changé, devra recevoir une autre direction, qui tendra à fortifier ce que la purgation aura dégradé. Mon beau-frère qui était présent à ce colloque, m'encouragea à laisser dire le médecin, et à suivre la route que je venais de reconnaître. Je me trouvais entre deux médecins; celui qui était dans ma poche, et celui qui venait de me donner, avant de s'en aller, un avis bien contraire à l'autre. Je m'arrêtai à celui que je portais sur le cœur, en jurant que je n'écouterais que lui, dussai-je en périr. Je continuai la purgation pendant quelques jours et me reposai. Mon médecin revint me voir. Vous me paraissez mieux, me dit-il; sur votre figure moins de monotonie, vos yeux, votre teint, tout m'indique qu'il y a du changement. Je lui dis que je venais de prendre le purgatif pendant trois jours consécutifs, et que j'en avais ressenti de bons effets; et j'ajoutai que j'étais décidé à le répéter jusqu'à ce que je fusse guéri, mettant de côté l'espèce de peur qu'il avait voulu me faire. Bon courage, allez votre train; ce furent ses dernières paroles, et ce fut la dernière visite qu'il me fit. J'allai effectivement mon train. Après quelques jours de suspension du traitement, pendant lesquels j'achevai de lire la *médecine curative*, je me trouvais assez bien: je me serais presque cru guéri. Je vous écrivis alors, Monsieur. La réponse que vous me fîtes me fortifia sur le sujet dont j'étais déjà pénétré. Je donnai suite au traitement.

Parvenu au nombre d'à-peu-près trente doses, tant yomi-purgatives que purgatives, je ressentis dans

la poitrine des douleurs tellement aiguës, que des coups d'épingles continuellement donnés, ne m'auraient pas plus fait souffrir. A chaque instant je ressentais en moi des mouvemens qui ressemblaient aux effets que produit une peur. Dans ce pitoyable état, mon esprit devint inquiet, les réflexions m'abondèrent. Quoi! me disais-je: voilà trente doses que je prends, mon corps doit être parfaitement nétoyé. Seraient-ce les purgatifs qui agiraient de la sorte sur le velouté de l'estomac? Ou ne serait-ce pas plutôt ce viscère qui est pourri, ou endommagé? Donc il ne doit plus me rester d'espoir... Je vous fis part de mes inquiétudes, et vous me confirmâtes ce que vous m'aviez déjà écrit, ce que votre méthode apprend à connaître. Vous me marquâtes que la sérosité humorale avait plus d'action sur les parties, après qu'elles étaient mises à découvert par suite de l'expulsion des matières grossières qu'elles avaient contenues. La suite que j'ai donnée à la purgation me l'a bien prouvé, puisque cinq ou six doses purgatives que j'ai prises consécutivement, m'ont délivré de ces douleurs, et conséquemment de la sérosité qui les faisait ressentir.

Encore un obstacle. Arrivé à ma soixantième dose, ou à peu près, je fus pris d'un flux de sang des plus considérables, avec des tranchées violentes et continues, et sans cesse j'allais à la garde-robe. L'irritation des intestins était telle que je n'y pouvais tenir. Toujours des besoins d'évacuer, et ce n'était que du sang que je rendais; je me croyais perdu sans ressource. Cependant je fis des réflexions; je vis dans la méthode que ce cas y est prévu, que sa cause y est expliquée. Je me fis apporter une forte dose de purgatif et je l'avalai. Je gardai la bouteille près de moi, sur mon siège que je ne pouvais quitter, pour en reprendre une seconde dose au besoin. Cette précaution fût inutile,

car au bout d'une heure seulement , la première produisit son effet. Ce fut alors que j'éprouvai de violentes cuissons à l'an us ; l'eau qui me sortait du corps était si corrosive que jen appréhendais le passage. Je ne tardai pas à ressentir du soulagement. Je reposai bien la nuit suivante ; je continuai la purgation pendant cinq jours de suite. La cinquième dose me fit rendre des vers , chose étonnante, si tardivement et après tant d'évacuations produites. Je me trouvai très-bien ; plus de douleurs ambulantes. La seule qui me restât était fixée entre les deux épaules : je l'appelai la *patte du chat* , parce qu'elle occupait peu de diamètre. Les faiblesses que j'éprouvais ordinairement après les effets des doses , cessèrent totalement ; je n'eus plus aucune répugnance à les prendre ; je pouvais même me livrer au travail pendant qu'elles opéraient. Alors je suspendis le traitement pendant six semaines entières. C'était assez , c'était trop , car je sentis au bout de ce temps , que ma maladie se reproduisait. Il fallut recommencer de nouveau. Je ne me doutais pas que la quantité de soixante-dix doses , que jusqu'alors j'avais prises , n'était encore que la moitié de ce qu'il m'en fallait. Enfin je repris et relâchai , comme l'enseigne votre méthode , et parvenu à ma cent trente-sixième dose , ma guérison s'opéra. Le jour même de la dernière dose , je pus sauter , danser , sans souffrir. Quelle joie ! j'avais peine à me contenir. Aussi faisant assez de tapage tout seul dans ma chambre , mon épouse crut que j'appelais à moi. Elle monta vivement. Quoi , me dit-elle , tu danses ? Je ne croyais pas qu'un homme de trente ans put s'amuser à danser tout seul. Oui , ma femme , c'est bien comme ça. Tu ne seras plus étonnée quand tu sauras que je suis totalement guéri. Je suis d'une légèreté indicible. Je l'embrassai et lui fis faire quelques tours de valse : cette journée se termina ainsi.

Cette cure , que je pourrais quasi appeler une résurrection , s'est opérée sous les yeux de mes voisins , de mes amis , de ma famille entière. Tous en ont été surpris ; et presque tous , selon leurs besoins , ont suivi mon exemple. Je suis le seul ici qui ait pris un grand nombre de doses de ces médicamens précieux , contre lesquels vos ennemis sont aussi acharnés , qu'ils haïssent fortement le principe sur lequel repose leur administration. Mais il ne m'est pas nécessaire de sortir de ma maison pour trouver plusieurs personnes qui en ont aussi pris beaucoup ; et si je cherchais , non loin , j'en trouverais beaucoup d'autres. Mon beau-frère , dont j'ai fait mon associé depuis ma guérison , en a pris au moins soixante-dix ; son épouse au moins quarante ; ma femme , plus de soixante , ainsi que vous le verrez par la lettre qu'elle vous écrit. Huit mois après ma guérison , je conçus le projet d'aller à Paris , pour vous témoigner de vive voix toute la reconnaissance que je vous devais. Arrivé dans votre cabinet , s'il vous en souvient , je me trouvai tout interdit ; je ne pus , tant j'étais satisfait de vous voir , vous exprimer ce que mon cœur ressentait d'affection pour vous. Vous allâtes de suite au devant de tout ce que j'avais à vous dire , en cherchant à me persuader que je ne vous devais pas de reconnaissance , que je devais tout à moi-même , à mon heureuse conception de votre méthode , à mon courage , à ma constante persévérance. Mais je n'en voulus rien croire et n'en croirai jamais rien. Je n'oublierai de ma vie vos bienfaits , mes enfans ne pourront les oublier non plus...

Signé : VITTECOQ.

*Note de l'auteur de la Médecine Curative.*

J'ai dû trancher cette lettre et la réduire à la seule narration des faits qu'elle contient. Si même je n'eusse pas craint de causer du déplaisir à son auteur , j'en aurais

élagué tout ce qui s'adresse à mon personnel. Le surplus de cette lettre renferme les expressions d'un homme qui est sensible aux injustices, qui voit de mauvais œil la mauvaise foi, et qui sait faire des reproches aux hommes qui s'en rendent coupables. A l'exemple de tant d'autres qui sont comme lui riches en expérience, il gémit sur le sort de la classe malade à laquelle on fascine les yeux plutôt que de l'éclairer sur les moyens d'extirper ou prévenir ses maux.

N<sup>o</sup>. 173.

Fécamp 4 octobre 1821.

*A M. Leroy, chirurgien-consultant.*

C'est à vous, Monsieur, que je dois la vie et la santé de mon époux. Oh! grand Dieu, que pourrai-je faire pour m'acquitter envers vous? Recevez pour moi et pour mes enfans tout ce que la tendre reconnaissance peut inspirer. Peu de temps après la guérison de mon époux j'eus mon tour. Etant née avec une complexion très-faible et un tempérament relatif, j'étais souvent indisposée. C'étaient des douleurs de tête insupportables; il en survenait de difficiles digestions; de là un serrement de corps qui s'opposait aux évacuations journalières; des étourdissemens et des faiblesses. Voilà, depuis mon inoculation, qui me fut faite en 1803, quelle était ma situation. On vieillit avec les souffrances; mais il arrive un terme où le danger se prononce. Tel il en fut en 1818. Il fallut bien prendre un parti puisque le médecin qui m'avait suivie jusqu'à cette époque, me laissait décliner. La guérison de mon époux fut aussi pour moi un grand exemple; je dûs donc suivre son avis et je m'y résignai volontiers. Mais comment administrer des purgatifs à un tempérament aussi délicat que le mien, à un être du léger poids de quatre vingt-quinze livres, quoique pourtant d'une taille ordinaire...? Enfin, j'avalai aussi le *poison* dans l'espérance d'une



meilleure santé. La délicatesse de mes organes ne me permit pas de prendre les doses de près ; mais dans l'espace d'un an , j'en pris quatre-vingt , et une trentaine l'année suivante. Je fus de mieux en mieux. Aujourd'hui , je suis bien portante. Quand quelque indisposition me survient , j'en demeure quitte pour deux ou trois doses. J'ai gagné sous un double rapport , car je pèse actuellement vingt livres de plus. Il faut que ce *poison* soit nourrissant : le fait est incontestable. Un enfant que j'ai mis au monde il y a six mois , a toujours annoncé une bonne constitution et se porte bien. Je le dois aux purgatifs dont j'ai fait usage , puisqu'auparavant j'en ai eu de malades en naissant , et que , malgré tous les soins , je n'ai pu conserver. Recevez donc d'une épouse et d'une mère tendre , et sensible à tous vos bienfaits , le respectueux hommage qui vous est dû.

Signé : femme VITTECOQ.

N<sup>o</sup>. 174.

Fécamp , 7 décembre 1821.

Monsieur Le Roy , je vous dois le récit d'un événement des plus rares , si même il n'est unique en son genre , et dont j'ai été le sujet. Il y a à peu près quatre mois , que , tourmenté de picotemens que j'éprouvais dans le corps , avec beaucoup de malaise , je me procurai les évacuans de votre méthode. j'en pris pendant trois jours de suite et me trouvai soulagé : j'en restai là. Mais les mêmes douleurs revinrent ; aussitôt je répétai une dose purgative , à laquelle je donnai plus de force qu'aux précédentes ; elle me produisit jusqu'à une vingtaine d'évacuations. Quelle fut ma surprise , lorsque je m'aperçus que je venais de rendre une bête à deux têtes , ou , si l'on veut , un insecte d'une espèce à moi inconnue , et dont la description la plus rapprochée qu'il m'a été possible de faire , est jointe à cette lettre. Vous saurez que je fis cette évacuation , non dans

une garde-robe proprement dite , mais tout simplement dehors et sur l'herbe , et c'est là où surpris et curieux que je dûs être , j'ai vu remuer l'animal en question et l'ai laissé. Je ne puis balancer à croire que c'était lui qui , en me dardant les intestins , me faisait éprouver les souffrances que j'endurais , puisque depuis cette évacuation , je n'ai senti aucune douleur. Je saisis cette occasion pour vous assurer qu'au cas de maladie , je fonderai toutes mes espérances sur votre Médecine curative , etc.                    Signé : Louis-Marin HENRY.

*Note de l'auteur de la Médecine curative.*

Il fallait être plus curieux ; la chose valait bien qu'on se donnât la peine de ramasser ce corps étranger, quel qu'il fût , et qu'on le mît dans de l'esprit-de-vin pour le conserver , à l'effet de l'examiner ou le faire examiner , pour fixer l'opinion à son sujet. Selon le dessin que j'ai sous les yeux , cet insecte avait vingt-cinq lignes de long , et il était de la grosseur de la seconde phalange du petit doigt , plus gros au milieu que vers les deux bouts. Ses deux extrémités ne diffèrent aucunement , et c'est probablement à cause des deux formes égales qu'elles ont , qu'il a été dit que cette bête avait deux têtes. En effet , ces formes ont de la ressemblance avec une tête ; à chacune des deux extrémités ou têtes , sont placés huit ou neuf petits dards ou barbes , et la description dit aussi qu'on leur a remarqué de la roideur. La même description dit encore que cet insecte avait beaucoup de facilité à se reposer sur lui-même , joignant les deux extrémités. La couleur du corps était , dit-on , d'un gris foncé et celle des deux têtes d'un gris clair. Je terminerai cette note en disant que l'auteur de cette lettre n'a au moins pu se faire illusion sur sa situation sanitaire. Le fait est qu'il a évacué ce qui le faisait souffrir , puisqu'il ne souffre plus ; le but de la *Médecine curative* et le désir du malade ont été également remplis ; le reste s'éclaircira ou ne s'éclaircira pas , peu importe

Monsieur Le Roy.

Un malheureux ( ce nom est cher à votre cœur ) qui n'a pour lui que de tristes détails à vous offrir, pourrait-il espérer de trouver place dans le recueil que vous avez résolu de publier dans l'intérêt de l'humanité souffrante. Vous y avez déjà tracé le tableau de bien des infirmités humaines; mais il y manquera quelque chose tant que je n'aurai pas exposé celui de ma situation. Mon cher bienfaiteur, ( permettez ce témoignage de reconnaissance à un homme qui depuis six mois et plus, serait déjà renfermé dans la tombe ) je ne dis pas trop en disant que je vous dois la vie à plus d'un titre, et par la sagesse de vos conseils et par l'efficacité de vos médicamens. Je vous dois ce que beaucoup d'ingrats ou d'êtres pusillanimes ou insoucians, refusent peut-être de vous payer. Moi, vieux militaire, je suis homme d'honneur; je reconnais ma dette et je m'empresse de m'acquitter. Il y a plus, monsieur, c'est un tribut que je me fais gloire de payer à tous les êtres qui comme moi pourraient éprouver ce que j'ai ressenti et ce que je ressents encore. Pour couper court, j'ai soixante ans, et je ne suis pas venu à cet âge sans avoir éprouvé bien des catastrophes, bien des vicissitudes dans ma santé, surtout ayant fait depuis seize ans, les campagnes d'Autriche, de Pologne, etc. Attaqué d'une hémorragie qui ne m'a peut-être pas laissé une pinte de sang dans les veines, je ressemblais à un spectre, et j'étais aussi pâle que la mort. Par suite, les fièvres tierce et quarte pendant deux mois et demi, à deux reprises différentes. Bref, après une multitude *de hauts et de bas*, je finis par succomber, il y a environ quatorze mois. Ce fût alors que je ressentis des affections rhuma-

tismales aux bras , aux épaules , aux mains qui se gonflèrent de telle sorte que le matin à mon réveil , il m'était impossible d'ouvrir ma tabatière. Depuis assez long temps j'éprouvais une toux violente sans expectoration. L'hydropisie de poitrine s'en est mêlée , avec accompagnement d'asthme. Peu fortuné par suite de malheurs qu'il est inutile de retracer , et dans l'idée qu'on m'avait suggérée que l'Hôtel-Dieu offrait un asile sûr à tous les malheureux , et que les remèdes et les médicamens les plus dispendieux étaient administrés aux malades , quand leur situation l'exigeait , je me décidai à solliciter mon entrée dans cet asile de l'humanité souffrante. Je me donnerai bien de garde de contrister votre sensibilité par le tableau vrai de ce que j'ai vu , et de ce que j'ai éprouvé. Je ne vous dirai que ce qu'il est impossible de taire pour l'instruction des malheureux qui pourraient se trouver dans ma position.

Selon la louable coutume , douze sangsues me furent apposées sur la poitrine. Ensuite la moutarde aux genoux et aux pieds. Un séton fut la suite de cette première tentative ; et pour couronner l'œuvre , l'application du moxa. Oh les bourreaux ! ils m'ont fait passer par les tourmens de l'enfer. Trois semaines se passent. J'invoquais tous les saints du paradis. Je pris le parti de revenir dans ma chétive habitation , plutôt que d'expirer au milieu d'hommes à qui l'on faisait subir journellement les tourmens que j'avais endurés moi-même. J'en frémis encore quand j'y pense. Cet asile de l'humanité est un lieu de tortures. A peine revenu chez moi , l'hydropisie qui n'était que dans la poitrine , devint générale ou universelle en peu de temps. Mon corps ressemblait à un tonneau. Mes bras gonflés ; mes cuisses monstrueuses ; mes jambes étaient hors d'état de recevoir les plus larges chaussures. J'appelle un médecin ; il

me dit , il dit aux personnes qui m'entouraient qu'il y avait des maladies sur lesquelles la médecine n'avait pas de pouvoir. Oui , jamais il n'a dit plus vrai. La médecine ; mais quelle médecine ? La sienne ou celle de ses consorts , car jamais ils ne m'ont procuré le plus léger soulagement.

C'est alors que pour la première fois , d'après les sollicitations de mes amis , je recourus à vos médicaments. Trois doses seulement , tant vomi-purgatives que purgatives , ont fait sortir de mon corps plus de trente pintes d'eau et d'humeurs gâtées. L'appétit revint , je me crus guéri. Deux mois après je retombe dans le même état. Jugez de ma faiblesse et de mon indécision. Pardonnez cette erreur à un homme qui s'accuse. Je rappelle le médecin qui déclara à ma femme et à mes voisins , qu'il n'y avait plus de remède , et que j'étais un homme mort. Il savait que j'avais déjà usé de vos médicaments.

Je ne m'effraie point de cet affreux pronostic du docteur. Je me dis : puisque déjà ces médicaments m'ont tiré d'un si grand danger , pourquoi ne pas y recourir ? J'agis d'après cette idée si simple , et c'est alors que je fis un traitement suivi. Soixante à quatre-vingt doses ont été employées d'une manière active et suivie. J'ai triomphé de l'ennemi qui était en moi. Tout s'est dégorgé , débarrassé au grand étonnement et du médecin et du voisinage. L'appétit , le sommeil , les forces proportionnées à mon âge sont revenues. Mais , monsieur , vous qui aimez tant la vérité ; vous qui seriez fâché qu'on ne vous la dise pas toute entière , je vous avoûrai que je ne suis pas radicalement guéri. Helas ! les affections pénibles et douloureuses se font encore sentir. Il me faut de temps en temps revenir au traitement pour conserver ou prolonger ma frêle existence. Le pur-

gatif pris à de très-fortes doses n'agit que faiblement ; le vomipurgatif au contraire, produit des effets étonnans, merveilleux, je serais presque tenté de dire miraculeux (1). Vous demandez toute la vérité dans votre appel : la voilà. Je ne suis pas guéri parce que je me regarde dans la classe des hommes incurables ; mais j'espère prolonger mon existence encore pendant quelques années à l'aide de votre méthode.

Signé : P.-J. VINCENT,  
cartonnier, rue de Hennequin, n°. 12.

N°. 176.

Orléans, 26 décembre 1821.

Mon épouse, par suite de couche, depuis environ deux ans, éprouvait dans la région du bas-ventre, des douleurs affreuses. Le médecin consulté ne voyant pas clair dans la cause du mal, et ne sachant probablement quel moyen employer, lui dit que le temps était un grand et habile médecin, et qui finissait par emporter le mal et sa cause. Vaine promesse, le mal allait toujours croissant. J'eus le bonheur de connaître votre méthode. Cinq jours de traitement par le vomipurgatif et le purgatif, ont suffi pour débarrasser le bas-ventre ; la cause du mal a été emportée, et mon épouse, depuis huit mois, jouit de la meilleure santé. — Je me suis constamment opposé à ce que ma fille, âgée de trois ans, ait subi l'opération de la vaccine. Ai-je eu tort, ai-je eu raison ? Ce n'est pas à moi de me juger. Mais ce qui est certain, ce qui est à la connaissance de tout mon

---

(1) Dans ce cas, il faut user du vomipurgatif, tant qu'il opère bien, ou sans trop de fatigue ou trop de gêne ; sauf à faire de temps en temps une tentative de purgatif, pour s'assurer si le moment où il serait plus convenable ne serait point arrivé ; car il a été remarqué divers changemens en pareille circonstance.

voisinage, ma fille a été attaquée de la petite vérole. Tous les signes, tous les symptômes étaient caractérisés, au point qu'elle en avait des pustules jusque sous la plante des pieds. Dans le temps de la plus grande éruption, je lui administrai vos médicamens, conformément à l'article 3 de l'ordre du traitement de votre méthode : le vomipurgatif d'abord. En cinq jours les pustules ont disparu totalement. Dès les premières doses l'enfant a goûté les douceurs du sommeil, et lorsque l'effet des doses était passé, l'enfant jouait et mangeait à l'ordinaire. Il y a dix jours que cette petite a été attaquée d'un gros rhume. Je l'ai traitée d'après votre méthode, et l'humeur qui s'était portée sur sa poitrine, a disparu tellement, que l'enfant se porte à ravir.

Une de mes sœurs, attaquée d'un rhumatisme sur l'estomac, s'était confiée aux soins d'un chirurgien de notre ville. Cette affection s'était dérangée et était venue se placer dans les cuisses, de manière qu'elle devint impotente et dans l'impossibilité de marcher, de sorte qu'il fallait la porter à bras dans son lit. Ce fût alors que l'homme de l'art employa à grands flots l'huile camphrée, pendant quinze jours consécutifs. Le résultat de ce traitement accrut ses souffrances et ne lui procura aucun soulagement. Ma sœur répugnait à suivre votre méthode, circonvenue qu'elle était par le caquetage d'un tas de commères terrorisées par les médecins du pays. Mais encouragée par l'exemple et les circonstances de mon épouse, elle se décida. Pendant dix jours consécutifs elle a fait usage du vomipurgatif et du purgatif. Depuis quinze jours, ni le jour ni la nuit, elle n'avait pu fermer l'œil. Dès le premier jour du traitement, elle a dormi d'un sommeil paisible. Depuis ce temps, elle jouit d'une excellente santé, et toujours disposée à recourir à vos procédés curatifs, az

eas où elle y éprouverait quelque dérangement. —  
 Encore un prodige , monsieur ; une jeune parente  
 du bourg d'Artenai , avait la main gauche dans le  
 plus effroyable état. Figurez-vous une enflûre de  
 quatre pouces d'épaisseur , inflammation , ouver-  
 ture avec suppuration , l'os du carpe était à décou-  
 vert , nul mouvement dans les muscles. Les chirur-  
 giens du pays , déroutés , lui conseillèrent de venir  
 à la visite des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu d'Orléans.  
 Après avoir tâtonné , examiné , et l'avoir beaucoup  
 fait souffrir , ils s'accordèrent à dire qu'elle en avait  
 au moins pour quatre mois. Désolée , elle revint  
 chez moi. Je lui conseillai l'usage de votre méthode.  
 En quatorze jours elle a été complètement et parfai-  
 tement guérie. Dès le premier jour du traitement ,  
 ses doigts ont recouvré le mouvement. Le treizième  
 jour , elle s'est servie de sa main ci-devant malade  
 pour couper les ongles des doigts de sa main droite.  
 Ce fait est récent ; il n'y a pas encore un mois qu'elle  
 est radicalement guérie , et j'ai appris qu'elle tra-  
 vaille à son ordinaire. — Autre merveille. Une ci-  
 devant sœur de la Croix , âgée de soixante-cinq-ans ,  
 était traitée comme atteinte d'obstruction au pylore.  
 Depuis pâques 1821 , elle ne prenait aucune espèce  
 de nourriture , sinon quelques cassons de sucre.  
 Plus de repos ni de sommeil , ni le jour ni la nuit.  
 Douleurs affreuses dans l'estomac et le bas-ventre.  
 A peine a-t-elle eu fait usage du vomipurgatif ,  
 qu'elle a mangé le soir du même jour , une soupe  
 qui a bien passé , bu un verre de vin , et retrouvé  
 le sommeil qu'elle avait perdu. Le lendemain , elle  
 a pris , à deux reprises , quatre cuillerées de pur-  
 gatif , et en cinq selles , elle a rempli , jusques aux  
 bords , trois vases de nuit. Depuis ce temps , c'est-  
 à dire , depuis le 17 septembre présente année , elle  
 continue son traitement et jouit d'une bonne santé.



— Je ne vous parlerai pas longuement d'un jeune homme , ménusier de son état , tourmenté par les fièvres depuis deux mois , qui a été guéri en dix jours , et a obtenu ce que les plus fortes doses de quinquina n'avaient pu opérer.

Recevez , Monsieur Le Roy , nos bénédictions et nos remerciemens les plus sincères. Nous apposons nos signatures pour constater et confirmer les faits énoncés dans la présente , que nous affirmerions au besoin , devant Dieu et devant les hommes.

Pour ma sœur , ma fille et ma cousine , Signé :  
LEFRANC ; signé : femme LEFRANC ; signé : sœur  
LOINGTIER.

N<sup>o</sup>. 177. Saumur, 28 décembre 1821.

*Monsieur le Roy, chirurgien-consultant, à Paris.*

L'appel que vous faites à tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître votre précieuse méthode , m'est particulièrement applicable. Je serais ingrat envers mon bienfaiteur , si je ne lui portais un témoignage public de toute ma gratitude. Pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre l'année 1812 et l'année 1815, j'ai éprouvé des coliques d'estomac continuelles , et qui ont résisté à tous les traitemens ordinaires. La maladie faisant toujours des progrès jusqu'au point que les douleurs aiguës me faisaient tomber comme du mal-caduc , j'étais décidé à descendre dans la tombe avant six mois ; et ma résolution en était tellement prise , que je ne la laissais ignorer à personne , quand le Tout-Puissant m'envoya un messager m'apporter du soulagement. C'était un brave citoyen , marinier de son état. Je lui en aurai une éternelle reconnaissance. Quoique me voyant dans une position des plus pénibles , il me dit que tout n'était pas perdu pour moi , puisque son frère , dans

un état désespéré, avait été guéri, à Orléans, par les soins de M. l'abbé M., qui lui avait procuré les remèdes de votre méthode. D'abord je n'eus pas une grande confiance en ce qu'il me dit ; mais ce brave homme m'ayant apporté votre *Médecine-Curative*, je lus cet ouvrage, et j'y trouvai des choses si palpables, que dès le surlendemain, je me procurai les médicamens. J'en ai pris vingt et quelques doses consécutivement, tant vomipurgatives que purgatives. La petite provision fut bientôt épuisée. Je vous communiquai ma situation. Je vous écrivis que les douleurs avaient cessé de se faire ressentir à l'estomac, et qu'elles s'étaient portées dans les cuisses et les jambes. Vous me répondites que la maladie n'était que changée de place, et qu'il fallait continuer le traitement. J'ai suivi votre avis et pris quinze doses de suite, qui m'ont entièrement soulagé.

Il faut que vous sachiez, Monsieur, que dès le commencement de mon traitement, j'ai eu à combattre beaucoup de personnes, et jusqu'à ma femme, qui disait que j'allais me faire mourir à force de me droguer. Enfin, je suis sorti victorieux du combat, et tous ceux qui étaient les antagonistes de votre méthode en sont devenus zélés partisans, d'après ce qu'ils en ont pu remarquer sur moi. Ma femme, pour son compte, a essuyé deux fortes attaques, dont je l'ai débarrassée en très-peu de temps. Depuis six ans que votre méthode est en usage dans notre ville et ses environs, plus de deux mille personnes y ont eu recours, et se sont guéries ou notablement soulagées de leurs infirmités. Les personnes les plus notables de notre contrée, sont aujourd'hui leur médecin ainsi que de leurs colons. C'est une justice que je vous rends, Monsieur, de la part de vos nombreux amis, de ma famille et en mon propre nom, et je

vous prie d'insérer ma lettre toute entière dans votre recueil, ainsi que la signature de celui qui a l'honneur d'être votre ami intime.

Signé: GOSSELLE, marchand, rue des Iles.

N<sup>o</sup>. 178. Yerres, près Ville-Neuve St-Georges  
( Seine-et-Oise ) 31 décembre 1821.

Permettez, Monsieur le Roy, à l'un de vos plus anciens malades, à celui auquel vous avez administré votre traitement dès l'époque de votre établissement à Paris, vers l'année 1801, de vous réitérer par écrit, les remerciemens qu'il vous a souvent faits de vive voix, pour les signalés services que votre méthode lui a rendus personnellement, ainsi qu'à beaucoup d'autres individus, ses amis ou ses domestiques, que comme lui elle a retirés des portes du tombeau. Je vous remercierai encore pour et au nom de tant d'autres personnes qui nous imiteront, et qui comme nous, ont été les sujets des prodiges pour ne pas dire des miracles qu'ont également opérés sur elles vos inappréciables purgatifs. Pour tant de bienfaits que nous avons tous reçus, nous ne faisons plus qu'un vœu, nous n'avons plus qu'un desir, mais il est grand; c'est de voir cesser les persécutions qui ont dû affliger tous les vrais amis de l'humanité qui comme nous en ont été informés: persécutions ignominieusement suscitées, et mal à propos dirigées, ainsi que les organes des lois l'ont irrévocablement prononcé. Votre triomphe a été le nôtre; il a été celui de l'humanité souffrante, que vous soulagez, que vous instruisez. Comme le vénérable et courageux PELGAS, de qui vous êtes l'enfant adoptif et le digne successeur, vous avez eu à lutter pour défendre sa précieuse découverte de la cause des maladies, et pour faire connaître l'efficacité de ses souverains

remèdes. Vous avez élevé une méthode de traitement que vous avez justifiée sur tous les points. Les malheureux malades abandonnés de leur médecins, tant dans les départemens que dans la capitale de la France, ont pu, à sa faveur, porter remèdes à leurs maux. Mais la malveillance qui s'attache à tout, l'esprit de corps qui est rarement tolérant, l'amour propre blessé qui ne pardonne point, l'intérêt pécuniaire qui est toujours vétilleux; tous ces ressorts mis en jeu, ont à coup sûr restreint le nombre des heureux que votre méthode aurait faits sans tous ces stragêmes diaboliques. Vos antagonistes ont prétexté de secret dans vos remèdes; ils sont allés plus loin: ils les ont déclarés poisons. Des êtres timides s'en laissant imposer par ces assertions atroces, ont succombé à leurs maux. On a vu des enfans, témoins de la guérison de leur père, qu'ils auraient perdu sans les secours de cette méthode, et dans un âge où ils en avaient encore le plus grand besoin, n'oser, étant malades, en suivre le traitement, endurer plutôt de longues souffrances, et s'exposer à perdre la vie. Grâces vous soient rendues, Monsieur le Roy, tant pour votre généreux désintéressement que pour l'incomparable bienfait que vous doit le monde entier, en publiant comme vous l'avez fait dans vos éditions postérieures à la sixième, la manière avec laquelle un homme assez intelligent, peut être son pharmacien, ainsi que depuis longtems, il est devenu son propre médecin, s'il a su profiter des instructions que vous ne lui avez point épargnées. Vous avez immortalisé le bon PELGAS, votre honoré beau-père, en mettant ses principes en méthode; et par votre désintéressement en faisant un pur don à l'espèce humaine; vous vous immortalisez pareillement, n'en doutez pas; vous terrassez de la manière la plus glorieuse pour vous, cette tourbe d'antagonistes déhon-

tés , qui vous ont fait tant de mal. Vous apprenez aux malades à reconnaître dans vous-même leur meilleur ami. Je vous prie en leur nom comme au mien , d'agréer mon éternelle reconnaissance. Il y a plus de vingt ans que je vous dois la vie , et malgré mes quatorze lustres , j'espère vous le dire encore longtemps , parce que je sais me servir de votre méthode.

Signé: G. SALLIN , propriétaire.

Nous , soussigné , maire de la commune d'Yèrres , sous-préfecture de Corbeil , département de Seine et Oise , certifions que la lettre et la signature ci-dessus , sont de G. Sallin , propriétaire , ex-asseuseur du juge-de-paix de notre canton , ex-maire , et maintenant membre du Conseil municipal de cette commune , et électeur depuis la création de 1789. En foi de quoi nous avons signé la présente légalisation , à laquelle nous avons apposé le sceau de notre dite commune.

Signé: JORON , Maire.

N°. 179. Yèrres , près Villeneuve St.-Georges ( Seine et Oise ) , 31 décembre 1821.

*A M. Leroy , auteur de la Médecine curative.*

Monsieur , j'ai eu connaissance de l'appel que vous faites aux amis de l'espèce humaine. J'en suis un des plus sincères et je suis un de ceux qui a pu le mieux apprécier votre méthode. Il y a environ dix ans que , par suite de douleur sciatique , j'étais resté tout courbé , le corps incliné vers la partie droite , et sans pouvoir me redresser. Cette douleur qui me retenait depuis environ trois ans dans cette fâcheuse attitude , avait méprisé tous les traitemens qui m'avaient été conseillés. Je n'ai pas besoin de dire que j'ai souffert effroyablement à certaines époques. Je m'adressai à vous , Monsieur ; ma position vous

parut si critique que vous hésitâtes à me conseiller votre traitement. Peut-être fus-je , comme tant d'autres , exigeant. Peut-être ai-je voulu que vous m'assurassiez ma guérison. Il me souvient que vous me dites que si je concevais bien la cause intrinsèque de ma maladie , ainsi que vous la faites connaître , si j'étais courageux et persévérant , vous pourriez espérer de m'en voir triompher. J'ai commencé aussitôt le traitement. J'ai pris consécutivement un très-grand nombre de doses évacuantes. Après douze à quinze , je recouvrai l'appétit et le sommeil , dont je n'avais pas goûté les douceurs depuis long-temps. Bientôt ennuyé de ne pas recevoir guérison , ni même un soulagement bien notable , il me souvient encore , et vous devez vous en souvenir aussi , que je vous demandai un topique , tant les vieilles impressions attachées à mes premières idées , que l'on doit guérir par-dehors , avaient encore d'empire sur mon faible jugement. Entre autres , je vous consultai sur l'emploi du marc de raisin. Vous me dissuadâtes toujours à cet égard. Mais quoique vous m'en ayez dit , j'ai cédé et me suis enfoncé dans le raisin pressuré. J'y suis resté pendant un certain temps , ou assez pour que mes douleurs se soient augmentées au point de souffrir comme si des chiens m'eussent donné chacun leur coup de gueule. Je fus payé de ma curiosité. Je reconnus mon erreur ; je reconnus aussi qu'il ne me restait de ressource qu'en prenant , sans les compter , les doses purgatives , à l'effet d'expulser une humeur dans laquelle j'avais dû faire entrer la fermentation *vineuse* ; fermentation qui aurait pu se joindre à la fermentation acide et putride , qui doit être , il me semble , le caractère avec lequel la cause humorale agit dans tous corps souffrants. Enfin , d'après toute la persévérance

que je mis dans la prise des doses , jusqu'au nombre d'une centaine au moins , j'ai éprouvé un notable soulagement ; mon corps qui avait beaucoup gagné vers la santé s'était redressé , au grand étonnement de toutes les personnes qui m'avaient vu pendant si long-temps dans cet état.

Je fus pendant quelque temps assez bien , ayant eu soin de récidiver les doses , d'après les indications de l'article 4 de l'ordre de traitement de votre méthode , et j'en ai encore pris un assez grand nombre. Mais , soit que je n'eusse pas été assez vigoureusement purgé sans discontinuation , soit que j'aie suspendu la purgation pendant trop long-temps, le fait est , que je suis tombé avec une maladie de poitrine caractérisée par l'oppression , deux points de côté , la toux , le crachement de sang , la fièvre , le délire , et autres symptômes qui , dès qu'ils vous furent connus , vous firent dire à diverses personnes , qui me l'ont rapporté depuis ma guérison , que je devais succomber , pour m'être négligé ou n'avoir pas répété la purgation en temps utile. Vous craignîtes que mes viscères fussent endommagés. J'ai triomphé de cet obstacle , plus grand que le premier , en me purgeant considérablement , et depuis ce temps , c'est-à-dire depuis trois ans , plus soigneux pour ma santé qu'auparavant , je me porte bien.

Mais , Monsieur , ce n'est pas là la seule cure étonnante que votre méthode a opérée à ma connaissance. Si je me mettais en devoir de vous les citer toutes , et si vous vouliez les recueillir , quoique avec une succincte analyse , je vous ferais faire un énorme volume. Je parlerai seulement et le plus brièvement possible de ce qui a rapport à ma famille. J'avais un enfant de trois ans , que le médecin qui lui donnait des soins , avait désespéré , au point

qu'après que ce pauvre petit malheureux fut sauvé, il en fut tout étonné, tout ébahi. Il est, Monsieur, des circonstances dans la vie où il faut se cacher pour faire le bien, comme les malfaiteurs se cachent pour faire le mal. Voyant mon enfant près d'expirer, d'accord avec sa mère, j'envoyai toutes les personnes attachées à mon ménage et à mon commerce, se coucher ce jour là de meilleure heure que de coutume, et pendant la nuit, j'administre une dose de vos médicamens, à mon malade, ou plutôt à un moribond. Je suis assez heureux pour qu'elle le sauve par ses effets pour ainsi dire miraculeux, du danger imminent qui le menaçait. La seconde dose qui fut très rapprochée de la première, produisit un soulagement notable, qui me donna un espoir équivalant à une certitude de guérison. Successivement quelques autres doses ont guéri mon enfant, qui se porte très-bien aujourd'hui. Il est à remarquer que cet enfant était tellement désespéré par son médecin, que celui-ci hésita pour en demander des nouvelles le lendemain du jour qu'il prononça à son égard, son défavorable jugement. Cependant il vint le voir. Je lui montrai les matières que le malade avait vomies. Il en fut surpris et satisfait. Satisfait parce qu'il attribua cette *salutaire* évacuation aux seules *ressources* de la *bienfaisante* Nature. Que de réflexions à faire.... Mais aidez donc la Nature, hommes de l'art, qui que vous soyiez, et vous serez médecins *d'effet* comme vous l'êtes de nom.

Mon épouse est devenue impotente d'un bras, à ne pouvoir plus le remuer du tout, avec des douleurs violentes. Les médecins qu'elle a eu la faiblesse de consulter, plutôt que de recourir de suite à la *Médecine-curative*, lui avaient conseillé unanimement les sangsues. Mais elle a reconnu l'erreur. Il y a toute apparence qu'il lui fallait encore cette expé-



rience là. En cinq jours de traitement, ayant évacué la cause de son engourdissement et de ses douleurs, elle a recouvré le mouvement, l'usage ordinaire de ce membre, avec une bonne santé, dont elle jouit présentement. — Mais combien de mes parens, de mes amis, de mes connaissances, dans le rayon de vingt-cinq communes, et dans la capitale, où je suis en relation d'affaires de mon commerce, me doivent la vie ou la santé, dont ils jouissent d'après votre méthode ! Plusieurs dans le nombre, étaient, je puis l'attester, désespérés des médecins et des personnes de leur connaissance, tout autant que j'ai pu l'être moi-même. Je ne m'en prévaux certainement pas, mais je m'en réjouis. Je triomphe avec eux, avec vous-même, monsieur, parce que je sais que vous tenez plus à des succès qu'à des complimens. L'on pourrait cependant vous en faire, et qui vous sont bien dûs, puisque vous avez tout fait pour instruire la classe souffrante ; puisque encore, pour qu'il ne pût rien rester qui fût capable d'exciter la défiance de qui que ce soit, vous avez rendu public et mis dans les mains de tous, ce que vous auriez pu tenir caché ou conserver dans les vôtres. Mais vous vous êtes contenté, pour toutes compensations, du plaisir d'être utile à vos semblables ! Pour tant de bienfaits, l'humanité vous doit une bien grande reconnaissance. Je ne saurais vous exprimer toute la mienne. Qu'il vous suffise, je vous en prie, de mon témoignage public, qui sera tant que je vivrai ce qu'il est aujourd'hui : c'est-à-dire, que je suis, s'il m'est permis de le dire, le plus grand admirateur de votre méthode et le plus reconnaissant pour les services signalés que moi et les miens en avons reçu.

Signé : H. MERCIER, marchand.

N<sup>o</sup>. 180. St-Maclou la Brière , 29 décembre 1821.

Monsieur Le Roy , voulant payer à la *médecine curative* le tribut de ma reconnaissance , je m'empresse de faire connaître à son estimable auteur quelques faits dont la notoriété peut braver tous les doutes. — Attaqué moi-même d'hémorroïdes et d'humeur dartreuse , j'ai fait disparaître l'une et l'autre affection , en prenant environ une douzaine de potions , tant vomipurgatives que purgatives. — Mon fils , âgé de douze ans , a été guéri d'une esquinancie tonsillaire par une dose de vomipurgatif et une de purgatif. — Le nommé Palfray , septuagénaire de cette commune , borgne depuis nombre d'années , devenait enfin aveugle ; quelques vomipurgatifs , suivis d'autant de purgatifs , l'ont préservé de ce malheur. — La fille du S<sup>r</sup>. Ancelot , cultivateur , même commune , âgée de vingt ans , atteinte d'une fluxion à la tête , avec fièvre , a saigné par l'ouverture d'une dent cariée , depuis onze heures du soir jusqu'à dix heures du matin. Une cuillerée de vomipurgatif a fait cesser l'hémorragie en moins d'une demi-heure ; deux ou trois doses purgatives qui ont succédé , l'ont entièrement rétablie. — A Valtot-sous-Beaumont , quatre enfans de la même maison , à qui l'on avait donné à prendre pour quarante francs de sirops , sans pouvoir les guérir de la coqueluche , en ont été guéris en très-peu de jours en alternant vos deux évacuans. — M. F. Prêtre , desservant d'une commune voisine , âgé de cinquante-cinq ans , avec soixante doses environ de vos précieux médicamens , s'est délivré de plusieurs affections , entre autres , d'une fluxion qui lui était tombée sur un bras , il vous regarde comme le Roi de médecins. — Le sieur Christophe , petit propriétaire , à Limpiville , a vu se dissiper une espèce d'humeur qui lui

couvrait de plaies tout le dos , depuis vingt-cinq ans, en prenant seulement deux fois votre excellent purgatif. La première dose, qui était de trois cuillerées, troisième degré, a produit quarante évacuations. S'étant ensuite servi de pommade anti-psorique pendant huit jours, les gales purulentes sont tombées sèches, et trois cuillerées, deuxième degré, ont suffi pour achever sa guérison.

Je ne finirais pas si je voulais citer toutes les guérisons opérées ici par la curative. Cependant je ne puis me dispenser de vous parler encore d'un percepteur, mon parent, qui après avoir suivi inutilement pendant plusieurs années les traitemens des plus habiles médecins de Rouen, pour dartres vives, tels que tisanes, bains sulphureux etc. etc., s'est guéri en peu de temps par l'usage de vos incomparables remèdes.

Enfin, je terminerai en vous disant qu'un riche fermier, du canton de Bolbec, ayant consulté tous les médecins du pays pour une jaunisse, et trois mois s'étant passés sans aucun amendement, cet incurable ( au jugement des docteurs de la faculté ) s'est trouvé soulagé par l'emploi de votre méthode et donnait des espérances; mais, obsédé par des alentours qui ont trouvé que vos évacuans l'affaiblissaient, il a suspendu son traitement, et maintenant on craint beaucoup pour ses jours (1). Pour se guérir il faut du courage, et il est malheureux pour la *médecine curative*, de rencontrer des malades pusillanimes, qui donnent à ses adversaires occasion de la

---

(1) On ne peut disconvenir que des hommes naissent comme tout exprès pour être homicides d'eux-mêmes, et de beaucoup d'autres qui ont la faiblesse de suivre le mauvais exemple que leur donnent ces supôts de l'ange exterminateur; double motif pour grossir le Recueil des succès de la *Médecine Curative*, à l'effet aussi bien d'instruire les ignorans que de confondre les méchans.

décrier. Espérons toutefois que l'envie cessera de la poursuivre, et que les vérités consignées dans votre immortel Ouvrage, triompheront tôt ou tard pour le bonheur de l'humanité souffrante. Car il faut en convenir: sans la purgation, point de guérison et la mort.... Agréez, Monsieur le Roy, avec l'expression de ma gratitude l'hommage etc.

Signé: J. B. M. GAUDU, adjoint au maire de la commune de St-Maclou-la-Brière.

N°. 181.

Orléans, 30 décembre 1821.

Monsieur le Roy,

Je commence par vous dire que je n'ai pris vos médicamens que par dépit et en désespoir de cause. L'esprit de parti, qui agit en toutes choses et en toute occasion, avait influé sur moi. Cependant, le besoin de recouvrer la santé, qui est supérieur à toute considération, me détermina à faire usage de vos procédés curatifs. Jamais malade n'en eut plus grand besoin. Depuis un an, j'étais dans une position qu'il serait difficile de dépeindre. Mais je sentais mon mal. L'estomac ne faisait plus aucune espèce de fonction, je vomissais tous mes alimens. La région du bas-ventre était le siège des plus affreuses douleurs. Perte totale de sommeil, car ce n'est pas dormir que d'attraper en souffrant une ou deux heures de repos. J'étais tombé dans un état de maigreur épouvantable, au point qu'on m'appellait le squelette ambulante. Il ne me restait d'autre parti à prendre que la route du cimetière. Ce fut alors que je pris le parti, d'après le conseil de quelques amis, de recourir à votre méthode, que je n'oserais qualifier par la crainte de rester au dessous de son efficacité. Comme ma maladie était chronique, j'ai eu de la peine à combattre mon ennemi. Les premiers

jours de mon traitement auraient découragé tout homme qui n'aurait pas eu, ainsi que moi, grande envie de guérir. Cependant, en suivant mon traitement, je commençai à ressentir quelque soulagement. Les alimens passaient plus librement. Le vin de Bordeaux, dont j'ai fait usage, me paraissait amer dans le commencement, de manière que j'étais obligé de le mélanger avec le sucre. Somme totale: à la fin de mon traitement, bon appétit, plus de dégoût, j'ai recouvré mon ancien embonpoint, et je me porte aussi bien que jamais. Cet hommage, que je dois à la vérité et que confirmerait tout mon voisinage, pourra peut-être contribuer en quelque chose, non pas à votre célébrité, vous n'en avez pas besoin, mais au bonheur de l'humanité. Veuillez bien agréer, Monsieur, l'expression de ma vive reconnaissance.

Signé : BORDIER-LEROY.

N°. 182.

Melun, 25 décembre 1821.

Monsieur Le Roy, depuis quatre ans, bientôt révolus, j'emploie votre méthode pour prolonger mon existence, menacée depuis vingt-cinq ans, et depuis dix années plus qu'auparavant. Que nai-je eu, seulement depuis cette dernière époque, le bonheur de connaître votre traitement, j'aurais pu élever alors mes prétentions plus haut qu'aujourd'hui. Nul ne peut être convaincu plus que moi de la réalité de la *cause* de toutes les maladies, telle que pour le bonheur de l'humanité, vous la faites connaître. Si dans le principe de mes affections, j'avais été suffisamment purgé, mes humeurs ne seraient pas arrivées à l'état de corruption que je suis forcé d'appeler effroyable. Depuis long-temps, j'assure le mot en vérifiant la chose. Ma maladie, quand j'ai commencé votre traitement, m'avait déjà gagné depuis les pieds jusques à la

tête. Je ne pouvais marcher ni dormir. Tous les bruits se sont fait entendre dans mes oreilles. La surdité la plus complète en est résultée ; cependant , chose bien surprenante , il est des fois , que l'horloge sonnait , par exemple , midi , j'entends une ou deux heures de celles qu'elle vient de fraper. Les commotions les plus fortes se sont fait ressentir dans mon cerveau. Il m'a semblé entendre toutes les espèces de chants , tous les sifflemens , tous les sons d'une vielle organisée. Ces terribles affections ne me quittent pour ainsi dire point. Il est des temps où ma situation est si grave , que je me crois , et que tout mon alentour me croit de même au dernier moment de la vie. Il n'y a que le grand courage que j'ai eu jusques à présent pour réitérer précipitamment les évacuations , qui me l'a sauvée. Je n'aurais jamais cru que le corps humain pût renfermer autant de pourriture que j'en ai évacuée , ni que les humeurs pussent être d'un caractère tel que si mon habitation n'était pas en bien bon air , tous ceux qui m'ont donné des secours auraient infailliblement péri , et moi avec eux , par l'horrible puanteur des matières noires qui sont sorties de mon corps. Elles ressemblaient beaucoup à de la suie délayée dans de l'eau , et portaient à-peu-près l'odeur d'une cheminée incendiée. Tous ces signes n'étaient incontestablement rien moins que les avant-coureurs de la mort. Eh bien , deux cents doses , prises en quelque sorte , sans relâche , jour et nuit , ont écarté la mort. L'on m'a pour ainsi dire veillé pendant huit mois. Tantôt j'étais dans le plus grand danger ; tantôt , et au moment où on y pensait le moins , je me trouvais soulagé au point de courir les rues , ayant de la force et une mine à ne pas laisser appercevoir une santé aussi périliclitante. Bientôt je retombais avec tous les signes les plus alarmans , tellement

qu'il m'est arrivé d'être forcé de prendre jusqu'au nombre de quatorze doses , tant vomipurgatives que purgatives , dans l'espace de cinq jours et cinq nuits. J'évacuai dans cette circonstance la pourriture la plus exécrable, si je puis ainsi la qualifier. Je ne puis vous exprimer quel feu je ressentais dans l'intérieur du corps. Je me passais continuellement de l'eau fraîche dans la bouche , pour tempérer la chaleur excessive que j'y éprouvais. Je ne pouvais prendre aucune nourriture. Je n'aurais pas changé davantage pour mourir. Le grand combat s'est enfin terminé , et mes amis qui m'avaient vu le quatrième jour dans le plus piteux état, furent bien surpris le cinquième, de me voir agissant dans ma boutique , et plus encore de m'entendre vanter mon appétit et l'état de bien être dans lequel je me trouvais. Lorsqu'un chant quelconque , et surtout les chants d'église , ainsi que je les distingue souvent , se font entendre dans ma tête , je suis prévenu d'une nouvelle crise qui se prépare. Mon cerveau me semble être un chaudron rempli d'eau, qui est à la plus forte ébullition. Alors je ne puis respirer , et les forces me manquent tout à coup ; il arrive souvent que je ne puis plus uriner , ce qui rend ma position beaucoup plus critique encore. Dans cet état , je n'ai de ressource qu'en reprenant précipitamment les doses ; ce qui me coûte moins à faire que de supporter l'odeur pestifère de mes humeurs , et la chaleur brûlante qui s'allume alors dans mes entrailles , au point que plus d'une fois ma langue en est devenue comme un morceau de viande cuite sur le gril. J'ai rendu nombre de fois dans ces sortes de cas , des humeurs de couleur de lessive , et brûlante comme l'eau bouillante. A peine , pendant deux ans , ai-je eu un moment de liberté dans les urines. Toujours , ou presque toujours , cette excrétion ressemblait à de la

brique pilée et délayée dans un liquide quelconque ; ou c'était comme une pure lie de vin ; ou bien le fond du vase était couvert d'une substance ressemblant à du grès écrasé et très-blanche ; et en aucun cas l'odeur n'en était rien moins que celle de la putréfaction. Enfin , Monsieur , ainsi que vous le savez déjà , mes attaques se sont si souvent renouvelées , et j'ai si souvent eu à réitérer la purgation , que pendant trois ans de mes plus cruelles souffrances , je puis attester que j'ai pris plus de mille doses , soit vomipurgatives , soit purgatives : le fait est exact. Je ne puis tarir une source qui se reproduit toujours. Je ne puis vider mon cerveau , ma poitrine , qui se remplissent sans cesse. Souvent j'expectore des crachats qui ne sont pas moins , en comparaison , que du cambouis , par la couleur et la substance glutineuse qu'ils ont. J'ai éprouvé des transpirations et des sueurs tellement fétides , que j'avais par fois la crainte d'être suffoqué par leur mauvaise odeur.

Récemment j'ai éprouvé une nouvelle crise , dont je vais seulement vous donner un aperçu , car les détails en seraient trop longs. Le purgatif ne produisant plus d'évacuation comme de coutume , je crus en quelque sorte que je n'avais plus d'humeurs à rendre. Je suspendis la prise des doses pendant cinq jours ; au bout de ce temps , un feu brûlant s'établit dans le bas-ventre , et se répandit bientôt dans toutes les parties du corps , dans la gorge , sur la langue comme tant de fois il m'est arrivé. Pendant trois semaines je n'ai pu prendre que de la soupe à l'oseille ; tous autres alimens me semblaient être empoisonnés , tant je les trouvais mauvais. Ma langue est devenue chargée d'une matière brûlante qui ressemblait à du pus ; ensuite elle ne ressembla à rien moins qu'à



une pelote de neige, tant elle était chargée d'une écume toute blanche; et plus tard, chose plus extraordinaire encore, elle devint rouge comme l'écarlate. De là l'humeur s'est portée à la mâchoire supérieure, puis au crâne, où il me semblait éprouver l'effet d'une eau bouillante. Je ne puis exprimer les douleurs que j'en ressentis. Les évacuans, que j'ai répétés, ont alors produit leur effet. Je fis usage d'un emplâtre vésicatoire, que je portai pendant quelque temps; mais l'action corosive qu'il exerçait, devint insupportable et il me fallut le supprimer. La fluxion, sans changer précisément de place, se portait, tantôt plus et tantôt moins, sur un point que sur l'autre. Par suite de cette variation, je suis sujet à toutes sortes d'affections; j'ai également eu celle que l'on appelle hémorroïdale, avec toute la chaleur brûlante qui peut la caractériser. Toutes les attaques, tout ce que l'état maladif peut produire semble m'être réservé ou donné en partage, depuis plus de vingt-cinq ans. Je tombe tout à coup dans l'état le plus désespéré, et je m'en relève au moyen d'une évacuation brusquée, active, comme il a fallu qu'elle fût pour me tirer de tant de mauvais pas. La crise passée, je reviens avec une bonne mine, chose qui surprend tous ceux qui me voient, qui me connaissent. Enfin je suis mieux qu'il y a dix ans. Après mes crises passées, je puis manger de tout indistinctement, sans crainte d'aucun accident. Mais je ne puis espérer guérison. Je me soulagerai, je me prolongerai l'existence tant que je le pourrai, et comme j'ai fait depuis quatre ans. Je dois la vie, jusqu'à présent, et à votre méthode et à mon courage. J'ai l'honneur etc.

Signé : LAMB....

Monsieur Le Roy. Permettez à une mère qui doit la conservation de l'existence de son enfant à l'usage de votre précieuse médecine curative, de vous témoigner toute la reconnaissance dont elle est pénétrée pour un si grand bienfait. Ma fille âgée de quatorze ans, a été prise le 23 juin dernier, d'une douleur dans un genou, que les médecins qui l'ont traitée, dirent être des plus aiguës; de plus une fièvre ardente avec un transport continuel qui faisait craindre pour le recouvrement de sa raison; à cette fièvre et à ce délire affreux, succéda, dans la partie droite, un engorgement depuis la hanche jusques au pied, et un dépôt sur l'épaule gauche, que les mêmes médecins appelèrent scrophuleux; en outre, augmentation de douleurs dans les jointures de cette même partie; le surplus du corps, dans un état d'étiisie complète; le ventre horriblement tendu. Tel a été l'état de la malade. Plusieurs médecins dont je tairai le nom par égard pour eux, la traitèrent depuis le 23 juin jusqu'au 29 juillet, sans avoir pu apporter le plus léger adouccissement à ses douleurs, que six pilules de Cynoglossen'engourdisaient pas. Ils employèrent des sangsuës, les résolutifs, la pierre à cautère, des frictions avec les linimens camphrés, et autres choses fortes, et successivement les cataplasmes et les bains emollients pendant une quinzaine, à raison de trois par jour, les bouillons de bardanne et de patience. Son état, après six semaines de ce traitement, empira visiblement. Sa position était si alarmante que les médecins prévinrent mon mari qu'il n'y avait plus d'espérance et qu'il fallait s'attendre à la voir passer dans une crise.

C'est dans cette état et d'après cette décision, que

pressée par plusieurs personnes de nos amis, qui s'étaient très bien trouvées de l'usage de vos évacuans, je consentis à en faire prendre à ma fille, désespérée qu'elle était. Je cessai dès lors tout l'ancien traitement, et ne lui donnai que ces mêmes évacuans, en suivant très-exactement votre méthode, dont je me suis bien pénétrée par une lecture attentive. Oh prodige! Au bout de huit jours de traitement, l'engorgement diminua de la manière la plus sensible à l'œil; la plaie du dépôt et celles des vésicatoires se cicatrisèrent; quinze jours après, les douleurs cessèrent pour ne plus revenir; l'appétit, le sommeil, les forces revinrent; et après trois mois de traitement, la santé est devenue aussi bonne qu'il était possible de la désirer. Non, Monsieur, ce n'est point exagérer que de dire que c'est un miracle que le retour à la santé dans un malade arrivé en un si pitoyable état. Tous ceux qui ont vu ma fille pensent comme moi à cet égard: Elle vous appelle et nous vous appelons à juste titre son sauveur. Je vous engage, Monsieur, à insérer cette lettre dans l'un de vos ouvrages, et à lui donner toute la publicité que vous jugerez convenable. C'est dans des vues utiles pour l'humanité souffrante, que je vous en fais la prière. Puisse mon exemple servir à éviter aux mères de famille, en faisant usage de votre médecine curative pour elles et pour leurs enfans, une partie des maux qui affligent l'espèce humaine. Agréez, Monsieur, les sentimens de reconnaissance que je conserverai toujours pour vous.

Signé: F. HAINQUE-HOSSE, rue de la Mortellerie,  
n. 154.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

*Bientôt il paraîtra un second volume de cette deuxième Partie.*

pratique votre méthode, et je n'  
ment d'être débarrassé d'étouff  
maux de reins et d'une foule d  
massièrent depuis dix ans.

D'antagoniste devenu panég  
méthode, j'ai titre pour être ec  
loi. Je me suis donc appliqué,  
à secouer vos vues pour l'hum  
gation de votre méthode est ext  
Martinique. J'en ai consenti une  
ici un médecin qu'en faisant

ouvrage; je l'ai engagé à le li  
à le suivre. Je l'ai invité à dev  
qui tue médecin qui guérit. L  
beau, ne serait-il pas plus lucr  
dernière réputation? Quel est l  
préférerai payer considérablem  
plutôt que de languir toute sa  
les souffrances? Ainsi, les médec  
qu'à l'argent calculent mal. Le  
peut-être qui comme vous, M  
la médiocrité heureuse à la for  
l'humanité à vos propres intér

Je ne doute pas combien vo  
rait efficace pour la fièvre jaun  
ces en font foi. Le gouvernem  
virer les yeux, je crois. Les hô  
alors d'être des tombes certain  
gerai aucune occasion de conc  
but d'humanité.

J'ai lu la seconde édition de  
*démasqué*. Cet ouvrage confon  
supercherie, l'impéritie des me

